LES COMMENTAIRES

D'UN SOLDAT

I.

LES PREMIERS JOURS DE LA GUERRE DE CRIMÉE.

Dieu m'a permis jusqu'à présent d'assister à presque tous les grands faits de guerre qui se sont accomplis depuis onze ou douze ans. Puisse cette grâce m'être continuée! voilà le plus ardent de mes vœux. J'avais entrepris de raconter l'expédition de Crimée, quand est venue cette campagne d'Italie, si belle, si entraînante, si rapide, qui a mis la France tout entière sous le charme, et rendu ce siècle aux jours radieux de sa jeunesse. J'ai eu le bonheur de faire encore cette guerre, et en rentrant dans mon pays j'ai repris l'œuvre commencée; seulement je l'ai agrandie de tout le champ nouveau qu'il m'avait été donné de parcourir. Je réunis donc aujourd'hui, sous un même titre, mes souvenirs de Crimée et d'Italie. Ce titre indique l'endroit obscur d'où j'ai vu tant d'éblouissantes choses, et partant le caractère de mon récit. L'œuvre qu'on va lire est étrangère à toute science militaire et à toute prétention historique. C'est l'intérieur d'une âme où de vives et puissantes images se sont réfléchies.

I.

On dit qu'il est agréable de se souvenir, je ne sais; pour ma part, je laisserais volontiers reposer au plus profond de moi tout ce que

Dieu a fait passer d'images dans mon esprit et d'émotions dans mon cœur. Je n'aime point à dire aux pensées endormies : Levez-vous. Je ne comprends pas d'évocation sans une sorte de trouble et de souffrance. Ce n'est donc point assurément pour mon plaisir que je remue aujourd'hui tout un passé qui plus d'une fois m'a fait trouver aux heures présentes de la monotonie et de la pâleur; mais sans me forger des devoirs imaginaires, sans me croire cette charge redoutable que crée le talent, je pense qu'il est des conditions et des circonstances où l'on est coupable de s'imposer, plutôt de s'accorder le silence. Si Joinville, si Villehardouin s'étaient livrés à cette paresse de l'esprit, qui a tant de charme, et même à mon sens une singulière apparence, sinon un fonds bien réel de grandeur, il est une France héroïque et naïve que nous n'aurions jamais connue. Continuons donc l'œuvre de nos pères en venant raconter, nous aussi, à notre façon et à notre guise, ce qu'ont accompli sous nos yeux de noble et de bon des gens de notre temps et de notre patrie.

J'ignore ce que nous garde l'avenir. Plusieurs croient que la guerre est appelée à disparaître; ils la regardent comme une impiété, comme un fléau, comme un monstre qu'après des convulsions suprêmes le monde rejettera enfin pour toujours de ses entrailles : je l'ai considérée de tout temps, moi, comme la plus haute et même la meilleure expression de la volonté divine. Je regarderais comme un jour de colère et non point de bénédiction le jour où cette source mystérieuse de l'expiation viendrait tout à coup à tarir. Grâce à Dieu, du reste, je ne suis point menacé de voir ce jour-là, et en attendant ce que rêvent les philosophes, je vais essayer de dire ce que j'ai vu.

J'étais en Afrique au moment où éclata la guerre de Crimée, et ici je veux tout de suite expliquer l'emploi d'une formule qui me pèse, mais que je me suis décidé pourtant à ne pas rejeter. J'emploierai souvent dans ce qu'on va lire le *je* et le *moi*. Ce qui est pour ceux-ci de l'orgueil est de la modestie pour ceux-là. En parlant de lui-même, l'homme qui n'a joué que le plus obscur des rôles dans ces immenses drames où se décide le sort des nations fait, je crois, preuve d'humilité. Ce n'est du reste aucune considération personnelle qui m'a guidé en cette matière; je me suis dit tout simplement qu'une chose qui m'est à cœur emprunterait à un mode de récit qui m'est pénible un intérêt de plus. Le lecteur trouve une autorité rassurante dans une forme de langage qui lui rappelle constamment que l'écrivain a été le témoin même des faits dont s'occupe son esprit; il est ainsi dans un contact plus immédiat, plus intime, plus ardent, avec les choses et les hommes qu'on veut lui faire connaître. Cela dit, je reprends la tâche que je me suis donnée.

J'étais donc en Afrique quand éclata une guerre qui semblait à

ses débuts devoir inaugurer une période séculaire de combats. J'ai raconté autrefois, dans des pages écrites sous la vive et chaude impression d'événemens déjà bien loin de nous, les formidables grandeurs de la guerre civile (1). Les luttes soulevées par les passions révolutionnaires paraissaient être les seules destinées à nos générations. Je ne veux pas, comme on le fait trop souvent, répudier au nom des tristesses patriotiques les glorieux souvenirs d'actions énergiques et utiles. Ces nobles et rares apparitions de la vertu humaine, qui sont la récompense des âmes altérées d'un amour viril de l'idéal, je les ai rencontrées à certaines heures à travers les rues aussi bien qu'à travers les champs de bataille. Je n'entends point nier pour cela que la vraie, même la seule joie des âmes guerrières soit la lutte hors de la patrie. Eh bien! c'est ce qui nous était rendu tout à coup.

Je servais dans un régiment de spahis. Le maréchal de Saint-Arnaud, qui avait si longtemps guerroyé en Algérie, et à qui la patrie africaine était chère, voulut composer son escorte d'hommes dont il aimait les mœurs, le costume, et qui lui rappelaient de précieux souvenirs. On forma dans les trois régimens de spahis un détachement de quatre-vingt-six hommes, sous les ordres d'un officier qu'une promotion obligea de nous quitter en Turquie, et dont je pris alors le commandement. Au milieu d'avril 1854, je partis d'Alger avec quelques hommes et quelques chevaux, sur un petit bateau à voile qui s'appelait l'*Espérance*. La navigation à voile sur ces mers que sillonnent dans tous les sens des bateaux à vapeur, c'est le voyage à cheval auprès du chemin de fer. Je me sentais sous l'empire absolu des vents comme Ulysse et le pieux Énée. Cette impression du reste était loin de me déplaire, car j'aime le passé, je ne m'en cache point, et je bénis volontiers les accidens qui me rejettent forcément dans ses bras.

Je m'embarquai à la fin d'une journée de printemps, vers quatre heures, à ce moment aimé des rêveurs où l'âme semble secouer l'oppression du jour, et prendre quelque chose de plus subtil, de plus libre, de plus léger. J'ai toujours aimé l'Afrique; chaque pas que j'ai fait à travers le monde m'a convaincu que c'était, de toutes les contrées, celle où règne avec le plus de magnificence la poésie des êtres inanimés. Le ciel africain a un regard que l'on emporte sous son front comme le héros du poète allemand emportait le regard de sa maîtresse; tous ceux qui ont vécu dans sa lumière pendant quelques années subissent une attraction qui bien souvent les ramène à des rivages dont ils croyaient s'être éloignés pour toujours.

(1) Voyez *la Garde mobile* dans la *Revue* du 1er novembre 1849.

Cependant l'aventure qui m'appelait en des pays inconnus avait trop de charme pour laisser accès dans mon esprit aux tristesses cruelles. J'avais, de la mélancolie humaine, ce que j'en souhaite aux cœurs faits pour savourer les émotions les meilleures et les plus délicates de ce monde.

Il faut savoir rendre justice à la vie, lorsque par hasard elle veut bien secouer la monotonie qui lui est si familière pour prendre un peu l'aspect et l'allure des choses rêvées. Je m'avançais avec un plaisir dont parfois encore je retrouve les traces au fond de moi à travers cette magnifique étendue de mer, lumineuse et chaude, qui s'étend de l'Afrique aux pays orientaux. J'ai toujours aimé la Méditerranée; maintenant que l'Océan se dépouille de mystère, comme toutes les parties d'un globe exploré par tant de machines bruyantes et d'êtres affairés, cette mer poétique par excellence, qui nous raconte une si grande variété de fables et d'histoires, a repris toute sa supériorité. Je me rappelle avec délices une matinée où j'aperçus dans le lointain les côtes de la Sicile. Toute sorte d'aimables visions me souriaient; se tenaient-elles sur les rivages que j'apercevais à l'horizon, dans les rayons d'une clarté matinale, ou s'élevaient-elles simplement de mon cœur? Je ne sais. Je suivais, par nécessité, un mode de voyage que je recommanderais volontiers à ceux qui se promènent dans ce monde, comme on se promène dans une salle de fête, pour le plaisir unique de leurs yeux : je n'abordais nulle part. Ainsi tout ce qu'embrassait mon regard conservait pour moi l'attrait de l'inconnu et de l'inachevé. C'est de cette vague et lointaine manière que j'ai aperçu les côtes de la Grèce. J'ai entrevu seulement un matin le profil élégant et pur d'Athènes. Quoique l'air fût léger, transparent et tout nuancé d'un rose joyeux qui aurait effarouché les lugubres spectres du nord, c'est un fantôme qui m'est apparu, mais un de ces fantômes amis du soleil, qu'évoquait l'esprit sans terreur des poètes antiques.

La seule ville que j'aie visitée en passant est une petite ville de l'Asie dont j'ai oublié le nom. Une absence complète de vent avait arrêté le brick sur lequel j'étais embarqué. Je profitai de ce calme pour me diriger, dans une chaloupe, vers la côte voisine avec un sous-officier de spahis. Ce n'est jamais sans quelque émotion que nous foulons une terre lointaine, et dont notre esprit s'est souvent inquiété. Je me trouvai au milieu d'un paysage qui n'avait rien des splendeurs africaines, et qui cependant ne manquait pas de charme. J'aperçus, au détour d'un chemin creux, un de ces personnages qui abondent encore aux pays orientaux où n'a point pénétré l'horrible réforme du costume turc; c'était un vieillard à la longue barbe, coiffé d'un de ces immenses turbans chers au pinceau des vieux maîtres, qui

s'en allait paisiblement à ses affaires avec un luxe formidable de pistolets et de poignards à la ceinture. « Qu'est devenu le temps où, dans mes rêves d'enfant, je voyais passer Ali-Baba? » Je me rappelai cette exclamation d'un écrivain anglais. Le digne homme qui s'offrait à ma vue avait l'air de sortir tout vivant et tout armé des pages de ce livre enchanteur, que je préfère à tous les poèmes de tous les temps et de tous les peuples, — *les Mille et une Nuits*. Il était assis sur une mule blanche, et fumait gravement dans une longue pipe. Il appartenait à cette race heureuse qui s'enveloppe d'un nuage pour traverser la vie. Il daigna à peine honorer d'un regard les deux soldats du nord qui venaient apporter leurs secours à son souverain. Je me rappelai aussi, car en voyage l'essaim des souvenirs voltige sans cesse autour de nous : ce sont oiseaux charmans qui se posent sur maintes choses de la route, tantôt sur ce toit, tantôt sur ce buisson, tantôt sur cet arbre, pour nous regarder d'un air attendri et nous chanter des airs lointains; je me rappelai un mot de M. de Chateaubriand. Un soir, dans le coin d'un salon où régnait un aimable et gracieux esprit qui a disparu de cette terre, un jeune homme encore possédé des premières curiosités de la vie disputait l'auteur de *René* au silence. Avec la confiance que peut avoir un enthousiasme sincère à l'endroit des génies les plus lassés, les plus meurtris, partant les plus irritables, il lui parlait de ces grands voyages, la jeunesse et la poésie de ce siècle, d'où sont sortis *Atala, les Natchez,* et une œuvre aimée de tous, l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. « Eh bien! dit tout à coup M. de Chateaubriand, de ce que j'ai vu, hommes et choses, un seul souvenir me frappe encore à présent, c'est celui d'un vieux Turc qui fumait sa pipe accroupi sur des ruines. Qui sait si cet homme ne représentait pas la vérité? » Assurément je ne prends pas au sérieux cette boutade chagrine; je crois avec l'Évangile que prendre la bonne place, c'est s'asseoir aux pieds du Seigneur, aux sources de la vie, au foyer de l'activité spirituelle, et non point, comme ce vieux Turc de l'illustre voyageur, s'étendre au seuil de la mort, entre la paresse et la rêverie. Néanmoins ceux-là mêmes qui se dévouent avec le plus de courage aux œuvres sur lesquelles repose toute vérité terrestre ou divine ont des momens où ils portent envie au repos de l'animal en sa tanière, du cynique en son tonneau.

Revenons aux rivages d'Asie où j'abordais. Je vis là une de ces villes que l'empire turc offre en grand nombre dans tous les lieux où il s'étend. Vous avez affaire à un vrai mirage. De loin, c'est un groupe de maisons élégantes et discrètes, mystérieuses et souriantes; c'est la ville orientale telle que la chante le poète. De près, c'est un amas de vieilles masures, où s'agite un peuple en haillons.

Toutefois ces haillons et ces masures, à l'époque où je les vis, étaient pénétrés de ce soleil dont quelques peintres vont querir et nous rapportent souvent un rayon, de telle sorte qu'il ne m'est pas resté un trop mauvais souvenir de cette première excursion en Asie.

Pourtant je préfère à ce voyage celui que mes yeux et mon esprit ont fait un soir aux *champs où fut Troie*. J'étais assis, au déclin du jour, sur le pont de mon petit navire, lorsqu'on me montra une assez vaste plaine toute couverte d'une végétation hardie et sombre. C'était là, me disait-on, le théâtre de ce grand drame, aux émotions immortelles, qu'Homère et Virgile font jouer encore en ce monde par ces personnages de leurs cerveaux qui ont pris dans les nôtres le droit de cité. Au fond d'un paysage qui me parut tout rempli d'un charme austère et sacré, comme un paysage du Poussin, s'élevait une haute montagne, droite, imposante et solitaire, telle que je me représentais l'estrade où les dieux venaient assister aux combats des héros. Ce coin de terre que j'ai si mal vu m'a frappé; je me félicite de ne pas avoir posé le pied sur ce sol, que les ailes de mes songeries et de mes souvenirs ont seules effleuré. Grâce à ce pèlerinage de mon regard, j'ai goûté une sorte de plaisir sur lequel je n'ose plus guère compter, quoique je m'efforce souvent de le goûter encore, ce plaisir, d'une particulière puissance entre toutes les jouissances intellectuelles, que nous ont donné à tous, en un moment quelconque de notre vie, les arts et les lettres de l'antiquité. J'ai retrouvé l'émotion dont mon cœur fut une fois saisi en lisant ce passage où Virgile semble avoir enchâssé dans son splendide écrin une larme empruntée aux sources les plus profondes de la tristesse moderne : *Sunt lacrymæ rerum*; « il est des choses d'où jaillissent les pleurs. » Ces ruines douteuses, perdues à un horizon lointain, ont été saluées avec attendrissement par plus d'un qui s'en allait comme moi assister avec insouciance à la destruction d'une ville autrement puissante que ne le fut jamais la ville de Priam et d'Hector. On a beau médire des poètes, il faut s'incliner devant leur pouvoir; comme les prêtres et les femmes, ils gouvernent un royaume dont nous sommes tous les habitans. Vous voulez les bannir de votre cité, et c'est vous qui ne pouvez pas vous exiler du monde invisible où ils vous enserrent.

Ce fut le 7 mai, vers trois ou quatre heures, que j'arrivai à Gallipoli. Ce jour-là même, le maréchal Saint-Arnaud venait prendre son commandement; sa venue redoublait le mouvement de la ville où il débarquait. J'aimerais à voir un jour, rendus à leur vie habituelle, les pays que j'ai parcourus alors que de rares et singulières circonstances les animaient d'une vie insolite. Gallipoli doit avoir d'ordinaire un aspect assez mélancolique. Ceux qui pourraient rêver

l'Orient avec un luxe éblouissant de palais, de clochetons et de minarets éprouveraient en ces lieux à coup sûr une cruelle déception. Il me semble pourtant que si quelque événement me faisait, en des temps paisibles, l'habitant passager de cette ville, je ne me plaindrais pas trop de mon sort. Elle est environnée d'énormes moulins à vent, d'une physionomie honnête et primitive. Or j'ai toujours eu un goût particulier pour ces innocens ennemis du héros de Cervantes. Je trouve qu'ils donnent au paysage un caractère de rêveuse bonhomie. Les peintres allemands du temps d'Albert Dürer étaient de mon avis, car ils ne manquent jamais de placer quelque moulin à vent dans ces jolies et naïves campagnes, propres, nettes, endimanchées, qu'on aperçoit à travers la fenêtre de la chambre gothique, aux bahuts luisans, où un bel ange, avec un surplis de prêtre, adresse à la vierge Marie la divine salutation conservée par notre église. Les moulins à vent ne sont pas du reste les seuls agrémens de Gallipoli. Là, comme dans toutes les villes turques, les pierres sont mêlées à la verdure : les bazars ont ces toitures de rameaux qui font circuler un jour si étrange à travers les rues tortueuses, et la plupart des maisons ont des jardins, non point de ces jardins assurément où s'épanouissent tous les enchantemens terrestres, mais des jardins qu'il ne faut point dédaigner pourtant : le figuier et l'olivier, les arbres de la Bible et de l'Évangile, se penchent au-dessus des murailles lézardées, et font penser aux réduits modestes où quelque sage bonheur pourrait se cacher.

Le jour dont je veux parler, cette ville, où retournent mes songes, n'appartenait guère à la rêverie. Elle était envahie par des hommes de tous les pays et de toutes les races, que possédait une vie fiévreuse. Là, pour la première fois, se rencontraient les deux armées qui allaient figurer côte à côte sur les mêmes champs de bataille. Cette armée anglaise, qu'Alma, Inkerman et le rude hivernage de Sébastopol devaient si violemment éprouver, était alors dans tout son éclat. A chaque pas, on heurtait des gardes de la reine défiant le soleil d'Orient avec leurs bonnets à poil, des *highlanders* portant la poésie du nord dans la forme et les couleurs de leur uniforme traditionnel, et ces *riflemen* tout vêtus de noir, comme pour représenter le côté sombre, terrible, de cette guerre moderne, dont leurs armes sont les plus sûrs et les plus meurtriers instrumens. Tous ces soldats encombraient avec les nôtres mille tavernes improvisées, car tous les vins, toutes les liqueurs de nos contrées versaient déjà leur ivresse bruyante sur la terre consacrée aux ivresses silencieuses du café, de l'opium et du hachisch. Les Turcs, accroupis devant leurs portes, regardaient passer sans aucune émotion, ni d'enthousiasme, ni même de surprise, les étranges

défenseurs que leur envoyait la destinée. Ils me rappelaient tous ce vieil habitant de l'Asie dont je parlais tout à l'heure : ils semblaient accepter les étranges scènes offertes à leurs regards comme on accepte dans un rêve les incroyables féeries dont on est environné, et jusqu'aux impossibles métamorphoses dont on est soi-même l'objet. Quant à nos soldats, ils étaient ce qu'ils sont toujours et en tous lieux, gais, libres, insoucians, familiers : vraies alouettes gauloises, allant sans crainte se poser partout, même sur l'épaule des mannequins les plus farouches, et chantant partout où elles se posent.

II.

Je restai quelques jours seulement à Gallipoli. Le maréchal Saint-Arnaud se rendait à Constantinople, et les spahis étaient destinés à lui servir d'escorte. Je reçus donc l'ordre de partir pour la capitale de l'Orient. Le maréchal s'embarquait, mais les spahis devaient aller le rejoindre par la voie de terre, avec ses bagages et quelques officiers de son état-major. C'était encore un magnifique voyage que m'offraient d'heureux hasards.

Quelles villes ai-je traversées, c'est ce que j'ai oublié aujourd'hui, et je n'irai point chercher sur la carte des noms sortis de ma mémoire. L'oubli et le souvenir sont également des présens de Dieu, je crois qu'il ne faut repousser ni l'un ni l'autre de ces dons. Si je tâche de faire au souvenir un bon accueil, même quand il m'apparaît sous les formes lugubres d'un fantôme, j'accueille toujours l'oubli avec une joie secrète, et le voile qu'il laisse tomber soit sur les hommes, soit sur les choses, je me garde bien de le soulever. Je me rappelle seulement que j'avais d'aimables compagnons, et que j'ai traversé de beaux paysages. La Turquie serait une admirable contrée, si elle était abandonnée à elle-même, ou livrée à une race d'hommes intelligens et industrieux; mais on sent une terre sur laquelle ont pesé des dominations à la fois indolentes et farouches. De Gallipoli à Constantinople, on ne rencontre ni ces forêts séculaires dont l'aspect orgueilleusement sauvage enfle le cœur de pensées hostiles à la vie civilisée, ni ces bois savamment aménagés, percés de routes élégantes et commodes, qui offrent à l'esprit les utiles et rians côtés de l'industrie humaine. A chaque instant des troncs mutilés, des arbustes frappés dans leur croissance, partout des traces qui attestent l'esprit imprévoyant et insoucieux d'une dévastation journalière. Et pourtant ce pays est d'un aspect qui plaît aux yeux; il est éclairé, dans les jours d'été, par une douce et majestueuse lumière. A l'attrait de ces grandes plaines bleues, où les hommes heureusement ne peuvent point laisser de vestige,

il joint le charme de cette verdure opulente et sérieuse qu'aimait le pinceau de Poussin. Je me suis arrêté dans plus d'un lieu où aurait pu se placer le tombeau qui réunit les bergers d'Arcadie. Puis, malgré leur misère, les villes turques elles-mêmes ne sont point un spectacle trop offensant pour le regard du voyageur. La plupart sont entourées de grands arbres, et si leurs maisons sont délabrées, elles échappent, du moins, à la vulgarité : ce sont ces loques disposées avec art dans l'accoutrement d'un hidalgo. Enfin soit une fontaine à moitié cachée derrière un sombre bouquet de feuillage, soit un cimetière chauffant au soleil les os de ses morts sous la pierre blanche de ses tombes, quelque chose parle toujours à l'imagination en ces campagnes visitées si souvent par nos songes.

Ce fut un soir, à l'entrée d'une grosse bourgade où nous faisions séjour, que j'aperçus pour la première fois cette bizarre espèce de guerriers qu'on appelait les *bachi-bozoucks*. Je vis sur la route qui passait devant ma tente un homme à cheval, précédé d'une musique barbare et suivi d'une troupe nombreuse, mal armée et mal montée. C'était un grand chef de l'Orient, qui menait ses vassaux au secours de l'islamisme en péril. Mes spahis, eux les élégans cavaliers d'une terre où la race musulmane a vraiment conservé quelque chose de gracieux et d'altier, rappelant les splendeurs mauresques des Espagnes, mes spahis regardaient avec un dédain profond ces sortes de malandrins allant en guerre dans un équipage sordide. Il y avait là une collection de figures excentriques, une variété de haillons réunissant toutes les couleurs et affectant toutes les formes qui peuvent s'offrir aux débauches du crayon et du pinceau. Je me sentis moins de sévérité que mes spahis pour cette bohême guerrière. Je pris plaisir à regarder cet arrière-ban du grand-seigneur. Un soleil couchant parsemait de paillettes d'or cette multitude bigarrée. Je savais gré à ces braves gens d'être en quelque sorte des visions vivantes, épargnant à mon cerveau la fatigue du rêve. Je suivis de l'œil, aussi loin que possible, ces bizarres guerriers. Dans leur fantasque apparition, ils s'étaient conformés aux règles de l'apparition antique. Les héros qui sortent de la tombe, dans les pages d'Homère et de Virgile, apparaissent toujours avec des vêtemens flétris, trahissant l'usure et l'abandon. Ainsi se présentaient ces fils d'Ismaël, ressuscitant au milieu d'une guerre moderne avec les passions des anciens âges. Dieu n'a jamais permis les résurrections de longue durée; bon ou méchant, gracieux ou terrible, tout ce que la mort a repris ne peut plus revenir qu'un instant à la surface du sépulcre. Les bachi-bozoucks n'ont joué qu'un rôle fugitif dans ces grandes luttes, où ils ne représentaient que des choses mortes. Ces fantômes ont disparu quand le canon de la Crimée a dissipé les brouillards où ils s'agitaient.

Ce fut un matin, vers midi, que j'entrai à Constantinople; un soleil de juin, qui cependant ne jetait pas à la terre une chaleur trop écrasante, éclairait ce singulier amas de masures et de palais. J'ai gardé de Constantinople un vif et bon souvenir. Cette ville ne m'a point trompé : loin de là, au lieu de m'apporter des déceptions, elle m'a donné plus d'une attrayante surprise. Qu'on la juge comme on voudra, elle possède le plus grand attrait dont puisse être doué, soit un homme, soit une chose, soit un objet de chair, soit un objet de pierre ou de marbre. Elle est originale. Ses plus misérables maisons ont un aspect attrayant de mystère. On y sent une vie voilée, comme le visage de ses femmes. Suivant mes habitudes en voyage, je n'ai rien visité de parti-pris. Je n'aurais pas visité la mosquée de Sainte-Sophie, si je n'y avais été conduit un jour par le hasard, le seul guide que j'aie jamais eu. Mon fatalisme en cette matière m'a bien servi. Maintes fois la rencontre fortuite de quelque monument isolé, de quelque lieu dédaigné, de quelque demeure obscure, m'a fait éprouver des émotions plus profondes que l'aspect des édifices les plus célèbres. Ainsi je fus frappé tout à coup à Constantinople, dans un coin de rue, par une maison que je n'oublierai pas. Devant cette maison peinte de rose et de safran, deux couleurs qu'affectionnent les Turcs, régnait une petite terrasse où s'élevaient des arbustes d'un vert sombre. Entre ces arbres se dressaient ces colonnes funéraires surmontées de turbans, qui abondent dans les cimetières musulmans. Au pied d'une de ces colonnes, un immense rosier étalait le luxe de ses fleurs éblouissantes. Je n'ai jamais respiré plus vivante poésie que celle de cette habitation inconnue. Ce n'est point en Orient qu'Hamlet aurait jamais pu débiter son sinistre monologue. Les Orientaux jouent avec la mort : elle est pour eux un songe sans effroi, on dirait même tout rempli de charme. Les cimetières de Constantinople sont de merveilleux jardins. C'est là que les promeneurs abondent; nombre de tombes, comme les maisons, sont peintes de vives couleurs. Les cyprès qui se dessinent sur un ciel transparent ne répandent dans ces lieux, ouverts à tous, que la mélancolie nécessaire pour agrandir et compléter la grâce de toute chose terrestre.

Je traversai la ville tout entière, les vieux quartiers turcs, avec leurs rues étroites, tortueuses, mal pavées, où se reposent, dans une attitude d'idole, ces affreux chiens jaunes, respectés par les musulmans, qui s'indignent quand un étranger les dérange, puis Péra, cette cité européenne, marquée au caractère effacé de la vie moderne, et je parvins enfin à ces rives splendides du Bosphore, qui méritent toute l'admiration dont elles sont en possession depuis tant de siècles. C'est à ces rives assurément que je puis dire : Non, vous ne m'avez pas trompé. Dans ce lieu unique, les mêmes eaux réflé-

chissent la face de deux mondes. L'Europe et l'Asie sont en présence l'une de l'autre, et semblent faire assaut de majesté. Que les palais du Bosphore ressemblent un peu à une décoration théâtrale, je le sais bien; que çà et là quelques édifices de bois peints insultent à la pureté d'un goût austère, cela peut être vrai encore; mais ce qui est bien certain, c'est que le regard et la pensée flottent à travers toute sorte de magies. Pour quelques demeures en bois, quelle série harmonieuse de palais, offrant fièrement au soleil leurs colonnes de marbre! Et sur ces rivages de l'Asie quels grands arbres, élégans et altiers, répandant de leurs têtes épanouies, sur le gazon qui entoure leurs pieds, une ombre profonde et sereine! J'étais destiné du reste à jouir pleinement de ces beaux lieux. Le maréchal Saint-Arnaud occupait un palais à Ieni-Keuï, sur les rives mêmes du Bosphore. Derrière ce palais, dans un jardin qui s'étendait aux flancs d'une colline, on avait réservé un bivouac pour mes spahis. Ceux à qui Dieu a permis de mener noblement l'existence de l'aventure doivent être pénétrés d'une reconnaissance profonde envers leur destinée; si quelquefois leur vie a les allures d'un mauvais songe, si par instans elle peut leur paraître le jouet de puissances capricieuses et malfaisantes, combien de fois aussi elle leur offre une réunion étrange d'enchantemens qu'ils n'auraient pas osé souhaiter! Je me trouvais, à la plus riante époque de l'année, dans le plus beau paysage du monde, menant la seule vie que j'aie jamais aimée. Tout autour de ma tente étaient dressées les tentes de mes spahis. Nos chevaux, attachés à la corde, avaient pour mon esprit et pour mes yeux ce genre de charme paisible que répand autour d'elle l'existence des animaux, et tout en fumant ma pipe sur le gazon, je voyais à l'horizon de mes songeries l'apparition désirée d'une de ces grandes guerres dont notre armée si longtemps s'était crue déshéritée.

Pendant notre séjour à Ieni-Keuï, il y eut une grande revue à Daoud-Pacha. Le maréchal Saint-Arnaud avait voulu présenter au sultan la division du prince Napoléon, qui venait s'embarquer à Constantinople pour Varna. Les spahis assistèrent à cette solennité. Ils représentaient ce jour-là toute la cavalerie de notre armée. Le maréchal, qui les aimait, voulut, dans un sentiment de bienveillante coquetterie à leur endroit, que leur défilé se fît aux plus vives allures de la fantasia arabe. A un signal donné, toute cette troupe en burnous rouges prit le galop de charge, s'envolant devant le sultan comme une bande d'oiseaux aux ailes de pourpre. J'ai à peine parlé de ces hommes, dont je garderai pourtant un vif souvenir, et dont l'existence alors était si étroitement liée à la mienne. Les spahis envoyés à l'armée d'Orient avaient été choisis avec soin dans les

trois régimens qui composent la cavalerie indigène de l'Algérie : c'étaient des gens de grande tente; plusieurs d'entre eux possédaient des serviteurs comme les hommes d'armes des temps passés. Des cavaliers de la province d'Oran avaient des suivans montés sur de beaux et vigoureux chevaux. Point de spahi qui n'eût des étriers dorés et un burnous de soie blanche tranchant sur un burnous rouge; tous les haïcks étaient attachés par ces belles cordes en poil de chameau, noires et luisantes, qui étaient le luxe de l'émir Abd-el-Kader. Cette fière et brillante troupe s'était fort réjouie d'être passée en revue par le sultan, et avec l'imagination arabe elle s'était représenté le grand-seigneur dans un habit fait de lune et de soleil, comme les robes de Peau-d'Ane. Le modeste uniforme de sa hautesse, qui ce jour-là pourtant avait attaché une aigrette à son fez, fut une cruelle déception pour ces fils de l'Afrique. Sans Constantinople, les spahis auraient jeté un irrévocable anathème à l'Orient; mais cette ville d'étrange poésie trouva le chemin de leurs cœurs. J'ai entendu maintes fois ces hommes, qui affectent l'indifférence où les races guerrières placent souvent leur dignité, s'écrier : « Stamboul! Stamboul! » avec un accent d'admiration passionnée. En leur qualité de musulmans, ils pouvaient visiter toutes les mosquées; j'avoue que je n'ai point partagé leur enthousiasme pour Sainte-Sophie. Cette grande basilique m'a paru toute remplie d'une sorte de tristesse anglicane. Rien ne donne une idée plus haute de l'art savant et merveilleux qui a élevé les édifices religieux du moyen âge. Quand on regarde au dehors et à l'intérieur cette grande coupole sans mystère, où la pensée s'ennuie et où le regard se brise partout contre des surfaces dures et lisses, on songe avec un redoublement de tendresse aux profondeurs de nos cathédrales avec leur fouillis de sculptures et leur peuple de statues. La nef gothique est un immense vaisseau qui contient une réunion étrange de passagers à coup sûr, puisqu'elle renferme des saints et des damnés, des anges et des démons, des moines, des vierges folles et des animaux; mais on sent qu'avec toute cette foule l'arche sacrée porte Dieu.

Vers les derniers jours du mois de juin, le maréchal Saint-Arnaud résolut de se rendre à Varna, où l'armée expéditionnaire était presque tout entière réunie. Je quittai les rives du Bosphore par une matinée d'une douceur merveilleuse. J'étais destiné à revoir ces lieux, puisque je devais sortir du gouffre ardent où tant de mes amis ont disparu; mais rien en ce monde ne nous apparaît deux fois sous le même aspect, ni les visages humains, mobiles comme notre pensée, changeans comme notre vie, ni même les paysages que notre âme immortelle et infinie illumine de ses clartés ou voile de son ombre. Les rives du Bosphore, quand je les ai revues, m'ont

toujours paru d'une admirable beauté; seulement on vieillit vite pendant la guerre, il leur manquait un rayon de ma jeunesse.

Le maréchal Saint-Arnaud s'embarqua sur un bâtiment à vapeur qui remorquait la frégate où je pris place avec ma troupe. Cette frégate était la *Belle-Poule*, peinte en noir depuis le jour où elle a ramené en France les dépouilles mortelles de Napoléon Ier. Malgré cette sombre couleur, c'était un gracieux navire, où nous trouvâmes cette hospitalité que les officiers de notre marine pratiquent avec tant d'intelligence et de courtoisie. J'ai passé sur la *Belle-Poule* une des bonnes soirées de ma vie. Nous étions sortis du Bosphore au coucher du soleil; nombre d'embarcations, chargées de soldats comme la nôtre, glissaient auprès de nous dans ce large détroit où la mer a la paisible majesté d'un fleuve. Tous ces bâtimens de guerre, quand ils se côtoyaient, s'envoyaient des vivat mêlés à un bruit d'acclamations et de fanfares. Je me rappelle un groupe de soldats agitant leurs képis au pied du grand mât dans un navire qui longea le nôtre, puis alla disparaître dans les dernières clartés du soleil. Cette lumineuse apparition s'est souvent représentée à mon esprit; elle avait quelque chose d'enthousiaste et d'héroïque. Où allaient ces braves gens qui nous saluaient de leurs cris? Nous-mêmes, où allions-nous? C'est ce que j'ignorais; mais nous savions tous que nous allions sur une terre quelconque faire un acte d'abnégation et d'ardeur. De là ces sentimens éclatans, dans leur expression énergique et rapide, comme le ciel et la mer entre lesquels ils s'élevaient.

En vingt-quatre heures, nous étions à Varna. Cette triste ville nous apparut éclairée par une lumière oppressive et dure. On sait avec quelle rapidité les nouvelles se sont toujours répandues aux époques de grandes émotions; bien avant ces inventions modernes qui mêlent la matière à toute chose, elles traversaient l'air sur des ailes invisibles. Nous étions encore en mer lorsqu'on nous apprit que Silistrie échappait aux coups des Russes. C'était une grande gloire pour les armées ottomanes, mais une cruelle déception pour les troupes françaises et pour le maréchal Saint-Arnaud surtout, que tant d'impérieux motifs poussaient au-devant de l'ennemi. Peut-être cette nouvelle, qui reléguait dans un avenir incertain l'heure des combats, nous fit-elle paraître Varna plus triste que les hommes et la nature ne l'ont fait. En touchant les rivages bulgares, je compris les chagrins d'Ovide, qui, dit-on, est venu mourir dans ce coin du monde. Plus je voyage, plus je suis convaincu que la physionomie d'une contrée ne dépend point de la terre, mais du ciel. Or le ciel change à l'infini; dans cet immense royaume du bleu, où ne semblent point exister de frontières, Dieu a créé une incroyable va-

riété de régions, profondément distinctes les unes des autres par l'éclat et la couleur de la lumière. Le ciel d'Athènes est pur, élégant et fin comme les chefs-d'œuvre de l'éloquence ou de la poésie athénienne. Le ciel de Constantinople est riche, éblouissant, somptueux; il a gardé la magnificence perdue dans les états qu'il éclaire. Le ciel de la Bulgarie est un ciel sauvage, lourd et grossier, en harmonie avec les conducteurs d'*arabas* et leurs pesans attelages.

Le jour de notre débarquement à Varna, il y avait dans l'air une écrasante et malsaine chaleur, signe précurseur du fléau qui allait bientôt nous atteindre. Varna ressemble du reste à la plupart des villes turques. Des rues mal pavées, bordées de maisons en bois; çà et là quelques cafés où des Turcs aux cheveux longs, aux fez écourtés, aux redingotes mal faites, aux pantalons de nuances bizarres et de propreté douteuse, se livrent, autour d'un narghilé, à une rêverie orientale plus morne que le spleen britannique; puis des bazars avec un pêle-mêle d'objets où l'on trouve bien rarement soit une forme, soit une couleur attrayante : voilà Varna. De plus, cette cité délabrée a l'air rébarbatif des places fortes. De nombreux combats se sont livrés sous ses murs, qui connaissent les boulets russes. On peut apercevoir de ses remparts la hauteur où l'empereur Nicolas a placé sa tente à une époque où il poursuivait déjà les rêves si cruellement effarouchés par notre canon.

Le maréchal Saint-Arnaud s'établit à Varna dans une petite maison située au détour d'une rue tortueuse, mais voisine de la mer. Ce triste asile allait devenir le témoin de ses luttes héroïques contre la douleur. Quant à moi, je traversai la ville à cheval avec mes spahis, et j'allai installer mon bivouac aux portes mêmes de la cité, sur une sorte de promenade publique, en face d'un grand bâtiment transformé déjà en hôpital, et que le choléra allait se charger de remplir. La route qui longeait mon bivouac était traversée par des gens de toute nature. Je retrouvai les bachi-bozoucks, dont la réunion s'était opérée sous les murs de Varna. Ces cosaques du grand-seigneur passaient en longue file devant nos tentes, montés sur leurs petits chevaux et portant des arsenaux à leur ceinture. Les bachi-bozoucks étaient les fantaisies vivantes de Callot; on pouvait les prendre pour des diables, pour des bohêmes, pour toute sorte de créatures, excepté pour des chrétiens, ce que du reste ils n'avaient point la prétention d'être.

Une troupe dont l'aspect me causa quelque plaisir militaire, ce fut un bataillon turc qui revenait de Silistrie. Ce bataillon avait comme une lointaine ressemblance avec les hommes intrépides qui coururent à nos frontières le jour où de ses entrailles déchirées la

république française tira quatorze armées. Il y avait sur les traits basanés de ces soldats cette empreinte que les périls récens laissent au visage des guerriers. Leurs vêtemens étaient en lambeaux, et leurs fusils en bon état; leurs chaussures poudreuses et usées s'attachaient par des cordes aux longues guêtres bulgares. En cet équipage, qui sentait le combat, la fatigue et la misère, ils avaient une sorte d'entrain et de fierté qu'on trouve rarement chez l'armée turque. Ceux-là seuls qui portent le nom français et qui se battent sous notre drapeau me font éprouver de vraies émotions d'enthousiasme; ainsi le veut, à tort ou à raison, mon âme, que Dieu n'a point faite cosmopolite comme mon corps. J'ai eu cependant presque un battement de cœur pour ces Turcs de Silistrie, à qui je trouvais un air de braves gens, et qui, au sortir des murs mitraillés dont ils venaient de sauver l'honneur, avaient comme un rayon de gloire au bout de leurs baïonnettes.

III.

Cependant le choléra fondait sur nous. C'est assurément dans la Dobrutcha qu'il porta ses coups les plus cruels; mais Varna aussi fut rudement traitée par le fléau. On m'ordonna de choisir le bivouac qui me paraîtrait le plus salubre. J'allai m'établir au bord de la mer, dans un vaste champ où j'ai passé des jours qui, malgré leur tristesse, ont laissé dans ma mémoire un grand charme. Une singulière volonté du destin fit que le mal dont les ravages m'entouraient ne m'enleva pas un seul homme. En dépit de la surveillance que j'exerçais jusque sous leurs tentes, mes spahis dévoraient des melons, des pastèques et toute sorte de fruits à peine mûrs; ces continuelles imprudences ne livrèrent heureusement au fossoyeur nul d'entre eux. Ils allaient jusqu'au seuil de la mort et ne le franchissaient pas. Que de fois on m'a fait venir en toute hâte sous une tente où je croyais trouver un mourant! « Mohammed, Abdallah, Câdour sont à l'agonie, » me criait-on. J'arrivais, et un spectacle lugubre s'offrait à ma vue : une grande figure gisait à terre sur un amas de burnous, entourée de personnages désolés que leurs vêtemens flottans faisaient ressembler à des spectres. Le ciel a toujours voulu qu'aucun de ces agonisans n'entrât définitivement dans le trépas. Au bout de quelques heures, mon malade se relevait et reprenait possession de la vie. Ce qui se passait dans mon bivouac n'était par malheur qu'une étrange exception à une terrible loi. Ma tente s'élevait à côté de la route du cimetière, et je pouvais juger de l'énergie du fléau par le nombre des convois. Dans cette procession funèbre qui se déroulait incessamment sous mes yeux, je me

rappelle quelques épisodes qui ne manquaient pas d'une grâce navrante. En Turquie, on n'enveloppe pas les morts de ce linceul où nous roulons ceux que nous avons le plus aimés. On revêt de leurs plus brillans habits les êtres que l'on a perdus, et on les porte sous le ciel, à visage découvert. Je me rappelle une jeune fille, presque une enfant, que l'on portait ainsi; elle avait autour du front une couronne de roses blanches; le jour auquel on la montrait pour la dernière fois éclairait doucement sa chaste et frêle beauté; une femme la suivait en pleurant, sa mère sans doute. J'aurais presque pleuré comme la pauvre désolée dont la terre allait prendre le trésor.

Pourquoi cette poignante tristesse dont nous pénètrent quelques détails obscurs d'un malheur isolé et cette profonde indifférence où nous laissent parfois les plus formidables spectacles des calamités publiques? Pourquoi ces larmes dans nos yeux devant une mère qui pleure son enfant et cette implacable sécheresse de notre regard contemplant sur un champ de bataille ces immenses nappes de cadavres, voile sanglant que la gloire jette sur la terre pour nous apparaître dans son éclat? Je n'en sais rien : cela est ainsi; je subis sans la comprendre, comme tant d'autres, cette mystérieuse loi de notre destin. Je dînais habituellement devant ma tente; ma table était à quelques pas de cette voie funèbre continuellement couverte de cercueils, et pourtant je songe avec plaisir à ces repas. Rien de ce qui élève l'esprit, de ce qui fait appel aux parties énergiques et hautes de notre nature ne laisse une trace vraiment pénible dans notre souvenir. Dans le présent comme dans le passé, on ne se sent vraiment opprimé que par les vulgarités de la vie. Un soir, pendant un de ces repas, j'eus comme une vision céleste : je croyais à un jeu de mon imagination. Ce n'était pourtant pas une illusion, c'était bien une réalité qui occupait mon regard. J'aperçus, sur cette route du cimetière, deux sœurs de charité, avec ces coiffes qui mettent à leurs fronts recueillis comme deux ailes. La tête inclinée, les bras sur leurs poitrines, elles marchaient de ce pas léger, droit et sûr, qui semble représenter le trajet à travers la vie de ces âmes sans souillures. La première blessure qui ait déchiré ma chair a été pansée par des sœurs de charité. Ce n'est pas un vague sentiment de poésie, c'est le solide lien d'une profonde reconnaissance qui m'attache à ces pieuses filles. Jamais les deux patries qu'à certaines heures nous confondons dans un même amour, la patrie d'ici-bas et la patrie de là-haut, ne s'offrirent à moi sous des traits plus sensibles et plus dignes qu'en cet instant. Depuis quelques jours, Varna possédait des sœurs de charité. Sur cette terre musulmane, dans ce pays où toute action vivifiante est frappée de stérilité par le mon-

strueux abaissement de la femme, notre société et notre religion envoyaient ce qu'elles ont à la fois de plus délicat et de plus fort. Il me semblait que ces deux humbles femmes répandaient autour d'elles cette sorte de sérénité solennelle, de recueillement ému et profond, qu'une croix solitaire suffit à verser sur un paysage. Je les suivis du regard avec une vraie joie, et en leur adressant tout bas les meilleures salutations de mon cœur.

La nuit, quand je m'endormais sous ma tente ou quand je venais à me réveiller tout à coup, il y avait un bruit que j'entendais sans cesse : c'était celui de lourds chariots s'acheminant vers le cimetière. Le jour était consacré aux convois isolés; les convois qui portaient à la terre des hécatombes étaient réservés pour la nuit. Je connaissais le cimetière voisin; plus d'une triste cérémonie m'y avait apppelé. Quand j'entendais dans les ténèbres le bruit de ces chars funéraires, je me rappelais ces longues files de fosses creusées la veille pour les morts du lendemain. Eh bien! je crois pouvoir le dire, j'ai rarement goûté de plus paisibles sommeils qu'au bord de ce chemin, dans mon bivouac de la Mer-Noire. La mort n'est vraiment horrible que de loin et quand à de longs intervalles on hasarde vers elle un regard furtif; mais quand notre destinée nous pousse à elle franchement, quand on en vient en quelque sorte à dormir sur son sein, on lui trouve comme une douceur de nourrice.

Un soir aussi, sur cette même route où j'avais eu une vision angélique, j'eus tout à coup une apparition amie; j'aperçus un homme qui a joué dans mon existence militaire un grand rôle, le colonel de La Tour du Pin. Toute l'armée a connu cet héroïque pèlerin du devoir et de l'honneur, qui, privé par une infirmité cruelle d'une situation régulière dans notre inflexible hiérarchie, avait fait pourtant son clocher du drapeau, et vivait d'une vie exceptionnelle dans cette patrie mouvante où un respect affectueux l'entourait. Comme on peut s'en apercevoir déjà, j'évite de prononcer les noms propres. Je garderai, je l'espère, jusqu'au bout de ma tâche une réserve que je me suis imposée dès les premières lignes de ce récit; mais l'homme dont je parle n'existe plus, et je crois qu'il est permis, peut-être même juste et pieux, de rappeler certains morts à la vie avec tout ce que nous pouvons trouver dans notre parole de force et de chaleur.

Le colonel de La Tour du Pin venait habiter ma tente, où je devais le conserver pendant la plus grande partie de cette campagne. Cet hôte précieux m'apportait, si loin de la France, un genre de jouissances intellectuelles qu'il est rare de trouver, même dans ce qu'on appelle les foyers de la civilisation et de la pensée. Il avait un caractère qui, je crois, a dû être fort rare en tout temps, et qui

a particulièrement disparu de la société que les mœurs modernes nous ont faite. Avec ses habitudes d'une simplicité presque exagérée, sa vie sobre, dure, rompue à toutes les privations, il possédait la seule élégance qu'il m'ait jamais été possible d'apprécier; il considérait l'esprit avec toutes ses grâces comme destiné uniquement à servir les vouloirs généreux du cœur. Ainsi je me rappelle qu'un jour, en me parlant d'un péril qu'avait couru sous ses yeux un homme dont il aimait l'intelligence, il me disait: « Jamais je ne suis plus heureux qu'en voyant bravement s'exposer les gens chez qui la pensée me paraît avoir quelque valeur. Si j'avais un conseil à donner aux hommes réputés hommes de génie, je leur dirais: Menez votre génie au danger; croyez qu'il vous impose non point le devoir de vous ménager, mais un devoir tout contraire. » Son existence entière ne fut que l'application de ces maximes. Ce Bayard avait reçu du ciel le talent de Saint-Simon; Dieu sait, pour employer le langage de M. de Turenne, à quels périls il conduisait la carcasse où résidait ce merveilleux esprit (1).

J'étais avec ce compagnon quand, un peu avant le tomber du jour, j'aperçus une épaisse fumée qui venait du côté de Varna. C'était le début de ce terrible incendie qui fut un si cruel chagrin pour le maréchal Saint-Arnaud. Je courus aussitôt dans la ville, où régnait une atmosphère embrasée; on m'enjoignit de regagner au plus vite mon bivouac, de garantir mes chevaux contre tout débris que des explosions pourraient lancer, et d'attendre des ordres. Cependant la nuit était arrivée, favorisant un de ces spectacles dont on savoure à regret l'horreur. La ville entière semblait en flammes; le feu détruisait les bazars. En dévorant tous ces abris en bois qui abondent dans les pays musulmans, il jetait une lueur brillante et claire comme celle dont se réjouissent les enfans autour d'un foyer patriarcal. A côté de cette blanche lumière s'élevait une lumière rouge, sanglante, sinistre; c'était la clarté de l'incendie s'attaquant à d'énormes poutres, se jetant avec une aveugle furie contre des constructions en pierres. Je me rappelle un minaret qui tout à coup fut enlacé par de longs serpens de flammes; droit, élégant, majestueux, ce monument de la piété musulmane me fit songer au Laocoon du sculpteur antique. Il semblait devenu un être vivant, luttant contre une fatale étreinte; après quelques instans d'une véritable agonie, je le vis s'affaisser et disparaître. Cet incendie, frappant tout à coup une ville ravagée par le choléra, avait comme un caractère de fléau céleste dont le maréchal de Saint-Arnaud fut

(1) Le colonel de La Tour du Pin n'était pas seulement en effet un brave militaire, c'était aussi un écrivain distingué, et on peut voir de lui, dans la *Revue*, un récit d'un vif intérêt, l'*Expédition de Constantine*, dans la livraison du 1er mars 1838.

profondément attristé. Cet homme résolu montra en cette occasion le dévouement qui allait toujours grandissant dans sa nature épuisée. Les flammes entouraient un bâtiment où l'on avait amassé une énorme quantité de munitions et de poudre. On était sous la menace incessante d'une explosion qui pouvait en un moment porter de plus cruels coups à notre armée que la plus désastreuse bataille. On avait enveloppé la poudrière de toiles mouillées, maintenues énergiquement par quelques soldats sur des murs que la chaleur envahissait déjà. Le maréchal resta constamment près de l'édifice qu'une étincelle pouvait transformer en volcan. Il attendit pour se retirer, lui qui avait un besoin si impérieux de repos, que tout péril eût disparu, que l'incendie, combattu, traqué et enfin enfermé par nos troupes dans un réduit où sa rage devenait impuissante, eût fini par expirer. Varna, au sortir de cette nuit, n'offrait point le spectacle auquel je m'attendais. Les rues étaient, il est vrai, jonchées de débris; plus d'un monument était abattu ou effondré, les bazars étaient devenus des monceaux de ruines; mais les villes d'Orient sont faites ainsi, que les plus grandes catastrophes n'y produisent pas cette tristesse insolite dont le moindre accident frappe nos villes. Ces cités, depuis les temps bibliques, sont accoutumées à être battues par l'aile de tous les fléaux. Que ce soit la guerre, la peste ou l'incendie qui fondent sur elles, leur aspect de morne paresse ou d'apathique désordre est toujours le même; elles sont éternellement un chaos sur lequel se promène un esprit stérile et indolent.

Quant à l'effet produit sur nos troupes par ce sinistre événement, il était oublié déjà. Nos soldats couraient à travers les rues, riant de mille incidens que faisaient naître les débris amoncelés sous leurs pas. Bientôt une nouvelle qui se répandit dans les camps vint faire disparaître jusqu'au souvenir de cet épisode : on apprit qu'une expédition contre Sébastopol était résolue. Comment les soldats peuvent-ils connaître avec cette rapidité des secrets confiés à un petit nombre d'hommes, sûrs, réfléchis, et gardés par ces hommes religieusement? C'est ce qui a excité l'étonnement bien des fois. Il semble que l'âme d'une armée ait comme la prescience de l'œuvre qui va réclamer ses efforts. Ce qui est certain, c'est que, quinze jours avant notre départ, nul d'entre nous ne doutait du coup hardi que nous allions porter en Crimée.

Nous n'étions point encore délivrés du choléra, mais c'était un monstre rassasié, ne demandant plus que de rares victimes; puis l'espoir d'une prochaine aventure, étrange, éclatante, hardie, avait produit sur l'esprit français l'effet que l'on peut imaginer. On regardait avec une curiosité avide tous les moyens de transport, vais-

seaux, navires, chaloupes, qui s'accumulaient à Varna. Le moment arriva enfin où les premières troupes reçurent l'ordre de s'embarquer sur cette flotte qui allait les porter à des périls inconnus et à des victoires certaines. Malgré le singulier attrait que m'avait offert mon bivouac de la Mer-Noire, j'abandonnai avec une joie profonde les rivages de la Bulgarie. J'occupais avec mes spahis une frégate turque qui avait été mise tout entière à notre disposition. Le capitaine de ce bâtiment, silencieux et réservé à la manière des Orientaux quand ils se piquent de courtoisie, ne nous importunait jamais de sa présence. Il s'était confiné sur son navire dans un réduit qu'il ne quittait point. En aucun temps de ma vie et en aucun lieu de ce monde, je n'ai plus goûté le charme tranquille de l'intérieur qu'à cette époque de luttes imminentes, sur cette embarcation confiée à une mer lointaine et baignant des côtes ennemies. Mes spahis et leurs chevaux étaient établis sur le pont. Presque toutes mes heures s'écoulaient dans un grand salon où je bivouaquais avec les officiers de mon détachement. Le repas terminé, tandis que mes compagnons prolongeaient la soirée en causant et fumant autour de moi, je me couchais avec une indicible volupté dans un coin de cette vaste pièce, et j'entrais dans des nuits qui resteront assurément parmi les meilleures dont j'aurai joui en ce monde. Une nuit surtout, — que le souvenir en soit béni! — je sentais sous le mouvant plancher de ma chambre une mer assez grosse pour faire monter à mon cerveau un léger parfum de danger sans le troubler dans sa paresse par le souci d'un péril urgent et debout. Réveillé tout à coup entre deux songes, je m'abandonnais aux mouvemens de la puissante berceuse qui allait bientôt me rejeter dans le sommeil. Je songeais avec une tristesse sans amertume à toute sorte de choses passées, dépouillées de leur âpreté offensante par les espaces qui me séparaient d'elles; puis j'entrevoyais, comme une image discrète et charmante, comme cette statue voilée de la mystérieuse déesse chère à l'imagination des anciens, l'avenir qui m'attendait sur le rivage où me poussaient mes destinées.

Il y avait déjà plus d'une semaine que nous voguions dans la Mer-Noire, quand tout à coup, à la fin d'une chaude journée, un mouvement extraordinaire se manifesta dans la flotte. Nous étions en vue de la Crimée, à la hauteur d'Eupatoria. Je ne puis m'empêcher de faire ici une réflexion qui s'est offerte à mon esprit plus d'une fois: pour bien jouir de certains spectacles de la vie humaine, les meilleures places sont les plus obscures. Les grands événemens, quand on ne connaît nul des laborieux efforts qui les amènent, ont une sorte de charme théâtral que l'imagination goûte avec délices. Ce sont des décorations qui se présentent à vous toutes dressées. Si au

bonheur de ne pas avoir vu le machiniste vous pouvez ajouter celui d'ignorer complétement pour quelle pièce la scène est préparée, vous êtes un homme appelé à d'exquises et rares jouissances. C'est une de ces jouissances-là que je goûtai devant Eupatoria. J'aperçus soudain une ville qui, noyée dans les rayons du soleil couchant, séparée de mon navire par de vastes et lumineux espaces, parée pour moi de tout l'attrait de l'inconnu, me parut une agréable et majestueuse cité. C'était, m'a-t-on dit depuis, une place assez misérable, que les Russes ne jugèrent pas à propos de défendre, et où vivait, dans la plus affreuse détresse, toute une population de Tartares. En ce moment, Eupatoria me semblait une de ces villes que salue de loin le voyageur, et où il envoie avant lui sa pensée impatiente. Était-ce là que nous devions débarquer? Ces murailles silencieuses allaient-elles s'animer tout à coup et s'entourer d'une ceinture de fumée? Voilà les questions que je me posais, avec la joie de ne point pouvoir les résoudre. Notre flotte s'arrêta un moment; j'aperçus une embarcation qui se détachait d'un vaisseau amiral et se dirigeait vers le port ennemi. J'ai su depuis qu'Eupatoria s'était rendue à la première sommation. Ce soir-là, je rentrai avec mes compagnons dans la salle où s'écoulait notre vie, et je me mis gaiement à table, en me livrant au souverain plaisir de ne rien comprendre à ce qui se passait sous mes yeux. Nous savions pourtant que nous touchions au but de notre voyage. Un matin, les pavillons qui servent de signaux se mirent à monter et à descendre le long des mâtures avec une singulière rapidité. On sentait qu'une heure décisive était venue. Devant nous s'étendait une vaste plage vers laquelle tous les navires s'avançaient dans un ordre imposant et régulier. Évidemment nous allions débarquer en Crimée. Nombre d'entre nous avaient espéré une lutte navale. La guerre maritime devient rare. Tandis que les instrumens destructeurs dont ils sont menacés atteignent une étrange perfection, les navires prennent une organisation compliquée et délicate comme l'organisme humain. Il y a telle partie vive des vaisseaux à vapeur où un boulet peut causer d'irréparables dommages. Un de ces grands bâtimens auxquels tant d'existences sont confiées, que protégent tant de fermes intelligences, que défendent tant d'énergiques volontés, peut entrer tout entier dans la mort en un seul instant, comme un homme frappé au cœur. La première bataille vraiment digne de ce nom qui se livrera sur la mer sera la plus redoutable et la plus splendide action à laquelle puisse être conviée l'intrépidité humaine. La flotte russe resta dans Sébastopol, et notre attente fut trompée; mais malgré l'absence de tout combat, le jour de notre débarquement sur les rives de Crimée n'en fut pas moins un de ces jours qui parlent au cœur avec

une toute-puissante éloquence, et laissent de longues traces dans la pensée.

Ce fut le maréchal Canrobert, général de division alors, qui le premier, entouré de quelques soldats, mit le pied sur ces rives qu'embrassaient tant d'espérances et tant de regards. Ce fut lui qui planta le drapeau français sur cette terre où la France allait apparaître aux nations dans le glorieux appareil qui lui sied si bien et qui lui est si cher. Je vois encore le groupe formé sur la plage par le général Canrobert et les soldats qui l'entouraient. Je regardais avec une joie profonde cette poignée d'hommes dominés par notre drapeau, quand une embarcation s'approcha de mon navire. Un aide-de-camp du maréchal Saint-Arnaud venait me donner l'ordre de débarquer immédiatement avec ma troupe et de monter à cheval aussitôt que nous aurions touché terre, pour aller battre le pays. Cet ordre fut promptement exécuté. En quelques instans, mes spahis et leurs chevaux furent sur les rives de la Crimée. Nous nous mettons promptement en selle et nous partons en avant, dans une direction que le général Canrobert nous indique. Le temps était admirable. Le 14 septembre, à Old-Fort, est resté dans ma mémoire comme une de ces belles journées d'automne où l'on se meut avec bonheur et liberté dans une atmosphère claire, limpide, salubre, que n'altèrent ni le froid ni la chaleur. Les plaines qui s'étendaient devant nous me rappelaient ces grands espaces que l'on trouve en Afrique entre le Tell et le désert. Nos chevaux bondissaient gaiement sur ce sol semblable à celui de leur patrie. Mes spahis se développaient en éclaireurs avec l'intelligence qu'ils apportent dans tous les mouvemens de partisans. J'étais dans un de ces rares momens de la vie où nous croyons saisir cette vision qu'on appelle le bonheur.

Je poussai ma reconnaissance jusqu'à l'endroit qui m'avait été désigné sans rencontrer un seul ennemi; le jour de notre débarquement, pas un cosaque ne se montra dans la campagne. Il y a d'ordinaire quelque chose d'inquiétant et d'irritant pour une armée à s'avancer dans un pays qui ne lui est ni livré ni disputé. Les soldats qui débarquaient en Crimée avaient une telle confiance que cette sorte de menace occulte dont ils étaient entourés ne fut point pour eux le souci d'un instant.

Le soir, je dressai ma tente à quelques pas de la mer, près du quartier-général. Quand il s'agit de souper, il se trouva que nous n'avions ni pain ni viande; mais nous possédions du biscuit et une bouteille de vin de Champagne que nous réservions pour célébrer notre première victoire; cette bouteille servit à fêter notre débarquement. Le vin de Champagne ne me plaît pas d'habitude. Comme

ses poètes ordinaires, il a une fausse légèreté; mais les Français trouvent un attrait à tout compatriote qu'ils rencontrent sur la terre étrangère. Ce jour-là, je fis un cordial accueil au frivole et pédant héros de la chanson classique, qui me parut transformé suivant mes goûts, c'est-à-dire tout rempli de rêverie allemande et de bonhomie guerrière.

Le lendemain, le premier aide-de-camp du maréchal Saint-Arnaud me donna l'ordre de me porter avec mon détachement jusqu'à un village où se trouvaient un fonctionnaire russe et un poste d'infanterie que je devais enlever. Un Tartare revêtu d'un burnous de spahi me servit de guide. Les ordres que l'on m'avait donnés furent accomplis. Le soir, je regagnais le camp français avec une chaise de poste où était l'agent russe, qui à l'arrivée des spahis se disposait à fuir, et quelques chariots de réquisition où j'avais fait monter les soldats ennemis surpris par mes cavaliers. Le maréchal Saint-Arnaud était absent quand notre petite troupe revint avec ses prisonniers. Il était monté à cheval pour visiter son bivouac. On profita de cette circonstance pour placer aux deux côtés de sa tente les fusils que nous venions de prendre. C'étaient deux bien modestes trophées à coup sûr; le maréchal les vit cependant avec plaisir à son retour. Ces armes et ce petit groupe de personnages excitaient dans le camp une curiosité que comprendront tous ceux qui ont assisté aux débuts d'une guerre. Chacun est impatient de voir comment est fait, comment est vêtu et armé l'adversaire qu'il va combattre. Les premiers prisonniers ont pour les soldats une sorte d'attrait mystérieux. Ceux qu'amenaient mes spahis confirmaient tout ce que j'avais recueilli sur l'armée russe. Cette ardeur intelligente qu'expriment les traits des soldats français, et qui devient à certaines heures une si terrible puissance, manquait à ces honnêtes visages. Malgré tout ce que j'ai entendu dire sur la discipline moscovite, mes premiers rapports avec le sous-officier qui commandait ce poste ennemi me causèrent une sorte de stupeur. C'était un vieux soldat rompu à la discipline de son pays. Quand il eut rendu ses armes, je lui adressai par la bouche d'un interprète quelques questions. Il m'écoutait la main à son bonnet, les deux talons sur la même ligne, dans une attitude si complétement immobile que la vie semblait s'être subitement retirée de lui. Quand il me répondait, ses lèvres remuaient sans que le mouvement se communiquât à aucune autre partie de son corps. Notre entretien terminé, il fit face en arrière par un demi-tour lentement exécuté, et se mit à marcher en ligne droite d'un pas méthodique. Il arriva que j'eus besoin de le rappeler; il s'arrêta subitement et carrément, sans déranger d'une ligne la position de ses épaules et de sa tête, se retourna de mon côté par un second demi-

tour aussi correctement accompli que le premier, et se dirigea vers moi de son pas cadencé jusqu'à une distance où il reprit, dans sa complète immobilité, son attitude primitive. C'était bien là le soldat russe dont nos devanciers nous ont si souvent entretenus, soldat qu'il ne faut point mépriser toutefois. Dans ces êtres où une discipline inflexible semble s'être efforcée d'anéantir jusqu'au dernier vestige de la volonté humaine, il y a de nobles sentimens qui ne sont pas détruits. Plus tard, en regardant les cadavres ennemis qui encombraient si souvent nos tranchées, j'ai vu sur des visages ensanglantés, et où la mort avait mis sa griffe, l'expression de la constance, de la fermeté, même de l'enthousiasme. Heureusement ces vertus-là résident aussi dans le cœur des nôtres, et elles ont, pour se manifester, cette étrange, cette incontestable force, également apte à toutes les œuvres, propre à toutes les luttes, qui s'appelle l'intelligence française.

IV.

Pour me servir d'une image orientale que l'on pardonnera peut-être à un spahi, mes premiers jours sur la terre de Crimée sont autant de perles dans l'écrin de mes souvenirs. Quand, à l'entrée d'un de ces villages où l'on m'envoyait pousser des reconnaissances, j'apercevais le poteau chargé de l'aigle russe, j'éprouvais parfois des élans de joie indicibles. Je songeais à 1814, à ces revers dont nous avaient seules consolés autrefois quelques paroles, mais dont nous consolaient maintenant des actions. Dans ma situation de combattant obscur, je n'étais pas forcé, je ne me crois pas forcé encore de porter au fond de moi la mansuétude du philosophe. Je me disais tout bas, avec un immense mouvement de bonheur : « Me voici dans leur pays; m'y voici à cheval et en armes, agissant, marchant dans la vie, comme j'ai tant de fois agi et marché dans mes rêves! » Puis cette existence de partisan a un si vif et si constant attrait! Parcourir des contrées inconnues, le regard errant, l'oreille au guet, s'intéressant à tout pli de terrain, se mettant en relation forcée avec tout buisson et tout tronc d'arbre!... Tout à coup on aperçoit un village; voilà une grosse affaire : pourra-t-on y pénétrer? L'ennemi l'a quitté. Cette maison était occupée par un de ses chefs; il faut la fouiller. Alors commence un genre de passe-temps que, hors des belliqueuses aventures, les protégés ou les compagnons du diable boiteux pourraient seuls se procurer. On entre d'autorité dans un intérieur où se trouvent à chaque pas les traces d'une vie brusquement suspendue. On interroge maints objets d'où s'échappent des révélations souvent bien étrangères à celles que vous cherchez. Sur

ce clavier aux innombrables harmonies où la guerre a promené mon âme, quelques accords ont résonné parfois qui m'ont en même temps navré et charmé. Ainsi, dans une maison abandonnée qu'envahissaient mes spahis, je me rappelle, au chevet d'un lit, une image de madone. C'était une *mater dolorosa*. La sainte figure, avec son glaive mystique dans la poitrine, élevant au ciel ses yeux agrandis par des tristesses surhumaines et déchirés par deux grosses larmes, semblait l'âme visible de la demeure où nous avaient conduits les hasards.

Le 19 septembre au matin, notre camp fut levé; l'armée se portait en avant. Les troupes françaises et anglaises réunies exécutèrent une immense marche en bataille, qui occupait un vaste espace de terrain, et prit un prodigieux espace de temps. On s'était mis en mouvement au lever du jour, et ce fut vers deux heures de l'après-midi que l'on arriva aux lieux où l'on devait camper, c'est-à-dire en face des hauteurs qui dominent l'Alma. L'armée russe était établie sur ces hauteurs. Cette fois enfin, nous apercevions l'ennemi; nous ne marchions plus vers un but inconnu, nous étions à cet instant solennel des guerres où les périls que l'on cherche, dont on a déjà senti la présence, mais que l'on n'a pas encore vus, vous apparaissent enfin sous des formes nettes et précises. Ce moment était encore plus solennel pour les fils d'une génération que l'on avait presque habitués à désespérer de la gloire guerrière. Cette armée qui se dressait devant nous, c'était un monde tout entier, auquel, depuis le noble et sanglant printemps de ce siècle, on défendait à notre jeunesse de songer. Derrière ces baïonnettes ennemies, il y avait pour nous comme un héritage perdu que nous allions reprendre, comme une patrie disparue où nous allions rentrer.

Vers trois heures, le maréchal Saint-Arnaud fit une reconnaissance, et le canon se mit à gronder. C'était la première fois que nous entendions résonner en Europe, autre part que dans les rues de nos villes, cette mâle et redoutable voix, qui étouffe sur les lèvres tant de paroles mesquines et fait lever tant de grandes pensées dans les cœurs. La reconnaissance poussée par le maréchal n'amena aucun engagement sérieux, mais nous prouva que l'ennemi était disposé à nous attendre, et avait même le désir de nous combattre. Les Russes semblaient pleins de confiance. Un de leurs officiers adressa quelques paroles d'une provocante ironie à un officier français qui, en portant un ordre, s'était approché de leurs rangs. Le fait est que, dans la position où ils comptaient nous recevoir, leur sécurité devait être profonde. Ils avaient oublié ces anciens soldats qui furent abattus par la seule catastrophe redoutée des Gaulois, qui ne furent vaincus que le jour où tout un firmament de neige glacée vint à

choir sur leurs têtes, et ces soldats nouveaux créés par nos guerres africaines, élèves hardis, patiens, ingénieux, de l'aventure, de la fatigue et de la misère, ils ne les connaissaient pas encore.

Si la confiance régnait sur les hauteurs, on peut dire qu'elle régnait encore plus dans la plaine; elle y régnait en compagnie de cette gaieté militaire, constant objet pour notre patrie d'un attendrissement et d'un orgueil maternels. Je me rappelle encore en quels termes un aide-de-camp du maréchal Saint-Arnaud, devenu à la fin de cette guerre un vaillant conducteur de troupes, prédisait, près d'un feu de bivouac, la journée du lendemain. Après avoir erré dans le camp pendant quelques heures d'une belle soirée, jouissant de tout ce qui m'entourait, de ce que j'entendais sur toutes les bouches, de ce que je voyais sur tous les visages, j'ose le dire, de ce que je sentais au fond de moi-même, je me retirai sous ma tente. Nous étions sûrs de ne pas avoir d'alertes nocturnes; l'action qui se préparait était trop importante, trop décisive, pour laisser à ceux qui allaient y prendre part le loisir de se livrer à des escarmouches. Je pus donc m'étendre sur un lit de cantine pour goûter, non point ce sommeil héroïque des César et des Turenne, auquel je n'avais point le droit de prétendre, mais l'honnête sommeil de La Tulipe ou de La Ramée, c'est-à-dire du soldat obscur, qui ne joue que sa vie dans les grandes luttes où les glorieux jouent leur gloire, et qui, une fois fortifié du côté de Dieu par un bout de prière, s'établit dans une tranquillité bien facile du côté des hommes.

Le matin, quand sonna le réveil, le jour n'avait pas encore paru. La troupe prit promptement les armes; les premiers rayons du soleil qui devait éclairer une de nos plus heureuses et de nos plus rapides actions trouvèrent l'armée tout entière debout et prête à marcher. Le maréchal Saint-Arnaud voulait donner au premier combat qui allait renouer la chaîne interrompue de nos victoires ce caractère d'entrain chevaleresque qui était un de ses plus vifs attraits. Tous les drapeaux étaient déployés, et toutes les musiques faisaient entendre ces accens aux étranges et puissantes ivresses qu'un héros de Shakspeare, le Maure de Venise, aux heures d'une douleur suprême, met parmi les enchantemens de ce monde qu'on abandonne avec le plus de regret. Bien des bruits et bien des silences me séparent aujourd'hui de ces sons, j'ai depuis entendu d'autres fanfares annoncer d'autres batailles; mais la musique de l'Alma est restée dans mon esprit avec une force singulière : je l'entends résonner, ardente, joyeuse et fière, dans ces abîmes de notre mémoire où s'agite l'amas des choses évanouies.

Depuis sa première jusqu'à sa dernière heure, la bataille de l'Alma, pour me servir d'une expression chère à un grand écrivain

du XVIIe siècle, sembla faite pour le plaisir des yeux. Notre armée était rangée dans un ordre parfait. La division Bosquet, qui dans cette journée formait notre droite, avait été renforcée du contingent turc, placé sous les ordres du général Yusuf. Cette division devait attaquer les Russes la première par un mouvement tournant dont l'audace, poussée jusqu'à l'invraisemblance, était un moyen sur lequel on comptait pour tromper et battre l'ennemi. La division Canrobert et la division du prince Napoléon devaient aborder les obstacles de front. Une réserve vigoureuse était sous les ordres du général Forey. Le ciel, qui ce jour-là était éclatant, le terrain, qui était vaste, découvert, borné à notre droite par la mer, devant nous par les hauteurs que couronnait l'ennemi, tout nous permettait de bien voir et de bien comprendre l'action.

Tout à coup, à un signal donné, la division Bosquet se met en route; mais la voilà qui s'arrête. J'ai su depuis la cause de cette halte qu'amena la nécessité d'attendre l'armée anglaise; sur le moment, je ne me l'expliquai pas, mais j'avais la ferme confiance que n'importe à quelle heure et par quels moyens Dieu accorderait ce jour-là une victoire éclatante à nos armes; il faisait beau, nous étions gais. Les troupes formèrent les faisceaux, on prit le café, et je fumai une pipe aux pieds de mon cheval avec ce vague et profond sentiment de bien-être que l'on éprouve parfois dans le creux d'un sillon, au bord d'un fossé, par un temps de soleil : compensation providentielle à toutes les tristesses sans causes, embusquées aux heures fâcheuses et aux maussades endroits de cette vie.

Pendant que les troupes prenaient le café, je vis passer auprès de moi le colonel Clerc, ce vaillant officier dont tout récemment j'apprenais la mort sur le champ de bataille de Magenta. Je me rappelle que j'échangeai quelques paroles avec lui. Il avait ce doux et intrépide sourire qui est un des plus précieux présens que Dieu puisse faire à un homme de guerre. Tout à coup les tambours battirent l'assemblée, et l'armée entière reprit les armes. La division Bosquet se porta en avant. On vit nos soldats franchir la rivière, puis grimper comme des chèvres sur des roches qui semblaient inaccessibles : il y eut un instant d'incertitude et d'angoisse. Puis soudain un immense cri de joie partit de toutes les poitrines; notre drapeau était sur les hauteurs. Voilà déjà plus d'une fois que j'assiste aux glorieuses ascensions de cette mobile et radieuse image de la patrie. Quand on voit monter de degré en degré, à travers des nuages de fumée, jusqu'à la cime ardente où il doit s'établir, ce signe sacré que bien souvent nombre de mains défaillantes se sont transmis, on éprouve une de ces émotions dont, je l'espère, les années, la fatigue, l'habitude, toutes les ingrates puissances de ce monde ne nous dépouillent pas.

Quand le mouvement de la division Bosquet est accompli, le canon résonne sur les hauteurs. Des flocons d'une épaisse et blanche fumée, qui ressemblent à des nuages tombés du ciel, sortent de tous les plis, s'accrochent à toutes les aspérités des sommets que nous allons gravir. De tous côtés, le combat s'engage. Le général Canrobert, à qui le destin réserve dans un si prochain avenir le commandement suprême, fait ce jour-là, pour me servir de ses expressions, ses adieux à sa vie de soldat. Il se jette avec ses tirailleurs sur les obstacles que sa division doit enlever de front. Le maréchal Saint-Arnaud semble triompher non-seulement des Russes, mais du mal qui le torture depuis tant de jours et tant de nuits. Il est agile, il est dispos, il manie vigoureusement son cheval; il a sur les traits cette bonne et noble expression qui lui gagne le cœur des soldats. Il s'arrête un moment sur une colline d'où son regard peut embrasser toute l'action. Mes spahis, qui lui servent d'escorte, admirent ces grandes luttes européennes dont ils n'avaient même pas la pensée. Pour moi, un des spectacles les plus dignes d'occuper les yeux est un incendie allumé derrière l'Alma, en face d'une de nos batteries qui envoie des boulets à toute volée. Un village dévoré tout entier par les flammes répand cette belle lueur d'un rouge sanglant que les maîtres de la peinture ont essayé souvent de reproduire; sur ce fond éclatant et sombre à la fois, nos canonniers et leurs pièces se dessinent avec vigueur. La guerre a l'air d'avoir concentré ses plus farouches énergies dans ce coin du tableau. Cependant çà et là une poussière mêlée de fumée voltige sur le tertre où se tient le maréchal. De tous côtés, l'air commence à se peupler de projectiles; j'assiste à un merveilleux défilé. Si même sur les champs de revue et de manœuvre on sent une sorte d'émotion dont on est tout étonné lorsqu'au bruit du clairon et du tambour on voit marcher les rangs agiles et alignés de nos soldats, que ne doit-on pas éprouver quand on voit passer ces mêmes hommes courant à des destinées inconnues, et soulevés de terre par l'enthousiasme, comme le sont les saints, dit-on, par la prière!

Enfin nous allons franchir la rivière à notre tour. On ne veut pas que les burnous rouges de mes spahis attirent une grêle de boulets sur le maréchal. Je me porte en avant, et à soixante pas sur sa droite; je trouve un gué et des passages que nos chevaux franchissent sans peine. Quand je suis arrivé sur cette rive où Dieu avait placé depuis des siècles pour nous attendre la victoire que nous étions venus chercher de si loin, je m'arrête et je contemple une scène qui est encore devant mes yeux. Le maréchal est au milieu de l'Alma; l'eau jaillit sous les pieds de son cheval; à ses côtés, des chasseurs à pied traversent la rivière; un clairon sonne la charge; les projectiles passent au-dessus de ce groupe; quelques balles y

pénètrent; l'une de ces balles déchire le fanion que porte un jeune sous-officier de chasseurs d'Afrique. Le maréchal paraît radieux; il ne souffre plus, il est jeune. Il jouit et brille de cette faveur que les victorieux reçoivent directement du ciel.

Je continue ma marche, et je parviens aux lieux où la lutte a eu le plus d'opiniâtreté et de force, à un petit bâtiment en pierres blanches, appelé le *télégraphe*, qui est environné de cadavres, et qui, décoré de notre drapeau, sert encore de cible aux boulets. Là m'attendait une émotion que je ne veux point passer sous silence. Il y a tel endroit dans les plus obscures existences où semble tout à coup surgir un effet préparé avec un étrange soin par la Providence. Sur cette cime où j'arrivais la joie au cœur, un soldat vint m'offrir son bidon et me tendre la main : cet homme était pour moi le souvenir vivant d'un temps étrange et cher de ma vie. C'était un de ces volontaires qui en 1848 me témoignèrent une généreuse affection, et dont le sang mêlé au mien m'ouvrit la carrière où je marche aujourd'hui. Cet enfant de Paris était soldat au 1er zouaves; il est mort caporal aux zouaves de la garde à la prise de Malakof. Les régimens de zouaves exercent sur la jeunesse parisienne une séduction particulière. Leur poétique uniforme, leurs libres et audacieuses allures, leur célébrité déjà légendaire malgré ce que leur origine a de récent, en font de nos jours la plus vive expression de cette chevalerie populaire qui date de Napoléon. En me séparant de mon ancien compagnon, je sentis sur ma main quelque chose d'humide et de chaud; une balle avait brisé les doigts que je venais de toucher. Je me rappellerai toujours cette sanglante poignée de main sur cette butte jonchée de morts; elle m'apportait à cette heure solennelle de ma vie une mâle et douce étreinte de mon passé.

Les Français étaient maîtres des positions qu'ils devaient enlever; mais l'armée anglaise n'avait pas encore accompli sa tâche. Elle s'avançait sur notre gauche par masses profondes, se remuant avec une imposante lenteur. J'étais placé de manière à ne rien perdre du mouvement qu'exécutaient les gardes de la reine. Je voyais les boulets russes entrer dans leurs rangs et enlever des files entières. Je suivais aussi du regard leur artillerie, qui offrait le plus frappant contraste avec la nôtre. L'artillerie française, ce jour-là, s'était transformée en cavalerie légère; elle avait franchi au galop ravins, rivières, sentiers obstrués ou défoncés, et s'était portée à la poursuite de l'ennemi là où il semblait que l'on pût à peine envoyer quelques tirailleurs. L'artillerie anglaise s'avançait à une grave allure avec ses magnifiques attelages. Ce pas mesuré, cette marche méthodique de nos alliés en face de positions redoutables qu'ils abordaient de front ne manquaient pas assurément de grandeur; toute-

fois on ne pouvait s'empêcher de trouver quelque chose de stérile à cet immense sacrifice d'hommes et de chevaux qu'un moment de rapide élan eût évité. Nos troupes firent un mouvement vers la gauche. Le maréchal Saint-Arnaud voulait se diriger vers ses alliés et prendre les Russes entre deux feux. A l'instant même où ce mouvement s'exécutait, le drapeau britannique avait la gloire et l'heureuse fortune du nôtre. L'armée anglaise avait atteint son but; tout en marchant comme la statue du commandeur, elle était venue poser sur son ennemi sa main puissante. La défaite était complète pour les Russes, et l'on vit bientôt se retirer dans un lointain horizon de longues colonnes, d'où ne sortait plus qu'à de rares intervalles la fumée d'un coup de canon. Nos batteries envoyèrent encore quelques boulets dans ces masses, et, lorsqu'elles devinrent tout à fait confuses, on eut recours, pour les atteindre, aux fusées. A la grande satisfaction de mes spahis, pour qui ce spectacle était une féerie entraînante, les fuséens vinrent dresser leurs longs chevalets garnis de ces tubes qui ressemblent aux lunettes des astronomes, et quelques fusées, décrivant leurs courbes gracieuses, couronnèrent par un feu d'artifices les héroïques magnificences de cette journée.

Le maréchal voulut parcourir le champ de bataille. Cette excursion, à son début, n'avait point un caractère attristant. On sentait encore dans l'air tous les souffles passionnés de la lutte. Les régimens, debout et en armes sur les lieux où ils avaient combattu, faisaient entendre des acclamations ardentes; tous les visages rayonnaient. Ces êtres plus précieux et en quelque sorte même plus vivans que les créatures humaines, les drapeaux, baissaient et relevaient orgueilleusement, dans leur noble salut, ces plis où frémit l'honneur du pays. Les blessés eux-mêmes, qui passaient sur des civières, sur des fusils ou sur les épaules de leurs camarades, gardaient toute l'exaltation du combat; leurs paroles étaient chaudes comme le sang qui sortait de leurs veines. Ils répondaient aux regards mêlés de respect et de bonté que le maréchal leur adressait, en se découvrant, par des regards brûlans où l'on sentait la douleur étouffée dans les serres d'une joie triomphante. Peu à peu le spectacle changea, et prit cette mélancolie des champs de bataille à l'heure où l'enthousiasme, la gloire, tous les hôtes radieux, les quittent en leur laissant deux hôtes sinistres, la mort et la souffrance.

Il n'y avait plus sous nos chevaux que des flaques de sang et des cadavres. Çà et là, parmi ces monceaux de vêtemens souillés et de chair sanglante, entre ces débris sans nom que fait la guerre, quelque chose qui semblait vivre encore se soulevait lentement: c'était un blessé cherchant, par un regard ou par un signe, à faire

venir de son côté une civière. Le maréchal déploya, dans cette partie pénible de la journée, la bonté d'une âme qui, aux approches de la mort, se montrait pleine d'une constante et pratique élévation. Il s'occupait avec une sollicitude chaleureuse, lui qui en ce moment même souffrait si cruellement, des soins réclamés par tous les blessés français ou russes. Parmi ces derniers, beaucoup étaient des jeunes gens ayant de paisibles et douces figures où se peignait une expression reconnaissante quand ils recevaient les secours de nos soldats. Je crois en voir encore un enveloppé dans cette longue capote grise, lourde, épaisse et laineuse, rappelant la toison des moutons, que portent tous les soldats du tsar, et coiffé d'un grand bonnet à visière qui avait quelque analogie avec les vieilles coiffures de nos conscrits. Ce brave garçon, à peine installé sur un de nos cacolets, avait allumé une pipe qu'il fumait avec une attendrissante bonhomie. Le soldat a dans tous les pays quelque chose de l'enfant; il en a la simplicité, la candeur, la *douce bonne foi*, pour prendre la célèbre expression d'un poète. Cette sympathie dont on se sent tout à coup ému pour ceux que l'on vient de combattre est un des argumens philosophiques contre la guerre; pour moi, c'est au contraire par excellence son côté noble, touchant et même divin. Ce qu'il y a de poignant dans les tableaux que je serai souvent forcé de reproduire n'ébranlera, j'en suis sûr, aucune des âmes vraiment touchées de la grâce guerrière. Pour que rien ne manque au mystère qui se célèbre sur le champ de bataille, il faut qu'il ait ses tristesses comme ses joies, et sa charité comme sa furie.

Après cette excursion, le maréchal revint à l'endroit où il comptait établir un bivouac, c'est-à-dire près de ce télégraphe dont je parlais tout à l'heure. Le soir commençait à venir, sa tente ne pouvait être dressée avant quelques heures; il eut froid. L'expression de joyeuse énergie qui avait animé et illuminé son visage semblait disparaître avec le soleil de la journée et les bruits de la bataille; la souffrance reparaissait sur ses traits, envahis par une pâleur croissante. Il demanda un manteau; un de mes cavaliers se dépouilla de son burnous rouge, et il s'étendit à terre sur ce grossier vêtement. Pour lui faire place, on avait été obligé d'écarter quelques cadavres russes, qui restèrent gisans à quelques pas de lui. Il y a peu de temps, dans la petite cour d'une pauvre maison de Palestro, je voyais ainsi, couché sur le sol, un rejeton de la vieille et belliqueuse maison de Savoie, le roi Victor-Emmanuel. On ne traverse jamais sans émotion ces incidens, si fréquens à la guerre, qui nous montrent les grands de ce monde en familiarité non-seulement avec la mort, mais avec la fatigue et la misère, recevant les eaux du ciel, reposant leurs membres lassés sur cette terre où à quelques

pouces au-dessous d'eux s'étend l'immense et sombre empire de l'égalité. Toutefois je ne sais pas si je serai jamais appelé à voir rien de plus profondément touchant que le spectacle dont je fus alors le témoin. Ce vainqueur gisait sur le théâtre de son succès, engagé déjà dans la mort presque aussi avant que les cadavres dont il était entouré. Loin d'abaisser notre triomphe, loin d'humilier notre gloire en la marquant au front de poussière, cette agonie me semblait, au contraire, donner quelque chose de plus grand, de plus idéal encore à notre victoire. Elle la montrait planant au-dessus de tous, fille immortelle d'êtres périssables. Le maréchal, du reste, avait une âme à comprendre cet ordre de pensées, et en ce moment, j'en suis certain, quelle que fût sa souffrance, il était heureux. Aux premières heures de la journée, quand le canon retentit sur les hauteurs où nos soldats et notre drapeau venaient de monter, il s'était retourné vers son état-major, et se découvrant avec cette grâce qui par instans a le caractère et la puissance de l'enthousiasme : « Messieurs, avait-il dit, cette bataille s'appellera la bataille de l'Alma. » Maintenant il était couché entre des morts, semblable à un mort lui-même; mais il voyait vivante et debout la victoire qu'il avait nommée.

Je voudrais en finir avec mes impressions de cette journée, que je n'aurais pas cru retrouver si abondantes et si vives. Je m'aperçois que rien ne s'est effacé de mon esprit, des tableaux mouvans et variés qui ce jour-là l'ont occupé. Ainsi, pendant ces tristes heures, où le maréchal était étendu sur la terre, je me rappelle du côté de la mer un immense et splendide pan de ciel où le soleil se couchait. Je ne sais quel nuage ardent, quelle vapeur enflammée formait, sur un fond de sombre azur, une immense figure d'or aux contours vigoureux et nets. Cette figure, appartenant à cet étrange et confus musée du ciel si cher aux enfans et aux poètes, me pénétrait d'une admiration religieuse et attendrie. Elle ne me semblait pas un accident de l'atmosphère, un jeu fortuit de la lumière et des nuées; je trouvais qu'elle avait l'air d'une manifestation divine. En tout cas, cette splendide et mystérieuse image, quels que soient son sens et sa valeur, est entrée en moi, je l'y retrouve, et puisqu'elle fait partie de mes souvenirs, parmi tous les fantômes que je conjure, j'évoque ce fantôme céleste.

V.

L'armée française bivouaqua plusieurs jours sur le champ de bataille. Aurait-on pu poursuivre les Russes et entrer avec eux dans Sébastopol? C'est heureusement ce dont je n'ai point à m'occuper

ici. Je raconte la guerre comme je l'ai vue, comme je l'ai faite, dans le rang où le sort m'a placé. Ce que j'appelle au jour, c'est le témoignage de mes yeux et de mon cœur : je redemande à ceux-là tout ce qu'ils ont vu, à celui-ci tout ce qu'il a ressenti. Le lendemain de la bataille de l'Alma, on célébra la messe sous une tente, dans le bivouac du maréchal. Cette tente, occupée par l'autel, laissait peu de place aux assistans. Je me tenais en dehors, et j'apercevais seulement par derrière le victorieux de la veille. Deux choses me frappèrent et m'émurent chez l'homme que j'examinais : le recueillement de son attitude, l'empreinte de la mort répandue dans tout ce que je voyais de sa personne. Il y avait déjà dans ce cou et ce dos inclinés cet affaissement funèbre qui dénonce les corps prêts à se transformer en dépouilles terrestres; seulement, là où on sentait la défaillance, presque l'absence des forces humaines, on sentait aussi la présence d'une force divine. Le maréchal priait; il priait avec sincérité, avec ferveur, de cette prière qui est elle-même un présent de Dieu, le secret qu'il nous enseigne pour le vaincre. On voyait que l'âme du vainqueur de l'Alma était appliquée tout entière à cette suprême victoire.

On passa sur le champ de bataille quelques jours, consacrés à évacuer les blessés, à renouveler les vivres, à s'occuper enfin de ces mille détails qui sont les nécessités de la guerre, et bien souvent l'irritation, le désespoir même des génies guerriers. Le 23 septembre au matin, on se mit en marche. Les spahis et un escadron de chasseurs d'Afrique qui, à la bataille de l'Alma, avait été détaché auprès du général Bosquet, formaient l'avant-garde. Nous éclairions à une si grande distance, que plus d'une fois nos régimens d'infanterie, en apercevant se détacher sur l'horizon les silhouettes agrandies de nos chevaux, crurent à la présence d'une cavalerie ennemie; mais l'armée russe avait opéré une retraite bien complète, et nul combat, nulle escarmouche, n'inquiétèrent notre marche. Vers le milieu de la matinée, nous arrivons sur les bords de la Katcha; nous franchissons cette rivière, qui forme avec l'Alma et le Belbeck trois lignes parallèles de défense entre Sébastopol et nous. Le pays où nous nous établissons est ombragé; le climat en semble doux; la Mer-Noire, assez mélancolique d'ordinaire, est presque riante dans ces parages. Cette région nous fait comprendre la grâce italienne que les Russes trouvent à la Crimée.

Dans cette journée du 23, nous avions entendu de longues et sourdes détonations du côté de Sébastopol. Nous avions bien reconnu la voix du canon; seulement ce canon ne ressemblait pas à celui d'une bataille : il avait quelque chose de solitaire, de lugubre et de désolé. C'est qu'il annonçait en effet un de ces partis violens

que les peuples prennent à des heures désespérées. Les Russes coulaient cette flotte, leur orgueil, le résultat pour eux de si patiens et de si ingénieux efforts. Ils transformaient leurs vaisseaux en barricades sous-marines destinées à fermer leur port. Cet acte de farouche énergie, qui mettait à néant tout projet immédiat d'attaque combinée entre nos troupes de terre et de mer, décida de notre marche du lendemain.

J'ai su depuis ce qu'il y avait dans cette marche de hardiesse militaire; elle m'intéressa surtout au moment où elle s'accomplit par les pays qu'elle me fit parcourir. Pour aller sur Balaclava, en prêtant audacieusement notre flanc à l'armée russe, il fallait s'engager dans cette vallée du Belbeck, toute remplie d'arbres séculaires, et cependant d'un aspect plein de douceur. Les forêts ont mille physionomies différentes, comme tous les êtres et toutes les choses de ce monde. Il en est de sauvages, de terribles, où l'on croit à chaque instant que va résonner le rugissement de quelque bête formidable. Il en est d'aimables, de paisibles, que l'on sent uniquement destinées à des hôtes inoffensifs et gracieux. Phénomène plus étrange encore! il y a des forêts demeurées païennes, où circule, sur les vagues sonores d'un air obscurci par d'immenses ombres, l'antique terreur des bois sacrés; puis je sais des forêts chrétiennes et chevaleresques où l'on éprouve bien une émotion, mais l'émotion souriante d'un rêve sans crainte, où l'on est sûr, si l'on doit rencontrer des êtres surnaturels, de ne voir apparaître que ces fantômes amnistiés même par la foi rigoureuse du moyen âge, des sœurs d'Urgande et de Morgane, ou bien ce bon, cet honnête cerf de saint Hubert portant une croix au front, entre les branches gigantesques de son bois. Malgré les ombres païennes qui sont en droit de hanter l'ancienne Chersonèse, surtout aussi près du plateau où Iphigénie fut immolée, les forêts du Belbeck ont une poésie de fées, de châtelaines et de cor enchanté. J'ai passé une journée heureuse à traverser ces beaux lieux.

La journée du lendemain fut encore remplie pour moi d'attrayantes songeries, mais seulement à ses débuts. Malheureusement en campagne il y a mainte aspérité à laquelle s'accroche et se déchire tout à coup la robe des songes. Cette marche, qui, pour le soldat lui-même, avait été un plaisir, eut une triste issue; elle nous conduisit presque au milieu de la nuit à un détestable bivouac. L'eau manquait, et les bagages, égarés dans de sombres sentiers, ne parvenaient pas à nous rejoindre. Le troupier ne pouvait pas faire sa soupe. Nombre d'officiers n'avaient même pas un morceau de biscuit à rompre. J'étais parmi ces derniers. Assis aux pieds de mon cheval, dans une désespérance absolue de souper et de gîte,

je promenais un regard sans colère sur le pays qui m'entourait; mais je trouvais ses enchantemens bien effacés.

La journée du 23 avait été la dernière où le maréchal avait pu continuer sa lutte héroïque contre la maladie; ce jour-là, on l'avait encore vu à cheval, attachant sur ses traits, par un effort attendrissant et victorieux, ce sourire qui plaisait tant aux soldats. La dernière vision nette, colorée, distincte, qui me reste de cette énergique figure, je l'ai eue dans une route ombragée, à quelque distance d'une villa russe située au milieu des bois. Le maréchal, tout en chevauchant, adressait la parole à des zouaves, qui lui répondaient en cette langue du troupier dont il goûtait si vivement les mâles finesses, les rapides saillies, toutes les locutions étranges et imprévues. Depuis, un pâle visage au fond d'une voiture, une main affaiblie essayant encore un geste de bonté, voilà tout ce que j'ai pu entrevoir de l'homme vaillant et gracieux dont le nom s'unira toujours à la gloire de notre jeune armée.

Le 23 septembre au soir, le maréchal fut en proie à de vives souffrances. Il passa une de ces nuits terribles, épreuves sans nom de son agonie, ses dernières et souveraines douleurs. Le lendemain matin, il en avait fini pour toujours avec cette vie d'action qui depuis tant d'années était sa vie. Il ne pouvait plus monter à cheval. « Le jour où il quitte le cheval, disent les Arabes, le guerrier se couche au bord de sa fosse. » Le maréchal s'étendit au fond d'une voiture, qu'escortèrent des spahis.

Pendant cette marche de flanc, je fis avec le gros de mon détachement une excursion à travers des villages tartares. Il s'agissait de rassembler tous les bœufs qu'on pourrait rencontrer dans la campagne, et de les conduire au quartier-général, où les habitans viendraient en réclamer le prix. Cette mission occupe une place agréable dans mes souvenirs. Les Tartares étaient bien disposés pour nous. Je trouvai des villages assez rians, où je fus reçu en grande pompe par des hommes bizarrement vêtus. Je me rappelle entre autres un propriétaire du pays qui portait une veste et un pantalon d'un rose tendre sous une pelisse en velours noir. Ces braves gens, qui nous traitaient en libérateurs, nous offraient du pain et du sel, sans doute suivant un usage de leur nation. Je pense que les règles du cérémonial doivent prescrire à ceux qui reçoivent ces honneurs de toucher à peine au pain qu'on leur présente; mais j'avais ce jour-là pour compagne la faim, mauvaise conseillère en toute matière, disent les anciens, particulièrement je crois en matière d'étiquette. Dans un village important, je mangeai avec avidité le pain qui m'était offert sans en laisser une seule miette.

C'était le général Canrobert qui m'avait ordonné cette excursion à travers les villages tartares. J'appris sur les bords de la Tchernaïa

que le maréchal Saint-Arnaud faisait des adieux définitifs à l'armée. On nous lut ce bel ordre du jour qui provoqua en Crimée un viril attendrissement. Le maréchal avait hâte d'arriver à Balaclava, où il devait s'embarquer pour la France. Le détachement des spahis tout entier reçut l'ordre de l'escorter. La voiture qui portait ce glorieux malade se mit en route par une matinée un peu brumeuse. Les chemins que nous étions obligés de suivre offraient parfois de fâcheux accidens de terrain; alors les spahis mettaient pied à terre et soulevaient la voiture pour épargner au maréchal l'irritante souffrance des cahots. En ces instans, notre voyage prenait un aspect cruellement triste. Le chariot délabré où gisait celui qui tout récemment encore était à cheval en avant de nous ressemblait à un char mortuaire. Les hommes à manteaux flottans qui soutenaient cette sorte de litière avaient l'air de porter un cercueil. Sans les pénibles pensées qui ce jour-là régnaient de droit sur mon esprit, l'aspect de Balaclava m'aurait charmé. Il y a dans cette partie de l'Espagne qui touche à nos frontières un humble port de mer appelé le Passage, où s'embarqua autrefois le marquis de Lafayette pour aller offrir à une nation jeune et altière sa chevaleresque épée. Le Passage est tout à fait semblable à Balaclava. Sur ces deux points du globe, séparés l'un de l'autre par tant d'espaces, les montagnes et la mer contractent une même alliance. La Mer-Noire forme à Balaclava ce que l'Océan forme au Passage, une vallée étroite et profonde où l'on peut voir l'étrange spectacle de vaisseaux dominés par de grands arbres, engagés entre des hauteurs verdoyantes d'où le chevrier et ses chèvres les regardent passer.

A l'entrée de Balaclava, du côté de la mer, sur la plus haute cime, s'élève un grand château démantelé ayant cette fière et sombre attitude que gardent tous les débris du moyen âge. C'est un château construit autrefois par les Génois. Ces gens intrépides avaient poussé jusqu'en ces lointains parages la course aventureuse de leurs navires, et ils avaient accroché à ces sommets battus par les flots le nid de pierre où s'établissait aux temps féodaux quiconque avait des ailes et des serres. La maison que l'on avait préparée pour le maréchal était au flanc d'un rocher, à l'extrémité du village. Un escalier en bois conduisait au seuil de cette humble demeure, sorte de chalet négligé et solitaire, qui n'était pas dépourvue cependant d'une grâce affligée en harmonie avec les poétiques tristesses qu'elle rappellera désormais. On transporta le maréchal dans une petite chambre où il passa la nuit. Le lendemain, on nous apprit qu'il s'embarquait. Ce dernier asile où ait dormi sur la terre celui qui allait expirer si loin de son pays, au milieu d'une mer presque inconnue, est pour moi le souvenir suprême d'une vie que la mienne a obscurément côtoyée. Je n'ai pas aperçu le maréchal pendant qu'on le

transportait sur le navire où il a rendu à Dieu son âme mûrie au feu des héroïques sacrifices. J'ai su de sa mort uniquement ce que m'ont raconté quelques officiers qui suivirent sa fortune. Fidèle à la loi que je me suis imposée de décrire les seuls événemens qui se sont passés sous mes yeux, je garderai le silence sur la scène à la fois funèbre et radieuse dont la Mer-Noire fut le théâtre; mais je crois pouvoir sans témérité, sans orgueil, rendre un rapide hommage à l'homme qui, le premier, m'a fait entendre le canon, et le canon victorieux de la France, sur un champ de bataille européen.

Le maréchal Saint-Arnaud était l'un de ces hommes à qui semble confiée la tradition de cet esprit à la fois puissant et léger, net, ferme, positif, pratique et pourtant enthousiaste jusqu'à la poésie, que l'on appelle l'esprit français. Tout en lui était marqué au caractère de cette force violente et généreuse, capricieuse et sensée, qui est en possession d'imposer ses lois à l'Europe, en même temps séduite et irritée. Il s'est raconté lui-même dans des lettres destinées à rester parmi les œuvres les plus vives de cette littérature familière qui est une de nos richesses nationales. Avec la verve et la grâce de sa franchise, il parle d'une jeunesse que va faire oublier pour toujours sa fin, où l'environnera ce qu'il y a de plus glorieux et, si l'on peut s'exprimer ainsi, de plus rédempteur dans la guerre. Pour ma part, une chose m'a frappé : c'est, à travers toutes les phases d'une existence où le danger et l'aventure sont continuellement aimés, fêtés, choyés, traités comme deux hôtes aimables et précieux, un sentiment profond, énergique et digne de cette discipline sociale, sans laquelle s'évanouit tout l'ordre de l'honneur et de la grandeur militaires. Ainsi, quand arrive la révolution de février, cet homme, dont l'âme et la vie avaient semblé jusqu'alors choses si gaies et si audacieuses, est saisi d'une tristesse immense. Le maréchal de Saint-Arnaud porte cette tristesse en Afrique, et avec un art connu des cœurs intrépides il la tourne au bien du pays, car il en fait un aiguillon de plus qui le pousse au-devant des périls. Sous l'empire d'une incessante activité, cette nature reprend bientôt ses allures coutumières de féconde et entraînante expansion. Revenu en France à une heure décisive, arrivé tout à coup au faîte des grandeurs terrestres, le maréchal Saint-Arnaud fera-t-il alors ce que j'ai envie d'appeler ses preuves de noblesse immortelle, c'est-à-dire saura-t-il montrer que son âme n'était point rivée à la chaîne des ambitions vulgaires, que là précisément où les frivoles et grossiers désirs placent leur but, il a salué un point de départ pour l'amour des nobles et sérieuses splendeurs? L'entreprise où il a succombé est la réponse à ces questions. Comblé de tout ce qu'on appelle les biens de ce monde, il part pour une terre lointaine en emportant avec lui une maladie implacable, dont les soins du foyer auraient pu seuls

prévenir ou tout au moins adoucir les morsures. Il quitte la région du luxe, du bien-être, de la vie assurée, des choses préparées et certaines, pour aborder, en compagnie de la souffrance, la région du danger, de la misère, de la fatigue et de l'inconnu. Son cœur, qui s'est élevé, son esprit, qui s'est agrandi avec sa fortune, lui disent qu'en de semblables régions on passe de l'œil des hommes sous l'œil de Dieu; il se revêt alors de cette piété qui a été sa dernière et sa plus puissante armure. Le ciel accepte tous ses sacrifices; il consacre ses efforts par la mystérieuse et terrible bénédiction des grandes douleurs. Il frappe ce corps par des tortures semblables à celles que peuvent infliger les plus cruels instrumens de supplice, un moment même il envoie à cette âme ce désespoir rendu avec tant d'énergie par des paroles connues de toute l'armée; mais cette nature un instant obscurcie et abattue, il la relève et la fait resplendir par le triomphe de la mort chrétienne. Si jamais une de ces haines bizarres, amoureuses des profanations funèbres, qui s'en prennent parfois aux plus illustres tombes, essayait d'attaquer le maréchal Saint-Arnaud, cet homme de guerre aurait pour se défendre deux sentinelles divines à qui sera éternellement confiée la garde de sa mémoire, sa victoire et sa mort.

Quelques jours après le départ du maréchal Saint-Arnaud, les spahis, devenus l'escorte du général Canrobert, chevauchaient sur ce vaste plateau où allaient se livrer tant de combats. Le général Canrobert faisait une reconnaissance. Il s'avança assez près de Sébastopol pour que la place jugeât à propos de faire sortir un escadron qui se déploya devant nous, mais sans essayer de nous inquiéter. J'aperçus alors cette ville redoutable, que bientôt je ne devais plus entrevoir qu'à travers les créneaux de nos tranchées et derrière la fumée d'une incessante bataille. Sébastopol me parut une grande et imposante cité. Quelques dômes peints de ce vert éclatant dont les Russes colorent volontiers leurs toitures lui donnaient un aspect étrange, dont je fus charmé. Je pus voir que nos ennemis n'avaient point coulé tous leurs vaisseaux, car dans cette baie profonde, qui sépare la ville en deux parties, s'élevaient encore de nombreux navires dont nous devions bientôt connaître les boulets. Ce qui certainement rehaussait la valeur du spectacle que nous avions sous les yeux, c'était un attrait particulier de mystère. Cette ville silencieuse, au fond de son gouffre qui allait devenir un nid de bombes, derrière ses remparts qu'allaient sillonner nuit et jour les éclairs du canon, éveillait en mon esprit une curiosité irritante. Transformée par les enchantemens du danger, elle m'apparaissait comme une terre promise, et je me demandais à qui d'entre nous était réservé le bonheur d'y entrer.

PAUL DE MOLÈNES.

UNE

RÉFORME ADMINISTRATIVE

EN AFRIQUE.

1858 — 1859.

II.

L'ANCIENNE ADMINISTRATION ET LES GOUVERNEURS-GÉNÉRAUX.

Les considérations exposées dans la première partie de cette étude (1), nécessaires pour l'intelligence de toutes les questions, nous ont pourtant fort éloigné de notre point de départ, et le lecteur, s'il a eu la patience de nous suivre dans ces longs développemens, aura, je le crains, perdu de vue la crise de 1858, la querelle du nouveau ministère et de l'ancienne administration, toute cette agitation des esprits, en un mot, dont j'avais été le témoin en Afrique, et que j'ai tenté de dépeindre. Nous y revenons aujourd'hui par un chemin encore indirect, en entreprenant d'examiner comment les problèmes ardus de la colonisation et de la conquête avaient été traités et résolus par cette ancienne administration durant les vingt années pendant lesquelles elle a été représentée par des gouverneurs-généraux militaires animés de son esprit. Un tel examen en effet ne nous conduit pas seulement à discuter les griefs dont

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

l'ancienne administration s'est vue l'objet; il nous fait aussi mieux comprendre les causes qui ont amené sa chute et l'émotion qui l'a suivie.

I.

Des diverses opérations que pouvait tenter le gouvernement de la France pour établir avec profit sa domination en Algérie, une était indispensable dans toutes les hypothèses et le préliminaire de toute autre : c'était la soumission de tous les indigènes et la conquête complète du pays. Conquérir pouvait n'être pas suffisant, mais conquérir était nécessaire. Quelque usage qu'on veuille faire de sa chose, la première condition, pour s'en servir à son gré, c'est d'en être pleinement maître. Or, avec une chose qui consistait en une étendue de territoire de 35 à 40 millions d'hectares, parcourue par une double chaîne de montagnes sur lesquelles s'embranchent dix ou douze lignes transversales de gorges étroites et de redoutables contre-forts, et habitée par un million d'hommes armés jusqu'aux dents, l'usage libre du droit de propriété n'était pas déjà une chose facile à obtenir. Il n'y a pas fallu moins de vingt années, et quelles années! moins de cent combats, et quels combats!... Quel sang répandu et quelle gloire acquise! Quels soldats ces vingt années ont coûtés à la France, et quels généraux elles lui ont donnés! Disons-le tout de suite : ces grands efforts ne sont rien, si on les compare aux difficultés surmontées et au résultat obtenu. Il n'y a peut-être jamais eu dans le monde de conquête plus laborieuse, mais il n'y en a très certainement jamais eu de plus prompte, de plus humaine et de plus complète.

En un quart de siècle, la France a établi sa domination sur un quadrilatère dont une des dimensions n'a pas moins de deux cent cinquante lieues, et l'autre une longueur moyenne de cent. Cette domination n'a de bornes, à vrai dire, que celles qu'elle s'impose à elle-même. C'est la modération de la France qui forme la seule limite de ses possessions. Ni à l'est ni à l'ouest, où elle ne rencontre que des voisins sans force, ni au sud, où elle n'a d'autres ennemis que les sables et le désert, rien ne l'arrête, et elle est libre de prendre aujourd'hui en Afrique, à sa fantaisie, exactement tout ce que la longueur de son bras peut atteindre et tout ce que la largeur de sa main peut étreindre.

Dans l'intérieur de ces vastes possessions, il n'y a pas un point, pas une retraite, un sommet, où ses soldats n'aient passé, et où un désir de Paris ne soit un ordre souverain. Cette soumission à l'autorité politique française se manifeste par la plus incroyable sécurité

dans la vie et dans les relations privées. Dans un pays dépeuplé, montagneux, véritable repaire de brigands, où l'on se battait encore hier, entre des populations naturellement pillardes et meurtrières, un Français peut circuler librement aujourd'hui sans emmener d'escorte et sans rencontrer de gendarmes. Un des écrits que nous avons cités, le plus remarquable de tous et sur lequel nous aurons plus d'une fois à revenir, exprime ce fait par une phrase aujourd'hui proverbiale en Algérie : « Une femme, dit M. le colonel Ribourt, pourrait aller aujourd'hui d'un bout à l'autre de la régence avec une couronne d'or sur la tête, et arriver comme elle serait partie. » Ce sont les Arabes qui ont fait cet adage, exprimant ainsi avec une vérité saisissante que, pour obéir à la France, ils savent s'abstenir dans l'occasion des deux objets que promet à leur pieuse convoitise le paradis de Mahomet.

Le progrès d'une conquête, avons-nous dit, pour un esprit positif, doit se traduire en définitive en argent et en hommes. D'année en année, les contributions levées sur les Arabes augmentent de plus d'un million en moyenne. « En 1852, dit M. le colonel Ribourt, l'impôt arabe rendait 6,197,000 fr.; en 1859, il a rendu trois fois autant, 17,700,000 fr. » Plus de sept mille hommes de troupes indigènes figuraient déjà en 1854 dans les cadres de l'armée d'Afrique, et les murs de Sébastopol étaient témoins de leur obéissance et de leur valeur. Il y a peu de mois, au moment où la paix inopinée de Villafranca fut conclue, ce nombre, accru déjà dans l'intervalle, allait être presque doublé par la création de nouveaux régimens, sans qu'on éprouvât ni la moindre peine à en faire la levée, ni la moindre résistance à les transporter sur les champs de bataille les plus éloignés, ni le plus léger doute sur leur fidélité au drapeau français. On ne peut nier l'importance et la rapidité inattendue de tels résultats. L'homme qui a certainement le plus contribué à les amener, le grand maréchal Bugeaud, qui ne manquait de confiance ni en lui-même ni en l'avenir, n'aurait pas osé, il y a quinze ans, se les promettre. Il faut vraiment l'impatience française pour trouver qu'ils aient été trop longs à venir. En fait de conquête (disons-le sans trop d'orgueil, car la conquête est par elle-même, nous l'avons vu, un bien douteux), jamais rien ne s'est fait ni mieux ni plus vite.

Je dirai sans détour, au risque de soulever, soit en Algérie, soit en France, bien des contradictions passionnées, à quel secret, dans ma pensée, il faut attribuer un succès si inespéré. Il réside tout entier, suivant moi, dans la combinaison très heureuse qui, mettant à profit les ressources variées de l'esprit français, a réussi à organiser dans le sein de l'armée conquérante un véritable corps

administratif. En général, pour tout pays, le lendemain d'une conquête est plus difficile que le jour même : ce n'est plus la bataille, et ce n'est pas encore la paix; les gens qu'on a devant soi ne sont plus des ennemis, et ne sont pas encore des concitoyens. Il faut gouverner ceux qu'on vient de vaincre, il faut les gouverner dans leur intérêt, sous peine d'être leur tyran, un peu aussi dans le sien, sous peine d'être leur dupe. Le droit absolu de la guerre, qui est la force, a fini; l'empire de la loi ne peut pas tout à fait commencer. Dans cet état de transition, dans ce crépuscule, si on ose ainsi parler, le système d'administration qui convient est la chose du monde la plus difficile à trouver. Le régime militaire et le régime civil ont tous les deux leurs inconvéniens ou leurs impossibilités. Le pouvoir militaire pur et simple, le régime du camp, avec l'ordre du jour pour loi et le conseil de guerre pour sanction, a l'avantage d'être sûr et expéditif, mais il est violent et stérile, et ne fait faire aucun pas vers une occupation solide. Le régime civil en revanche manque de sa base naturelle, qui est le concours libre et bienveillant des populations. Il s'avance entouré de ses lenteurs, de ses formalités, toujours un peu routinières, mais sans rencontrer autour de lui la confiance dont a besoin, pour se faire obéir sans effort, le mandat paisible du magistrat. Il inspire moins de respect que le militaire, sans soulever moins de répugnance. Un vainqueur en habit noir est moins redouté, sans être moins détesté, qu'un vainqueur en uniforme.

En Algérie en particulier, l'établissement d'un régime civil sur toute cette immense étendue de territoire qu'occupent les tribus arabes était, au lendemain de leur soumission et à la veille de leur rébellion, toujours possible et toujours menaçante, une idée qui ne pouvait passer sérieusement par la tête d'aucun homme sensé. Il est assez de mode parmi des publicistes algériens, aujourd'hui que tout péril est sinon conjuré, du moins éloigné, d'exprimer à ce sujet des regrets rétrospectifs et d'accuser le pouvoir militaire de n'avoir point abdiqué sur-le-champ entre les mains du pouvoir civil. C'est principalement parmi les populations européennes commerçant dans les villes du littoral que ce regret trouve des échos. Ma conviction très profonde est que, si pareille abdication avait été consommée, les premiers à s'en repentir et à la faire rétracter seraient ceux-là mêmes qui se plaignent aujourd'hui qu'elle n'ait pas eu lieu. J'ai déjà vécu assez pour voir chez des populations plus indépendantes, plus indociles, plus *civiles* en un mot dans leurs habitudes que les commerçans d'Algérie, la dictature militaire non-seulement supportée avec patience, mais demandée avec instance, mais acceptée avec enthousiasme, pour de bien moindres périls que ceux qui menaçaient

naguère à tout instant la sécurité des Européens établis sur le sol d'Afrique. Huit millions de propriétaires en France, et au plein jour de la civilisation, ont trouvé le régime militaire nécessaire pour se défendre contre quelques centaines de milliers de socialistes désarmés; je crois qu'on peut affirmer sans exagération qu'il était convenable, au moins pour quelque temps encore, en Afrique, afin de maintenir dans la soumission des vaincus belliqueux et bien armés, dont le nombre était à celui de leurs vainqueurs dans la proportion de cent contre un, au plus bas mot.

Le régime militaire était donc, à n'en pas douter, le seul possible, sinon pour la totalité, au moins pour les trois quarts et demi du sol africain, c'est-à-dire pour toutes ces régions de l'intérieur où la société arabe était encore organisée et puissante, et ce n'est que là, comme on aura occasion de le dire un peu plus loin, qu'il a été conservé dans toute sa rigueur; mais comment faire pour que ce régime, indubitablement nécessaire, ne fût pas, comme c'est sa tendance naturelle, à la fois brutal et provisoire, ne prenant soin que de l'ordre extérieur pour le jour même, sans se préoccuper de préparer les progrès ou la stabilité du lendemain? Ne pouvant faire tout de suite une cité de l'Algérie, comment s'y prendre cependant pour que la domination française y fût autre chose qu'un camp prêt à être levé et pouvant être balayé du soir au lendemain? C'est ici qu'est intervenue très à propos la conception ingénieuse de former dans les rangs mêmes de l'armée un ordre d'officiers qui, sans renoncer à faire partie des cadres, sans cesser d'être soldats dans toute la force du terme, se destineraient cependant dès leur jeunesse, d'une manière toute spéciale, à l'administration des tribus soumises, et c'est ici encore qu'il faut admirer la souplesse et la variété des aptitudes de l'armée française. Il a suffi de faire appel à la bonne volonté et au patriotisme pour que des jeunes gens pleins d'avenir, à l'âge où règnent à la fois le goût des plaisirs et les rêves de l'ambition, se soient présentés en grand nombre, offrant de se consacrer tout entiers à l'étude d'une langue inconnue, de lois compliquées, de mœurs à demi sauvages. Une fois préparés par ces études spéciales, on a pu les distribuer dans tous les lieux qui pouvaient servir en quelque sorte de points d'attache à l'occupation française : tantôt dans les centres de gouvernemens militaires, à côté des officiers supérieurs, pour leur servir d'interprètes et d'instrumens, tantôt même seuls, dans de petits forts construits à la hâte, avec une compagnie ou un bataillon, pour s'assurer des positions importantes. Partout où ils ont été envoyés, ils ont accepté la tâche assez ingrate de surveiller dans le détail tout l'intérieur des tribus, d'entrer en communication directe avec leurs chefs, de s'enquérir à

la fois et de leurs besoins et de leurs intentions, de leurs désirs et de leurs menaces; ils se sont chargés d'y maintenir le respect de notre pouvoir et d'y faire pénétrer en même temps autant d'idées de moralité, de justice, de progrès social qu'en comportait le tempérament rebelle de l'islamisme. C'est ainsi qu'a été résolu le problème de former sous le régime militaire une administration réelle, avec ses traditions, ses règles et ses intentions bienveillantes. Partout où l'armée s'est avancée, elle a porté avec elle une sorte de préfecture en germe, avec la tunique, le ceinturon et le képi. J'ai défini les bureaux arabes, que je ne puis m'empêcher de considérer encore aujourd'hui, malgré des préventions très répandues, comme la véritable cheville ouvrière de la conquête française.

Les bureaux arabes en effet ont senti dans ces derniers temps l'inconstance de la popularité. La première fois qu'au lieu de Juifs menteurs et de méprisables transfuges, qui avaient au début servi d'intermédiaires entre les Français et les indigènes, on vit de brillans officiers accepter le rôle chevaleresque de s'enfoncer dans des retraites redoutées pour y devenir les pionniers de la civilisation conquérante, ce généreux dévouement fut salué en Algérie même avec un véritable enthousiasme, dont l'écho, répété par la presse, résonna jusque dans l'enceinte des chambres parisiennes. Peu de décrets ont été aussi bien accueillis que celui de 1844, qui établit un bureau d'affaires arabes *auprès de chaque division et subdivision militaire et sur chacun des autres points occupés par l'armée où le besoin en serait reconnu.* Aujourd'hui, par un retour dont ceux-là seuls s'étonneraient qui ne connaissent pas la mobilité humaine, de toute l'administration algérienne, il n'y a peut-être pas un point plus vivement attaqué, et, je dois le dire, plus mollement défendu que l'institution des bureaux arabes. Le bruit des attaques, comme autrefois celui des éloges, a fini par passer la mer en se dénaturant un peu pourtant dans le voyage. En Europe, grâce à l'impression encore vive laissée par un procès fameux, un chef de bureau arabe apparaît volontiers aux imaginations comme un de ces proconsuls romains, dénoncés par Cicéron, qui pressuraient les populations soumises de l'Orient, ou comme un de ces chefs espagnols contre lesquels Las Casas a ému pour jamais l'indignation de la postérité : c'est l'instrument vénal ou sanguinaire de toutes les vexations et de toutes les spoliations de la conquête. En Algérie, le genre de reproches est tout opposé, bien que la vivacité en soit pareille. Ce n'est point d'opprimer les indigènes que les bureaux arabes sont accusés, c'est au contraire de s'être laissé gagner par eux pour les protéger en toute chose aux dépens de la justice et des intérêts des colons français. Rien ne surprend même plus un nouveau débarqué

que cette différence. Il arrive tout prêt à s'indigner au nom de l'humanité outragée contre les rapines d'un Verrès et d'un Pizarre traitant les vaincus sans merci ni miséricorde. On lui demande la même colère, mais au nom du patriotisme blessé par la complaisance coupable que témoigne tel chef de bureau arabe en faveur de tel kaïd ou de tel aga, et aux dépens de ses propres concitoyens.

J'ai plusieurs raisons pour ne point examiner en ce moment la valeur de ces griefs contraires. La première, c'est que l'ordre des idées les ramènera bientôt presque tous sous ma plume, en me permettant d'en mieux faire comprendre l'origine et la portée, et par conséquent de mieux faire la part entre la vérité et l'exagération. La seconde, c'est que toutes ces accusations seraient aussi conciliables entre elles et aussi fondées en fait qu'elles sont excessives et contradictoires, elles n'enlèveraient pas encore aux bureaux arabes le mérite (le seul que je tienne à établir ici en ce moment) d'avoir été les véritables instrumens de la conquête. Toutes les malversations qu'on leur prête seraient avérées, qu'il serait toujours vrai que sans eux il n'y aurait aujourd'hui en Algérie aucun gouvernement régulier des populations arabes. A moins de supposer, par la plus ridicule des hypothèses, qu'on eût pu établir au fond de chaque gorge de l'Atlas et au centre de chaque oasis du désert un sous-préfet, un juge de paix et une brigade de gendarmerie, il faut bien reconnaître que l'établissement d'un corps administratif militaire était le plus heureux tempérament qu'on pût apporter à la dureté indispensable de l'état de siége. Sans l'institution qui a ainsi attaché et en quelque sorte fait prendre racine sur le sol d'Afrique à une partie qui n'est pas la moins distinguée de l'armée française, nous n'aurions aujourd'hui sur la face de nos possessions algériennes que des officiers et des soldats changeant d'année en année par la mobilité même de notre système de recrutement et d'avancement, les uns sortant des plaines de la Beauce et les autres des garnisons de l'Alsace, débarqués d'hier et prêts à se rembarquer le lendemain, toujours dépaysés, toujours surpris, ne sortant jamais ni du provisoire ni de l'inconnu. Si notre pouvoir a pris en Afrique le caractère de la stabilité et l'autorité de la permanence, si nous voyons clair et pouvons marcher droit sur un sol qui était hier couvert de broussailles et de ténèbres, si l'intérieur d'une tribu arabe nous est aujourd'hui à peu près aussi bien connu que celui d'un canton français, si nous pénétrons dans le dernier détail et toutes les passions qui l'animent et toutes les rivalités qui la divisent, si l'on peut lui nommer un kaïd et estimer ses recettes et ses dépenses en connaissance de cause tout aussi bien qu'un préfet désigne un maire et contrôle un budget municipal, si nous suivons à la trace un brigand

qui vole le bétail d'un colon ou un marabout qui prêche la guerre sainte; si la police, en un mot, est aussi bien faite dans l'Atlas que dans un quartier de Paris, il faut bien reconnaître que tout cela ne s'est pas fait tout seul, et il faut bien en rapporter l'honneur aux gens qui ont pris la peine d'y travailler.

Sans doute, comme le fait très bien observer un de leurs défenseurs éclairés, M. le colonel Ribourt, les bureaux arabes n'ont point agi seuls dans l'accomplissement de cette tâche; ils n'ont même jamais rien fait ni rien décidé par eux-mêmes. Simples *bureaux* et, comme leurs noms l'indiquent, simples conseils des commandans supérieurs, ils n'ont jamais été investis d'aucune responsabilité personnelle, et tous les actes émanés d'eux ont dû toujours être revêtus de la signature de leurs chefs; mais, d'une part, on sait quelle est, même en pays civilisé, la puissance des bureaux, c'est-à-dire de gens qui restent, qui savent et qui se souviennent, sur des chefs d'administration qui ne font que passer au pouvoir, qui ont tout à apprendre quand ils arrivent, et bien vite tout oublié dès qu'ils sont partis. Les bureaux d'un ministère sont le ministère lui-même, cent fois plus que l'hôte passager du palais officiel. Cette force de la tradition et de l'expérience, déjà si grande parmi nous, a dû se décupler sur une terre inconnue, où le premier élément de toute communication, la langue, faisant défaut aux nouveau-venus, les chefs, pour se faire non-seulement obéir, mais comprendre, sont contraints d'emprunter l'aide de leurs subordonnés. De plus, les jeunes officiers de 1844 sont des hommes mûrs aujourd'hui, et comme le service des bureaux arabes a pu retarder, mais non arrêter leur avancement, et a contribué souvent au contraire à mettre en relief leur mérite, plus d'un est revenu sur la terre témoin de ses modestes débuts avec les épaulettes d'officier-général et les fonctions de commandant de division ou de subdivision militaire. D'autres, suivant la voie administrative, sont parvenus aux emplois les plus élevés du gouvernement central à Alger ou du ministère de la guerre à Paris. Ils ont porté dans ces positions nouvelles les sentimens et les habitudes de leur jeunesse. L'esprit des bureaux arabes est donc au fond celui qui a prévalu dans toute l'administration conquérante de la colonie. Ce qu'ils n'ont pas fait, ils l'ont suggéré; c'est à eux que la France aurait le droit de s'en prendre en cas d'échec; c'est à eux qu'elle doit savoir gré d'un succès qui tient du prodige.

Après eux, c'est l'ancienne administration, l'administration des gouverneurs-généraux, qui a le droit de s'en attribuer l'honneur, puisque c'est elle qui a fondé les bureaux arabes, puis les a dirigés et soutenus. C'est elle donc qui a le droit de dire à la France, comme le proclame effectivement en son nom M. le colonel Ribourt, qu'elle

a accompli et mené à fin la condition essentielle, l'opération *sine quâ non* de tout établissement en Afrique, la conquête entière du territoire. Généralement, à dire le vrai, c'est un mérite que ses adversaires et ses successeurs ne lui contestent pas. Un peu sobres, un peu froids dans leur remerciement, enclins à rabaisser la valeur du service pour diminuer le fardeau de la reconnaissance, ils confessent pourtant très volontiers que, pour ce qui tient uniquement à la conquête, l'ancienne administration n'a rien laissé à désirer ni à faire. C'est même de la plénitude de ce succès qu'ils s'emparent pour établir que l'ancien système, principalement destiné à faciliter la conquête, a fait son temps avec elle, et que de nouvelles nécessités appellent aujourd'hui de nouvelles institutions.

Sans entrer prématurément dans ce débat, on ne peut nier en effet que plus le succès est complet, et plus il met en évidence une vérité que tout le monde soupçonnait dès l'origine, à savoir que la conquête de l'Algérie à elle seule ne peut être le but final de notre établissement en Afrique, et que si on s'en tenait là et si on ne faisait suivre la conquête de quelques opérations plus fructueuses, elle serait pour la France une ruineuse affaire et un détestable calcul. Nous avons sous les yeux, grâce à ce triomphe d'une rapidité inespérée, les résultats de la conquête aussi complets qu'on pourra jamais les obtenir : elle ne fera pas plus qu'elle n'a fait, et ne nous donnera pas plus qu'elle ne nous donne. Nous en pouvons donc dresser par passif et par actif l'incontestable bilan, et il ressort avec une irrésistible éloquence des chiffres mêmes que nous invoquions tout à l'heure comme les symptômes éclatans de l'affermissement de notre pouvoir.

Nous avons enregistré par exemple avec plaisir les états que M. le colonel Ribourt nous fournit sur l'accroissement progressif des contributions payées par les Arabes; mais, envisagé à un autre point de vue, il faut convenir que le tableau est moins satisfaisant. Qu'est-ce en effet qu'un état de recettes, si l'on ne met en regard l'état de dépenses? Or, si les populations arabes nous donnent aujourd'hui de 15 à 18 millions, nous ne pouvons oublier que le budget total de la colonie prévoit annuellement 75 millions de dépenses, dont 50 au plus bas mot sont indispensables pour tenir ces contribuables dans l'état de soumission qui seul nous permet le droit de faire payer tribut. La balance est aisée à faire : on voit que le déficit n'est pas près d'être comblé.

Même observation pour les forces militaires que nous pouvons tirer d'Algérie. Les bataillons indigènes, si connus maintenant sous le nom de *turcos*, ont figuré avec honneur sur nos champs de bataille, et la terreur qu'ils répandent, l'étrangeté de leur costume, comptent

au nombre des causes de notre merveilleux prestige : après la victoire aussi, rien n'est plus propre à relever l'éclat d'une fête triomphale. Mais si pour lever sept, huit ou dix mille hommes sur le territoire des Arabes, il nous faut le couvrir de cinquante mille Français (ce qui est encore le minimum de l'armée d'occupation), ce serait en vérité faire trop d'estime de la valeur musulmane que de considérer, en cas de guerre européenne, un tel échange comme avantageux.

Cette situation peut s'améliorer, je le sais, par les progrès de la civilisation, de la richesse chez les Arabes, par leur soumission plus facile au joug français, et M. le colonel Ribourt signale à cet égard des faits très encourageans; mais en faisant à ces espérances le plus large crédit, on voit qu'un temps indéfini s'écoulera encore avant que l'équilibre s'établisse entre ce que la conquête nous coûte et ce qu'elle nous rapporte, et la France ne peut se condamner sans terme à de si ruineuses avances. Sur ce point, par conséquent, toutes les prévisions du bon sens national ont été vérifiées par l'événement, et il demeure démontré que la conquête elle seule, si elle n'était le préliminaire de quelque autre entreprise, est une opération stérile autant que glorieuse. Je me trompe : il est pourtant un fruit que la France a déjà tiré de sa conquête, et qu'elle n'avait pas prévu; elle doit aux efforts conquérans de son armée en Afrique un bienfait inappréciable, et ce bienfait, faut-il le dire, n'est autre que cette armée elle-même. L'armée d'Afrique est jusqu'à ce jour le meilleur produit que nous ait donné le sol africain. C'est ici véritablement l'application de l'ancien apologue du fabuliste. Je ne sais si, en fouillant dans ses profondeurs le patrimoine rocailleux assigné à leurs efforts, les fils vaillans et industrieux de la France ont encore trouvé le trésor qui leur était promis; mais je sais bien que ce labeur a porté son salaire avec lui-même, en les formant pour devenir la terreur et le modèle des armées de l'Europe entière. Cet avantage n'est pas dû seulement au fait matériel d'une guerre continuée pendant trente années, tandis que la paix régnait en Europe, et qui nous a permis, le jour venu, d'opposer des armées aguerries à d'autres qui n'avaient jamais vu la fumée d'une pièce d'artillerie. Outre ce profit inappréciable, le caractère même de la guerre d'Afrique a contribué à développer, chez les troupes qui en ont soutenu les rigueurs, des qualités qui avaient souvent fait défaut à nos armées, et que leur constitution moderne surtout leur rendait difficile d'acquérir. C'est ce qui a été expliqué déjà ici même avec une autorité qui rend toute redite superflue dans le récit de la création de ces corps spéciaux nés en Afrique, et qui, sur les champs de bataille de Crimée et d'Italie, sont devenus, si-

non les ressorts décisifs, au moins le brillant ornement de nos victoires (1). Une modestie naturelle, persistant sous le voile de l'anonyme, n'a pas permis de compléter ces démonstrations en montrant que l'Afrique avait été l'école des officiers tout aussi bien que des soldats, et j'éprouve un véritable regret à sentir que le défaut absolu de connaissance spéciale ne me permette pas de combler cette lacune. Ai-je le droit pourtant d'affirmer qu'un des traits qui ont frappé les plus ignorans pendant cette dernière guerre, la justesse, la spontanéité des mouvemens particuliers de chaque petit corps d'armée, se faisant jour dans l'impossibilité ou dans l'absence de toute direction suprême, me paraît principalement dû aux épreuves par lesquelles nos campagnes d'Afrique ont fait passer nos moindres officiers? Avec un territoire à la fois très étendu et très coupé, avec des ennemis dispersés en petites fractions et attaquant presque toujours à l'improviste, passant même à tout moment par surprise de l'état de paix à celui de guerre, il n'est si petit commandant préposé à la garde d'un fort qui n'ait eu à tel jour ou à telle heure une expédition à diriger lui-même, peut-être à décider et à entreprendre de son chef. Ainsi s'est formée et répandue dans tous les rangs l'habitude du commandement et de la responsabilité personnelle, et à côté de la discipline, qui obéit sans comprendre, l'esprit d'initiative, qui sait prendre spontanément un parti. C'était là précisément ce qu'on pouvait craindre de voir disparaître de nos armées démocratiques, dans lesquelles, l'avancement étant lent, le droit de commander arrive tard. La guerre d'Afrique a fait beaucoup de capitaines à 2,000 francs d'appointement, de petits ducs d'Enghien qui ont gagné leur bataille à vingt-cinq ans. Joignez à cette excellente éducation celle qui naît du mélange constant de l'administration et de la guerre, du devoir de négocier, de gouverner après avoir combattu, d'éclairer et d'élever vers le bien ceux qu'on vient de vaincre. Songez un peu au métier que font la plupart de nos officiers d'Afrique, seuls avec quelques soldats au milieu de populations à la fois hostiles et subjuguées, combattans hier, aujourd'hui administrateurs et juges, constamment obligés de suppléer par l'autorité morale au défaut de la force matérielle, et n'ayant que l'ennui de la solitude pour se reposer des fatigues, du péril; puis comparez cet emploi de la jeunesse à la vie que mène depuis dix ans l'élite de l'armée autrichienne, se promenant par des nuits délicieuses sur les lagunes de Venise sans autre devoir que de garder à vue des populations molles et désarmées, et vous aurez peut-être le secret de beaucoup de surprises. Vous comprendrez peut-être aussi comment dans

(1) *Les Zouaves* et *les Chasseurs à pied*, dans la *Revue* du 15 mars et du 1er avril 1855.

d'autres temps et sous d'autres influences la même école pouvait produire des hommes dont la fermeté d'âme se trouvait à la hauteur de toutes les situations de la vie. Les uns, nés sur les marches du trône, se trouvaient prêts à prendre sans faiblir le chemin de l'exil pour en illustrer les tristes loisirs; d'autres, n'ayant harangué que des soldats, prenaient rang dès le premier jour à côté des maîtres de l'éloquence parlementaire : dictateurs élus, ils savaient tour à tour défendre leur pouvoir contre l'émeute et le déposer devant la loi; arbitres des destinées de leur pays, ils refusaient de les vendre pour l'appât des honneurs et des richesses. Soyez bénie, terre d'Afrique, malgré le sang et les sueurs qui vous ont baignée, et dussions-nous ne rien recueillir jamais des biens que votre sein renferme! Nous n'oublierons pas que vous avez nourri d'un suc généreux tant d'âmes françaises que nous vous avons confiées; aux jours de nos épreuves civiles, les soldats que vous avez formés nous ont sauvés tour à tour de l'anarchie et du déshonneur, et quand est venu le grand naufrage qui a englouti toutes nos libertés et nos plus chères illusions, les uns nous ont offert la compensation de la gloire militaire, d'autres nous tenaient en réserve, comme une consolation plus précieuse encore, le spectacle de la dignité morale debout dans l'abaissement universel.

Toutefois cette excellente armée d'Afrique est trop patriotique elle-même pour vouloir que la France paie 50 millions par an uniquement pour l'exercer, et la France elle-même ne peut vouloir acheter toujours à ce prix élevé une pierre pour aiguiser ses armes. De quelque côté par conséquent qu'on envisage la question, la nécessité de doubler la conquête par la colonisation, si on ne veut faire trop longtemps un marché de dupe, apparaît avec évidence. C'est donc sous ce nouvel aspect qu'il faut examiner les résultats de vingt-huit années de l'ancienne administration. Nous savons déjà les difficultés que la colonisation rencontrait; voyons si elles se sont toutes réalisées et si on a réussi à les vaincre.

II.

Au premier rang parmi ces difficultés, nous avons fait figurer, on se le rappelle, le défaut en Algérie d'un de ces produits spéciaux qui assurent à une colonie naissante l'appui d'un commerce fructueux. L'Algérie n'avait naturellement rien chez elle qui ne fût en France, rien par conséquent qui attirât vers ses bords les espérances du commerce : point de cultures tropicales, point d'épices, point de mines d'or, partant point d'échange préexistant entre la

métropole et le territoire destiné à porter sa colonie nouvelle, point de flux naturel de capitaux vers ce territoire.

Ce défaut, qui s'est traduit dès le premier jour de notre occupation par une désastreuse inégalité entre les importations et les exportations réciproques de la France et de l'Algérie, n'a point échappé à l'administration coloniale; on peut même dire qu'il n'a cessé, en la préoccupant, de la désespérer. L'établissement d'échanges mutuels était tellement lié, dans les habitudes de tous nos hommes d'état, avec l'idée même d'une colonie, que presque aucun de ceux qui ont gouverné successivement l'Algérie n'a voulu prendre le parti d'y renoncer. La découverte d'un ou plusieurs produits spéciaux pouvant servir de pivot à tout le développement futur de l'Afrique française a été véritablement la pierre philosophale à la recherche de laquelle tous les gouvernans et tous les publicistes ont obstinément attaché leurs efforts. M. le colonel Ribourt est en ce point l'écho fidèle de la pensée non-seulement du dernier gouverneur-général lui-même, mais de tous ses prédécesseurs, lorsqu'il dit quelque part « qu'un produit nouveau qui prendrait place dans l'exportation devrait être estimé à l'égal d'une victoire, » et lorsqu'il répète avec complaisance cette phrase de l'illustre La Bourdonnais : « Il suffit d'une plante pour faire la richesse d'une colonie. » Les législateurs de la métropole eux-mêmes n'ont pas cessé d'être dominés par la même préoccupation : c'est elle qui a inspiré la disposition capitale du régime douanier imposé par la loi de 1851 à tout le commerce algérien. Cette loi en effet, en affranchissant de tout droit les produits naturels du sol africain, tandis qu'elle soumet à un tarif élevé tous les produits fabriqués dans la colonie, obéit instinctivement au souvenir de l'ancien système colonial. Elle part toujours du principe que le rôle idéal d'une colonie, c'est de fournir à la mère-patrie, à des conditions exceptionnellement favorables, la matière première de ses industries, et par là même l'aliment de son commerce.

Dans cette pensée, qui a sa grande part de vérité, quoiqu'elle ait conduit plus d'une fois à l'adoption de mesures funestes, rien n'a été négligé, avons-nous dit, pour procurer à l'Algérie les priviléges dont au premier abord elle ne paraissait pas douée. Toutes les cultures spéciales qui ont fait la fortune d'autres colonies ont été successivement essayées et encouragées sans relâche. Le récit de ces essais remplit à lui seul presque un tiers de la brochure de M. le colonel Ribourt. Dans de vastes pépinières fondées à la porte des principales villes, on a tenté l'acclimatation de toutes les plantes qui ne se refusaient pas absolument à prendre racine sur le sol d'Afrique et à s'ouvrir à son soleil. Opium, tabac, cochenille, ricin, café, thé, vanille, soies, indigo, arachides, banane, coton, etc., tout a été à

grands frais mis à l'épreuve, et dès qu'une ombre de succès couronnait des efforts coûteux, les résultats étaient proclamés très haut dans les rapports officiels et étalés avec ostentation dans des expositions publiques, soit à Paris, soit à Alger. Puis la culture privée était encouragée à imiter les efforts du gouvernement par des offres gratuites de semences et la promesse de primes considérables. Le comble de ces espérances et de ces efforts a porté principalement dans ces derniers temps sur le coton. Ce serait une telle bonne fortune que de ravir à l'Amérique le trésor à l'aide duquel elle tient l'Europe à sa discrétion, et force même à composition les hommes d'état anglais les plus rebelles, qu'on n'a pas cru pouvoir trop faire pour se l'assurer. Les mesures adoptées pour favoriser la culture du coton épuisent à peu près tout ce que l'imagination des gouvernemens, toujours très active en ce genre, a pu inventer en fait de protection artificielle. Tandis qu'une prime de 20,000 francs a été promise aux meilleurs produits, tous les cultivateurs de coton sans distinction recevaient l'assurance que le gouvernement achèterait leur récolte pendant cinq années à un prix rémunérateur, sauf à la vendre lui-même au Havre à ses risques et périls. « A ce compte, me disait un mauvais plaisant, on ferait pousser du vin sur les tours Notre-Dame sans se ruiner. » De plus judicieux efforts étaient faits en même temps pour tirer du sein des montagnes les richesses métallurgiques ou minérales très réelles qu'elles renferment, surtout dans la province de Constantine, et pour obtenir, par un reboisement systématique, une plus grande abondance des bois précieux qui y poussent naturellement, et que recherche déjà l'ébénisterie parisienne. Enfin la sollicitude du gouvernement voulant à tout prix faire de l'Algérie non-seulement un grand atelier de production commerciale, mais une grande voie de transit, beaucoup d'activité était déployée pour nouer des relations d'échange avec les populations intérieures de l'Afrique, et pour s'ouvrir ainsi les portes de ces profondeurs inconnues où n'ont pénétré jusqu'à présent que par des regards furtifs la curiosité de savans audacieux et la cupidité entreprenante du commerce anglais.

Ce serait une entreprise trop longue que de passer en revue, pour distribuer équitablement le blâme et l'éloge, cette série de mesures toutes conçues dans un même esprit. Quelques-unes ont été fort bien entendues et font en particulier beaucoup d'honneur à l'administration de M. le maréchal Randon; d'autres portent au contraire à un haut degré l'empreinte d'une tendance funeste, mais bien commune chez les gouvernemens : la prétention de forcer la nature des choses ou d'en précipiter artificiellement le cours. Une seule remarque me dispensera d'entrer à cet égard dans un détail qui

serait infini : c'est que parmi ces produits rares que l'on essaie soit de naturaliser, soit de faire revivre en Algérie, ceux-là mêmes qui offrent les meilleures chances d'avenir exigent, pour être acclimatés, des avances considérables et une main-d'œuvre à la fois abondante et intelligente. Ces cultures ne peuvent être poursuivies avantageusement qu'à grands renforts de bras et de capitaux. C'est dire qu'elles supposent une société déjà riche et peuplée, et ne sont nullement propres à servir elles-mêmes d'attrait pour faire venir sur la surface d'un sol encore nu la population et la richesse. Ce sont des élémens de prospérité qui pourront se développer dans le sein de la colonie, quand elle aura déjà une existence assurée, mais qui ne peuvent l'aider puissamment ni à naître ni à croître. Dans l'état présent des choses, elles ne vivent que de protection, c'est-à-dire qu'elles coûtent plus qu'elles ne rapportent, car toute protection n'est qu'une manière de faire payer la différence au gouvernement, et le commerce, qui n'aime pas les productions chères et même se méfie d'un bon marché factice et précaire, s'en détourne naturellement. Disons même toute la vérité : sans vouloir décourager absolument de généreuses tentatives, il est impossible d'avoir vécu quelque temps en Algérie sans s'apercevoir que ni le climat ni le sol ne sont assez distincts de ceux des contrées méridionales de l'Europe pour qu'on puisse aspirer à leur faire porter avec abondance des productions essentiellement différentes des nôtres. Les espérances commerciales de l'Algérie ne doivent donc point reposer principalement sur telle ou telle plante d'une culture rare et difficile; son véritable avenir, c'est de fournir un jour à l'Europe à bas prix, et d'une qualité supérieure, le grand élément de son alimentation quotidienne, le blé. L'Algérie ne sera jamais une grande plantation de sucre, ni peut-être même de coton; mais elle peut et doit être un jour le plus grand marché de céréales du monde, un Odessa à trente-six heures de nos côtes. Cette perspective est bien suffisante, surtout en présence du mouvement qui fait délaisser presque partout en Europe l'agriculture pour l'industrie, ce que M. le colonel Ribourt exprime très bien en disant que « l'Europe est de moins en moins une ferme et de plus en plus une usine. » Cet avenir se réalisera, mais quel jour? Le jour où il y aura en Afrique, au lieu de misérables pâtres nomades, une population de laboureurs assez intelligens et assez pourvus de capitaux pour exploiter la richesse naturelle du terrain et réparer les torts de ses détestables possesseurs, c'est-à-dire encore le jour où la colonie sera fondée, d'où l'on voit que l'expérience ramène à la conclusion même qu'il avait été facile d'établir *à priori*, à savoir qu'en Algérie c'est la colonisation qui appellera le commerce, et non le commerce qui peut faire naître la colonie.

Reste donc ce que j'ai appelé la colonisation directe, l'immigration des hommes et non le transport des marchandises, et principalement la colonisation agricole. C'est la seule entreprise qui puisse être tentée et le noyau de toute autre. Où en est-elle? Sur ce point, il n'y a rien de mieux à faire que de laisser parler les chiffres.

D'après M. le colonel Ribourt, la population européenne établie sur toute la surface de la régence d'Alger s'élevait, à la fin de 1857, au chiffre de 189,000 âmes. Dans les cinq dernières années, elle s'augmentait annuellement d'environ 8 ou 10,000 âmes. En admettant cet accroissement comme la base d'une progression arithmétique constante, il faudrait encore près de vingt ans pour que l'Algérie portât sur toute l'étendue de son territoire autant d'habitans qu'un de nos départemens français ordinaire.

On ne peut nier que ce chiffre ne soit très faible; il devient moins satisfaisant encore, si on le fait suivre d'un détail que M. le colonel Ribourt ne nous donne pas. M. Ribourt ne nous dit pas comment cette faible population est répartie entre les diverses professions et les diverses localités, et surtout entre les villes et les campagnes. M. Jules Duval paraît avoir à ce sujet des renseignemens plus précis; il a établi ici même (1) que sur les 180,000 Européns qui habitaient l'Algérie en 1857, 112,000 résidaient dans les villes, c'est-à-dire appartiennent à l'administration, au commerce et à l'industrie; 23,000, répandus dans les campagnes, ne se livrent point à l'agriculture, mais au petit commerce, à la petite industrie des villages, d'où il suit que le nombre des cultivateurs se réduit à 45,000 personnes, représentant à peu près 10,000 familles de colons. Cette réduction donne singulièrement à réfléchir. Assurément nous ne voulons pas dire qu'il n'y ait de colons sérieux que les cultivateurs, et que ceux-ci seuls figurent utilement dans un effectif de colonisation. Dans l'intérêt même de la culture, il faut partout à côté d'elle autre chose qu'elle : partout où il y a des cultivateurs, ne fût-ce que pour transporter, débiter et consommer leurs produits, il faut bien des voituriers, des bouchers, des boulangers, des aubergistes, et même des cabaretiers. En Algérie en particulier, j'expliquerai peut-être plus tard comment je crois que ce menu commerce de détail, auquel l'émigration européenne se livre avec passion, peut devenir un ressort utile de développement colonial. Toutefois, si c'est là un accessoire indispensable, ce n'est jamais qu'un accessoire, et la culture est le principal : c'est le point fixe autour duquel gravite tout ce petit mouvement industriel; il n'y a donc de consommé, en fait de colonisation, d'enraciné, le nom l'indique, que ce qui est fixé sur la terre. D'ailleurs la proportion d'un contre trois

(1) Livraison du 15 mai 1859.

entre des populations industrielles et rurales, dans une contrée surtout où il n'y a ni grande usine, ni manufacture, est évidemment anormale. Elle ne s'explique que par un fait plus anormal encore, à savoir la présence d'une immense armée d'occupation, qui a mille besoins à satisfaire, et sert de débouché à toute une industrie d'aventure mobile comme elle. Les touristes qui ont représenté la colonisation actuelle de l'Algérie comme consistant tout entière dans la cantine de l'armée française ont fait un tableau sans doute fort exagéré, et ont eu le grand tort de passer en raillant devant beaucoup de travaux sérieux et modestes; mais les caricatures les plus inconvenantes n'ont de succès que parce qu'elles mettent grotesquement en saillie un trait véritablement défectueux de l'original.

Personne ne conteste que tout cela ne soit triste et insuffisant. C'est un résultat sans rapport avec les efforts faits, les années écoulées, les nobles vies sacrifiées, sans comparaison possible avec les succès obtenus pendant le même laps de temps par d'autres nations dans d'autres colonisations moins coûteuses, quoique plus lointaines, et payées de bien moins de sang. A qui ou à quoi faut-il imputer ce désappointement? La faute en est-elle à la nature même des choses, à la difficulté de l'entreprise ou à la maladresse de l'administration? Là est tout le nœud du débat entre l'ancienne administration et ses adversaires. L'ancienne administration, du moins par l'organe de M. le colonel Ribourt, ne conteste pas qu'elle n'a pas fait tout ce que la France espérait; mais elle assure qu'elle a fait tout ce qu'elle pouvait et tout ce qui se pouvait, et que l'avenir fera le reste. Ses adversaires prétendent que, bien loin de faire, elle a tout empêché, et qu'à persévérer dans la même voie, l'avenir ne fera qu'empirer le présent, et la colonie meurt au lieu de croître.

Nous aurions été bien mal compris, si les raisons que l'administration ancienne peut faire valoir pour sa justification ne se présentaient ici d'elles-mêmes à l'esprit de tous nos lecteurs, car elles ne sont guère que la répétition des considérations mêmes dont nous avons pris à tâche de faire le tableau dans la première partie de ce travail. La colonisation est si peu avancée, dit en substance l'ancienne administration, en premier lieu, parce que la France envoie très peu de colons, et surtout très peu de colons pourvus des ressources matérielles et morales qui conviennent à ce genre d'établissement. Ce ne peut être la faute de l'administration coloniale si les gens en France n'aiment guère à se déplacer, et surtout s'ils répugnent à s'aventurer là où ils n'ont pas toutes les protections et aussi toutes les lisières de la société. Que faire par exemple avec des colons qui, comme le raconte plaisamment M. le colonel Ribourt, écrivent avant de se mettre en campagne pour demander s'ils trouveront au

lieu de leur destination une église toute bâtie, un juge de paix, un commissaire de police, et un marché pour tenir la foire régulièrement un jour par semaine? La colonisation est si peu avancée, en second lieu, en raison même des difficultés du terrain qui lui était réservé. Ce n'est pas la faute de l'administration non plus s'il faut déblayer deux fois ce terrain avant de le mettre en culture : une première fois pour le débarrasser des possesseurs armés qui le détiennent, et une seconde de la végétation parasite qui le couvre, s'il faut même, à vrai dire, à l'Algérie deux conquêtes, l'une politique et l'autre sociale, l'une pour soumettre les populations et l'autre pour acquérir la propriété du sol, et si, la première étant à peine achevée depuis dix ans, la seconde ne peut être encore bien avancée.

Ce n'est pas nous qui contesterons, après en avoir établi nous-mêmes tous les solides fondemens, la valeur de ces allégations. Nous ne cesserons au contraire de répéter qu'en entreprenant la conquête et la colonisation de l'Algérie, la France a voulu une chose très glorieuse déjà, peut-être très lucrative plus tard, mais en attendant très difficile. Il serait donc souverainement injuste à elle d'imputer l'existence même de ces difficultés à l'administration qu'elle a chargée de les résoudre, et après s'être lancée dans cette voie semée d'entraves, elle n'a pas le droit de s'en prendre au guide qui la mène des obstacles qui retardent son char ou des cahots qui le secouent. Rien n'est plus injuste que de faire peser exclusivement ou même principalement sur l'administration la responsabilité de désappointemens qu'il était possible de prévoir, presque impossible d'éviter, qui tiennent à des causes plus profondes et plus rebelles à la volonté humaine. Cela dit cependant, nous devons tempérer cet hommage rendu à la vérité par une restriction grave, qui empêche, suivant nous, le juge le plus bienveillant de donner dans le débat complétement gain de cause à l'accusé.

Voici cette restriction, dont les conséquences sont importantes : c'est qu'on ne saurait être admis, en justice rigoureuse, à décliner après coup une responsabilité, quand on a malheureusement commis l'imprudence de l'assumer d'avance tout entière sur sa tête. Or telle est, à n'en pas douter, la situation où s'est placée, dès le premier jour, toute l'administration française en Algérie à l'égard du problème de la colonisation. Pénétrée des obstacles que lui opposait la résistance combinée de l'esprit français et du sol africain, et ne voulant pas que le public se décourageât par cette perspective, au lieu de renvoyer une partie de sa tâche au temps, qui arrange tant de choses, et de se décharger d'une autre sur l'industrie privée, elle a pris le parti héroïque de trancher toutes les difficultés immédiatement, et à elle seule. Elle savait que la France envoyait peu de

colons, et des colons mal pourvus des conditions requises; elle s'est chargée elle-même d'appeler, de choisir et d'installer des colons, en rassurant toutes leurs craintes et en dirigeant toutes leurs démarches. Elle savait qu'il était difficile de mettre en culture les terres d'Afrique, et plus difficile encore de s'en mettre en possession, que la tentative d'enlever le terrain aux Arabes était semée de périls et d'embûches, exposait à beaucoup de coups de fusil d'abord, et ensuite à beaucoup de procès; elle s'est chargée de fournir elle-même à la colonisation, à l'abri de toute revendication possible, soit violente, soit litigieuse, tout le territoire qui lui serait nécessaire. Et non-seulement elle s'est chargée de tout cela, mais elle a voulu en être chargée seule, et à l'exclusion de tout autre; non-seulement elle n'a fait aucun appel en ce genre au concours de l'initiative individuelle, mais elle a interdit à tout le monde de se mêler en aucune manière de la colonisation autrement qu'avec son autorisation, à des conditions marquées par elle, et pour ainsi dire avec son estampille. Elle a voulu avoir en un mot la colonisation tout entière, hommes et terres, en monopole et à l'entreprise: d'où il suit qu'ayant ainsi tout pris à son compte, elle n'a pas absolument le droit de se plaindre, si aujourd'hui on lui demande compte de tout.

Raconter la série de mesures par lesquelles l'état a ainsi entrepris en Algérie de se réserver successivement à lui-même la solution de toutes les difficultés de la colonisation, en se faisant fort de les trancher, ce ne serait rien moins que tenter l'histoire administrative tout entière de la colonie, car cet esprit a vraiment tout inspiré. Tous les gouverneurs-généraux successifs s'en sont pénétrés, toutes les administrations civile et militaire y ont participé, les particuliers eux-mêmes l'ont invoqué et y ont applaudi, et le pouvoir législatif de la métropole s'y est plus d'une fois associé : personne en ce genre n'a de reproche à faire à personne; mais deux dispositions en particulier ont été comme la clé de voûte de tout le système, et, se soutenant et se complétant l'une l'autre, ont enfermé la colonisation dans un cercle officiel, sans lui laisser aucune issue pour s'échapper, s'il lui en prenait fantaisie, de la main du pouvoir.

La première de ces dispositions n'est autre que l'article 14 de la loi votée par l'assemblée législative en 1851, et qui est la charte de la propriété en Algérie. Cet article est ainsi conçu :

« Chacun a le droit de jouir et de disposer de sa propriété de la manière la plus absolue, en se conformant à la loi.

« Néanmoins aucun droit de propriété et de jouissance portant sur le sol du territoire d'une tribu ne pourra être aliéné au profit de personnes étrangères à la tribu.

« A l'état seul est réservée la faculté d'acquérir ces droits dans l'in-

térêt des services publics ou de la colonisation, et de les rendre en tout ou en partie susceptibles de libre transmission. »

Or comme en Algérie, à l'exception d'une bande étroite de littoral et d'une petite banlieue autour des villes principales, tout le territoire appartient plus ou moins à une tribu, cette disposition équivaut à l'interdiction à tout étranger de s'établir dans l'intérieur du pays, autrement qu'en s'adressant à l'état pour obtenir de lui un lot de terre.

Maintenant, jusqu'en 1856, c'est M. le colonel Ribourt qui nous l'apprend, l'état a eu pour principe à peu près absolu de ne jamais vendre son terrain. La première et, je crois, la seule exception considérable à cette règle a été faite, il y a deux ans, pour trois ou quatre milliers d'hectares dans la province d'Oran. Hors de là, l'état ne vend point son terrain, il le donne. Il en donne telle partie qu'il lui convient à telle personne qu'il lui plaît de choisir, la personne et la partie désignée n'ayant jamais eu, du reste, de rapport l'une avec l'autre, ni témoigné aucun désir de s'appartenir l'une à l'autre. C'est le système des concessions, dans lequel il est bien entendu que l'état choisit son concessionnaire, et que le concessionnaire ne choisit pas sa concession. De plus, l'état ne donne son terrain ni sans charges, ni à titre définitif : il le cède à la condition que celui qui s'y établit pour le mettre en valeur fera un certain nombre de travaux qui lui sont spécialement désignés, dans un délai marqué d'avance, sous peine de se voir retirer la concession par déchéance. De là suit évidemment cette conséquence, que, de 1840 à 1857, pas un colon nouveau ne s'est établi en Algérie qu'avec la permission de l'état, et sous son bon plaisir, dans le lieu que l'état avait choisi pour lui, et pour s'y livrer aux travaux que l'état lui a prescrits. Un colon qui met le pied en Algérie ressemble donc plus à un fonctionnaire du gouvernement qu'à un paysan de nos campagnes, ou, si l'on veut une comparaison plus exacte, un colon en Algérie est vis-à-vis de l'état dans la situation d'un débitant de bureau de tabac. Il ne manque qu'une seule chose à l'assimilation, il est vrai, c'est la plus consolante : c'est la vente privilégiée des produits. Encore a-t-on vu qu'en certains cas ce dernier point lui-même était venu compléter la ressemblance.

Je sais parfaitement par quels motifs généreux l'état s'est trouvé conduit à établir ainsi en Algérie, avec le mécanisme de ces deux dispositions combinées, une sorte de pompe aspirante et foulante qui ramène tout à lui. Je sais bien que ce sont des embarras qu'on a voulu éviter aux colons, et non des droits qu'on a voulu leur ravir, que ce sont des ennuis et des périls présens et pressans, et non des profits en lointaine expectative, dont l'état s'est ainsi réservé le mo-

nopole. Les accusations d'abus de pouvoir et de tyrannie sont parfaitement ridicules là où le pouvoir ne peut rien rapporter que des soucis. En interdisant aux Européens le droit d'acquérir, l'administration a eu pour but principal de les empêcher soit de s'aventurer dans les retraites encore mal gardées de l'intérieur, soit de contracter à la légère avec des gens qui ne savent jamais bien ce qu'ils possèdent, et mettent d'autant moins de soin à l'apprendre qu'ils ne font aucune difficulté d'aliéner ce qui ne leur appartient pas. Ce sont des imprudences suivies d'inévitables malheurs, et des fraudes, sources d'interminables procès, qu'elle a voulu prévenir. En concédant son terrain avec des charges et des clauses résolutoires, elle a voulu assurer à l'Algérie des cultivateurs sérieux, réellement disposés à dépenser sur le sol leur argent et leur peine. Elle s'est proposé d'éloigner ces spéculateurs, fléaux des colonies naissantes, qui achètent à bas prix d'immenses étendues de terres, sans aucune intention de les mettre en culture, mais avec le dessein de profiter, pour les revendre à prime, des progrès futurs du pays, auxquels ils se dispensent de contribuer, ou de l'engouement des nouveau-venus. Je ne conteste aucune de ces intentions paternelles, je ne les trouve même que trop bonnes et trop généreuses. J'accorde de plus la réalité des inconvéniens dont l'administration s'est si préoccupée, et je conviens qu'il n'est pas permis à un critique, et qu'il le serait encore moins à un réformateur, de renoncer à ces mesures préventives sans avoir songé à quelque moyen de les remplacer; mais il n'est besoin ni d'accuser aucune intention, ni de méconnaître aucune éventualité fâcheuse, il suffit de l'exposé des faits pour se convaincre que tous ces remèdes sommaires n'ont rien empêché, et qu'ils sont, à bien des titres, plus fâcheux que les maux eux-mêmes.

Le premier inconvénient qu'ils présentent, et le plus grave à nos yeux, c'est de rendre en droit, sinon en fait, l'administration responsable de tout ce qui se passe, ou plutôt de tout ce qui ne se passe pas, d'un bout de la régence à l'autre. Du moment que l'administration s'est arrangée pour qu'il n'y eût en Algérie d'autres colons que ceux qu'elle a laissés s'y établir, c'est elle naturellement, et même jusqu'à un certain point légitimement, qu'on accuse, s'il n'y en pas davantage. Et parmi les colons eux-mêmes, quand chacun d'eux n'a d'autres terres que celles que l'administration lui a assignées, et ne peut y faire d'autres travaux que ceux que l'administration lui a prescrits, c'est elle encore naturellement, et jusqu'à un certain point légitimement, qu'il accuse, si la terre n'est point aussi fertile ou ses travaux aussi profitables qu'il l'espérait. Ainsi s'engendre ou plutôt s'enracine dans les esprits de tous les habitans de la France nouvelle une disposition à laquelle l'ancienne France malheureusement ne les

a que trop bien préparés : je veux dire l'habitude d'accuser le gouvernement de tout ce qui arrive, corollaire d'une autre tendance aussi funeste et plus méprisable, qui est de ne jamais compter sur soi-même, et d'attendre tout de la protection d'un maître. En France, on le sait, nous passons alternativement d'une de ces dispositions à l'autre; notre histoire se divise en deux sortes de périodes intermittentes : celle où nous prions notre gouvernement de tout faire pour nous, et celle où nous nous en prenons à lui de tout ce que nous l'avons prié de faire. Après une assez longue station dans la seconde période, nous sommes rentrés aujourd'hui, jusqu'à nouvel ordre, dans la première. L'Algérie en est restée ou plutôt revenue où nous en étions il y a douze ans, et, en vertu de la loi physique qui veut que la réaction égale toujours l'action, l'impatience contre les procédés administratifs est en proportion de l'ingérence véritablement excessive qu'on lui a permise. En entreprenant de préserver la colonie naissante de toutes les traverses auxquelles ce genre d'établissement est nécessairement exposé, l'ancienne administration a rendu à la France et aux colons, ou plutôt s'est rendu à elle-même le mauvais service d'entretenir des illusions qu'on lui reproche amèrement quand l'événement vient les démentir. Elle n'a laissé ni les colons ni la France regarder en face la vérité rude qu'ils avaient résolu d'affronter; elle a interposé entre eux et la nature des choses le fantôme d'une protection impuissante qui les fait vivre dans un monde d'espérances d'abord, puis de griefs imaginaires, et qui, après les avoir séduits comme un mirage, finit par les oppresser comme un cauchemar.

Cette protection est impuissante, disons-nous, et c'est encore ce qu'on en peut dire de mieux, car si elle pouvait quelque chose, elle serait funeste. Bien loin d'attirer, elle éloignerait de la colonie les deux élémens qui forment ce que j'ai appelé la véritable matière émigrante, l'esprit d'entreprise et les capitaux. La combinaison de ces deux élémens est rare partout, plus rare encore en France qu'ailleurs, mais elle est pourtant indispensable, et je ne sais en vérité lequel des deux est plus rebelle et plus antipathique à la protection administrative. Un bon, un vrai colon, avons-nous dit, est celui qui sait se passer de société et de gouvernement : il faut qu'il se suffise à lui-même pour pouvoir s'aventurer dans des régions où tout manque; mais un tel homme, précisément parce qu'il est tel, a l'horreur instinctive de la tutelle et des tuteurs. Il ne quitte généralement son pays, et principalement un pays comme la France, où la vie, Dieu merci, est facile et où le travail n'est pas sans récompense, que parce que les règlemens auxquels sont assujetties les sociétés bien policées lui paraissent trop gêner l'indépendance de ses

mouvemens. Allez proposer à cet homme-là de venir s'établir dans une contrée à la condition de n'y posséder qu'après avoir demandé la permission à M. le préfet et sauf à rendre compte de sa propriété à M. l'inspecteur: il n'est point de mers à traverser et point de sauvages à affronter qu'il ne préfère à un tel régime. Quant au capital, c'est bien autre chose; il est, comme l'a dit excellemment M. le colonel Ribourt lui-même, « une force capricieuse et indomptée que personne ne gouverne, et qui ne s'établit que dans les lieux où toutes choses lui plaisent. » Tous tant que nous sommes qui ne vivons pas exclusivement de notre travail, nous sommes plus ou moins des capitalistes. Interrogeons-nous nous-mêmes : qui est-ce qui voudrait dépenser une partie sérieuse de sa fortune sur une terre qu'il n'aurait pas choisie, dont il pourrait être privé au gré du gouvernement, et la dépenser en travaux dont l'ordonnance et la distribution ne lui appartiendraient pas? Je ne dis pas que ces règlemens soient l'unique cause qui empêche le capital de se rendre en Algérie; il est fort occupé, je le sais, en ce moment; il a beaucoup d'affaires, de bonnes affaires, en Europe, et pas beaucoup le temps de penser à l'Afrique. Il n'est pas sûr qu'il affluerait en Afrique, si ces règlemens n'existaient pas; mais ce qui est certain, c'est qu'il n'y viendra pas tant qu'ils existeront. M. le colonel Ribourt constate cette absence de l'esprit d'entreprise chez les Français et la répugnance des capitaux pour l'Algérie, et il en conclut que, puisqu'on ne pouvait avoir des colons entreprenans et riches, il a bien fallu, à tout prix, faute de mieux, en installer, à grand renfort de protections officielles, de timides et de pauvres. Ma conclusion serait directement inverse. S'il n'y a d'autres colons possibles à chercher en France que ceux qui veulent trouver en arrivant leur lit pour ainsi dire tout fait, il n'y a, à mon sens, qu'une seule réponse à faire à ces messieurs si bien appris, c'est de les prier de rester chez eux. C'est là qu'ils trouveront des routes toutes dressées, avec des agens des ponts et chaussées pour en mesurer les pentes, et des cantonniers pour en casser les cailloux, des agens des eaux et forêts pour leur apprendre à aménager leurs arbres, les obliger à les tailler et leur défendre de les couper, des marchés pour vendre leurs blés et des maires pour leur en fixer la mercuriale, — la besogne de vivre en un mot toute taillée, et au besoin un journal ou un sous-préfet pour leur faire une opinion politique. L'administration aura beau faire, elle aura beau multiplier les précautions et les dépenses; elle ne leur procurera pas toutes ces douceurs en terre d'Afrique. Vainement aura-t-elle soin de les parquer dans des villages tirés au cordeau, le long des grandes routes, afin de leur procurer avec toutes les sécurités toutes les jouissances de la vie commune, y compris celles

du billard et du cabaret; vainement créera-t-elle à grands frais tout un personnel d'inspecteurs et de médecins de colonisation : elle n'empêchera pas que le métier de pionnier d'une société naissante ne soit laborieux, et qu'il n'y faille à tout instant payer de sa personne. Elle ne taillera pas de lisières assez longues pour soutenir sur un territoire dépeuplé de grands enfans qui ne savent pas marcher seuls. Ce sont des malheureux destinés à souffrir, et par conséquent des mécontens très prompts à se plaindre. Quant aux colons pauvres, qu'attire uniquement la perspective d'une concession de terres soi-disant gratuites, ce sont avant tout ceux-là qu'il faut bannir, quand ce ne serait que pour proclamer bien haut cet axiome d'économie politique que toute notre population rurale méconnaît encore, à savoir : que la terre est une ruine et non une fortune entre les mains de celui qui n'a pas d'argent pour l'exploiter, et qu'il n'a rien de plus pressé que de s'en défaire. Quand cette vérité sera mieux connue non-seulement en Algérie, mais en France, notre richesse agricole sera rapidement décuplée, et les adversaires du code civil auront perdu leur plus grand argument.

Au demeurant, l'épreuve est faite et parfaite : le système de l'installation officielle des colons a décidément et solennellement échoué. C'est échouer en effet que d'aboutir au résultat suivant, constaté par le gouvernement lui-même dans ses statistiques : en vingt années, 194,000 hectares seulement concédés, c'est-à-dire une étendue que couvriraient aisément cinquante grands propriétaires de France; sur ces 194,000 hectares, 31,000 seulement assurés en propriétés définitives à leurs concessionnaires, 31,000 seulement par conséquent sur lesquels les concessionnaires aient accompli les travaux que l'état leur imposait. Sur tout le reste, les travaux se sont trouvés impossibles à faire et les colons incapables de s'en acquitter. L'état alors, ne voulant ni se départir de son droit, ni expulser des malheureux qu'il avait fait venir, a pris le parti de prolonger indéfiniment le délai; mesure charitable assurément, mais qui a pour effet de maintenir toute la nouvelle propriété d'Algérie dans une situation précaire et provisoire, et de bannir par là toute confiance et tout progrès. Ce système n'a donc pas produit le seul résultat qu'on pût s'en promettre, celui de faire cultiver sérieusement la terre. Il y avait déjà chez les Arabes une propriété collective; on a créé chez les Européens une propriété conditionnelle : je doute que l'échange ait valu ce qu'il a coûté.

Ce système stérile de protection excessive, d'où résulte une responsabilité écrasante, est à nos yeux le principal, sinon l'unique tort de l'ancienne administration, et c'est, comme je l'ai dit, un tort qu'elle s'est fait à elle-même encore plus qu'au public. Mon

dessein, en l'exposant avec franchise, n'est nullement de m'associer aux déclamations injustes qui ont poursuivi dans leur disgrâce d'excellens serviteurs du pays, dont l'estime est un honneur pour ceux qui ont eu l'avantage d'approcher d'eux. C'est au contraire qu'amené par la suite de ce travail à les défendre contre ces déclamations mêmes, et surtout contre les procédés peu courtois de leurs successeurs, il était indispensable de faire comprendre la véritable origine de la crise qui a préparé, causé et suivi leur retraite. C'est à cette source en effet, et à cette source à peu près unique, qu'a pris naissance le sentiment qui a déterminé la chute de l'ancienne administration et qui fait encore aujourd'hui le péril réel de la colonie; je veux dire l'hostilité assez déclarée d'une partie de la population civile contre l'autorité militaire.

III.

En se faisant l'entrepreneur général de la colonisation, l'ancienne administration, avons-nous dit, s'exposait imprudemment à se voir imputer par l'opinion publique toutes les lenteurs et tous les échecs inévitables de l'entreprise. Ce résultat effectivement n'a pas manqué; mais le malheur ou plutôt le caprice de l'opinion a voulu que ce ne soit pas l'administration tout entière, le gouvernement en général, mais une seule branche (il est vrai la principale) de l'administration, le pouvoir militaire, qui ait porté le poids de cette impopularité. C'est au pouvoir militaire, c'est au régime du sabre, comme on l'appelle, que l'opposition de la colonie a hautement attribué la langueur de son développement, et ne se faisant pas faute des insinuations charitables dont toute opposition se nourrit, ce n'est pas seulement l'habileté, ce sont les intentions qu'elle a accusées. A ses yeux, ces règlemens excessifs dont la colonisation a été entourée et pour ainsi dire emmaillottée n'ont pas eu pour principe, comme nous le pensons, un désir de protection excessive; ils ont été conçus au contraire et appliqués dans un dessein prémédité de compression. L'armée, qui disposait en souveraine de l'ancienne administration, n'a pas voulu que la colonie se développât, et cela par une raison que l'on trouve toute simple et qu'on ne craint pas de dire tout haut : c'est qu'en se développant l'Afrique serait devenue nécessairement plus civile et moins militaire; l'importance du rôle de l'armée aurait décru, la convenance de son pouvoir administratif aurait diminué peu à peu et fini par disparaître le jour où, au lieu d'avoir des Arabes à vaincre ou à contenir, on aurait eu des Européens à gouverner. En un mot, l'armée n'a pas voulu de Français

en Algérie, parce que les Arabes sont la raison d'être des bureaux arabes.

Voilà ce qu'on dit, voilà ce qu'on imprime publiquement à Alger dans les ouvrages graves et dans des feuilles acerbes. A force d'être dit, cela finit par être cru. Un peu de mémoire pourtant, à défaut d'un peu de réflexion, suffirait pour démontrer que rien ne peut être moins fondé. On peut penser tout ce qu'on veut des règlemens de la colonisation officielle, et l'on vient de voir suffisamment que je n'en pense aucun bien, il est loisible même de leur imputer tout le malaise de la colonie, bien qu'à mes yeux ce soit faire la part des hommes trop grande et celle de la nature trop petite; mais il n'y a qu'une seule chose qu'on ne puisse pas faire, sans être rudement démenti par les faits: c'est d'imputer l'invention de ces règlemens à l'autorité militaire. Tout le monde, comme je l'ai dit, civils et militaires, sous le frac comme sous l'uniforme, tout ce qui s'est mêlé de penser, d'agir ou d'écrire au sujet de l'Algérie pendant les premiers temps de la colonisation, chambres, publicistes, a contribué pour sa part à élever cet édifice artificiel. Le système des concessions en particulier n'est de l'invention de personne; il est de tradition dans les colonies françaises, auxquelles, à la vérité, il n'a pas porté bonheur. Le Canada et la Guyane (triste souvenir et triste spectacle) n'ont jamais vécu à d'autres conditions, quoiqu'ils n'aient jamais eu d'armée à nourrir, ni de pouvoir militaire à défendre. Il n'y a que bien peu d'années que l'Amérique et l'Angleterre y ont solennellement renoncé. C'est un reste de tout le vieux système protectioniste et prohibitif, dont les débris embarrassent encore l'avenir industriel du monde. Quant à l'interdiction d'acquérir en territoire de tribu, ce sont bien en effet les gouverneurs militaires qui en ont pris l'initiative; mais, à peine mise au jour, cette mesure a été consacrée par les plus grandes autorités civiles qu'il y ait au monde. La chambre des députés en 1847 et l'assemblée législative en 1850 l'ont adoptée. Et par quels organes pensez-vous que ces deux assemblées se soient prononcées dans ce sens? Peut-être par quelques-uns des généraux africains, si puissans alors et si brillans dans nos assemblées? Nullement: en 1847, ce fut l'illustre et regrettable M. de Tocqueville, peu partisan à coup sûr du régime du sabre et moins encore des règlemens administratifs, ce fut lui, revenant d'une mission parlementaire, accomplie au grand péril de sa santé déjà chancelante, dans l'unique pensée d'aller contrôler les abus du pouvoir militaire; ce fut lui, disons-nous, qui conclut, dans des termes qu'on peut lire encore au *Moniteur*, à la nécessité absolue d'appuyer toute propriété en Algérie sur un titre originairement donné par l'état. En 1851, l'Algérie avait ce qu'elle réclame vainement encore au-

jourd'hui, des députés à l'assemblée, et des députés peu favorables en général au gouverneur militaire de la colonie. Ce fut l'un d'eux qui fit le rapport de la loi dont l'article 14 fait partie. S'il y a eu erreur, c'est l'erreur de tout le monde, et du mal produit tout le monde est également criminel.

A qui fera-t-on penser d'ailleurs que si l'Algérie, au lieu d'être gouvernée par des militaires, était tombée en partage à des agens de l'administration civile, ceux-ci se seraient montrés moins pressés d'accaparer toute l'action colonisatrice et plus favorables à la liberté des transactions? L'administration civile, nous la connaissons, ayant le bonheur de vivre en France sous la loi d'un système administratif très complet, de très illustre origine, et qui fait (n'est-ce pas la phrase stéréotypée?) l'admiration et l'envie de l'Europe entière. Je suis prêt à reconnaître à cette administration toutes les qualités, sauf le goût de la liberté économique et la réserve en matière de règlemens. S'il y a en France et en Europe un ordre d'agens qui soient convaincus que l'état doit se mêler de tout et fait mieux toutes choses que les particuliers, ce sont assurément nos fonctionnaires civils sans distinction, préfets, directeurs des ponts et chaussées, ou des eaux et forêts, inspecteurs d'académie, présidens de bureaux de bienfaisance, ou chefs de division des ministères du commerce, des travaux publics ou des cultes. De quoi, en France, est-ce que l'administration civile n'a pas le désir de se mêler, et en quoi est-ce qu'elle n'a pas la prétention d'exceller? Pour ma part, entre ce que j'ai trouvé en Afrique et ce que j'ai toujours vu en France, je ne reconnais qu'une différence du plus au moins, explicable par les circonstances. L'administration est déjà persuadée parmi nous que si nous lui laissions drainer nos champs, aménager nos forêts, élever nos enfans, soigner nos malades, distribuer nos aumônes, partager nos successions, chacune de ces fonctions sociales s'opérerait avec beaucoup plus d'ordre, de régularité et d'économie : elle ne néglige aucune occasion de nous en convaincre, et n'est arrêtée dans cet envahissement que par l'usage malheureusement ancien de la propriété privée, ce funeste *jus abutendi* imprudemment conservé par le droit romain. En Algérie, sur un terrain vierge, où cet abus n'a pas encore pris racine, il est tout naturel qu'elle ne se soit pas pressée de le laisser naître. Si l'armée a été l'instrument de cette manière de voir, ce n'est pas en tant qu'armée qu'elle a agi, c'est en tant qu'administration. Ce n'est point chez elle arrogance de militaire, c'est conscience et conviction de fonctionnaire, voilà tout.

D'où vient donc que c'est à l'armée, à l'armée à peu près seule, que s'est attachée après coup l'impopularité résultant de règle-

mens auxquels tout le monde a également concouru? Deux raisons très simples expliquent sans l'excuser cette injustice de l'opinion. La première, c'est que l'impatience populaire n'est jamais raisonnée, et que ceux qui souffrent se rendent mal compte de l'origine de leurs souffrances, et s'en prennent à la première cause qui se présente à leur imagination. Or, sous l'ancienne administration, l'armée n'était pas tout en Algérie, comme on se plaît à le dire, car il y a plus de dix ans qu'il y a des autorités et des institutions civiles, des magistrats et des préfets; mais il est certain qu'elle avait la plus grande et la première place. Le chef de l'administration était constamment un militaire, et le pouvoir suprême n'y apparaissait que revêtu de l'uniforme. C'est donc l'uniforme qu'on a attaqué, au lieu du pouvoir dont il était le symbole. On a pris le signe pour la chose signifiée; c'est une transposition d'idées si naturelle qu'elle a sa place marquée en rhétorique. Une seconde raison, plus naturelle encore, découle de la répartition même du pouvoir faite sous l'ancienne administration entre le petit nombre d'institutions civiles déjà existantes et la grande masse de l'autorité militaire.

Cette répartition, remaniée à plusieurs reprises, avait été établie pour la dernière fois en 1848, non par nature d'attributions, mais par zones territoriales. Nos possessions africaines ont été divisées alors en deux ordres de territoires, le territoire civil et le territoire militaire. En territoire civil, la justice et l'administration sont exercées à peu près comme en France; en territoire militaire, ce sont les généraux qui administrent et les conseils de guerre qui jugent. Dans la pensée d'ailleurs fort sage du législateur, le territoire civil a dû comprendre toutes les contrées habitées par une population européenne ou par des Arabes convertis aux mœurs sédentaires de l'Europe; le territoire militaire doit embrasser au contraire toutes celles où la vieille société arabe règne à peu près sans partage : c'est dire assez que le premier a toujours été destiné à s'étendre et le second à se restreindre progressivement par suite des développemens mêmes de la colonisation. En attendant, on a attribué au territoire civil à peu près toutes les villes considérables où étaient établis des commerçans européens ou des Maures depuis longtemps livrés au trafic et au jardinage. Les vastes contrées de l'intérieur au contraire, les pentes ou les plateaux de montagnes, les profondeurs des vallées où les tribus arabes dressent leurs tentes et font paître leurs troupeaux, ont formé le domaine du territoire militaire.

Cette division était fort naturelle; malheureusement elle a eu pour résultat de faire échapper le territoire civil presque tout entier à tous les règlemens officiels de la colonisation, tandis que le territoire militaire presque tout entier aussi y est resté assujetti. Dans

les villes en effet et aux portes des villes, la propriété particulière existe de tout temps, et même elle est parvenue à un assez grand degré de morcellement. Dans les villes et aux portes des villes, la tribu proprement dite, depuis longtemps tenue en respect par les garnisons turques, puis repoussée (quand elle n'a pas été décimée) par nos armées, ne fait plus que de lointaines et rares apparitions. Dès lors l'interdiction d'acquérir, spécialement attribuée par la loi au territoire de tribu, ne trouvait plus son application. En territoire militaire au contraire, la tribu régnant presque exclusivement, l'application en est générale et ne souffre guère d'exception. De plus, la bande étroite de territoire attribuée au domaine civil étant presque tout entière appropriée, ce n'est pas là que le gouvernement pouvait se livrer à des essais officiels de colonisation; dans les immenses étendues des territoires militaires au contraire, le village officiel pouvait se déployer tout à l'aise. C'est donc presque exclusivement sur le territoire militaire que le problème de la colonisation s'est débattu, et s'est trouvé enserré dans les règlemens de tout genre que l'ancienne administration lui a imposés. L'Algérie s'est trouvée partagée comme en deux régions : l'une, qualifiée de civile, où régnait une liberté comparative de transactions; l'autre, qualifiée de militaire, à l'entrée de laquelle s'élevait une barrière gardée par une sentinelle. Il était assez facile dès lors de faire croire aux gens qui ne réfléchissent pas que cette barrière avait été inventée par l'armée pour empêcher la colonisation de passer. L'armée se justifie très bien en disant que cette barrière n'a arrêté personne, parce qu'aucun bataillon d'émigrans n'a jamais essayé de la forcer. Je ne dis pas le contraire; mais alors à quoi bon la barrière?

C'est ainsi que s'explique le malentendu qui a mis au compte de l'armée tout un système d'administration dont elle a pu être l'instrument, mais dont elle ne peut revendiquer l'invention; c'est ainsi que se sont accréditées sur elle les calomnies qui circulent aujourd'hui, et que beaucoup de bouches honnêtes répètent; c'est ainsi que s'est envenimée une hostilité funeste entre l'élément civil et l'élément militaire. Est-ce là tout? N'y a-t-il pas à cette inimitié d'autres causes plus secrètes, sans être moins puissantes? Je me garderais bien de l'affirmer. Dans les rapports publics, les choses se passent entre les hommes exactement comme dans les relations privées : quand deux personnes naturellement amies tombent en différend, soyez sûr que les griefs qu'on allègue tout haut ne sont jamais les véritables ou du moins les seuls. A côté des motifs qu'on avoue, il y a les motifs qu'on n'avoue pas, peut-être qu'on ne s'avoue pas à soi-même. A côté des torts positifs, il y a mille procédés de détail fugitifs et insaisissables : il y a les sentimens qui ne s'ex-

priment point, mais qui se trahissent, les inflexions de voix, les mouvemens de physionomie qui blessent. Je demande à l'ancienne administration, avant de passer à l'examen de conscience beaucoup plus chargée de ses successeurs, la permission d'achever sur ces points délicats sa confession tout entière.

L'armée a été placée très longtemps en Algérie dans une situation tout exceptionnelle : non-seulement elle y jouissait de l'exercice exclusif du pouvoir, mais elle disposait du monopole de la considération morale. Comme, de très bonne heure après la conquête, la guerre d'Afrique a pris des proportions redoutables, le gouvernement français n'a pas manqué d'envoyer dès le premier jour sur ce théâtre ses généraux les plus distingués. Comme d'ailleurs, dans la paix universelle qui régnait alors, les plaines d'Afrique étaient le seul champ ouvert à l'ardeur militaire, c'est vers ce point de mire que se sont dirigées de tous les rangs de l'armée française toutes les ambitions généreuses. C'est là que le talent a brillé, c'est là que la gloire a rapidement justifié la fortune. L'armée d'Afrique est devenue très promptement le plus beau fleuron et comme le premier choix de l'armée française. Il s'en faut que la population civile (administration comme administrés) ait eu l'occasion de s'élever à la même hauteur. Les premiers spéculateurs qui se hasardent sur un terrain inconnu ne sont généralement pas les plus honnêtes, et les modestes fonctions civiles qui pouvaient s'offrir dans une colonie encore en état de siége n'étaient l'objet d'aucune sollicitation ardente. Le gouvernement les offrait ou plutôt les imposait aux gens qu'il avait le désir d'éloigner, non d'avancer, à ceux qu'il voulait faire non pas briller, mais disparaître. L'Afrique, séparée de nous par plusieurs jours de mer, paraissait aux courtes vues de beaucoup de directeurs de ministères un lieu fait tout exprès, où des fonctionnaires tarés et des prêtres mal famés pouvaient aller à l'ombre expier leurs erreurs. De ce rapprochement ainsi opéré entre l'élite d'une classe et le rebut de l'autre résultait une inégalité morale profonde, qui plaçait l'armée sur un véritable piédestal. C'était une sorte d'aristocratie naturelle dont on jouissait avec d'autant moins de scrupules que c'était l'honneur lui-même qui creusait la séparation. Oserai-je dire que l'armée a gardé en Algérie trop de souvenirs d'un état de choses heureusement changé? Elle ne s'est point assez aperçue que, par le temps et le travail, le niveau de la population civile s'élevait insensiblement à côté d'elle; elle n'a pas assez remarqué qu'un labeur longtemps ingrat, et par là même méritoire, avait créé dans les rangs des commerçans, quelquefois même des cultivateurs, des fortunes dont l'origine seule est un titre d'estime, et dont l'acquisition est un véritable service public. A cette œuvre

naturelle des années s'est joint l'effet d'une direction plus intelligente dans les choix venus de la métropole : sous l'influence de chefs pleins de vertus et de lumières, la magistrature et le clergé ont repris dans la considération publique la place légitime qui leur appartient. Tout ce progrès, auquel le dernier gouverneur-général en particulier a très efficacement concouru, n'a peut-être pas été généralement assez apprécié dans les rangs inférieurs de l'armée, c'est-à-dire dans ceux où les rapports avec les populations sont journaliers. Là, je ne sais quelle habitude de hauteur est restée inhérente à l'uniforme, et l'usage n'est point encore passé d'envelopper toute la population civile dans quelques expressions dédaigneuses. J'ai entendu sortir moi-même ces expressions de bouches rieuses, tandis qu'elles allaient enfanter dans des cœurs honnêtes d'assez amers ressentimens. Ce vocabulaire du mépris, les Arabes, sincèrement dévoués au culte du sabre et de plus passés maîtres dans l'art de flatter, se chargent eux-mêmes de l'enrichir. Il faut voir de quel air ils aiment à laisser tomber de leurs lèvres ce nom de *mercanti*, le seul qu'ils appliquent indistinctement à tout ce qui n'a pas l'épée au côté! Il faut les voir surtout quand un officier est là pour les entendre! Les officiers s'égaient de ces qualifications, et j'en ai ri plus d'une fois avec eux; mais si je n'eusse été là de passage, humble *mercanti* que j'étais, je n'aurais peut-être pas ri d'aussi bon cœur.

Cette considération ne paraîtra frivole qu'à ceux qui ne savent pas qu'entre Français la vanité est la chose du monde la plus sérieuse, surtout quand on a le malheur de l'offenser. Une autre source de dissentiment entre la population civile et l'armée, latente aussi et visible seulement dans ses effets, se trouve dans la condition même des populations dont le gouvernement est resté exclusivement réservé au pouvoir militaire. C'est à l'armée, avons-nous dit, qu'a été spécialement dévolue l'administration de toute cette partie de la société arabe qui vit encore à l'état de tribu. En acceptant cet héritage des mains des Turcs d'abord en 1830, puis d'Abd-el-Kader après la pacification de 1848, les chefs militaires ont pris le parti très sage de ne point tenter dans le régime intérieur de la tribu une réforme prématurée, et d'accepter les cadres de la société arabe comme le temps les avait faits et comme la fortune les leur livrait. Ils se sont réservé seulement les prérogatives de la suzeraineté politique, en laissant à la tribu elle-même sa constitution, son organisation et sa police. Ils désignent, au nom de la France, les chefs qui, sous des titres et avec des attributions diverses, commandent à une ou à plusieurs de ces petites associations; ils fixent le montant de l'impôt, ils exercent la haute justice criminelle et capitale. Pour

tout le reste, la tribu vit à sa mode et s'administre elle-même. Même en matière financière et judiciaire, cette liberté subsiste au premier degré, car c'est la tribu qui, sous sa responsabilité collective, perçoit les contributions dont elle est grevée, c'est elle aussi qui, en cas de délit, commence les instructions et les recherches, et s'oblige, sous peine d'une amende déterminée, à livrer le coupable à la justice française.

La tribu reste donc, malgré la conquête, comme une sorte de noyau intact, comme une monade : disposition fort sage dans le principe, qui a eu pour premier effet d'accommoder également le vaincu et le vainqueur, en évitant à l'un les frais d'une administration coûteuse, à l'autre l'importunité de l'ingérence quotidienne d'une main étrangère. On n'aurait pu remplacer cette administration de la tribu par elle-même qu'en créant un énorme personnel d'agens français, et cette substitution ruineuse n'eût été qu'une source de froissemens et de révoltes internationales. Disposition fort sage, disons-nous, à une condition cependant, c'est que ce maintien de la tribu soit regardé comme un état provisoire, et non comme une constitution définitive. On ne peut se dissimuler en effet que l'existence de la tribu est un grand obstacle à tout progrès social en Algérie, car les conditions essentielles à cette nature de communauté sont destructives de tout développement soit de richesse, soit de colonisation. Le régime de tribu entraîne presque nécessairement la propriété collective, c'est-à-dire la stérilité et peu à peu la ruine du meilleur sol. C'est la tribu qui, pour subsister, a besoin d'étendre sur des espaces inoccupés la molle étreinte de ses bras oisifs, et maintient ainsi le désert oriental sur les plages où la vie européenne pouvait vouloir se répandre. Il n'est donc permis de respecter aujourd'hui l'intégrité de la tribu qu'avec l'intention bien arrêtée de la miner graduellement et de la faire disparaître le plus tôt possible. En théorie, tout le monde en convient; en pratique, ce gouvernement à deux degrés, cette espèce de suzeraineté féodale, qui ne laisse à l'épaulette française que l'éclat et les hautes réalités du pouvoir, sans aucun des ennuis de l'administration de détail, est un rouage commode et coulant auquel on a quelque peine à renoncer. Le pouvoir, quel qu'il soit, même militaire, est conservateur de sa nature. L'axiome *quieta ne moveas* est sa devise. Or la tribu en ce moment est tranquille, elle obéit sans résistance; pourquoi y toucher sans motif? Il sera temps demain autant qu'aujourd'hui. Le lendemain vient, et il y a la même raison pour ne pas faire plus que la veille. Lorsque la colonisation arrive, elle a l'inconvénient de troubler ce repos : elle demande des terres, et ne peut en prendre qu'en refoulant la tribu dans ses limites. Elle de-

mande aussi des bras pour labourer, et n'en obtient qu'en débauchant aux grandes familles de la tribu un certain nombre de leurs vassaux. La tribu naturellement se débat et se défend contre ces exigences. A la suite des colons, par conséquent, arrivent toujours les réclamations, les contestations, les récriminations. Il faudrait avoir une âme administrative surhumaine pour n'en point concevoir un peu d'ennui. Cet ennui redouble surtout si la colonisation est représentée par un certain type de caractères que connaissent pour leur malheur tous les diplomates et tous les marins qui ont eu affaire aux Français établis au dehors. Ce sont des aventuriers à la fois brouillons et timides, ne voulant suivre aucun conseil et ne sachant pourtant pas se tirer d'embarras tout seuls, croyant qu'un Français n'est tenu à rien envers le reste du genre humain, et que le gouvernement français n'a d'autre devoir que d'appuyer toutes les demandes mal fondées de ses nationaux et de faire acquitter toutes leurs créances véreuses. Ils font le malheur de tous les agens par leurs réclamations sans fondement, par leurs transactions sans probité. Ces gens-là en Algérie se rencontrent fréquemment, et ils y étalent la double prétention de crier eux-mêmes très haut contre le régime du sabre, et d'exercer contre les Arabes, pour leur compte et à leur profit, tous les droits et même tous les excès de la conquête. De plus, la colonisation dans leur personne se présente sans capitaux, c'est-à-dire sans avenir, faisant beaucoup de bruit aujourd'hui pour peu de besogne, et prête à disparaître demain. On conçoit que les chefs militaires ne trouvent pas toujours que l'embarras qu'elle leur cause soit compensé par le profit que la France en retire, et qu'ils mettent peu d'empressement à l'accueillir; mais on conçoit aussi comment les journaux d'Alger retentissent souvent des gémissemens de tous les colons qui, après avoir échoué dans leurs entreprises agricoles, cherchent un gagne-pain dans la presse, et accusent la malveillance des chefs militaires pour les Français et leur tendresse intéressée pour les indigènes.

Une disposition de détail, insignifiante en apparence, a porté au comble ces mauvais sentimens réciproques. Nous avons parlé des bureaux arabes, et de la part importante qu'ils ont prise à l'affermissement si rapide de notre conquête. Les bureaux arabes sont véritablement le grand ressort de toute l'administration militaire : ils en sont dans le présent la pièce principale, et la pépinière pour l'avenir. C'est par eux qu'elle agit et en eux qu'elle s'incarne. Or, par une division d'attributions conçue dans les meilleures intentions du monde, les bureaux arabes en territoire militaire ont été spécialement affectés au gouvernement des indigènes, et spécialement aussi on leur a interdit toute ingérence dans les affaires des colons

et dans le service de la colonisation. Je ne doute pas que cette exclusion n'ait été dictée par la pensée de ne pas soumettre, même en territoire militaire, les colons français à la même autorité, et par conséquent aux mêmes habitudes de commandement que les Arabes. Probablement aussi, on a voulu ouvrir un recours et exercer un contrôle contre les abus d'un pouvoir unique. C'est donc dans une intention bienveillante pour les colons qu'on les a retirés à la juridiction des bureaux arabes, et soumis à celle de commandans des places fortes répandues dans l'intérieur. Je doute cependant que le résultat ait été conforme à l'intention. On est arrivé ainsi à détacher des intérêts et de l'avenir de la colonisation toute la partie jeune, ardente et distinguée de l'administration militaire. Les bureaux arabes, n'étant pas chargés de veiller à la colonisation, ne s'en sont naturellement pas occupés. Or, de ne point s'occuper d'une chose à ne s'en point soucier, même à la prendre en déplaisance, il n'y a pour des esprits actifs qu'un pas très aisément franchi. Tandis que les bureaux arabes ne voyaient qu'avec indifférence, et souvent avec un certain dénigrement, les très maigres et très chétifs essais de la colonisation, ils portaient au contraire sur le gouvernement des indigènes, devenu leur attribution spéciale, toute leur attention et toutes leurs lumières. C'est ainsi qu'ils sont arrivés à faire jouer tous les ressorts de ce gouvernement avec une perfection infinie. De plus, à force de vivre ainsi en tête-à-tête avec les Arabes, un certain nombre de ces officiers se sont pris véritablement d'une sorte de goût sincère pour eux. Ce ne sont pas les moins distingués, ce sont au contraire ceux dont l'esprit est le plus orné de littérature qui se sont ainsi passionnés pour un mode de société très différent de nos habitudes, par un de ces plaisirs romanesques naturels aux imaginations blasées de notre époque. J'en ai entendu plusieurs, et du premier mérite, après de longues années passées dans les bureaux arabes, parler avec une exaltation presque tendre de la vie patriarcale que mène un grand chef de tribu, sous sa tente, entre ses enfans, ses vassaux, ses troupeaux, ses chevaux et ses armes. Ce sentiment se mêlait, chez eux, à une sorte de fraternité chevaleresque contractée, sur les champs de bataille du Maroc et du désert, avec les chefs de tribu qui servent dans nos armées. Enfin beaucoup de nos militaires ont des dispositions naturellement religieuses. La lecture précoce de Voltaire, l'atmosphère des plaisanteries de corps de garde, ont souvent fermé leurs yeux aux vérités touchantes de la religion chrétienne : sous l'humble vêtement des missionnaires français, ils méconnaissent ou méprisent la foi; mais l'extérieur grave, la décence solennelle de la piété musulmane, les prend par surprise et les touche, et ils en parlent avec admiration.

Faut-il s'en étonner, quand il n'y a pas longtemps que l'islamisme était à la mode, même dans les mandemens épiscopaux? Toutes ces causes diverses ont concouru à former dans l'armée d'Afrique ce que j'appellerai un sentiment *philarabe* très honorable assurément pour des vainqueurs (car c'est, je crois, la première fois que des conquérans aient été atteints de cette faiblesse), mais qui paraît excessive et même inquiétante à la colonie européenne.

La France et Paris n'ont-ils pas été initiés à cette tendance par de brillans écrits, publiés, je crois, ici même, et qui, grâce à un vrai mérite littéraire, sont devenus le manuel qu'on donne à emporter à tous les touristes en Algérie? Je veux parler des ouvrages de M. le général Daumas, dans lesquels la vie des enfans d'Ismaël était dépeinte avec une verve communicative d'illusion et d'enthousiasme. M. le général Daumas, un des organisateurs des bureaux arabes, était alors directeur des affaires générales d'Algérie au ministère de la guerre. A ce titre, il passait pour plus influent dans l'administration que M. le maréchal Randon lui-même. Des gens bien informés prétendaient savoir que le ministère contrariait souvent de Paris le gouverneur-général dans ses intentions bienveillantes pour la colonisation, et je dois dire que certaines réserves significatives de M. le colonel Ribourt semblent accréditer un peu ce soupçon. Quoi qu'il en soit, grâce à la position autant qu'au talent de M. le général Daumas, ses écrits ont contribué plus que toute chose à accréditer en Afrique une opinion que j'ai rencontrée chez les colons les plus estimables : à savoir que l'armée, après avoir été l'instrument de la conquête, est devenue l'ennemie de la colonisation, qu'elle a les colons en mépris, les Arabes en prédilection, et qu'elle a fondé sa domination sur le maintien indéfini de la société musulmane.

Telles sont, aussi impartialement exposées qu'il m'a été possible, les causes, les unes secrètes, les autres publiques, en partie fondées et en plus grande partie imaginaires, qui, en mettant aux prises les élémens civils et militaires de la colonie, y avaient produit au début de l'année 1858 un état de malaise assez prononcé, et jetait sur l'ancienne administration une assez forte teinte de singularité. Cette situation était digne sans doute d'attirer l'attention la plus sérieuse du gouvernement, car si l'armée était devenue moins populaire, elle n'était pas devenue pour cela moins nécessaire en Afrique. Son concours, non pas seulement ce concours inerte qui naît de l'obéissance passive, mais ce concours actif et zélé qui avait fait de l'Afrique, depuis dix-sept ans, l'œuvre de prédilection de l'armée française, était aussi indispensable que jamais. On avait toujours besoin, et de sa valeur pour maintenir l'ordre, et de ses lumières

pour diriger la conquête, et de ses bras pour achever les travaux publics, et même de ses bouches pour consommer les produits. Tout ce qui menaçait son juste crédit était donc un véritable péril pour la société naissante. La création du ministère de l'Algérie en 1858, le changement d'administration qui en a été la suite, en attestant une préoccupation spéciale du gouvernement pour les intérêts africains, devaient donc avoir pour but principal de porter remède à cet état de choses inquiétant. Il nous reste à faire voir comment le remède a eu au contraire pour effet immédiat d'exaspérer le mal et de le porter à un degré qui a rendu pour un moment en Algérie tout gouvernement impossible. Ce sera le sujet d'une autre étude; je dois arrêter ici des développemens qui ont pris une dimension inattendue, mais dans le cours desquels personne, j'espère, ne trouvera que j'aie été ingrat pour aucun service ou injuste pour aucune intention.

Je ne voudrais pourtant pas poser la plume sans avoir réparé le tort involontaire que plusieurs des considérations que j'ai développées pourraient faire dans l'esprit des lecteurs à l'Algérie et à son avenir. J'ai cru devoir exposer sans détour les difficultés de la colonisation, les périls auxquels elle a été exposée, les lenteurs des succès qu'elle a obtenus, les frais considérables qu'elle a entraînés. En matière si grave, la vérité a tous les droits comme aussi tous les avantages. Les illusions ne servent qu'à préparer les désappointemens, qui à leur tour produisent les découragemens. La conquête de l'Algérie n'a marché d'un pas rapide que lorsqu'un homme de bien, qui devait se trouver plus tard un grand homme de guerre, a eu le courage de dire à la tribune qu'il lui fallait pour l'accomplir une armée de cent mille hommes, et qu'à moindres frais il ne s'en chargeait pas. La colonisation même n'entrera dans une voie sérieuse de progrès que quand la France saura bien nettement qu'elle doit coûter beaucoup de peine, beaucoup de temps et beaucoup d'argent. Quand on n'a pas bien mesuré l'étendue des sacrifices, on n'avance pas davantage; mais on s'impatiente de ne pas avancer, et l'impatience retarde au lieu de hâter. Je n'ai donc point hésité à confesser les désavantages que l'Algérie présente par rapport à d'autres terrains et à d'autres essais de colonisation; mais je manquerais à la justice si je ne mettais en regard un avantage qui les compense tous, s'il ne les dépasse pas. C'est tout simplement le charme que l'Afrique exerce sur ceux qui l'habitent, et même sur ceux qui la traversent. Où réside précisément ce charme? C'est ce que personne de ceux qui l'éprouvent ne saurait bien dire; mais il est certain que qui a vu cette terre attrayante ne l'oublie pas, et qui s'y est fixé une fois ne la quitte plus. L'Algérie attire très peu jusqu'à présent, il faut en convenir, mais elle retient tous ceux qu'elle attire. Ils y restent,

ils y reviennent, malgré les déceptions, les souffrances, trop payés de la ruine et de la fièvre par un rayon de son soleil, et trouvant à côté d'elle la terre natale elle-même froide et décolorée. Cet attachement qu'inspire l'Algérie, et qui est à lui seul une grande force pour la colonisation, j'en ai eu le spectacle, même chez de pauvres familles à qui l'émigration ne semblait pas avoir porté bonheur, et j'en ai ressenti à mon tour l'impression comme son hôte passager. A quoi tient-il que ce sentiment devienne plus général et surtout plus contagieux? A peu de chose peut-être, à quelque mode nouvelle par exemple qui entraînerait sur la rive africaine tout ce courant de pèlerins du plaisir qui vont aujourd'hui servilement, sur les pas les uns des autres, porter aux bords du Rhin ou en Italie leur loisir et leur argent. Le jour où tout ce monde ambulant dont l'Europe regorge, et qui commence à la trouver trop étroite, voudra essayer de l'Afrique pour son plaisir, je lui garantis qu'il sera payé de sa peine, et il n'en faudrait probablement pas davantage pour décider la fortune de la colonie. En particulier, je ne puis guère comprendre que tant de nos compatriotes, jeunes, riches et oisifs, se précipitent chaque année, à la suite des Anglais, vers des contrées qui n'ont plus de mystères, tandis qu'on n'a pu encore l'autre jour, même par l'appât d'un train de plaisir, réunir un nombre de voyageurs suffisant pour aller à quarante-huit heures de nos côtes visiter un des plus beaux pays de la terre et, au sein de tous les souvenirs qui rappellent notre gloire, étudier un des plus curieux problèmes qui engagent nos intérêts.

Je sais ce qui appelle vers l'Italie, vers la Grèce, vers l'Orient : la magie des souvenirs et la trace lumineuse du passé. Oserais-je dire pourtant, sans manquer de respect aux grandes mémoires, que ces vieilles terres, qui ont tant produit et tant souffert, ne présentent le plus souvent aujourd'hui qu'une empreinte effacée, et que cette fécondité sanglante de leur sein tant de fois déchiré les a épuisées et amaigries au point de les rendre méconnaissables? Croit-on par exemple que l'antique Judée, après avoir supporté ravages sur ravages et conquête sur conquête, ressemble aujourd'hui à la terre promise telle qu'elle apparut à la sortie du désert aux éclaireurs de Moïse? Non, la vigne et le figuier ont cessé de croître sur le sol de Chanaan, et nulle herbe ne pousse plus dans la prairie où le fils d'Isaac menait paître ses troupeaux. J'ai souvent pensé, en me promenant en Algérie, que cette terre moins désolée, parcourue aussi par des enfans d'Abraham, me représentait mieux ce que devait être l'Orient dans l'adolescence du monde, du temps de sa gloire et avant sa grande ruine. J'entends dire que le Liban n'a plus de cèdres, et que Salomon y chercherait en vain les lambris d'un second temple. J'ai pu voir en Afrique cet arbre biblique couvrir de

vingt-cinq mille rejetons une montagne entière et parfumer l'air de ses exhalaisons embaumées, et quand le vent s'engouffrait sous l'envergure majestueuse de leurs rameaux, j'ai ouï passer la voix du Seigneur, *vox Domini confringentis cedros*. J'ai dû à l'Afrique aussi, mais cette fois à l'Afrique nouvelle et française, l'apparition toute vivante d'un autre passé presque aussi cher à mon imagination. Si, pour retrouver les traces de l'activité féconde de la vie monastique qui au IVe siècle de l'ère chrétienne a fait refleurir le désert, j'eusse été interroger les retraites mêmes de la Thébaïde, je n'y aurais probablement trouvé que quelques moines coptes répétant d'une voix nasillarde des légendes dignes de risée, mêlées à de sottes hérésies métaphysiques. L'exploitation agricole des trappistes de Staouéli à la porte d'Alger m'a donné le spectacle des fils de saint Benoît mêlant de nouveau sur une terre abandonnée la prière au travail. Je me suis assis (je crois que c'était le jour même où de grands journaux de Paris trouvaient de bon goût de railler agréablement ces serviteurs de Dieu et de la France) dans le petit cimetière où reposent quatorze d'entre eux qui en une seule année ont payé de leur vie le concours donné par une foi impérissable à une civilisation renaissante, et là, au pied de la croix, sous un soleil de feu qui faisait scintiller à l'horizon les vagues de la Méditerranée, suivant du regard à travers la plaine semée de palmiers les frères laboureurs, reconnaissables de loin à leurs capotes brunes, j'ai éprouvé pour un moment une illusion complète. Je me croyais transporté aux jours d'Antoine et de Pacôme, ou plutôt ni le temps passé ni le temps présent n'existaient plus pour moi. Quatorze siècles écoulés et tant de révolutions avaient disparu de ma pensée; il n'y restait plus que ce qui ne change pas, les cieux, l'océan et l'Évangile.

C'est ce renouvellement de vie qui fait l'originalité du spectacle moral et matériel que présente l'Algérie de nos jours. Que d'autres terres aient plus de souvenirs; celle-ci a plus d'espérance, et c'est bien, je pense, quelque chose. Il y a même dans son état présent, qui est une transition peu ménagée d'une barbarie enracinée à une civilisation importée, la source des plus piquans contrastes en même temps que des plus curieuses comparaisons, et ceux qui aiment à penser autant que ceux qui aiment à rire trouvent à se satisfaire dans les moindres incidens du voyage. Vous partez par une belle route stratégique, bourgeoisement, en voiture, comme on quitte ou du moins comme on quittait Paris avant qu'il y eût des chemins de fer. A cinq minutes de la ville, qui est-ce qui encombre la voie et qui heurte vos glaces? C'est un troupeau de chameaux chargés de dattes encore fraîches et cueillies dans les oasis du Soudan. Un peu plus loin, la route s'arrête : il faut vous lancer, au travers des palmiers nains et des lentisques, au galop d'un cheval dont les naseaux fré-

missans sont pleins d'écume. Vous voilà bien loin du monde et des hommes, et Mazeppa lui-même ne respirait pas un air plus libre. Mais regardez ce fil ténu qui oscille à l'horizon : c'est le télégraphe électrique; c'est la civilisation, qui, sur les ailes de la science, vous suit, vous rejoint et vous devance. Prenez garde, vous passerez trop près de ces huttes informes d'où une petite fumée s'élève au travers des branches de feuillage flétri ou d'une tenture de poil de chameau. C'est l'équipage d'une tribu en campagne, et au pas de vos chevaux les femmes épouvantées s'enfuient, et les dogues s'élancent en rugissant. Inclinez plutôt de l'autre côté de la plaine, là où vous entendez retentir des chants joyeux. Non, vous ne vous trompez pas, ce sont bien des airs d'opéra-comique. Vous avez rencontré le bivouac d'un bataillon de chasseurs à pied qui change de garnison. Ils sont arrivés il y a une heure à peine, tout couverts de sueur et de poussière; leurs armes sont déjà reluisantes de propreté, et leurs visages tout éclairés d'un joie cordiale. Braves enfans! leur mâle jeunesse est pleine de bonhomie et de force : ils répondent en souriant au salut qu'on leur adresse. Hélas! le dernier courrier de France apportait des bruits de guerre. Dans un an, combien de ces rires si francs auront cessé de se faire entendre! combien de ces nobles cœurs auront cessé de battre!

Le contraste ne naît pas seulement à chacun de vos pas du rapprochement des mœurs diverses, il a pénétré dans l'intérieur même des caractères. Il y a maintenant dans l'esprit de tout habitant de l'Algérie, Français ou Arabe, un mélange singulier et fait à doses diverses de deux civilisations différentes. Aussi tout homme en Algérie, le premier venu qu'on rencontre, vaut la peine qu'on cause avec lui : il a toujours ou senti ou pensé quelque chose d'une manière originale. Il ne faut donc négliger de converser ni avec votre postillon, qui est un ancien zouave et vous racontera les exploits du général Lamoricière, ni avec votre voisin de table d'hôte, qui est un fouriériste cherchant quelque part la terre promise de l'*association*, ni avec votre compagne de route, qui est une pauvre mère partie d'un petit village de France pour aller faire une prière sur le champ de bataille où son fils est mort. La conversation des chefs militaires français de tous les grades est surtout, pour ceux qui ont l'avantage de les approcher, pleine d'intérêt par la variété de leurs connaissances, par la singularité de leurs aventures et quelquefois aussi des habitudes qu'elles ont fait naître. On rencontre parmi eux de ces types qu'affectionnait le grand romancier du Nouveau-Monde: ce sont des enfans de l'Europe adoptés par le désert, quelque chose comme OEil-de-Faucon sous l'uniforme. Un d'entre eux, enfant de la colonie, il est vrai, et un de ses premiers-nés, convenait avec moi qu'à force d'avoir habitué ses regards aux longs horizons du Sahara

et suivi dans ces espaces mouvans la course de la gazelle et du chameau, il ne pouvait plus vivre dans des murailles, et que la seule vue d'une clôture ou d'une haie lui coupait la respiration. A dire le vrai, rien qu'à le voir, à contempler la vigueur athlétique de ses membres et le souffle puissant qui soulevait les colonnes de sa poitrine, je me serais douté que l'immensité était son élément. Chez d'autres au contraire, l'étude des mœurs et des langues de l'Orient a entretenu et développé la culture de l'intelligence, et tel petit fort, perdu dans la montagne, où vous arrivez après une journée de fatigue et d'orage, vous réserve la surprise de trouver au coin d'un feu hospitalier tous les plaisirs d'une conversation spirituelle et l'aspect charmant du bonheur conjugal.

Mais ce sont les chefs arabes avant tout qui sont curieux à connaître par le singulier amalgame qu'ils font déjà de leurs coutumes natales et des inspirations qui naissent du contact des Français. Le plus bizarre, mais le plus déplaisant aussi de ces produits d'ordre composite, c'est l'Arabe qui a été à Paris et qui parle le français à peu près couramment. En général, il a rapporté de son voyage toute sorte de lumières puisées à deux grandes écoles de philosophie, le café et le théâtre. Il s'élève au-dessus des préjugés de la loi musulmane en en gardant toutes les libertés. Il boit du vin, mais il a plusieurs femmes, et raconte les incidens de ses divers intérieurs avec toute la liberté grivoise d'un roué qui parle à souper de ses maîtresses. Ces propos, que j'ai eu le bonheur de n'entendre que de seconde main, produisent un effet singulier, et que je ne croyais pas possible. Ils dénaturent et, Dieu me pardonne, je crois qu'ils profanent l'institution de la polygamie, dont la jalousie et le mystère sont évidemment des correctifs nécessaires. Un harem où la curiosité pénètre et que ne garde point un eunuque avec un grand sabre prend l'apparence d'un établissement d'un tout autre caractère. Avec quel repos d'esprit, en sortant de cette atmosphère de deux corruptions mélangées, on s'assoit dans la demeure d'un vieux croyant, d'un hadji qui revient de La Mecque, qui vous attend sur le pas de sa porte, environné de ses fils, de ses pâtres, et au milieu de l'affluence des troupeaux qui descendent de la montagne! Je souhaite aussi à tout le monde, pour compléter cette variété de portraits, la rencontre vraiment unique qui a terminé une de mes dernières excursions. En m'arrêtant à l'étape du milieu du jour, je fus surpris d'entendre sortir de dessous la cape blanche de mon hôte, au lieu du *salamalek* ordinaire, un bonjour français prononcé avec le plus pur accent de Paris. Mon guide, se penchant vers moi, m'avertit à l'oreille que j'avais devant moi un soldat français qui, ayant fini son temps de service, avait imaginé de se faire musulman pour épouser la fille d'un kaïd auquel il avait l'espérance de succéder. J'avais donc sous

les yeux le scélérat maudit de toutes les chroniques de croisade, le traître de tous les romans de chevalerie, le renégat! Je frémis involontairement. Le monstre en question s'aperçut probablement de mon sentiment, car, s'approchant de moi d'un air piteux : « Je le sais bien, me dit-il, je ne devrais pas porter cet habit-là; mais la tribu avait besoin d'un chef dévoué aux Français, et il faut bien servir son pays. D'ailleurs j'ai des enfans à élever, et j'espère obtenir pour eux une bourse au lycée d'Alger. » A ces étranges expressions du patriotisme et de l'amour paternel, je ne sais pourquoi je me sentis moins dépaysé, et je reconnus malgré moi un compatriote. Au fait, si nos révolutions étaient religieuses au lieu d'être politiques, si l'on changeait d'habits toutes les fois qu'on change de principes, combien seraient variés les symboles et riche la garde-robe de nos meilleurs pères de famille! Heureusement nous sauvons mieux les apparences : nos défections, qui nous prennent l'honneur, respectent la religion et les uniformes.

Mais le temps presse, il faut revenir. Voici déjà Médéah, ancienne capitale des beys de Titeri, aujourd'hui ville de guerre française, qui tient à la gorge l'un des passages les plus étroits de l'Atlas. La diligence qui nous emporte, au premier lever de l'aurore, descend au triple galop les routes hardiment jetées par nos ingénieurs sur les flancs escarpés de l'entonnoir où coule le torrent de la Chiffa. A ce bruit, qui se confond avec celui des flots, de petits singes verts accourent et passent au travers des arbres leurs yeux brillans de curiosité et d'effroi. Bientôt se déroule la vaste plaine de la Mitidja, que la colonisation naissante a déjà parsemée, avec trop de luxe peut-être, de blanches maisons rurales. Hâtons-nous pour arriver à la chute du jour sur les hauteurs du Sahel, d'où se découvre tout l'amphithéâtre au fond duquel Alger repose. C'est l'heure où dans la vieille cité de Barberousse les femmes mauresques font leur apparition sur leurs terrasses pour respirer la brise marine, tandis qu'à leurs pieds les constructions européennes de la ville basse se reflètent dans les eaux dormantes du port. A droite, la mer mourant sur le rivage enlace d'une frange de dentelles les jardins potagers de l'Hamma; à gauche, elle écume contre les brisans de la pointe Pescade. Dans le lointain, les neiges du Jurjura se teignent de rose; à l'horizon s'évanouit la vapeur d'un paquebot qui, au retour du soleil, saluera les côtes d'Europe. Hier c'était le désert, aujourd'hui c'est déjà la France! Huit jours ont suffi pour peupler la mémoire d'intarissables souvenirs, et laisser dans l'âme toutes les émotions que font naître les scènes splendides de la nature et les jouissances de l'orgueil patriotique.

Albert de Broglie.

SOUVENIRS

D'UN AMIRAL

LA MARINE DE LA RESTAURATION.

UNE EXPÉDITION ANGLO-FRANÇAISE APRÈS 1815.

I.

J'avais commencé mon éducation de marin pendant les dernières années du règne de Louis XVI (1); je l'avais complétée, sous la république et sous l'empire, en mettant à profit, dans les épreuves du commandement, les leçons et les exemples de cette grande génération qui, même après les Duquesne, les Tourville et les Duguay-Trouin, est restée pour moi la plus glorieuse expression de la marine française (2). Au moment où le cours naturel des choses semblait devoir offrir un plus large emploi à mon activité, un ébranlement général mettait en question l'existence même de notre établissement naval. La chute de l'empire était un événement que je n'avais jamais prévu. Lorsque j'appris l'entrée des alliés à Paris, j'eus quelque peine à envisager d'un œil calme les chances que l'avenir pouvait me réserver encore. L'ère des combats semblait fermée pour long-

(1) Voyez la première série de ces *Souvenirs* dans les livraisons du 15 décembre 1857, du 1er, du 15 janvier et du 1er février 1858.

(2) Voyez la seconde série dans les livraisons du 15 septembre, du 1er et 15 octobre, du 1er novembre 1858.

temps. Le métier de marin heureusement a cette supériorité sur celui de soldat, qu'il subit une transformation moins complète quand l'état de paix succède au temps de guerre. La plupart des qualités dont il faut faire preuve en présence de l'ennemi, la fermeté, la décision, le coup d'œil prompt et sûr, sont encore les dons naturels que les chances les plus vulgaires de la navigation viennent mettre constamment en relief.

L'avancement néanmoins se trouvait suspendu pour un temps indéterminé dans l'armée navale. Nos rangs, déjà trop serrés, avaient dû s'ouvrir pour recevoir les officiers de l'ancienne marine qui avaient survécu aux misères de l'exil ou échappé au désastre de Quiberon. L'ordonnance du 1er juillet 1814 établit qu'il ne serait fait de promotions dans le personnel de la flotte que lorsque les cadres en auraient été ramenés, soit par des mesures administratives, soit par les extinctions naturelles, aux limites réglementaires. Je dus donc me trouver fort heureux d'obtenir, au milieu du découragement universel, le commandement d'une division navale dont l'armement avait lieu à Brest et à Rochefort. Cette division était destinée à reprendre possession de la colonie de Bourbon, que le traité de Paris venait de restituer à la France, et la mission qui m'était confiée allait me permettre d'observer à leur début les rapports nouveaux qu'une paix encore inquiète et soupçonneuse devait établir entre la France et l'Angleterre.

Le 16 novembre 1814, j'appareillai de la rade de l'île d'Aix, avec trois corvettes de charge et la frégate la *Psyché*, sur laquelle flottait mon guidon de commandement. Après quatre-vingts jours d'une pénible navigation, nous jetâmes l'ancre au fond de la baie de la Table, mouillage habituel des navires qui s'arrêtent au cap de Bonne-Espérance. L'embarcation que je m'étais empressé d'expédier à terre se croisa avec celle que le gouverneur et l'amiral anglais m'envoyaient pour m'offrir leurs services. Dès que je me fus acquitté des saluts d'usage, j'allai rendre visite aux autorités de la colonie. Nos anciens ennemis se montrèrent d'une politesse exquise, et je dois ajouter que, pendant tout le temps que nous passâmes au Cap, nous n'eûmes qu'à nous louer de la délicatesse de leurs procédés. Le gouverneur, lord Somerset, et l'amiral Taylor, dont l'escadre était en ce moment mouillée à Simon's-Bay, nous comblèrent à l'envi des plus gracieuses prévenances.

J'avais espéré qu'en touchant au cap de Bonne-Espérance, j'y trouverais les ordres du gouvernement anglais pour la remise de l'île Bourbon; mais d'après les explications qui me furent données par les autorités du Cap, la cession de Bourbon était du ressort du gouverneur de l'Ile-de-France. Je regrettai beaucoup d'avoir à mon-

trer notre pavillon devant cette dernière île, car je prévoyais l'émotion qu'y causerait la vue de nos bâtimens. Le 1er avril 1815, nous mouillâmes vers neuf heures du soir à l'entrée du Port-Louis. Le lendemain, dans la matinée, je me rendis chez le gouverneur. Malgré des formes polies, l'accueil que me fit ce haut fonctionnaire me parut empreint d'une extrême froideur; je crus pouvoir me dispenser de répondre aux invitations qui me furent adressées, en prétextant la nécessité de veiller par moi-même aux préparatifs du départ. Il convenait en effet de ne pas prolonger le séjour de la division au Port-Louis : notre présence y avait produit une grande fermentation. Décidés à s'insurger, les habitans se croyaient assez forts pour exécuter à eux seuls leur projet; ils ne demandaient que mon approbation. En la donnant, je n'aurais préparé à nos malheureux compatriotes qu'un avenir plus lamentable encore, et j'aurais commis un acte indigne d'un galant homme. J'éprouvais donc une extrême impatience d'échapper à ces dangereuses sollicitations. Un commissaire anglais devait nous accompagner à Bourbon. Je le pressai vivement de nous épargner tout délai inutile. A la nuit tombante, le délégué de sa majesté britannique était à bord de la *Psyché*, et je me hâtais de quitter des parages où le pavillon français ne s'est jamais montré sans y réveiller le souvenir de temps plus heureux et la haine de la domination étrangère.

Poussés par un vent frais, nous arrivâmes le surlendemain en vue de l'île Bourbon. La rade de Saint-Denis, sur laquelle nous laissâmes tomber l'ancre, me sembla fort peu sûre; mais jamais, dans les archipels mêmes de la Malaisie, mes regards n'avaient rencontré de spectacle plus enchanteur. Pour la beauté pittoresque des sites, l'île Bourbon n'a rien à envier aux Moluques. Un volcan dont les éruptions sont fréquentes domine, de son front sillonné de larges coulées de lave, les hautes montagnes de l'intérieur. De riantes collines couvertes d'une perpétuelle verdure s'échelonnent du pied des montagnes à la mer. Cette végétation vigoureuse indique un sol propre à toutes les espèces de culture, et en effet la fertilité de Bourbon ne connaît pas d'égale. Le climat y est exempt de ces terribles épidémies qui désolent les Antilles. Les ouragans sont le seul fléau qu'on y redoute. Le peu d'ambition des habitans, la simplicité de leurs mœurs, la fécondité du sol, la douceur de la température, font de cette île lointaine un véritable paradis terrestre où l'existence se prolonge souvent bien au-delà du terme ordinaire.

Il ne manque à Bourbon qu'un port. Des tentatives ont été faites pour en créer sur divers points de la côte, mais toujours sans succès. Malgré ses côtes abruptes et ses rivages en quelque sorte inaccessibles, cette île n'en est pas moins, par sa situation géogra-

phique et son admirable fertilité, une possession dont chaque jour doit nous faire apprécier davantage la valeur. Une telle restitution prouvait que dans les desseins de l'Europe l'anéantissement de la marine française eût été considéré comme un trouble regrettable dans l'équilibre du monde. J'avais quitté la France sous une impression douloureuse; j'en oubliai presque l'amertume en me trouvant associé à un événement qui me laissait entrevoir, au milieu des tristesses de récens désastres, quelques-unes des conséquences les plus bienfaisantes de la paix.

Le 13 mai 1815, un mois environ avant la bataille de Waterloo, nous étions prêts à faire voile pour rentrer à Brest. Des navires arrivant d'Europe nous apprirent qu'au moment de leur départ il régnait en France une grande agitation. Tout faisait présumer que la paix ne serait pas de longue durée. Je prévins en conséquence les capitaines de la division que nous ne relâcherions nulle part, et je leur assignai divers points de rendez-vous en cas de séparation. Ce fut dans cette situation douteuse, et avec l'anxiété d'un homme qui se souvenait encore de la rupture de la paix d'Amiens, que je pris congé de la colonie de Bourbon. Je tenais déjà pour certain qu'une révolution avait éclaté ou était imminente en France. Si, heureux jusqu'au bout, je parvenais à tromper la poursuite des nombreux ennemis répandus sur ma route, sous quel pavillon devrais-je me présenter à mes compatriotes?

En appareillant de la rade de Saint-Paul, nous nous dirigeâmes sur le cap de Bonne-Espérance. Mon intention était de m'approcher de la côte d'Afrique, afin de profiter des courans qui, le long de terre, devaient m'être favorables. Nous eûmes assez beau temps les deux premiers jours de notre navigation; mais, à la hauteur de l'île de Madagascar, nous fûmes assaillis par de violens orages, accompagnés de grêlons d'une grosseur prodigieuse. Nous étions à l'époque du changement de mousson, toujours marquée par de nombreuses tourmentes. La frégate fatiguait tellement qu'elle faisait eau de toutes parts, et que nous étions obligés de tenir constamment une partie de l'équipage aux pompes. Nous n'avions fait cependant aucune avarie; mais, dans une nuit des plus obscures, la *Psyché* reçut plusieurs coups de mer, dont l'un, nous prenant par la hanche, défonça cinq sabords à la fois. J'avais eu heureusement le soin de faire condamner les panneaux de la batterie, et ce fut sans doute à cette précaution que nous dûmes de ne pas couler sur place. Il était environ quatre heures du matin; je venais de quitter le pont et de me mettre au lit quand cette effroyable avalanche déferla sur nous. La commotion qu'en reçut la frégate fut si forte que je crus qu'elle avait le côté de tribord enfoncé. La

batterie était complétement submergée. C'était une scène de désordre et de désolation impossible à décrire. Ce ne fut pas sans peine que je parvins à monter sur le pont. Je donnai aussitôt l'ordre à l'officier de quart de laisser arriver vent arrière et de gouverner en présentant soigneusement la poupe à la lame. Quand le jour se fit, nous n'aperçûmes plus autour de nous que deux de nos corvettes; la troisième, obligée de céder à la violence de l'ouragan et emportée près de la côte d'Afrique, s'était réfugiée dans la baie de Lagoa, où elle avait pu réparer ses avaries. Quarante-huit heures après cette échauffourée, nous étions tous de nouveau réunis. La violence des vents d'ouest cependant ne s'apaisait pas. La *Psyché*, ébranlée par tant de secousses, menaçait à chaque instant de se découdre. Les poutres qui soutiennent les ponts jouaient d'une manière effrayante dans leurs encastremens; à chaque coup de roulis, les ponts eux-mêmes se séparaient de plusieurs pouces de la muraille. Je dus faire usage des grands moyens. De forts cordages raidis au cabestan furent passés d'un bord à l'autre sous la carène, et resserrèrent tant bien que mal les diverses parties de notre charpente : c'est ce qu'on appelle *cintrer* un bâtiment. J'avais peine à m'expliquer comment une frégate toute neuve, construite sur les plans de M. Sané et douée de qualités nautiques fort remarquables, pouvait manquer aussi complétement de solidité. A notre retour à Brest, lorsqu'on fit entrer la *Psyché* dans le bassin pour lui faire subir un grand radoub, le mystère se trouva dévoilé. La *Psyché* avait été construite en Hollande par des entrepreneurs qui étaient parvenus à surprendre la bonne foi de l'ingénieur français chargé de les surveiller. Partout où des chevilles de cuivre auraient dû être employées, on leur avait substitué une simple rondelle de métal. La tête des chevilles existait, on n'avait supprimé que la tige. Ces coupables fraudes se sont reproduites dans tous les temps et dans toutes les marines. En Angleterre, le comte de Dundonald, le vaillant capitaine Cochrane, les avait signalées à l'indignation publique. La perte du *Blenheim*, qui, portant le pavillon du contre-amiral Troubridge, disparut pendant la dernière guerre dans les parages mêmes où la *Psyché* avait failli sombrer, n'eut peut-être d'autre cause que ces infâmes supercheries, auxquelles de hautes influences parlementaires se faisaient alors un jeu de prêter les mains, tant il est vrai que, sous tous les régimes, les intérêts de l'état se sont vus trop souvent sacrifiés à des considérations personnelles. Les *abus maritimes* (*naval abuses*) ont été bien longtemps une des plaies les plus hideuses de la constitution anglaise. La politique en avait fait pour ainsi dire un instrument avoué de corruption électorale. La marine française, protégée par de meilleures

règles administratives, mais privée de la surveillance jalouse de l'opinion publique, eût-elle pu se flatter, sous l'empire, d'échapper au ver rongeur qui désolait la marine britannique (1)?

Dès que nous eûmes doublé le cap de Bonne-Espérance, je dirigeai ma route sur l'île de Sainte-Hélène, ne doutant pas que les Anglais ne nous cherchassent partout ailleurs que dans le voisinage de leurs possessions. Je reconnus successivement cette île et l'île de l'Ascension. Peu de jours après, je passai entre l'archipel du cap Vert et la côte d'Afrique. A la hauteur de l'île Santiago, la plus importante des îles du Cap-Vert, nous rencontrâmes un navire espagnol qui venait de Cuba. Les nouvelles que nous donna ce bâtiment me laissèrent encore dans l'incertitude sur l'état politique de l'Europe. Le lendemain, nous aperçûmes une goëlette venant du nord qui se dirigeait sur nous vent arrière. Nous arborâmes aussitôt nos couleurs : dès que ce bâtiment vit notre pavillon blanc, il changea brusquement de route et prit une direction qui ne tarda pas à l'éloigner. Je ne voulus pas perdre mon temps à le poursuivre; mais ma perplexité, je l'avoue, était extrême. Je ne crois pas que jamais officier se soit trouvé dans une position plus difficile. Tout me faisait prévoir que j'aurais bientôt à opter entre mes sympathies et mes sermens, qu'il me faudrait ou séparer ma cause de celle de mon pays, ou manquer à la foi que j'avais jurée. De gros vents du sud-ouest nous firent traverser rapidement l'archipel des Açores. En peu de jours, nous eûmes franchi l'espace qui nous séparait du golfe de Gascogne. La vue de plusieurs bâtimens portant comme nous le pavillon blanc dissipa les inquiétudes qui m'avaient rendu cette longue traversée si pénible. Rien n'était donc changé en France! La Providence avait épargné à notre malheureux pays de nouvelles épreuves, à nos cœurs si troublés de nouvelles incertitudes! Ainsi que me le prescrivaient mes instructions, je dirigeai sur le port de Rochefort les trois corvettes de charge, et avec la *Psyché* je fis route pour le port de Brest. Aucun pilote ne vint à notre rencontre. En arrivant dans la baie de Bertheaume, je remarquai avec surprise

(1) Dans les premières années de ce siècle, les arsenaux anglais, suivant l'énergique et triviale expression de l'amiral Jervis, *puaient* la corruption. On faisait fortune en falsifiant les vivres des malades, des blessés et des prisonniers, en vendant aux matelots des effets détestables à des prix extravagans, en louant à des conditions fabuleuses des transports inutiles qui passaient jusqu'à trois années sans bouger du port, « en supprimant la tige des chevilles de cuivre qui devaient assurer la solidité des constructions, en la remplaçant par une tête et une pointe de même métal. » C'est probablement à cette fraude *infernale* (*hellish*) qu'il faut aussi attribuer la perte du vaisseau l'*York* de soixante-quatre canons. L'*Albion* de soixante-quatorze faillit sombrer pour la même raison, et ce fut cet événement qui fit découvrir la criminelle pratique qu'on eût à peine osé sans cela soupçonner. (Brenton, *Vie de lord Saint-Vincent.*)

que les forts de la côte avaient des garnisons dont l'uniforme ressemblait à s'y méprendre à celui des équipages de haut bord. Ces équipages cependant étaient déjà dissous au moment de notre départ de France; le gouvernement de la restauration s'était empressé de les licencier. Aucune batterie n'arborait de pavillon pour répondre au nôtre. La frégate la *Prégel*, l'unique bâtiment qui fût alors en rade, n'en portait pas davantage. Tout prenait à nos yeux dans cette baie déserte un air de mystère et de consternation. Un canot de la *Prégel* monté par un officier vint, avant que nous fussions mouillés, nous interdire toute communication avec la terre. Quelques mots suffirent pour nous apprendre ce qui s'était passé en France depuis notre départ : les cent-jours venaient de finir, mais ils n'avaient pas existé pour nous. L'empire relevé et une seconde fois terrassé, l'antique dynastie des Bourbons reprenant le chemin de l'exil et ramenée de nouveau dans son royaume, le destin du monde deux fois changé en quelques heures, tout cela s'était accompli pendant le temps que nous avions mis à venir de Bourbon à Brest.

Il n'y a que les marins pour lesquels une pareille page de l'histoire contemporaine puisse n'être qu'une page blanche. Les plus grands événemens, autrefois surtout que le service des courriers d'outre-mer n'était pas établi comme il l'est aujourd'hui, pouvaient parcourir le cercle complet de leur évolution sans que les bâtimens engagés dans des campagnes lointaines en eussent le moindre soupçon. On comprend les cruelles anxiétés qui, durant les temps de troubles, devaient agiter alors l'esprit d'un chef d'expédition. En pareille circonstance, le parti le plus sûr sera toujours, j'en suis convaincu, le parti le plus honnête. Un homme de cœur ne trahit pas le drapeau qui lui a été confié. Le voyage de la *Psyché* n'a fait que confirmer pour moi la leçon de morale que j'avais reçue de cette longue campagne d'exploration à laquelle l'ambitieux empressement de M. de Mauvoisis avait valu en 1794 une issue si funeste. Quiconque ne songera point à se faire un marchepied des épreuves de la patrie et cherchera avec un cœur simple à distinguer le chemin du devoir traversera plus heureusement ces jours de crise que les esprits subtils qui s'efforcent de devancer les événemens pour en escompter les bénéfices.

Le ministre de la marine avait prescrit de désarmer la frégate la *Psyché* aussitôt que nous arriverions à Brest. Dès que cette opération fut terminée et que j'eus fait au port la remise de la frégate, je rentrai dans la vie privée.

Un an environ après mon retour de l'île Bourbon, je fus compris dans une promotion de douze contre-amiraux. C'était une faveur

exceptionnelle dans un temps où les anciens officiers de l'empire n'avaient pas encore cessé d'être considérés comme suspects. Mes nouveaux collègues étaient tous en effet de vieux officiers rentrés en 1814 dans le corps. La restauration acquittait envers eux une dette d'honneur et de reconnaissance. Sans doute elle eût pu remplir les cadres de la marine de serviteurs plus valides, mais non plus dévoués ou plus honorables. Les gouvernemens, il faudrait le comprendre, ont souvent des devoirs qu'ils ne sauraient méconnaître sans forfaire à leur principe. Malheureusement, lorsque ce principe même est impopulaire, comment se flatter que les conséquences en seront acceptées sans murmure? Les jeunes officiers, qui voyaient tout espoir d'avancement anéanti par ces récompenses, ne pouvaient que les trouver injustes et ridicules. Les brillans compagnons de d'Estaing et de Suffren, courbés en 1816 sous le poids des ans, éloignés pendant un long exil de la mer, ne pouvaient plus trouver une place convenable dans la marine nouvelle. Ils ne firent, à vrai dire, que la traverser. Le 12 septembre 1817, M. le comte Molé fut nommé ministre de la marine, et le 22 octobre de la même année, sept cents officiers, dont douze officiers-généraux et quatre-vingt-seize capitaines de vaisseau, furent admis à la retraite. Dans cette cruelle et nécessaire réforme, la plupart des officiers qu'une injuste antipathie s'était empressée de désigner sous le nom de *rentrans* avaient disparu; mais les coups n'avaient point porté que sur eux. Pour les frapper, il avait fallu faire de nombreux sacrifices à l'opinion qui les défendait. Des listes d'épuration furent dressées, et la proscription atteignit sans ménagement tous ceux dont on soupçonnait les principes. Ce travail, fait avec plus de passion que de discernement, enleva à la marine un grand nombre de jeunes officiers sur lesquels le corps fondait de légitimes espérances; d'autres, d'un mérite déjà éprouvé, avaient été écartés également. Par un heureux retour, on ne tarda pas à les rappeler au service. Il n'en résulta pas moins de tous ces malheurs individuels une situation meilleure pour ceux que la terrible ordonnance avait épargnés. L'avenir commença à se dégager des nuages qui l'avaient jusqu'alors obscurci. La marine de la restauration s'éleva sur les ruines de la vieille marine de Louis XVI et sur celles de la marine de l'empire. Elle date en réalité du ministère de M. le baron Portal, qui succéda à M. le comte Molé le 29 décembre 1818. M. Portal a eu le privilége de laisser dans notre corps un souvenir vraiment sympathique. On lui sut gré du noble langage qu'il employa pour défendre notre établissement naval, menacé par le découragement public. On applaudit à la netteté avec laquelle il posa devant le roi et devant le pays cette grave question de la conservation ou de l'abandon de

la marine française, question qu'on s'étudiait à éluder parce que personne ne se sentait le courage de la résoudre; mais peut-être eût-on plus admiré encore le zèle et la constance de M. le baron Portal, si l'on eût bien su apprécier dans quelles conditions il recevait l'établissement qu'il avait entrepris de sauver.

Le traité du 30 mai 1814 avait stipulé que les bâtimens de guerre, l'artillerie, les munitions navales que renfermaient les places maritimes dont la remise nous était imposée, seraient partagés entre la France et les états auxquels ces places allaient appartenir, dans la proportion de deux tiers pour la France, un tiers pour les états étrangers. Les vaisseaux appartenant à la Hollande, nommément la flotte du Texel, avaient été intégralement dévolus au royaume des Pays-Bas. Après ces durs sacrifices, il nous restait encore soixante et onze vaisseaux et quarante et une frégates, tant à flot que sur les chantiers. Malheureusement la plupart de ces bâtimens avaient été construits avec des bois mal assortis et trop fraîchement coupés. C'était, dans une certaine mesure, cette flotte du vice-roi d'Égypte, si florissante en 1840 et dont il ne reste plus aujourd'hui un navire. En principe, aucune espèce de bois ne devrait être mise en œuvre avant trois ans d'abattage. Le bois qu'on fait servir trop tôt aux constructions navales fermente, se corrompt et se détériore promptement; mais en temps de guerre il faut avant tout pourvoir aux besoins impérieux du moment. Aussi les flottes improvisées dans ces conditions d'urgence ont-elles généralement peu de durée.

Les charges qu'une double invasion avait fait peser sur la France avaient obligé les chambres et le gouvernement à réduire au strict nécessaire la dotation de la marine. Les crédits alloués au ministère n'avaient pas, depuis 1815, dépassé en moyenne 44 millions. Sous l'ancienne monarchie, dans les années de paix, de 1784 à 1789, la marine en avait reçu 64, qui, eu égard à la différence des prix de matière et de main-d'œuvre, représentaient en 1817 plus de 89 millions. Un vaisseau de 80 canons ne coûtait en effet, avant la révolution, que 1,400,000 francs; il coûtait 2 millions dans les premières années de la restauration. Il coûterait le double aujourd'hui, si on lui donnait une machine de 8 ou 900 chevaux. Il est bon, comme on voit, de s'entendre quand on veut comparer le budget d'une époque à celui d'une autre. Les fonds manquant pour entretenir notre matériel naval, le dépérissement de la flotte marchait à grands pas. A la fin de 1817, on ne comptait plus que trente et un vaisseaux et vingt-neuf frégates à flot qui fussent encore en état de tenir la mer; quatorze vaisseaux étaient en construction : on devait mettre six ans à les achever. Or dans six ans dix-huit vaisseaux au moins auraient disparu. Construisît-on deux vaisseaux par an, — et c'était

à coup sûr l'hypothèse la plus favorable, — en 1823 la flotte serait forcément réduite à vingt-six ou vingt-sept vaisseaux!

« Je l'affirme sans hésiter, disait M. le baron Portal dans son rapport au roi, notre puissance navale est en péril. Les progrès de la destruction s'étendent avec une telle rapidité que, si l'on persévérait dans le même système, la marine, après avoir consommé 500 millions de plus, aurait totalement cessé d'exister en 1830. » Il fallait donc, suivant l'énergique expression du ministre, « renoncer à l'institution pour épargner la dépense, ou accepter les dépenses indispensables pour conserver l'institution. » La question ainsi posée, le ministre établit les bases de ce qu'on appela depuis lors le *budget normal*, c'est-à-dire le budget nécessaire au service courant des armemens, à l'entretien et au renouvellement périodique du matériel naval. La composition de la flotte fut fixée, d'un commun accord entre le gouvernement et les chambres, à quarante vaisseaux, cinquante frégates et quatre-vingts bâtimens de rang inférieur. Tel est le chiffre modeste que tous les régimes qui se sont succédé depuis quarante ans se sont proposé d'atteindre. La valeur d'une pareille flotte descendue des chantiers et mise en état de prendre la mer était évaluée en 1818 à 176 millions. Abstraction faite des machines, qui vaudraient bien à elles seules une centaine de millions, on aurait à peine aujourd'hui la moitié de cette flotte pour le même prix. Les évaluations du ministre étaient donc probablement fort loin d'être exagérées. Il estimait que les vaisseaux, sur leur première construction, dureraient quatorze ans, qu'au bout de ce temps, ils devraient subir une refonte dont les frais représenteraient à peu près la moitié d'une construction neuve, et que, sur cette refonte, ils subsisteraient sept années encore. La durée moyenne du gréement pouvait être de huit ans, celle de la mâture et du matériel d'artillerie de vingt, des bouches à feu de cinquante. Le renouvellement de la flotte, coques et armement, exigeait, d'après ces calculs, une dépense annuelle d'environ 15 millions; mais il ne suffisait pas de renouveler ce matériel, il fallait encore l'entretenir : nouvelle dépense à inscrire au budget normal. En somme, une fois la flotte de 176 millions créée, il fallait, pour ne pas la laisser décroître, lui affecter une rente annuelle de 20 millions, c'est-à-dire de 11 à 12 pour 100 de sa valeur première. L'entretien des établissemens à terre, celui des colonies et des chiourmes, la solde du personnel, avaient le même caractère de nécessité. Tout compte fait, le budget normal de la marine et des colonies sous la restauration eût dû être de 65 millions. On l'a fixé de nos jours, avec la même rigueur d'appréciation, à 140 millions, 18 pour les colonies, 122 pour la marine.

Que pouvait-on objecter aux raisons du ministre? L'épuisement du pays et l'obligation où l'on se trouvait de ménager ses finances? La situation cependant s'améliorait chaque jour. La paix et l'industrie développaient rapidement les richesses naturelles de la France. Le moment approchait où l'extrême économie, n'étant plus une nécessité, pouvait devenir une faute. Ainsi, lorsqu'il était prouvé jusqu'à l'évidence que 65 millions étaient le budget indispensable, il fallait avoir l'excuse d'une situation obérée pour n'accorder en 1818 que 43 millions à M. le comte Molé, que 44 en 1819 à son successeur. Si, dans les années suivantes, le budget de la marine s'éleva successivement à 47, à 55 et jusqu'à 67 millions, ce ne fut qu'à la faveur des crédits supplémentaires arrachés aux chambres par les complications du moment. Des fonds furent votés pour les armemens que nécessita la guerre d'Espagne. Il n'en fut attribué ni à l'accroissement ni au renouvellement de la flotte.

Le programme auquel on avait souscrit n'était donc pas aux yeux des majorités parlementaires un programme sérieux, puisqu'on refusait obstinément au ministre les moyens de l'accomplir. En effet, on ne croyait plus en France à l'avenir de la marine. Les hommes d'état en avaient pris leur parti. Ils répétaient à qui voulait les entendre que le prodigieux développement de la marine anglaise devait nous interdire toute pensée de retour à la guerre d'escadres, qu'en face d'une puissance qui possédait cent trente-cinq vaisseaux et cent vingt frégates, six mille officiers et cent soixante-quatorze mille matelots, notre unique ambition devait être de harceler le commerce ennemi. De petites divisions de frégates atteindraient mieux ce but que des escadres nombreuses, dont la réunion ne nous préparerait que de nouvelles catastrophes. Pour l'Angleterre, la marine était la vie même de l'état, le palladium des libertés publiques, le boulevard de l'indépendance nationale. Pour la France, elle n'était qu'un surcroît de force, et, si on l'eût osé, on eût dit un objet de luxe. C'est ainsi que, contre 100 millions prélevés par l'armée de terre sur le budget général de l'état, l'ancienne monarchie en avait accordé 45 à la marine, l'empire 31, et que la restauration ne lui en attribuait plus que 29.

Ce découragement était exagéré. La France sans contredit ne devait pas prétendre à devenir à la fois la première des puissances continentales et la première des puissances maritimes; mais de très bons esprits pensaient encore, avec le général Foy, « que nous devions être sur mer incontestablement les premiers après ceux dont la force maritime était sans égale, et qu'à ceux-là mêmes notre armée navale pouvait être redoutable, comme la tête de colonne des flottes des deux hémisphères. » Si la guerre d'escadres n'était plus pos-

sible dans une lutte où la France se serait trouvée sans alliés contre l'Angleterre, c'était encore la seule guerre qui convînt à une coalition maritime; c'était aussi la seule qui pût nous donner un avantage marqué sur les marines secondaires. Ne préparer une marine que pour la guerre de course, c'était donc engager l'avenir et porter la plus grave atteinte à la puissance nationale. Un pareil effacement ne tendait à rien moins qu'à nous rejeter au rang de la Prusse ou de l'Espagne. Aussi de temps en temps, aux plaintes éloquentes du ministre, à ses cris de détresse, répondaient dans les chambres quelques voix sympathiques. « Que reste-t-il de notre établissement naval? disait M. le comte Beugnot. Des vaisseaux succombant sous l'effet d'un dépérissement accéléré, des monumens en ruines, des colonies abandonnées à elles-mêmes! »

Le dépérissement du matériel, la mutilation même du corps des officiers, n'étaient cependant que les plaies visibles. Depuis cinq ans, suivant les paroles énergiques du général Foy, « notre marine avait été promenée de désorganisation en désorganisation. » Le 10 mai 1814, une ordonnance du roi avait prescrit la dissolution des équipages de haut bord; le 29 novembre 1815, les préfectures maritimes avaient été abolies; le 31 janvier 1816, les écoles navales de Brest et de Toulon avaient été supprimées. On avait ainsi fait table rase des institutions maritimes de l'empire, sans nous rendre ni les ressources, ni la discipline sociale, ni l'esprit de tradition, auxquels l'empire, instruit par ses revers, s'était efforcé de suppléer. On avait sacrifié des équipages fortement organisés pour leur substituer le rebut des choix du commerce. On avait livré le service des ports à de déplorables conflits. On avait transporté le collége naval à Angoulême, sans avoir une seule raison sérieuse à donner pour ce déplacement. Il était évident qu'on n'avait qu'un seul but : répudier comme un legs désastreux tout ce qui venait d'un autre régime. C'était ce courant d'opinion passionnée qu'il fallait remonter. Il fallait avoir le courage de reconnaître que l'empire, sur bien des points, avait eu l'esprit juste, qu'il avait merveilleusement compris ce qu'exigeait une situation essentiellement nouvelle, et qu'en dehors des institutions maritimes dont on s'était si mal à propos hâté de se défaire, il n'y avait ni avenir ni salut pour notre établissement naval. Habituer le roi et les princes à ces idées hardies, y ramener doucement les gardiens trop jaloux de la fortune publique, faire appel tour à tour à la prudence politique et à l'enthousiasme populaire, arrêter ainsi, au prix de mille efforts, notre marine sur la pente de ce déficit où ses derniers vaisseaux eussent été s'engloutir, tel fut pendant douze ans le rôle des ministres qui se transmirent avec le portefeuille de la marine une situation souvent désespérée. Ces mi-

nistres, je ne crains pas de le dire, ont sauvé la marine française. Sans eux, le vœu de l'Angleterre se trouverait aujourd'hui accompli. Si jamais cette marine, soustraite par leur énergique prévoyance au plus grave péril qu'elle ait encore couru, peut contribuer à la gloire et à la sécurité de la France, la reconnaissance publique devra préserver de l'oubli les noms de MM. Portal, de Clermont-Tonnerre, Chabrol, Hyde de Neuville et d'Haussez.

II.

Peu de temps après ma promotion au grade de contre-amiral, j'avais eu le malheur de perdre mon père. Je vivais à Brest fort retiré, n'entretenant de relations qu'avec ma famille et un petit nombre d'amis sur lesquels je pouvais compter. Bien que je fusse loin d'avoir à me plaindre moi-même, il me semblait que ceux qui avaient été moins heureux que moi, qui avaient vu leur carrière brusquement arrêtée, leur avenir détruit, n'en avaient que plus de droits à ma sympathie. Je compatissais à leurs peines sans m'effrayer des interprétations qu'on pourrait donner à mes démarches ou à mes paroles; mais je n'aurais point voulu m'associer à des vœux qui, fort légitimes chez ceux que le nouveau régime avait persécutés, n'eussent été de ma part que déloyauté et ingratitude. Le temps cependant ne pouvait manquer de venir en aide à la politique. Le calme peu à peu rentrait dans les esprits et opérait insensiblement des rapprochemens que dans les premières années on eût crus impossibles. Le 10 décembre 1818, le roi Louis XVIII fit connaître aux chambres que les armées étrangères avaient complétement évacué le territoire français. Cette grande mesure, que le souverain appelait non sans raison *la libération de la patrie*, ne devait plus laisser dans tous les cœurs honnêtes que le désir d'effacer par l'union et la concorde jusqu'au dernier souvenir de nos humiliations et de nos malheurs.

Ce fut sous ces heureux auspices que M. le baron Portal entra au ministère. Sans me connaître, sans que j'eusse en aucune façon provoqué sa bienveillance, il me confia le commandement en chef des forces navales françaises dans la Méditerranée. Je me rendis aussitôt à Paris, et de là à Toulon, où j'arborai mon pavillon sur le vaisseau le *Centaure*. Le court séjour que je fis à Paris fut employé à recevoir du ministre de la marine et du ministre des affaires étrangères les instructions relatives à l'importante mission qui allait m'être confiée en qualité de commissaire du roi auprès des régences barbaresques. Le gouvernement britannique avait désigné de son côté, pour remplir les mêmes fonctions, le contre-amiral Freemantle, qui commandait les forces navales de l'Angleterre dans la Méditerra-

née. Nous devions agir de concert. Notre mission avait été décidée dans le congrès des puissances européennes assemblé à Aix-la-Chapelle. La France et l'Angleterre étaient chargées de sommer, au nom de l'Europe, les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli de renoncer à leurs habitudes invétérées de piraterie. Les deux commissaires devaient se rejoindre à Mahon, et l'époque de leur réunion fut fixée au 28 juillet 1819.

A mon arrivée à Toulon, le 19 juin, le vaisseau le *Centaure* venait d'être traîné en rade avec les ouvriers, qui devaient compléter ses installations et achever son armement. Tout était encore sur ce vaisseau, jeté précipitamment hors du port, dans un désordre et une confusion inexprimables. Rien ne s'oublie plus vite que la manière dont on doit s'y prendre pour armer méthodiquement des vaisseaux. Que la jeune marine d'aujourd'hui, si fière de l'ordre qui préside à ses armemens, les suspende pendant cinq ou six ans, et elle se trouvera tout aussi empruntée que l'était en 1819 la division navale que j'avais pour tâche de ramener tout à coup à des habitudes perdues et à des traditions effacées. Le *Centaure* n'avait été doté d'aucun des perfectionnemens que l'expérience avait déjà fait adopter dans les dernières années de l'empire sur la plupart des bâtimens de notre marine. La moitié des hamacs ne pouvait prendre place dans les bastingages et errait au hasard dans l'entre-pont. L'eau des ponts supérieurs ne trouvait d'écoulement à l'extérieur que par la batterie basse, entretenue ainsi dans un état d'humidité continuel; des panneaux étroits et mal distribués ne laissaient pénétrer dans l'intérieur du navire qu'un air avare et un jour insuffisant.

L'équipage se formait lentement : les matelots, levés dans les quartiers de l'inscription maritime, arrivaient à bord l'un après l'autre, encore vêtus de costumes étranges et dans une ignorance complète des moindres usages d'un bâtiment de guerre. La plupart avaient vécu jusque-là du petit cabotage ou de la pêche. Ils n'avaient jamais navigué de nuit ou sur un bâtiment à voiles carrées, et se trouvaient fort étonnés de leur nouvelle demeure. Aussi semblaient-ils considérer avec une sorte de curiosité craintive tout cet attirail militaire dont ils ne comprenaient pas bien l'emploi, et dont assurément aucun d'eux n'eût osé se servir. On sentait cependant qu'il y avait dans ces hommes, pour la plupart habitués à la mer, l'étoffe de bons marins; mais c'eût été se faire une singulière illusion que de s'imaginer qu'ils l'étaient déjà.

Quelle différence avec ces vaillans équipages de haut bord qu'on avait si imprudemment licenciés! Ceux-là n'étaient étrangers à aucune des manœuvres d'un navire de guerre. Moins bien amarinés sans doute que les équipages anglais, ils étaient peut-être mieux que ces derniers exercés aux mouvemens qui exigent de l'ensemble

et de la méthode. Quand nos escadres eurent cessé de tenir la mer, les flottes britanniques devinrent moins actives et ne se préparèrent plus avec la même ardeur au combat. Vers la fin de la dernière guerre, la plupart des vaisseaux de ligne anglais mettaient près de douze heures pour changer un mât de hune; nos vaisseaux de 1813 exécutaient cette manœuvre en trente-cinq minutes. Fallait-il s'en étonner? Nous croyions avoir tout à apprendre; les Anglais s'imaginaient tout savoir. Leur flotte de la Méditerranée, retirée pendant six mois sur douze à Minorque, jugeait inutile de se livrer à aucun exercice; elle restait au mouillage, les voiles déverguées, gréant à peine une fois par mois ses perroquets de peur d'en user les drisses, et se contentant de recevoir chaque jour, par ses éclaireurs échelonnés jusqu'à Toulon, des nouvelles de notre escadre. Tout était bien changé depuis cette époque. Les Anglais avaient encore leurs admirables matelots; nous n'avions plus les institutions qui pouvaient jusqu'à un certain point suppléer à l'inexpérience des nôtres.

Le commandement du *Centaure* avait été confié par le ministre à de si bonnes mains, que je m'inquiétai peu du spectacle que présentait ce vaisseau la première fois que je le visitai. J'avais, sous la république, entrepris plus d'une campagne dans de pires conditions, et la mer n'était plus, comme alors, couverte de vaisseaux ennemis. Les officiers qui formaient l'état-major du *Centaure* n'avaient pas tous une égale habitude de la navigation; c'était une conséquence inévitable du malheur des temps. Officiers et matelots, chacun avait dû faire en majeure partie son apprentissage dans les rades. La campagne de l'amiral Ganteaume à Corfou avait été dans la Méditerranée le tour du monde de bien des gens; mais des hommes intelligens et animés du désir de bien faire s'instruisent à tout âge. Il ne leur faut qu'une bonne école et un bon maître. Le maître était trouvé : c'était le brave et habile capitaine du *Centaure;* l'école, ce serait la mer avec ses leçons de tous les jours et de toutes les heures.

Le 14 juillet 1819, je reçus les dernières instructions du ministre des affaires étrangères. Nos travaux n'étaient point complétement achevés; il ne me fut possible de partir pour Mahon que le 21, et encore dans un très grand désordre. La *Renommée* s'était rangée sous mon pavillon. J'adressai au capitaine de cette frégate des instructions sur ce qu'il aurait à faire pour éviter une séparation ou pour me rejoindre, si cette séparation avait lieu pendant le court trajet que nous allions entreprendre. C'est une précaution que je n'ai jamais oubliée et que je recommande en paix aussi bien qu'en guerre à tous les chefs d'escadre. Le soir même, les vents, à la suite d'un orage, passèrent au nord-ouest. Tout annonçait un beau temps. J'en profitai pour mettre sous voiles; à deux heures du matin, nous

venions à peine de doubler le cap Sepet, que la mer devint excessivement grosse, et qu'un coup de vent des plus violens se déclara. Pendant les deux jours que dura cette tempête, j'éprouvai les plus vives inquiétudes sur la solidité de notre mâture. Notre gréement était neuf. Malgré la précaution que nous avions prise avant le départ de le raidir peu à peu tous les jours, il avait tellement allongé que les mâts se trouvaient à peu près abandonnés à eux-mêmes. Nous naviguions sous le petit hunier, avec tous les ris pris; les mouvemens de roulis étaient si brusques, qu'il était fort difficile de se tenir sur le pont. Des six cent trente-cinq hommes qui composaient notre équipage, quatre-vingts à peine se montrèrent insensibles au mal de mer. C'étaient les seuls dont on pût attendre quelques services. Aussi, lorsque le coup de vent éclata, ce ne fut qu'après plusieurs heures de travail que nous pûmes parvenir à serrer nos voiles. Quoique neuf, le vaisseau avait néanmoins souffert. Il faisait de l'eau, et toutes ses cloisons, ainsi que sa menuiserie, avaient été démontées. Quant au dommage éprouvé par la mâture, il n'était pas sans gravité. La grand'vergue et la vergue de grand hunier étaient craquées; les mâts heureusement étaient sans avarie. Nous avions été traités comme la flotte de Villeneuve à sa première sortie de Toulon, et, comme cette flotte, nous le méritions, car c'est folie d'aller affronter les tempêtes sans s'être préparé à les recevoir.

Le 22 juillet, nous étions en vue de Minorque, à la distance de sept ou huit lieues. Je restai dans cette position jusqu'au 27, afin d'organiser un peu notre équipage. Les exercices auxquels nous nous livrâmes me prouvèrent que nos gens étaient animés de la meilleure volonté; mais je vis avec regret qu'ils avaient tout à apprendre. En entrant dans Mahon, je m'étonnai de ne point y trouver le vaisseau le *Rochefort*, que montait le contre-amiral anglais. On m'apprit que ce bâtiment était à Palerme le 17 juillet, qu'il avait dû en partir pour se rendre à Milazzo: on ne l'attendait pas à Minorque. Ces renseignemens me firent craindre que les ordres du gouvernement britannique ne fussent pas encore parvenus à l'amiral anglais, ou bien que le vaisseau le *Rochefort* n'eût éprouvé le même coup de vent que nous, et que, moins heureux que le *Centaure*, il n'eût fait des avaries assez considérables pour l'obliger à relâcher. J'aurais dû songer que ce qui est un ouragan pour un vaisseau mal équipé est à peine un coup de vent pour celui qui compte déjà plusieurs années d'armement.

Je trouvai au mouillage de Mahon plusieurs navires de guerre étrangers : un vaisseau espagnol, un vaisseau américain, une frégate sarde et une corvette hollandaise. Tout était nouveau pour nos regards, habitués à ne contempler que des navires français. Je vi-

sitai quelques-uns de ces bâtimens dans le plus grand détail, et je n'eus pas de peine à reconnaître combien l'isolement dans lequel nous avions vécu pendant vingt ans nous avait laissés en arrière. Le vaisseau espagnol venait de La Havane. Il avait été dirigé sur Mahon pour y subir une longue quarantaine. La mauvaise tenue de ce bâtiment ne justifiait que trop les scrupules de la commission sanitaire. Un extérieur aussi sale et aussi délabré ne pouvait donner qu'une mauvaise idée de la santé de l'équipage. Il n'en était pas de même de la frégate sarde. Construite à Gênes par nos ingénieurs, elle avait la plus belle apparence. Elle reprit la mer peu de temps après notre arrivée, et je n'eus point l'occasion de m'assurer si cette bonne mine n'était pas trompeuse. Lorsqu'elle passa à poupe du *Centaure*, elle nous salua du pavillon. Nous remarquâmes que tous les commandemens se faisaient en français et qu'ils étaient exécutés avec beaucoup de célérité. La corvette hollandaise offrait, sous tous les rapports, une tenue remarquable. Avant même de pénétrer à bord, on reconnaissait un bâtiment habité par une race soigneuse, pour laquelle la propreté est moins une affaire de discipline que d'habitude. Les peuples méridionaux sont de véritables artistes; ils en ont, la plupart du temps, les allures négligées; les vertus maritimes, l'ordre, le silence, la patience, la régularité, ne sont point dans leurs instincts. Ils peuvent cependant se plier aux exigences d'un service qui leur est presque toujours antipathique; mais c'est comme l'arc courbé par une main puissante, qui se redresse dès qu'on l'abandonne à lui-même.

Le bâtiment qui devait plus qu'aucun autre attirer mon attention était le vaisseau américain. Nous étions encore sous l'impression des étonnans succès obtenus par la marine des États-Unis dans les deux années de guerre qu'elle avait soutenue contre l'Angleterre. Il me suffit de visiter le vaisseau que j'avais sous les yeux pour avoir le secret de ces triomphes. Le *Franklin* était un vaisseau à deux ponts construit dans des dimensions et armé avec un soin qui lui eussent permis de se mesurer sans trop de désavantage avec un vaisseau à trois ponts. En introduisant dans les rangs de sa flotte des vaisseaux de ligne, le congrès américain n'avait pas voulu que ces bâtimens pussent compromettre la gloire acquise par les frégates de l'Union. Les frégates avaient été des vaisseaux déguisés; les vaisseaux, à leur tour, cachèrent sous leurs deux batteries la force effective d'un trois-ponts anglais. Tout ce que l'industrie d'un peuple opulent et ingénieux avait pu imaginer pour accroître la valeur militaire d'un pareil bâtiment se trouvait réuni à bord du *Franklin*. On s'était proposé de faire du premier vaisseau qui devait porter le pavillon étoilé un navire sans égal, la plus haute expression de l'art maritime à cette époque. Cependant la construction d'un vaisseau exige

une précision dans les calculs qui n'est pas toujours à la portée d'un constructeur de frégates. Le *Franklin*, mis en mer, s'était trouvé surchargé. Sa batterie basse avait à peine quatre pieds au-dessus du niveau de la mer. Si ce magnifique navire avait eu à combattre avec un vent frais, il n'eût pu se servir de toute son artillerie. Ce grave inconvénient ne me semblait point complétement racheté par d'excellentes dispositions intérieures. Il l'était encore moins par un luxe de détail et de propreté que je jugeais à bon droit superflu. On n'avait employé pour les ponts que des bois choisis; les bordages étaient sans un nœud, tous d'égale largeur et assemblés de manière à n'offrir entre eux que des coutures excessivement étroites. Ce parquet si net et si uni me paraissait trop beau pour qu'on ne craignît point un peu d'y faire rouler des canons. Aussi étais-je tenté de croire que l'instruction militaire de l'équipage pouvait bien être sacrifiée parfois au désir de maintenir dans toute sa fraîcheur et dans tout son lustre ce noble échantillon de la marine américaine. Rien ne se ressemblait moins que les emménagemens de ce bâtiment et les nôtres. Sur le *Franklin*, le charpentage était de la menuiserie, la menuiserie un véritable travail d'ébéniste. L'air circulait partout; les embarcations, au lieu d'encombrer la batterie haute, reposaient sur le pont supérieur ou étaient suspendues à des arcs-boutans extérieurs. L'entre-pont était éclairé par de nombreux verres lenticulaires, et n'offrait pas ces épaisses ténèbres qui en faisaient chez nous un asile propice aux malfaiteurs. La propreté des cuisines, placées en avant du mât de misaine, excita surtout mon admiration. Une large cheminée, un vaste panneau s'ouvrant sur le pont, facilitaient l'écoulement de la fumée, et les alentours n'étaient pas, comme à bord du *Centaure*, constamment noircis par la suie. Entre les pièces d'artillerie étaient suspendues des tables où pouvaient s'asseoir huit ou dix personnes. Sur chacune de ces tables, on voyait, symétriquement rangés, une gamelle, un bidon aux cercles polis et brillans, un gobelet de ferblanc et une bible.

Le *Franklin* portait cent bouches à feu, des canons de 32 dans ses batteries, des caronades du même calibre sur son pont. Outre les gargoussiers ordinaires, de grandes boîtes en plomb accrochées à la muraille contenaient pour chaque pièce quatre gargousses. Les canonniers avaient ainsi sous la main dix coups à tirer avant d'avoir besoin de recourir à la soute aux poudres, avantage inestimable, si l'on songe qu'à part un approvisionnement peu considérable, nous avions encore l'habitude de remplir nos gargousses pendant le combat, au fur et à mesure des consommations. Il est inutile que je m'étende sur la composition de l'équipage qui montait le *Franklin*.

On sait que les Américains n'hésitaient pas alors à choisir leurs matelots parmi les meilleurs de toutes les nations. Ils les attiraient par une solde très élevée et les maintenaient dans le devoir par une discipline excessivement sévère. Jamais équipage ne m'avait présenté l'aspect de vigueur, de santé, de bien-être qu'offrait cette réunion de matelots d'élite avec leurs poitrines nues, leur grand collet de chemise retombant sur une veste de drap bleu, et leurs larges pantalons sans bretelles serrés à la ceinture.

J'avais hâte de comparer le vaisseau le *Rochefort* à ce navire si supérieur aux nôtres. Je me demandais si cette nouvelle visite ne me réconcilierait pas un peu avec nos armemens, et n'aurait point pour résultat de me faire considérer le *Franklin* comme un type exceptionnel, bon tout au plus pour une marine peu nombreuse, mais que les grands états maritimes devaient, par une sage économie, s'abstenir d'imiter. Le *Rochefort* arriva le 31 août à Mahon, accompagné d'une frégate et de quelques bâtimens légers. Ce vaisseau s'était dirigé sur Toulon afin de hâter notre réunion. Ne m'y trouvant point, il était revenu sur ses pas. J'étais peu tenté de me plaindre de ce contre-temps, car si l'amiral Freemantle fût arrivé plus tôt au rendez-vous, il aurait trouvé le *Centaure* dans un état qui eût été bien loin de flatter mon amour-propre. Grâce au retard qu'avait éprouvé notre jonction, j'avais pu me reconnaître un peu dans notre affreux chaos, et j'avais mis ce délai à profit pour exercer nos hommes, qui, mis en présence de navires étrangers, faisaient chaque jour de sensibles progrès. Il n'est pas de marins plus prompts que les nôtres à subir la noble influence de l'émulation. C'est un sang généreux que toute occasion de lutte excite. Rebelle aux exhortations, il lui faut pour s'échauffer les regards de la foule. Le moindre novice sur nos bâtimens est aussi sensible que l'officier au point d'honneur.

Le *Rochefort* avait été construit en Angleterre par un ingénieur français, M. Baralier. C'était un vaisseau de 80, dont la carène reproduisait fidèlement les formes des beaux vaisseaux de M. Sané, mais dont les parties hautes avaient été avantageusement modifiées. La batterie basse du *Rochefort* n'était pas à demi submergée comme celle du *Franklin*. Quant aux installations intérieures, la plupart de celles qui m'avaient frappé à bord du vaisseau américain se retrouvaient à bord du vaisseau anglais. Je dirai même que plusieurs des dispositions adoptées à bord de ce dernier bâtiment me semblèrent beaucoup plus militaires. On reconnaissait dans l'organisation du vaisseau le *Rochefort* l'austère simplicité de la vieille marine de guerre, dans celle du *Franklin* l'ambitieuse fantaisie du novateur. On comprenait, en examinant de près les installations du *Roche-*

fort, que les véritables progrès ne se réalisent qu'à la mer, que dans les rades les observations n'ont qu'un champ nécessairement limité, et qu'il est sur ces eaux tranquilles des améliorations qu'on ne découvrira jamais parce qu'on n'en sentira jamais le besoin. Le vaisseau de l'amiral Freemantle était, à très peu de chose près, ce qu'ont été en 1840 nos meilleurs vaisseaux de ligne. Que dire de celui qui portait mon pavillon? Avec son lest en pierres, ses câbles de chanvre séchant dans les batteries ou pourrissant dans la cale, ses tonneaux de bois d'où l'eau ne sortait que corrompue et exhalant une odeur infecte, ses longs mâts de hune chancelant sous une voile démesurée, ses mâts de perroquet surmontés du mâtereau tremblant sur lequel se hissait la vergue de cacatois; avec son pont coupé d'un gaillard à l'autre, son avant ouvert à la vague, sa poulaine au niveau de la deuxième batterie, son monstre mythologique à cheval sur l'extrémité de la guibre, le *Centaure* ressemblait un peu à une marine de Joseph Vernet. Tout cela nous avait paru beau autrefois, essentiellement marin et d'un type achevé; mais cette infatuation commençait à se dissiper. La fréquentation des marines étrangères devait insensiblement nous dessiller les yeux, et nul doute que si nous n'eussions eu à lutter contre la routine aveugle des ports, notre marine n'eût point attendu si longtemps les progrès que les officiers revenant de la mer lui ont fait accomplir.

III.

L'histoire ne présente peut-être pas d'autre exemple de nations voisines devenues aussi complétement étrangères l'une à l'autre que l'étaient les deux nations riveraines de la Manche, quand la paix de 1815 les mit de nouveau en contact. J'éprouvais toute autre chose que de la sympathie pour un peuple que je considérais comme l'ennemi naturel et invétéré de la France. Cependant je ne pouvais me défendre d'un certain mouvement de curiosité en songeant que j'allais, par la force des choses et par la nature même de ma mission, être appelé à vivre en quelque sorte dans l'intimité de gens pour lesquels je n'avais jusqu'alors professé que les sentimens communs à tous mes frères d'armes. Ce n'était rien que d'avoir étudié jusque dans ses moindres détails l'intérieur d'un navire anglais, d'avoir vu de près ces installations et ces habitudes si différentes des nôtres; il me restait à connaître un vieux compagnon de Nelson, à tendre la main à un homme qui avait combattu pendant plus de vingt ans contre nous, qui avait commandé un vaisseau à Trafalgar et qui pouvait avoir gardé autant d'orgueil de ses victoires que j'avais conservé de ressentiment de nos défaites.

Dès que le *Rochefort* eut jeté l'ancre dans le port de Mahon, sa-

chant qu'il devait être soumis à une quarantaine de quatre jours, j'envoyai un officier complimenter l'amiral sur son arrivée et lui demander une entrevue au lazaret. Le contre-amiral Freemantle venait d'être nommé vice-amiral, et je craignais que la supériorité de son grade ne lui donnât des prétentions que je me sentais peu disposé à reconnaître; mais sa politesse et sa condescendance à mes moindres avis dissipèrent promptement mes appréhensions. L'amiral Freemantle s'exprimait avec facilité en français. Il sut mettre tant de naturel et de bienveillance dans ce premier entretien, qu'en dépit de mes résolutions, ma raideur n'y put tenir. Je me sentis invinciblement gagné par cette bonhomie sans affectation, qui n'excluait ni la retenue ni la dignité. Ma conscience, je ne le dissimule pas, se révoltait bien un peu contre cette sympathie si subite. Malgré l'attrait auquel je me laissais insensiblement entraîner, je marchandais encore en secret ma confiance. En attendant, je me promis de ne pas me trouver en reste de bons procédés avec un amiral si courtois. Notre réunion au lazaret ne nous permettant pas de nous expliquer avec tout le secret désirable, je me décidai à me mettre spontanément en quarantaine, et j'acceptai le dîner qui me fut offert à bord du *Rochefort*. Nous convînmes d'ailleurs qu'aussitôt après le repas nous mettrions sous voiles. En effet, le soir même, nous quittâmes le port de Mahon et fîmes route pour la rade d'Alger, où nous mouillâmes le 3 septembre 1819.

Lorsque nous parûmes dans la baie, les batteries du port saluèrent successivement le pavillon français et le pavillon anglais de vingt et un coups de canon. Nous rendîmes immédiatement ces saluts, et à peine l'ancre fut-elle au fond que nous reçûmes la visite de nos consuls. Après avoir conféré avec ces deux agens de l'objet de notre mission, nous arrêtâmes, l'amiral Freemantle et moi, que nous ferions demander pour le lendemain une audience au dey. Son altesse s'empressa d'accéder à cette demande, mais elle signifia aux consuls que nous ne pourrions être accompagnés de plus de deux officiers. Je désignai mon capitaine de pavillon et mon chef d'état-major; l'amiral anglais fit de son côté un choix à peu près semblable. Nous nous rendîmes d'abord, chacun de notre côté, chez nos consuls respectifs, où nous attendaient des chevaux. De là, ainsi que nous en étions convenus, nous nous dirigeâmes vers la porte de la Kasbah, séjour habituel du dey Hussein. On ne parvenait à cette forteresse, qui domine la ville, qu'en gravissant des rues fort étroites et des pentes excessivement rapides. Une garde nombreuse, armée de longs bâtons, se tenait rangée à l'entrée du palais; elle ne permettait d'en approcher que chapeau bas, et avec toutes les apparences du respect. Avant d'arriver devant cette farouche demeure, les consuls nous firent mettre pied à terre. Un guide nous intro-

duisit dans une longue galerie, sur laquelle s'ouvrait un appartement de moyenne grandeur. C'était à la porte de ce salon que nous attendait le dey d'Alger. Nos pieds de *giaours* auraient sans doute souillé le somptueux tapis que l'étiquette nous défendait de fouler. Son altesse était assise dans un grand fauteuil doré, qui bien certainement avait jadis appartenu à une église : le dossier portait encore une colombe sculptée. Selon l'usage turc, on nous présenta sur des plateaux des tasses de café. Seul, j'avais remercié. Le dey me fit demander en souriant si je craignais d'être empoisonné. Je ne pus m'empêcher à mon tour de sourire de la question, et j'y répondis en avalant le liquide pâteux que contenait la tasse qui m'avait été offerte. L'amiral Freemantle avait voulu que je portasse le premier la parole à Alger : il devait la prendre à Tunis; à Tripoli, la priorité me serait encore dévolue. Le consul de France, qui parlait la langue turque comme sa langue maternelle, voulut bien se charger de me servir d'interprète; mais, afin que nos notifications fussent parfaitement comprises, je remis en même temps au dey la traduction écrite que j'en avais fait faire.

« Prince (disions-nous à ce chef d'une insolente milice), les puissances de l'Europe, qui se sont réunies l'année dernière à Aix-la-Chapelle, ont déféré à la France et à la Grande-Bretagne le soin de faire des représentations sérieuses aux régences barbaresques sur la nécessité de mettre un terme aux déprédations et aux violences exercées par leurs bâtimens. Nous venons, au nom de sa majesté le roi de France et de Navarre, de sa majesté le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, vous notifier les dispositions des gouvernemens de l'Europe. Ces gouvernemens sont irrévocablement décidés à faire cesser un système de piraterie qui n'est pas seulement contraire aux intérêts de tous les états, mais qui tend encore à détruire tout espoir de prospérité chez ceux qui le mettent en pratique. Si les régences barbaresques persistaient dans un pareil système, elles provoqueraient contre elles une ligue générale, et elles doivent considérer, avant qu'il soit trop tard, que l'effet d'une telle ligue pourrait mettre en danger leur existence même.

« Veuillez donc bien, prince, nous donner les assurances que leurs majestés les rois de France et de la Grande-Bretagne attendent de vous, et qu'elles sont impatientes de transmettre à leurs alliés, sur un objet qu'elles ont profondément à cœur; mais dans une circonstance aussi grave des promesses verbales ne suffiraient pas : il s'agit d'un pacte solennel de la plus haute importance pour la sécurité des navigateurs et du commerce de tous les états. Puisque nous vous déclarons par écrit les intentions des puissances alliées, nous sommes fondés à croire que vous répondrez de la même manière à une telle démarche. »

La diplomatie n'existerait pas que les Turcs l'auraient inventée. Qui peut se flatter d'avoir jamais obtenu de ces grands temporisateurs une réponse nette et catégorique? Le dey d'Alger se trouvait

en présence de méfaits notoires. Depuis Barberousse, les corsaires algériens n'avaient cessé d'infester la Méditerranée et de courir sus à tous les pavillons; ils étaient la terreur du commerce et tenaient les côtes de Sardaigne et d'Espagne dans de constantes alarmes. Les rivages de l'Afrique septentrionale, dont aucune voile n'approchait sans effroi, étaient devenus une véritable Tauride. Cependant l'impassible Hussein ne parut nullement ému de nos reproches. Il chargea les consuls, qui remplissaient en cette occasion l'office de drogmans, de nous répondre qu'il n'avait jamais fait tort à aucune nation européenne, et qu'il était dans l'intention de régler toujours ses démarches envers les puissances européennes d'après les mêmes principes, mais qu'il ne lui paraissait point nécessaire de nous donner cette réponse par écrit. Nous insistâmes en vain. Le dey fut inflexible. Il ne se refusait pas à renouveler verbalement les assurances les plus pacifiques et les plus solennelles, mais il prétendait que, n'ayant reçu aucune pièce revêtue de la signature des souverains, il croyait devoir également réserver la sienne.

Une seconde audience n'eut pas un meilleur succès. « N'ai-je donc plus le droit, disait le dey, de faire la guerre à mes ennemis? — Cette question, répondions-nous, est complétement étrangère à notre mission. Nous pouvons cependant vous faire observer qu'une guerre injustement déclarée attirerait probablement sur vous les forces combinées de toutes les grandes puissances de l'Europe. — Déclarez-moi donc franchement que je dois brûler mes armemens! — Non, conservez-les, comme le font les autres puissances, pour protéger un commerce tranquille; ne les employez pas à inquiéter celui de toutes les nations. » Ce n'était pas le compte de son altesse africaine. « Je suis bien décidée, répétait-elle, à respecter les traités vis-à-vis des nations qui sont en paix avec moi et qui entretiennent à Alger des agens accrédités; je défendrai à mes bâtimens de les inquiéter en aucune manière, mais je ne puis me désister du droit de visiter tous les navires sans distinction, car ce n'est qu'ainsi que je puis reconnaître mes amis de mes ennemis. »

Le dey d'Alger avait sans doute puisé ses notions de droit maritime dans les ouvrages de quelque jurisconsulte anglais. Nous lui représentâmes que c'était précisément sur ce point que les hautes puissances fondaient leurs réclamations. En arrêtant les navires, dont ses croiseurs finissaient par trouver les papiers en règle, Hussein-Pacha leur causait un tort considérable, puisqu'après les avoir empêchés de continuer leur route et leur avoir ainsi fait perdre un temps précieux, il les rendait sujets à une quarantaine onéreuse. Le dey n'ignorait aucun des argumens que les défenseurs du droit de visite avaient si souvent invoqués en faveur de leur thèse. « Il pouvait, disait-il, avoir demain la guerre avec la régence de Tunis.

Dès lors il lui importait de s'assurer si ses ennemis ne cherchaient point à lui échapper en arborant un pavillon ami. D'ailleurs, ajouta-t-il en élevant la voix, je ne reconnais pour amies que les nations qui ont des agens à Alger (il voulait parler des nations qui, sous forme de présens, consentaient à lui payer tribut). Toutes les autres, je les tiens pour ennemies, et les traiterai comme telles tant qu'elles n'auront pas envoyé faire leur paix avec cette régence. » L'insolence de ce barbare me parut insupportable. Bien que son ton eût été jusque-là fort modéré et que j'eusse remarqué dans ses manières un certain fonds d'obligeance, je jugeai que nous ne parviendrions pas à triompher de son obstination. J'interrogeai l'amiral Freemantle du regard, et nous nous levâmes pour nous retirer; mais avant de partir, je déclarai une dernière fois au dey que « si c'était réellement son intention de continuer à exercer la piraterie contre le commerce européen, il devait s'attendre à voir fondre un jour ou l'autre sur lui le courroux des puissances qu'il aurait provoquées. » Ces paroles étaient prophétiques; je me les suis rappelées le jour où notre drapeau flotta sur la plage de Sidi-Ferruch. Qui sait si le dey, vaincu, obligé de se confier à notre clémence, ne se souvint pas aussi des menaces que dix ans plus tôt un amiral francais lui avait laissées pour adieux?

A Tunis, où nous arrivâmes le 28 septembre 1819, nous trouvâmes des dispositions plus conciliantes, mais non plus de sincérité. Mahmoud-Pacha, maître du trône de « Tunis la bien gardée, » consentit à répondre à notre notification par un document que j'ai conservé, et dont je crois devoir reproduire ici la traduction fidèle :

« Qu'on nomme voleur et pirate celui qui s'empare de bâtimens ou de marchandises sans motifs, qu'y a-t-il de plus juste? Quant à nous, grâces en soient rendues à Dieu, on n'a jamais ouï dire que nous ayons jamais rien commis de pareil. Est-il donc convenable que nous recevions une semblable intimation de votre part, quand il est avéré que, dans un temps qui n'est pas encore bien éloigné, on a manqué aux traités d'amitié qu'on avait contractés envers nous? On est venu prendre dans nos ports des bâtimens ennemis que notre pavillon aurait dû protéger (1); ces bâtimens, nous en avons payé la valeur aux propriétaires. Plus tard, nous en avons demandé la restitution à ceux qui s'en étaient injustement emparés; nous a-t-on seulement répondu? Vous nous dites que toutes les puissances de l'Europe sont convenues de nous obliger à cesser nos armemens. Si nous n'y consentons pas, ces puissances se ligueront contre nous. Que nous nous repentions alors, et il sera trop tard. Sans doute en ce moment nous n'avons point d'ennemis à combattre : nous n'avons donc nulle intention de mettre en

(1) Ceci était particulièrement à l'adresse de l'amiral Freemantle. Les Anglais avaient en effet enlevé, pendant la dernière guerre, des corsaires français et leurs prises sous les canons du fort de La Goulette.

mer des corsaires; mais personne n'ignore que nous dépendons d'un grand monarque, le sultan, que Dieu conserve! Si la guerre se déclarait entre la Porte-Ottomane et une nation européenne, nous aurions un devoir à remplir. Notre religion et la foi que nous avons jurée à notre seigneur nous commanderaient de lui porter tous les secours qui dépendraient de nous, hommes, subsides, bâtimens. Comment donc consentir à la demande que vous nous faites de ne plus armer de navires? Si nous vous écoutions, que pourrions-nous répondre à la Porte-Ottomane le jour où elle aurait à requérir notre assistance?

« Voilà tout ce que nous avons à vous dire. C'est l'exacte vérité. Si maintenant vous voulez mépriser la justice et venir nous inquiéter sans aucun motif, il y a un Dieu puissant qui veille sur tous. »

Quand nous étions arrivés à Alger, la peste y avait cessé depuis vingt jours : à Tunis, elle régnait encore; elle avait fait des ravages horribles dans la régence. Le pays en était, disait-on, dépeuplé. Il serait difficile de rendre l'impression pénible que nous éprouvâmes en traversant l'espace qui sépare la ville du bord de la mer. Nous étions en automne; un soleil ardent brûlait les restes de la végétation; la terre, dépouillée de ses récoltes, semblait frappée de stérilité. En pénétrant dans les rues de Tunis, nous les trouvâmes désertes. Il s'exhalait de cette vaste cité, encombrée d'immondices, je ne sais quelle odeur infecte et cadavéreuse qui rappelait celle d'une tombe fraîchement remuée. Les maisons consulaires étaient protégées par une quarantaine rigoureuse. Tous les objets qu'on y faisait venir de l'extérieur étaient soigneusement soumis à une purification préalable; mais cette précaution ne suffisait pas pour éloigner complétement le danger de la contagion. Le vent de mer, qui souffle généralement pendant les heures les plus chaudes du jour, soulève des tourbillons de poussière au milieu desquels peut se cacher le germe du fléau. Une plume, une feuille d'arbre, un fil, tout était un sujet de terreur pour les habitans de cette malheureuse cité. La crainte qui les dominait les condamnait à se renfermer dans des appartemens dont on osait à peine renouveler l'air. Aux ennuis de cette vie, toujours troublée par l'idée de la mort, il fallait ajouter le supplice d'une chaleur étouffante. Ce fut donc avec joie qu'après avoir pris congé du bey de Tunis et lui avoir renouvelé nos sommations, nous abandonnâmes le 1er octobre 1819 cette terre empestée.

Il ne nous restait plus à faire connaître la volonté des puissances qu'à une seule régence, celle de Tripoli. Le 7 octobre, nous étions devant ce port. Le temps était peu favorable. Une brume épaisse couvrait toute la côte, qui, dans cette partie, est extrêmement basse et paraît submergée. On en est à quelques milles qu'on ne distingue encore que le sommet des arbres. La mer déferlait avec force sur

la plage. Il était impossible de songer à mouiller sur une rade foraine par un temps semblable. Le soir heureusement le vent s'apaisa. Nous gouvernâmes sur la forteresse, et lorsque nous en fûmes à la distance d'environ deux lieues, nous laissâmes tomber l'ancre, par trente brasses d'eau, sur un fond de sable et de corail.

Nous commencions à être familiarisés avec l'appareil guerrier dont s'entouraient alors les souverains barbaresques; notre entrevue avec le bey de Tripoli nous offrit cependant un spectacle qui ne laissa pas d'exciter notre intérêt. Une troupe nombreuse vêtue à la turque, mais la tête couverte d'une simple calotte rouge, formait une double haie sur notre passage. Chaque soldat était armé d'un fusil qu'il tenait renversé, le bout du canon posé à terre, appuyant le bras droit sur la crosse, délicatement incrustée d'écaille et de nacre. La contenance martiale de ces gardes, l'éclat de leurs armes rappelaient le beau temps des janissaires. Le bey était assis sur son trône, entouré de ses enfans, de ses ministres et de ses grands officiers. Des fauteuils avaient été disposés pour nous et notre suite. Je présentai à son altesse, qui nous reçut avec une extrême bienveillance, les notifications que nous avions déjà remises au dey d'Alger et au bey de Tunis. Dès qu'il eut entendu la lecture de ce document, que le chancelier du consulat de France lui traduisit en italien, le chef de la régence de Tripoli, dont la conscience se trouvait sans doute plus à l'aise que celle de ses confrères, répondit sans hésiter que « son père et son grand-père avaient toujours eu l'amitié des Européens, et qu'il voulait la conserver à ses enfans. » Sidi-Yousef-Karamanti ajoutait que nous recevrions dans peu d'heures la réponse par écrit que nous avions demandée. Cette réponse nous fut en effet transmise avant que nos divisions eussent quitté le port; elle était aussi brève et aussi satisfaisante que possible.

Ainsi se termina ma première campagne diplomatique. Le côté délicat et épineux de cette mission était celui auquel le congrès européen avait le moins songé. Il n'était pas besoin de chercher deux amiraux bien habiles pour remplir auprès des régences barbaresques l'office de hérauts d'armes; mais il fallait montrer à des yeux qu'on n'abuse point aisément un amiral français et un amiral anglais sincèrement disposés à agir de concert. La longue impunité des régences était venue de nos querelles avec l'Angleterre. Les ports de la côte d'Afrique nous étaient précieux pour y conduire nos prises ou pour y ravitailler nos corsaires. Longtemps le dey d'Alger avait été un de nos alliés secrets, allié que l'amiral Nelson, lorsqu'il croisait en 1803 devant Toulon, voulut plus d'une fois punir de sa connivence. Comment donc persuader à ces chefs astucieux et barbares que nous étions les interprètes d'une résolution sérieuse? Ils savaient de quel prix pouvait être pour nous leur amitié. Comment les

convaincre que la France et la Grande-Bretagne étaient d'accord pour la répudier, s'ils ne changeaient pas à l'instant de conduite? Nous n'avions d'autre moyen, l'amiral Freemantle et moi, de modifier le cours de leurs idées et de faire quelque impression sur leur esprit que de leur donner le spectacle d'une entente parfaite. Nos relations ne pouvaient manquer d'être fréquentes; une mutuelle sympathie les rendit intimes. L'amiral Freemantle est bien certainement le seul Anglais pour lequel j'aie jamais éprouvé un sentiment d'affection; mais je ne pouvais demeurer insensible à tant d'urbanité, de franchise et de loyauté. Nous ne nous quittâmes point sans émotion. Je devais faire route pour Toulon; l'amiral allait se rendre à Naples. Souvent il m'avait entretenu du plaisir qu'il aurait à me présenter à sa famille, qui devait habiter l'Italie aussi longtemps qu'il conserverait le commandement des forces navales de la Grande-Bretagne dans la Méditerranée. En arrivant à Naples, cet excellent homme témoigna un si vif désir de me revoir, que M. le duc de Narbonne, notre ambassadeur, crut devoir en écrire au ministre de la marine. Le *Centaure* venait d'achever quelques réparations dont j'avais signalé l'urgence, et je m'apprêtais à partir pour Brest, quand je reçus l'ordre de montrer en passant notre pavillon devant Naples, de m'y arrêter pendant quelques jours et de continuer ensuite ma route pour les côtes de Bretagne. Je me préparai avec joie à exécuter ces nouvelles instructions. J'étais heureux de penser que j'allais avoir l'occasion d'exprimer à l'amiral Freemantle quel prix j'attachais aux sentimens qu'il m'avait conservés; mais cette triste vie ne se compose que de déceptions. Deux jours avant mon arrivée à Naples, l'amiral Freemantle était mort d'une indisposition subite. Cette vigoureuse santé, qui avait bravé vingt ans d'intempéries, qui avait traversé sans fléchir deux longues guerres, s'affaissa tout à coup. La veille, tout semblait promettre un demi-siècle de vie à ce corps de fer qui enfermait une conscience tranquille. Le ciel en avait ordonné autrement. L'amiral avait été frappé dans toute sa force. Il avait disparu comme si un gouffre se fût ouvert sous ses pas. Lorsque je me présentai pour le voir, impatient de serrer dans mes mains cette main si loyale, on venait à peine d'emporter son cercueil.

Les peuples, j'en suis convaincu, ne se haïssent souvent que parce qu'ils ne se connaissent pas. Je n'avais pas été moins étonné de rencontrer dans la marine anglaise un cœur honnête et droit que ne l'avait été l'amiral Collingwood de se trouver en présence d'un officier français qui ne fût pas fanfaron. La différence des climats, des religions, des constitutions politiques, ne met pas entre les hommes d'aussi grandes distances qu'on serait tenté de le supposer. Ce sont surtout les préjugés qui les séparent. J'ai eu peu d'occasions d'en-

trer en relations avec des officiers anglais depuis le jour où je parcourais les côtes des régences barbaresques en compagnie de l'amiral Freemantle; mais deux mois de cette intimité, dont j'ai toujours gardé le souvenir, ont suffi pour dissiper en partie les préventions que je nourrissais contre une race ennemie. Je ne me sens pas encore de force à beaucoup aimer les Anglais; je reconnais cependant volontiers quelle influence aurait sur les destins du monde le rapprochement sincère de ces deux nations qui semblent n'avoir été créées si voisines et si dissemblables que pour se compléter l'une par l'autre. Que fût-il arrivé si, dès 1820, l'alliance de la France et de l'Angleterre eût été une alliance sérieuse? Au retour des commissaires qui avaient été sommer les régences barbaresques de changer de conduite, une flotte anglo-française fût partie des ports où à toute éventualité on eût dû la tenir rassemblée. A ce signal d'une résolution irrévocable, le dey d'Alger, comme celui de Tunis, comme celui de Tripoli, aurait probablement cessé de refuser les garanties qu'on lui demandait. S'il eût persisté dans sa mauvaise foi, ce que le roi Charles X s'est chargé d'accomplir dix ans plus tard, malgré les menaces de l'Angleterre, se serait accompli avec le concours et le plein assentiment de cette puissance. Lorsqu'au contraire tout tendait à prouver à des chefs fort bien instruits au fond de nos discordes que l'entente de la France et de la Grande-Bretagne n'était qu'apparente, et ne serait suivie d'aucune démarche décisive, fallait-il s'étonner que les notifications d'un congrès eussent à peine le don de les émouvoir?

La marine française, je crois l'avoir déjà fait comprendre, se trouvait, après la paix de 1815, dans un état de délabrement, moral plus encore que matériel, qui pouvait faire douter qu'il lui fût désormais réservé de longs jours. L'Europe cependant ne s'était adressée qu'à la France pour lui demander d'aller signifier aux régences barbaresques, de concert avec l'Angleterre, le jugement rendu par le tribunal de la civilisation. Elle s'était souvenue qu'il n'y avait jamais eu que deux grandes puissances maritimes dans le monde, et c'était sur le concours de ces pavillons, si récemment ennemis, qu'elle avait compté pour faire prévaloir au sein de cours barbares ses justes réclamations. Ce n'est pas en vain qu'une nation a de glorieuses annales. Les découragemens d'une situation transitoire ne pouvaient effacer de nos fastes militaires les deux grandes époques pendant lesquelles nos vaisseaux avaient disputé l'empire de la mer aux Anglais. Ils ne pouvaient les effacer davantage de la mémoire de l'Europe. En rétablissant l'ancien ordre des choses et l'ancien équilibre, les hommes d'état n'auraient point été conséquens, s'ils eussent un instant songé à admettre la dictature navale d'une seule puissance. Rentrée dans ses limites de 1789, la France ne pouvait reprendre

la place que lui assignaient les calculs des hommes d'état qu'en retrouvant l'importance maritime qu'elle avait eue sous le règne de Louis XVI; mais que de plaies étaient à fermer avant que ces vues judicieuses pussent sortir du domaine de la politique purement spéculative! que d'épreuves notre marine avait à traverser! que de difficultés pour vivre avant de songer à croître! En 1820, il fallait encore se borner à recueillir, comme les épaves d'un grand et soudain naufrage, les vaisseaux qui n'avaient pas péri, les hommes qui n'avaient pas été dispersés, les traditions qui ne s'étaient pas complétement évanouies. En France, heureusement rien n'est jamais désespéré. Partout ailleurs, peut-être même dans cette Angleterre si habituée à la persévérance, la marine eût été engloutie par un désastre semblable à celui qui menaça en 1815 l'existence de notre établissement naval. Chez nous, grâce à un heureux choc d'idées, grâce à une opposition pour ainsi dire providentielle de sentimens, la marine trouva la protection du pouvoir quand l'opinion publique l'abandonnait, la bienveillance de l'opinion publique quand le pouvoir paraissait hésiter à la favoriser dans son développement. Le souvenir de ces crises ne peut que nous inspirer une mâle et généreuse confiance. Pour qu'il existe encore après la paix de 1815, comme après celle de 1763, une grande marine française, il faut que celui qui dirige d'en haut tous les événemens de ce monde ait eu ses raisons pour ne pas la laisser périr.

La mission qui m'avait été confiée était la conséquence naturelle du mouvement d'idées qui marqua les premières années de la restauration. J'ai souvent entendu dire alors, par des gens dont je me serais bien gardé d'épouser les utopies, que la France et l'Angleterre devaient s'unir étroitement pour assurer le bonheur et la tranquillité de l'Europe. Ce projet, chimérique, je le crois, il y a quarante ans, pourrait bien être devenu une idée pratique aujourd'hui. Quelle ambition en effet ne viendrait se briser à l'infranchissable obstacle que lui opposerait la solidarité politique de ces deux puissans peuples, dont les forces, depuis un demi-siècle, ont tant grandi par leurs rivalités mêmes, et dont les préjugés tendent à s'effacer davantage chaque jour? Ce beau rêve de quelques esprits habitués à tenir trop peu de compte des passions humaines, la paix universelle, — j'en ose à peine prononcer le nom sans sourire, — c'est tout simplement, au point où nous en sommes, une sincère alliance entre l'Angleterre et la France; mais quand donc cette alliance, telle que je la conçois, — union cordiale et fière qui satisferait au même degré l'amour-propre des deux peuples, — cessera-t-elle d'être, elle aussi, un rêve?

E. Jurien de La Gravière.

DE

LA MÉTAPHYSIQUE

ET DE SON AVENIR

La Métaphysique et la Science, ou Principes de Métaphysique positive,
par M. Étienne Vacherot.

Un des faits les plus graves qui ont marqué ces trente dernières années, dans l'ordre intellectuel, est la cessation subite de toutes les grandes spéculations philosophiques. Je ne sais si depuis le moyen âge le même phénomène s'est produit avec un caractère aussi frappant. Descartes, dans la première moitié du XVIIe siècle, succédait à un mouvement d'une prodigieuse activité, et dont le défaut avait été bien plutôt la présomption que la réserve. Le cartésianisme, Leibnitz, Locke, l'école française, remplissent la fin du XVIIe et tout le XVIIIe siècle, sans que le découragement se fasse jour dans cette succession continue de systèmes rivaux. Quand les dernières conséquences du cartésianisme et du sensualisme ont été tirées, et que le scepticisme de Hume a paru un moment en recueillir l'héritage, l'Écosse avec son honnête droiture, l'Allemagne avec sa profondeur d'esprit et sa pénétration, relèvent la pensée européenne épuisée et posent un nouveau point de départ pour la pensée. On sait la brillante évolution que l'Allemagne pendant plus d'un demi-siècle a exécutée devant le monde, étonné de tant de dons nouveaux, de ce langage étrange et attachant, de cette vigoureuse originalité qui faisait revivre sous le ciel

brumeux du nord les beaux jours de Socrate, d'Aristote et de Platon. La France, de son côté, ne restait point oisive. M. Cousin y créait, avec une éloquence inconnue jusque-là en philosophie, le genre de spéculations approprié à notre temps, tandis que d'autres écoles parallèles continuaient modestement leur œuvre et s'obstinaient à ne point abdiquer. On peut dire que jusqu'en 1830 la pensée philosophique de l'Europe n'avait pas un instant sommeillé, et que, depuis le jour où elle déchira les langes de la scolastique, elle ne s'était pas arrêtée pour peser la légitimité de sa tentative et ses chances d'avenir.

Si nous parcourons au contraire les vingt-cinq ou trente dernières années, nous sommes frappés du singulier silence que la philosophie semble y garder. Hegel est mort, laissant son héritage à des disciples qui semblent vouloir écarteler leur maître et traîner ses membres aux quatre vents du ciel. Schelling se survit à lui-même, promettant sans cesse une nouvelle philosophie, et, quand il veut tenir ses promesses, n'aboutissant qu'à des répétitions impuissantes, où se trahissent plus que jamais les côtés faibles de sa nature plus poétique que scientifique. M. Cousin envisage son œuvre comme achevée, puisqu'il se croit libre de montrer ce que peut en d'autres voies son incomparable esprit. L'école écossaise se perd en de fines analyses de mots, où le souci des grands problèmes disparaît. Une seule école reste debout, active, pleine d'espérance, s'attribuant l'avenir, l'école dite *positive;* mais celle-là ne fait point exception à la loi que je signale, car son premier principe est justement la négation de toute métaphysique, et c'est aux funérailles de la spéculation abstraite qu'elle nous ferait assister, si ses vœux et ses prédictions arrivaient à se réaliser.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que ce sommeil de trente ans ne paraît pas près de finir. La pierre qui pèse sur la philosophie paraît si bien scellée qu'on est tenté de dire d'elle ce que Pétrarque disait de l'Italie : *Dormirà sempre e non fia chi la svegli.* D'où viendrait en effet le système nouveau capable de passionner encore les esprits et de rallier des disciples convaincus ? Serait-ce de l'Allemagne ? Je sais que l'Allemagne a moins souffert que le reste de l'Europe de la réaction intellectuelle qui a marqué le milieu de notre siècle. Cette réaction, qui chez nous peut compter encore (sous des formes très diverses) quinze ou vingt ans de triomphe assuré, est déjà finie en Prusse par la ruine du parti peu sérieux des Stahl et des Hengstenberg. L'Allemagne, délivrée de cette éclipse passagère, va revenir à sa vie habituelle, à la réflexion savante, à la religion épurée; mais recommencera-t-elle à créer des systèmes comme ceux qu'elle a vus éclore au commencement de ce siècle? Je

ne le crois pas (1). Les jeunes adeptes que la philosophie proprement dite y compte encore paraissent aspirer à toute autre chose qu'à l'originalité; chose étrange! c'est vers la philosophie française, soit vers le matérialisme du dernier siècle, soit vers l'éclectisme de celui-ci, qu'ils semblent tourner leurs regards. — L'Angleterre et l'Écosse nous réserveraient-elles quelque surprise philosophique? Non encore. M. Hamilton a clos par la critique le développement si original des écoles d'Édimbourg et de Glasgow. L'Angleterre est en progrès intellectuel : dans vingt-cinq ans, Oxford, transformé sur le modèle des universités allemandes, sera devenu le plus brillant foyer de culture germanique qu'il y aura au monde; mais ce n'est pas vers la spéculation abstraite que se porte ce mouvement. — Quant à la France, la moindre des critiques qu'il soit permis de faire de son état actuel est qu'on n'y voit guère poindre de système nouveau (2). Les esprits sérieux y ont d'autres soucis, et pour ma part je plaindrais celui que son étoile aurait prédestiné à faire école parmi nous. Socrate fut heureux de vivre dans un temps où le penseur n'avait à redouter que la ciguë... De toutes parts, l'incapacité philosophique de l'esprit moderne semble donc constatée. Je vois l'avenir des sciences historiques : il est immense, et si ces grandes études triomphent des obstacles qui s'opposent à leurs progrès, nous arriverons un jour à connaître l'humanité avec beaucoup de précision. Je vois l'avenir des sciences naturelles : il est incalculable, et si ces belles sciences ne sont pas arrêtées par l'esprit étroit d'application qui tend à y dominer, nous posséderons un jour sur la matière et sur la vie des connaissances et des pouvoirs impossibles à limiter; mais je ne vois pas l'avenir de la philosophie, dans le sens ancien de ce mot. Hegel, Hamilton, M. Cousin ont posé tous trois à leur façon, et tous trois d'une manière glorieuse, la fatale borne après laquelle la spéculation métaphysique n'a plus qu'à se reposer. Ce ne sont pas là des fondateurs comme Descartes, comme Thomas Reid, comme Kant; ce sont des hommes chargés de dire le dernier mot d'un vaste travail de pensée. On parle encore après eux, souvent avec talent, parfois avec profondeur; on ne crée plus,

(1) Voir à ce sujet un très intéressant article de M. Jürgen Bona Meyer dans le *Journal de philosophie* de MM. Fichte et Ulrici, 1859, p. 286 et suiv.

(2) Certes il serait injuste de méconnaître le mérite de quelques récens écrits philosophiques qui révèlent une remarquable vigueur d'analyse. Je citerai comme exemples l'*Introduction à l'Esthétique* de M. Noël Séguin (Paris, 1859), œuvre d'un penseur fort original, dont l'esprit offre de singuliers rapports avec celui de Hegel; les *Essais de critique générale* de M. Charles Renouvier (Pàris, t. Ier, 1854, t. II, 1859), livre austère, digne d'être médité; les beaux travaux de M. Vera sur la philosophie de Hegel. Mais l'isolement et l'injuste oubli où restent ces travaux sont la meilleure confirmation du fait que je constate ici.

car les seules pensées fécondes sont celles qui éclosent et qui n'ont pas encore atteint ce degré de précision après lequel il n'y a plus que la sèche exposition de l'école et le formalisme de l'enseignement traditionnel.

Ce qui peut faire croire en effet que cette extinction de la métaphysique n'est pas une simple déchéance transitoire, comme il y en a dans l'histoire de toutes les sciences, c'est que d'autres études semblent hériter d'elle et se partager ses dépouilles. Les études religieuses, que la philosophie proprement dite traite toujours avec quelque dédain, parce qu'elle n'en voit pas la portée, ont repris depuis dix ans un intérêt auquel on ne pouvait s'attendre. Les sciences positives, d'un autre côté, ont conquis beaucoup d'esprits qu'à d'autres époques la philosophie abstraite eût vraisemblablement attirés. Les vrais philosophes se sont faits philologues, chimistes, physiologistes; on a cessé de regarder l'âme individuelle comme un objet direct de science positive. On a vu que la vie a son point de départ dans la force et le mouvement, et sa dernière résultante dans l'humanité. Au lieu de se renfermer dans le monde étroit de la psychologie, on a rayonné au-dessus et au-dessous; au lieu de disséquer l'âme en facultés, on a cherché les racines par lesquelles elle plonge en terre, les rameaux par lesquels elle touche au ciel. On a compris que l'humanité n'est pas une chose aussi simple qu'on le croyait d'abord, qu'elle se compose, comme la planète qui la porte, de débris de mondes disparus. Aux vieilles tentatives d'explication universelle se sont substituées des séries de patientes investigations sur la nature et l'histoire. La philosophie semble ainsi aspirer à redevenir ce qu'elle était à l'origine, la science universelle; mais au lieu d'essayer de résoudre le problème de l'univers par de rapides intuitions, on a vu qu'il fallait d'abord analyser tous les élémens dont l'univers se compose, et construire la science du tout par la science isolée des parties. Au milieu de ce vaste mouvement, continué avec courage par d'ardens esprits, à travers des circonstances si contraires, que devient la métaphysique? Reste-t-il une place pour elle dans la classification nouvelle des sciences à laquelle le siècle semble amené? Y a-t-il une science des vérités premières, dont toutes les autres soient tributaires, ou bien la métaphysique n'est-elle que le résultat général de toutes les sciences, et le jour de son grand avénement sera-t-il justement le jour où elle disparaîtra du nombre des sciences particulières? C'est là un problème qui se présente chaque jour à tout homme réfléchi, et sans la solution duquel on ne peut se faire une idée de l'avenir réservé aux spéculations de l'entendement humain.

I.

Un des esprits les plus exercés de notre temps aux méditations philosophiques, un penseur plein d'élévation et de vigueur, M. Vacherot, a fait de ce problème le sujet d'un ouvrage remarquable à plus d'un titre. L'aisance, la clarté, la finesse de la discussion font du livre de M. Vacherot un véritable événement dans l'histoire de la philosophie contemporaine. Nous n'étions pas habitués depuis longtemps à cette allure franche et vive, à ce dévouement sans bornes à la vérité, qui ne recule devant aucun doute, à cette bonne foi profonde, si différente de la bonne foi superficielle, laquelle suffit pour faire l'honnête homme, mais ne suffit pas pour faire le philosophe. L'admission de M. Vacherot dans la grande famille des penseurs ne date pas, du reste, de l'ouvrage dont nous parlons. On se rappelle que par le troisième volume de sa belle *Histoire de l'école d'Alexandrie* il se sépara nettement de l'enseignement officiel; on se rappelle aussi avec quel courage il accepta les conséquences de cette séparation. M. Vacherot, quand il publia son écrit principal, était directeur des études à l'École normale. En Allemagne, des directeurs de séminaires, des professeurs, des pasteurs ont professé cent fois des doctrines aussi libres que celles que renfermait le volume en question; jamais, si ce n'est pendant la réaction heureusement close des dernières années, on n'a songé à les destituer pour cela. L'idée n'est point venue hors de France qu'un professeur qui enseigne est l'état enseignant, que sa doctrine doit être considérée comme celle de l'état, et que par une suite nécessaire l'état a le droit de la lui dicter. La conséquence évidente d'un tel système, c'est que l'état, c'est-à-dire dans le cas dont il s'agit le ministre de l'instruction publique, ait une philosophie, une science. Il est inadmissible en effet que le professeur prête à l'état sa philosophie, et si l'état est responsable de tout ce qui se dit dans les chaires, l'ordre administratif ne sera parfait que le jour où les bureaux enseigneront, c'est-à-dire enverront aux professeurs des cahiers tout faits qu'ils devront débiter. Nos enfans verront sans doute ce beau jour. En attendant, on entrevoit sans peine comment une pareille tentative d'administrer la philosophie est la destruction de toute liberté, et aussi comment elle condamne l'enseignement philosophique à la médiocrité, la médiocrité seule étant capable d'accepter de telles conditions et de les exécuter sans faiblir. M. Vacherot subit le contre-coup de cette fausse idée, qui pèsera d'une manière si grave sur les destinées de notre pays. Il échangea le droit d'enseigner d'inoffensives banalités contre le droit de penser; il acheta par le sacrifice de ses fonctions le

droit d'être. Par là il se plaça entre ceux dont le jugement compte pour un jugement d'homme, qui veulent être autre chose qu'un airain sonnant, et n'entendent pas, pour les commodités de la vie, perdre les motifs de vivre : *propter vitam vivendi perdere causas.*

Dans la première période de son activité philosophique, M. Vacherot paraît comme un disciple de cette philosophie qu'on est convenu de rattacher à M. Cousin, quoiqu'elle soit bien loin de représenter toute l'étendue de cet admirable esprit. Tout ce qui est fécond est riche de guerres, et c'est la gloire de M. Cousin d'avoir su contenir dans son sein des élémens très divers et destinés à se séparer. Dogmatique par un côté, critique par un autre, cet homme éminent, qui grandira chaque jour à la condition qu'on place sa gloire où elle est en réalité, non dans la création d'une philosophie d'école, mais dans l'éveil des esprits auquel il a présidé, servit de point de départ à deux directions fort différentes, l'une de haute histoire de l'esprit humain, l'autre d'organisation pratique de la philosophie. La première, qui était la plus élevée, ne pouvait être faite pour des disciples. La grande pensée qui domina les cours de 1828 et 1829 n'était pas de nature à servir de fondement à une école officielle. Il fallait pour ce dernier but une sorte de catéchisme capable de contenir les uns, de rassurer les autres; mais de telles limites, nécessaires pour les esprits timides, devaient sembler trop étroites aux esprits actifs. De là des déchiremens inévitables, qui ont séparé du maître ceux de ses disciples qui, en violant une moitié de son programme, en réalisaient peut-être le mieux la plus sérieuse moitié.

Si j'étais né pour être chef d'école, j'aurais eu un travers singulier : je n'aurais aimé que ceux de mes disciples qui se seraient détachés de moi. Parfois on est tenté de croire que, malgré certaines rudesses obligées, M. Cousin doit aussi avoir un faible pour les disciples rebelles qui représentent le mieux le côté le plus important de sa grande entreprise. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa vraie gloire est bien moins d'avoir créé une orthodoxie philosophique que d'avoir soulevé un mouvement par suite duquel plusieurs des bases qu'il avait posées seront peut-être ébranlées. Ceux de ses disciples auxquels il a appris à chercher sont ceux qui lui rendent le meilleur hommage, à une condition, bien entendu, c'est qu'ils n'oublient pas ce qu'ils doivent à leur maître, car il est permis d'être infidèle, jamais d'être ingrat. Une école quelque peu active ne saurait borner sa mission à refaire éternellement le même livre sur la spiritualité de l'âme et l'existence de Dieu. Ce sont là ou des choses si claires qu'elles n'ont pas besoin d'être démontrées, ou, quand on les prend par l'analyse, des choses si obscures qu'elles ne sont pas dé-

montrables. Les dogmes de ce genre (Kant l'a vu avec une sagacité merveilleuse), non susceptibles de preuves spéculatives, mais évidens pour d'autres raisons, n'avancent à rien tandis qu'ils ne sont pas convertis en sentiment. Une école qui s'y renferme ne produira qu'une série d'écrits monotones, superflus pour les uns, insuffisans pour les autres, et qui ne convertiront personne. « La philosophie française contemporaine, dit très bien M. Vacherot, l'école éclectique surtout, a excellé dans la critique des idées métaphysiques fausses, étroites et grossières, par lesquelles le XVIIIe siècle avait cru pouvoir remplacer définitivement les belles, mais quelque peu chimériques abstractions de la philosophie antérieure. Elle a ainsi préparé le terrain sur lequel la science nouvelle, la vraie métaphysique du XIXe siècle, pourra élever ses constructions; mais elle serait dans une grande illusion, si elle croyait avoir fait davantage. Son œuvre dogmatique, sauf de rares et fort incomplètes tentatives, se réduit à la réinstallation de l'ancienne métaphysique sur les ruines de la philosophie de la sensation. C'est Platon, Descartes, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Leibnitz, Clarke, qui en font à peu près tous les frais; méthodes, principes, idées, argumens, rien n'est bien nouveau dans la métaphysique de notre temps. Ce sont les mêmes élémens épurés et combinés avec un art fort ingénieux, et exprimés dans une langue plus simple et plus scientifique. Cette métaphysique peut bien faire illusion aux esprits novices qui ignorent que la critique de Kant et de son école l'a ruinée jusque dans ses fondemens; mais tous ceux qui en France ne sont pas restés étrangers au mouvement philosophique de l'Allemagne, depuis Kant jusqu'à Hegel, n'en sauraient être dupes. On la goûte, on l'admire comme histoire; mais on ne la prend pas au sérieux comme science. A son endroit, on en reste aux conclusions de la philosophie critique. Donc la question métaphysique, en France du moins, est plus neuve qu'elle n'en a l'air. Tout ce qu'on nous donne aujourd'hui sous ce nom date au moins du XVIIe siècle; il n'y a de nouveau que la forme. C'est ce qui fait que la science et la critique n'y attachent qu'un intérêt historique. »

Dieu me garde de déprécier une tentative qui a eu certes son côté honorable, bien qu'on ne puisse lui attribuer une très grande place dans l'histoire de l'esprit humain ! Donner à la philosophie une forme qui lui permît d'entrer dans les écoles publiques, en ménageant les idées étroites qu'on se fait en France de la responsabilité de l'état, et par conséquent sans blesser aucune des croyances que l'état est obligé de respecter, était certes une pensée honnête et libérale. Faire de l'École normale le séminaire de cette philosophie orthodoxe était une pensée féconde, à laquelle il n'a manqué pour produire des fruits que ce qui manque à toutes les créations de l'état dans un

pays révolutionnaire, la durée. Mais, comme il arrive toujours dans les choses humaines, en prenant un parti aussi décisif, on engageait gravement l'avenir; en servant d'un côté la philosophie, on lui portait de l'autre un grand préjudice. J'ose dire en effet qu'à n'envisager que le bien de la science, il eût beaucoup mieux valu que l'École normale n'eût pas d'enseignement philosophique. Un tel enseignement donne aux jeunes esprits une assurance exagérée et les accoutume à cette erreur, que la philosophie et la théologie naturelles peuvent être réduites à des programmes et dressées en questionnaires d'examen. Il leur fait croire qu'on peut arriver de plain-pied aux généralités sans avoir passé par l'étude des détails; il les détourne de la science proprement dite. Voilà comment l'École normale a fait plus et moins qu'elle ne devait. Elle a donné des écrivains, des publicistes, des hommes de cœur et de talent. Sans parler même de son âge héroïque, où, comme tous les établissemens nouveaux non encore liés par des règlemens et dans la ferveur de la fondation, elle a produit des fruits qu'il serait injuste de demander à son âge de prétendus perfectionnemens et de pédagogie artificielle, puis-je oublier que c'est de son sein, grâce, il est vrai, à une de ces ruptures qu'on trouve au début de presque toutes les carrières originales, que sont sortis quelques esprits qui, par des mérites très divers, ont attiré tout d'abord et au plus haut degré l'attention du public? D'un autre côté, puis-je oublier que cette brillante pépinière n'a rien formé de ce qu'on est en droit d'attendre d'une école, qu'elle n'a pas donné un helléniste, pas un orientaliste, pas un géographe, pas un épigraphiste, et avant l'école d'Athènes pas un archéologue? Pédante sans être savante, elle voulut créer ce qui ne se crée pas, des historiens, des philosophes, sans s'apercevoir que la philosophie est un art dont le secret ne s'apprend pas, tandis que les connaissances qui servent à l'alimenter et à l'exciter s'apprennent. Ainsi, malgré tant de sérieux services (et vraiment quand je pense à quelques-uns des maîtres et des élèves qu'elle peut réclamer, je suis tenté d'effacer la page que je viens d'écrire), l'École normale est restée presque stérile pour le progrès de la grande science. Avec son histoire de seconde main et sa philosophie de confiance, elle n'a produit que peu de ces laborieux ouvriers qui se mettent à la tête de la tranchée pour la continuer. Plus portés à prendre la science par le sommet que par la base, ceux qu'elle a formés ont eu rarement le courage de préférer aux succès faciles du talent l'abnégation du chercheur qui se condamne à ignorer pour qu'on sache après lui.

Sans déprécier ce que l'enseignement philosophique de nos jours a eu d'honorable, il est donc permis de trouver qu'il a plus nui que servi aux vrais progrès de la pensée. En habituant les esprits à se con-

tenter de ces formules qui n'ont de prix que quand on sait les détails auxquels elles correspondent, il a nui à la curiosité, refroidi le zèle pour les recherches originales, diminué le goût des faits, qui seuls peuvent servir de fondement aux vues générales, et produit cette inacceptable prétention du philosophe, aspirant à régenter toutes les sciences et prétendant tenir dans ses formules la loi universelle des choses. Rien de plus dangereux pour la solide culture de l'esprit que les tours au moyen desquels l'homme se persuade qu'il sait, quand en réalité il ne sait pas. Le dédain du philosophe pour toute autre étude que la sienne est parfaitement légitime, si la philosophie est la science des sciences, s'il existe réellement un moyen pour arriver à la vérité autrement que par l'étude patiente et attentive. Si au contraire le philosophe fait la même chose que les savans des sciences naturelles et historiques, mais le fait sans connaissances spéciales, que veulent dire ces airs de supériorité? Comment parler du monde et de l'homme sans avoir épuisé tout ce que les méthodes d'investigation peuvent nous fournir sur la constitution du monde et sur les vertus cachées de l'humanité?

La sécheresse et le peu d'efficacité morale des livres de philosophie n'ont pas d'autre cause. L'impression littéraire parfois pénible que laissent ces sortes de livres ne vient-elle pas de ce que le philosophe tue la poule aux œufs d'or, et, en réduisant tout à des formules abstraites, rend l'art impossible? L'habileté de l'écrivain consiste à avoir une philosophie, mais à la cacher; le public doit voir les ruisseaux qui sortent du paradis, mais non les sources d'où ils jaillissent; il doit entendre le son sans voir l'instrument qui le rend. Le philosophe au contraire, comme le théologien, comme le juriste, comme les scolastiques en général, prétend tout dire sans arrière-plan; chaque livre de philosophie, s'il réalisait son programme, épuiserait l'infini. Après avoir lu les ouvrages de ce genre, on est tenté de se demander : Que fera l'auteur désormais, puisqu'il a dit son dernier mot? La vraie science ne se livre pas d'un seul coup; elle est toujours relative, toujours incomplète, toujours perfectible. Une science des sciences qui rendrait les autres inutiles serait le tombeau de l'esprit humain, et aurait les mêmes conséquences qu'une révélation; en nous donnant le dogme absolu, elle couperait court à tout mouvement de l'esprit, à toute recherche. L'ennui du ciel des scolastiques serait à peine comparable à celui des contemplateurs oisifs d'une vérité sans nuance qui, n'étant pas trouvée, ne serait pas aimée, et à laquelle chacun n'aurait pas le droit de donner le cachet de son individualité.

Le livre de M. Vacherot dissipera-t-il les préjugés que beaucoup d'esprits délicats et d'esprits scientifiques sont arrivés à concevoir

de nos jours contre la métaphysique? J'en doute, et une considération toute superficielle m'inspire d'abord quelque prévention. Les deux gros volumes de l'ingénieux penseur sont consacrés à prouver que la métaphysique existe. Ainsi ne procèdent pas les sciences naturelles et historiques. Les premiers géologues n'ont pas fait des volumes pour prouver que la géologie existe; ils ont fait de la géologie. Les fondateurs de la philologie comparée n'ont pas écrit pour prouver que cette façon de considérer les langues constitue une science réelle; ils ont fait de la philologie comparée. Si la métaphysique était une science, comme semble l'entendre M. Vacherot, depuis dix-huit mois que son livre a paru, elle serait fondée, acceptée, organisée. Deux ans après le premier manifeste de M. Bopp, la philologie comparée était de droit commun dans toutes les écoles savantes; deux ans après les premiers écrits de Cuvier, l'anatomie comparée comptait des adeptes nombreux. Cette différence-là est pleine de conséquences. La métaphysique ressemble trop à ces soutras bouddhiques, vastes portiques, préambules sans fin, où tout se passe à annoncer une révélation excellente. Cinquante pages de théorie prouveraient plus pour la réalité de la métaphysique que les douze cents pages de M. Vacherot, pages excellentes, pleines de charme et de véritable solidité, mais dont la valeur résulte beaucoup moins de la doctrine qu'elles fondent que de l'excellente critique qu'elles renferment, et dont l'auteur, dédaigneux de ce qui fait son principal mérite, semble bien à tort faire peu de cas.

Certes il est un côté par lequel je partage entièrement l'opinion de M. Vacherot. Si l'on entend par métaphysique le droit et le pouvoir qu'a l'homme de s'élever au-dessus des faits, d'en voir les lois, la raison, l'harmonie, la poésie, la beauté (toutes choses essentiellement métaphysiques en un sens); si l'on veut dire que nulle limite ne peut être tracée à l'esprit humain, qu'il ira toujours montant l'échelle infinie de la spéculation (et pour moi je pense qu'il n'est pas dans l'univers d'intelligence supérieure à celle de l'homme, en sorte que le plus grand génie de notre planète est vraiment le prêtre du monde, puisqu'il en est la plus haute réflexion); si la science qu'on oppose à la métaphysique est ce vulgaire empirisme satisfait de sa médiocrité, qui est la négation de toute philosophie, oui, je l'avoue, il y a une métaphysique : rien n'est au-dessus de l'homme, et le vieil adage *quæ supra nos, quid ad nos?* est un non-sens. Mais si l'on veut dire qu'il existe une science première, contenant les principes de toutes les autres, une science qui peut à elle seule, et par des combinaisons abstraites, nous mener à la vérité sur Dieu, le monde, l'homme, je ne vois pas la nécessité d'une telle catégorie du savoir humain. Cette science est partout et n'est nulle part; elle

n'est rien si elle n'est tout. Il n'y a pas de vérité qui n'ait son point de départ dans l'expérience scientifique, qui ne sorte directement ou indirectement d'un laboratoire ou d'une bibliothèque, car tout ce que nous savons, nous le savons par l'étude de la nature ou de l'histoire. Sans doute la science de la nature et de l'histoire n'existerait pas sans les formules essentielles de l'entendement; nous ne verrions pas la poésie du monde, si nous ne portions en nous-mêmes le foyer de toute lumière et de toute poésie. Ce ne sont pas des chimères, comme le croient les esprits bornés, que ces mots d'infini, d'absolu, de substance, d'universel. Tout cela constitue un ensemble de notions indispensables pour la bonne discipline de l'esprit, qu'on peut appeler logique ou critique de l'esprit humain; mais tout cela n'est pas la métaphysique. Kant, le grand promoteur dans les temps modernes de cette critique de l'esprit humain, proteste qu'il n'est pas un métaphysicien. Aristote, qui l'a fondée dans l'antiquité, ne cherche à construire la science que par l'étude des faits et l'observation des détails.

M. Vacherot convient de la différence essentielle qui existe entre la métaphysique et les autres branches du savoir humain. « La métaphysique, dit-il, n'est pas encore une science; » « mais, ajoute-t-il ailleurs, le temps n'est pas fort éloigné où la philosophie naturelle en était là, aussi incertaine dans ses principes que dans ses théories. En deux siècles, elle a regagné le temps perdu en hypothèses, et à en voir les magnifiques résultats et les merveilleux progrès, on croirait qu'elle date de la plus haute antiquité. Pourquoi la métaphysique ne ferait-elle pas de même? Elle n'est en retard que de deux siècles. » Cette pensée revient à chaque page de son livre; je ne peux l'admettre sans réserve. La métaphysique n'est pas une science jeune; elle est née la première des sciences, c'est la plus vieille de toutes. Les autres sciences ont eu leur enfance et leurs progrès; la métaphysique et la logique ont été parfaites du premier coup, comme tout ce qui n'est pas fécond. Elles sont susceptibles de progrès dans l'exposition, mais ne laissent point de place à des découvertes réelles. On peut exposer la théorie du syllogisme d'une manière plus commode que ne l'a fait Aristote, mais on ne saurait l'améliorer ni la compléter. Créées une fois pour toutes, ces théories restent comme des algorithmes fixes, non comme des sciences capables de perfectionnement.

Semblable en cela à l'objet infini dont elle s'occupe, la philosophie offre donc cette singularité, qu'on peut dire avec presque autant de raison qu'elle est et qu'elle n'est pas. La nier, c'est découronner l'esprit humain; l'admettre comme une science distincte, c'est contredire la tendance générale des études de notre temps.

Un seul moyen reste, suivant moi, pour tirer la philosophie de cette situation indécise, c'est de convenir qu'elle est moins une science qu'un côté de toutes les sciences. Qu'on me permette une comparaison vulgaire : la philosophie est l'assaisonnement sans lequel tous les mets sont insipides, mais qui à lui seul ne constitue pas un aliment. Ce n'est pas à des sciences particulières, telles que la chimie, la physique, etc., qu'on doit l'assimiler; on sera mieux dans le vrai en rangeant le mot de *philosophie* dans la même catégorie que les mots d'*art* et de *poésie*. La plus humble comme la plus sublime intelligence a eu sa façon de concevoir le monde; chaque tête pensante a été à sa guise le miroir de l'univers; chaque être vivant a eu son rêve qui l'a charmé, élevé, consolé : grandiose ou mesquin, plat ou sublime, ce rêve a été sa philosophie. Voilà pourquoi l'histoire de la philosophie ne ressemble nullement à l'histoire des autres sciences; elle n'a pas de développement régulier, elle ne procède point par des acquisitions successives. L'individualité de chaque penseur s'y reflète. Prenez les *Annales de physique et de chimie*, vous y trouverez des mémoires qui dénotent plus ou moins d'habileté; mais vous n'en trouverez aucun qui vous donne quelque indice sur le caractère moral de l'auteur. Il n'en est pas de même en philosophie. La philosophie, c'est l'homme même; chacun naît avec sa philosophie comme avec son style. Cela est si vrai que l'originalité personnelle est en philosophie la qualité la plus requise, tandis que dans les sciences positives la vérité des résultats est la seule chose à considérer.

On fera toujours de la philosophie, comme on fera toujours de la poésie; mais de même que j'ai des craintes pour l'avenir de la plupart des genres de poésie sans avoir de craintes pour l'avenir de la poésie elle-même, ainsi je crois peu à l'avenir de la philosophie, envisagée comme une science spéciale, sans avoir le moindre doute sur l'éternelle persistance du sentiment philosophique. Peut-être viendra-t-il un jour où l'on fera toute chose poétiquement et philosophiquement, sans faire précisément de poésie et de philosophie. Quels sont déjà, de notre temps, les interprètes de la grande poésie, de celle qui sort de la nature et de l'âme, comme une éternelle plainte et un divin gémissement? Quelques poètes sans doute, fidèles encore à la tradition philosophique ou religieuse, mais surtout des savans, des critiques. On ne croit plus ni aux systèmes ni aux fictions. Nous ne concevons pas plus la possibilité d'une nouvelle hypothèse philosophique que nous ne concevons la possibilité d'une épopée. La critique a fermé pour longtemps la voie à ces grandes productions qui supposent une certaine spontanéité naïve. On ne s'émeut pas devant un décor percé à jour dont on voit les machines.

Nous sourions d'avance des efforts que va faire le poète pour nous tromper; nous savons d'avance que le système qu'on nous propose n'échappera pas plus que ses devanciers à la loi fatale de la caducité. Une telle pensée suffit pour arrêter tout élan. Il faudrait redevenir grossier pour s'y soustraire, car un béotien seul peut ne pas ignorer que toutes les formules sont essentiellement incomplètes, que les prétentions de la philosophie ne sont pas plus justifiées que celles de la théologie, qu'elle aboutit à un dogmatisme aussi insupportable. Peut-être, quand nous serons vieux et incapables de tout comprendre, finirons-nous par oublier à ce point l'expérience de trois mille ans d'histoire et notre propre expérience; mais, tandis que nous serons assez sains et assez forts pour ne pas sacrifier une moitié de la vérité à l'autre, nous ne poserons jamais devant nos yeux un écran volontaire, nous n'élèverons jamais autour de nous les murs d'une prison, nous ne nous attribuerons jamais un privilége d'infaillibilité en sachant bien que l'avenir refuserait de le ratifier.

II.

Ce n'est donc pas nier la philosophie, c'est la relever et l'ennoblir que de déclarer qu'elle n'est pas une science particulière, mais qu'elle est le résultat général de toutes les sciences, le son, la lumière, la vibration qui sort de l'éther divin que tout porte en soi. Au fond, telle a été la conception de tous les grands philosophes. Aristote est l'encyclopédiste de son temps; Roger Bacon, le vrai prince de la pensée du moyen âge, fut un positiviste à sa manière; Descartes a tout compris, excepté les sciences historiques dont il ne vit pas l'importance; Leibnitz, lui, est une mer sans rivage : il dévore toute science, même la science chimérique, la scolastique, l'alchimie; Kant savait ce que savait son siècle. Tous les grands philosophes ont été de grands savans, et les momens où la philosophie a été une spécialité ont été des momens d'abaissement. Tel fut bien le second âge du cartésianisme, représenté par Malebranche. Telle fut, au plus haut degré, la stérile scolastique de la fin du moyen âge. De nos jours, les tentatives absolues de Schelling et de Hegel ont de même plutôt nui que servi au progrès de nos connaissances, en détournant les jeunes gens des recherches spéciales, en portant les esprits à se contenter trop facilement et à croire qu'on peut penser avec des formules. Le tourniquet de Raimond Lulle, qui devait servir à trouver toute vérité et à réfuter toute erreur, n'aurait pas eu d'effets beaucoup plus désastreux que cette logique prétendue avec laquelle on a cru pouvoir se passer d'étude et de patient labeur. En résumé, philosopher, c'est connaître l'univers. L'univers se compose de deux

mondes, le monde physique et le monde moral, la nature et l'humanité. L'étude de la nature et de l'humanité est donc toute la philosophie.

En général, c'est par l'étude de la nature qu'on est arrivé jusqu'ici à la philosophie ; mais je ne crois pas me tromper en disant que c'est aux sciences du second groupe, à celles de l'humanité, qu'on demandera désormais les élémens des plus hautes spéculations. La psychologie part de l'hypothèse d'une humanité parfaitement homogène, qui aurait toujours été telle que nous la voyons, et cette hypothèse renferme une part de vérité, car il y a vraiment des attributs communs de l'espèce humaine qui en constituent l'unité ; mais elle renferme aussi une erreur grave, ou plutôt elle méconnaît une vérité fondamentale, révélée par l'histoire : c'est que l'humanité n'est pas un corps simple et ne peut être traitée comme telle. L'homme doué des dix ou douze facultés que distingue le psychologue est une fiction ; dans la réalité, on est plus ou moins homme, plus ou moins fils de Dieu. On a de Dieu et de vérité ce dont on est capable et ce qu'on mérite. Je ne vois pas de raisons pour qu'un Papou soit immortel. Au lieu de prendre la nature humaine, comme la prenaient Thomas Reid et Dugald Stewart, pour une révélation écrite d'un seul jet, pour une bible inspirée et parfaite dès son premier jour, on en est venu à y voir des retouches et des additions successives. Des mondes civilisés ont précédé le nôtre, et nous vivons de leurs débris. La science de l'humanité a subi de la sorte une révolution analogue à celle de la géologie. La planète dont la formation s'expliquait autrefois en deux mots : « Dieu créa le ciel et la terre, » est devenue un ensemble d'étages superposés de couches successives.

Je sais que le rôle que j'attribue ici aux sciences historiques paraîtra à plusieurs personnes la négation même de la philosophie. Le livre de M. Vacherot est destiné à protester, au nom de la métaphysique, contre cet envahissement universel de l'histoire, et quelques-unes des meilleures pages de son livre (1) sont consacrées à critiquer la direction que je viens d'indiquer. J'avoue que, dans l'état actuel des études historiques et philologiques, la prétention que je viens d'énoncer pour elles peut paraître exagérée. Les sciences physiques sont comprises depuis plus de deux cents ans ; les sciences de l'humanité sont encore dans leur enfance, très peu de personnes en voient le but et l'unité. Pour désigner l'ensemble de travaux qui les composent, on ne trouve d'autre mot que celui d'*érudition*, lequel est chez nous à peu près synonyme de hors-d'œuvre amusant et

(1) Tome Ier, p. 301 et suivantes.

de passe-temps agréable. On comprend le physicien et le chimiste, on comprend l'artiste et le poète; mais l'érudit n'est aux yeux du vulgaire, et même de bien des esprits délicats, qu'un meuble inutile, quelque chose d'analogue à ces vieux abbés lettrés qui faisaient partie de l'ameublement d'un château, au même titre que la bibliothèque. On se figure volontiers que c'est parce qu'il ne peut pas produire qu'il recherche et commente les œuvres d'autrui. Le vague qui plane sur l'objet de ses études, cette latitude presque indéfinie qui renferme sous le même nom des recherches si diverses, font croire volontiers qu'il n'est qu'un amateur qui se promène dans la variété de ses travaux, et fait des explorations dans le passé, à peu près comme certains animaux fouisseurs creusent des souterrains pour le plaisir d'en faire.

Il y a là une très grande méprise entretenue et par la distraction du public, et aussi, il faut le dire, par la faute des érudits, qui trop souvent ne voient dans leurs travaux que l'aliment d'une curiosité assez frivole. Certes il ne faut pas médire de la curiosité. Elle est un élément essentiel de l'organisation humaine et la moitié de la volupté de la vie. Le curieux et l'amateur peuvent rendre à la science d'éminens services, mais ils ne sont ni le savant ni le philosophe. La science n'a réellement qu'un seul objet digne d'elle : c'est de résoudre l'énigme des choses, c'est de dire à l'homme le mot de l'univers et de sa propre destinée. Entre tous les phénomènes livrés à notre étude, l'existence et le développement de l'humanité sont le plus extraordinaire. Or comment connaître l'humanité, si ce n'est par les procédés mêmes qui nous servent à connaître la nature, je veux dire en recherchant les traces qui sont restées de ses révolutions successives? L'histoire n'est possible que par l'étude immédiate des monumens, et ces monumens ne sont pas abordables sans les recherches spéciales du philologue ou de l'antiquaire. Toute forme du passé suffit à elle seule pour remplir une laborieuse existence. Une langue ancienne et souvent à moitié inconnue, une paléographie spéciale, une archéologie et une histoire péniblement déchiffrées, voilà plus qu'il n'en faut pour absorber tous les efforts de l'investigateur le plus patient, si d'humbles artisans n'ont consacré de longs travaux à extraire de la carrière et à réunir les matériaux avec lesquels il doit reconstruire l'édifice du passé. La révolution littéraire qui depuis 1820 a changé la face des études historiques, ou, pour mieux dire, qui a fondé l'histoire parmi nous, aurait-elle été possible sans les grandes collections du XVIIe et du XVIIIe siècle? Mabillon, Muratori, Baluze, Ducange, n'étaient ni de grands philosophes ni de grands écrivains, et pourtant ils ont plus fait pour la vraie philosophie que tant d'esprits systématiques qui ont voulu con-

struire avec leur imagination l'édifice des choses, et qui ne laisseront rien parmi les acquisitions définitives de l'esprit humain.

Le rôle de l'historien et du philologue est donc rigoureusement parallèle à celui du physicien, du naturaliste, du chimiste. L'union de la philologie et de la philosophie, de l'érudition et de la pensée, devrait être le caractère du travail intellectuel de notre époque. Le penseur suppose l'érudit, et, ne fût-ce qu'en vue de la sévère discipline de l'esprit, il faudrait faire peu de cas du philosophe qui n'aurait pas travaillé une fois dans sa vie à éclaircir quelque point spécial de la science. Sans doute les deux rôles peuvent se séparer, et un tel partage est même souvent désirable; mais il faudrait au moins qu'un commerce intime s'établît entre ces fonctions diverses. Pour apprécier la valeur des sciences historiques, il ne faut pas se demander ce que vaut telle obscure dissertation, telle monographie, destinée, quand elle aura porté son fruit, à rester oubliée. Il faut prendre dans son ensemble la révolution opérée par la philologie, examiner ce que l'esprit humain était avant la culture philologique, ce qu'il est devenu depuis qu'il l'a subie, quels changemens la connaissance critique de l'antiquité a introduits dans la manière de voir des modernes. Or une histoire attentive de l'esprit humain depuis le XVe siècle démontrerait, ce me semble, que les plus importantes révolutions de la pensée moderne ont été amenées directement ou indirectement par des conquêtes philologiques. La renaissance et la réforme sont nées à la suite d'une révolution en philologie. Le XVIIIe siècle, quoique superficiel en érudition, arrive à ses résultats bien plus par la critique, l'histoire ou la science positive que par l'abstraction métaphysique. La critique universelle est le seul caractère qu'on puisse assigner à la pensée délicate, fuyante, insaisissable du XIXe : les railleurs de la critique ne savent faire eux-mêmes que de la critique; leurs livres n'ont de valeur que par là. Saisir la physionomie des choses, voilà toute la philosophie, et celui-là en approcherait le plus qui pourrait mener parallèlement plusieurs existences, afin d'explorer tous les sentiers de la pensée. Ce qu'un seul individu ne peut faire, l'esprit humain le fera, car il ne meurt pas, et tous travaillent pour lui. Direz-vous que ceux qui auront contribué à cette œuvre, qui auront poli une des faces de ce diamant, enlevé une parcelle des scories qui en voilent l'éclat natif, ne sont que des pédans, des oisifs, des esprits lourds, qui, étrangers au monde des vivans, se réfugient dans celui des momies et dans les nécropoles?

Ce qu'on appelle l'*érudition* n'est donc pas, comme on le croit souvent, une simple fantaisie : c'est une science sérieuse, ayant un but philosophique élevé; c'est la science des produits de l'esprit hu-

main. A ce point de vue, les littératures les plus étrangères à notre goût, celles qui nous transportent le plus loin de l'état actuel, sont précisément les plus importantes. L'anatomie comparée tire bien plus de résultats de l'observation des animaux inférieurs que de l'étude des espèces supérieures. Cuvier aurait pu disséquer toute sa vie des animaux domestiques sans soupçonner les hauts problèmes que lui ont révélés les mollusques et les annélides. De même les productions en apparence les plus insignifiantes sont souvent les plus précieuses aux yeux du critique, parce qu'elles mettent vivement en relief des traits qui, dans les œuvres réfléchies, ont moins de saillie et d'originalité. La plus humble des littératures primitives en apprend plus sur l'histoire de l'esprit humain que l'étude des chefs-d'œuvre des littératures modernes. En ce sens, les folies elles-mêmes ont leur intérêt et leur prix. Il est plus facile en effet d'étudier les natures diverses dans leurs momens de crise que dans leur état naturel, où la régularité de la vie ne laisse voir qu'une habitude calme et uniforme. Dans ces ébullitions au contraire, tous les secrets intimes remontent à la surface et s'offrent d'eux-mêmes à l'observation.

Hâtons-nous de le dire : il serait injuste d'exiger du savant la conscience toujours immédiate du but de son travail. Est-il nécessaire que l'ouvrier qui extrait des blocs de la carrière ait l'idée du monument auquel ils sont destinés? En étudiant les origines de chaque science, on trouve que les premiers pas ont été faits presque toujours sans une vue bien distincte de l'objet à atteindre, et que les études philologiques en particulier doivent une extrême reconnaissance à des esprits médiocres, qui les premiers en ont posé les conditions matérielles. Il est même des œuvres de patience auxquelles s'astreindraient difficilement des hommes dominés par des besoins philosophiques trop exigeans. Peu de philosophes auraient le courage et l'abnégation nécessaires pour se résigner à l'humble labeur du lexicographe, et pourtant le plus beau livre de généralités n'a pas eu sur la science une aussi grande influence que le dictionnaire, très médiocrement philosophique, par lequel Wilson a rendu possibles en Europe les études sanscrites.

Les spécialités scientifiques sont le grand scandale des gens du monde, comme les généralités sont le scandale des savans. La vérité est, ce me semble, que les spécialités n'ont de sens qu'en vue des généralités, mais que les généralités à leur tour ne sont rendues possibles que par les études les plus minutieuses. Les hommes voués aux recherches spéciales ont souvent le tort de croire que leurs travaux ont leur propre fin en eux-mêmes; leur spécialité devient ainsi un petit monde où ils se renferment obstinément et dédaigneusement;

toute combinaison étendue les alarme et leur semble de peu de valeur. Certes, s'ils se bornaient à faire la guerre aux généralités hasardées, aux aperçus superficiels, on ne pourrait qu'applaudir à leur sévérité. Je conçois à merveille qu'une date heureusement rétablie, une circonstance d'un fait important retrouvée, une histoire obscure éclaircie, aient plus de valeur que des volumes entiers dans le genre de ceux qui s'intitulent souvent *philosophie de l'histoire;* mais ce n'est point par elles-mêmes que de telles découvertes valent quelque chose. C'est dans la philosophie qu'il faut chercher la véritable valeur de la philologie. Là est la dignité de toute recherche particulière et des derniers détails d'érudition, qui n'ont point de sens pour les esprits superficiels et légers. Il n'y a pas de recherche inutile ou frivole; il n'est pas d'étude, quelque mince qu'en paraisse l'objet, qui n'apporte son trait de lumière à la science du tout, à la vraie philosophie des réalités. Les résultats généraux qui ne s'appuient pas sur la connaissance des détails sont nécessairement creux et factices, tandis que les recherches particulières, même dénuées de l'esprit philosophique, peuvent être du plus grand prix, quand elles sont exactes et conduites suivant une sévère méthode. L'esprit de la science est cette communauté intellectuelle qui rattache l'un à l'autre l'érudit et le penseur, fait à chacun d'eux sa gloire méritée, et confond dans une même fin leurs rôles divers.

Des monographies sur tous les points de la science, telle devrait donc être l'œuvre du XIXe siècle, œuvre pénible, humble, laborieuse, exigeant le dévouement le plus désintéressé, mais solide, durable, et d'ailleurs immensément relevée par la grandeur du but final. Certes il serait plus doux et plus flatteur pour la vanité de cueillir de prime abord le fruit, qui ne sera mûr peut-être que pour un avenir lointain. Il faut une vertu scientifique bien profonde pour s'arrêter sur cette pente et s'interdire la précipitation, quand la nature humaine tout entière réclame la solution définitive. Les héros de la science sont ceux qui, capables des vues les plus élevées, ont pu se défendre toute généralité anticipée, et se résigner par vertu scientifique à n'être que d'humbles travailleurs. Pour plusieurs, c'est là un léger sacrifice. Les vrais méritans sont ceux qui, tout en comprenant d'une manière élevée le but suprême, se dévouent au rude métier de manœuvres, et se condamnent à ne voir que le sillon qu'ils creusent. En apparence, ces patiens investigateurs perdent leur temps et leur peine. Il n'y a pas pour eux de public; ils sont lus de trois ou quatre personnes, quelquefois de celui-là seul qui reprendra le même travail. Eh bien! les monographies sont encore ce qui reste le plus. Un livre de généralités est nécessairement dépassé au bout de dix années; une monographie, étant un *fait* dans la science, une

pierre posée dans l'édifice, est en un sens éternelle dans ses résultats. On pourra négliger le nom de l'auteur, elle-même pourra tomber dans l'oubli; mais les résultats qu'elle a contribué à établir demeurent. Les historiens du XVIIe et du XVIIIe siècle qui ont prétendu *écrire* et se faire lire, Mézerai, Daniel, Velly, sont maintenant parfaitement délaissés. Les travaux des bénédictins, qui n'ont prétendu que recueillir des matériaux, sont aujourd'hui, bien que susceptibles d'être fort améliorés, aussi neufs que le jour où ils parurent.

Le peu de résultats qu'auront amenés certaines branches des études philologiques ne saurait même devenir une objection contre ces études. La science en effet se présente toujours à l'homme ainsi qu'une terre inconnue. Les premiers navigateurs qui découvrirent l'Amérique étaient bien loin de soupçonner les formes exactes et les relations véritables des parties de ce nouveau monde. L'attraction du succin n'était aux yeux des anciens physiciens qu'un phénomène curieux, jusqu'au jour où, sur ce fait isolé, vint s'élever une science. Il ne faut pas demander aux investigations scientifiques l'ordre rigoureux de la logique, pas plus qu'on ne peut demander d'avance au voyageur le plan de ses découvertes, ni à celui qui creuse une mine le compte des richesses qui en sortiront. La science est un édifice séculaire, qui ne pourra s'élever que par l'accumulation de masses gigantesques. Une vie laborieuse ne sera qu'une pierre obscure et sans nom dans ces constructions immenses. N'importe : on aura sa place dans le temple, on aura contribué à la solidité de ses assises. Sur les monumens de Persépolis, on voit les différentes nations tributaires du roi de Perse représentées par un personnage qui porte le costume de son pays et tient entre les mains les productions de sa province pour en faire hommage au souverain. Telle est l'humanité : chaque nation, chaque forme intellectuelle, religieuse, morale, laisse après elle une courte expression qui en est comme le type abrégé et expressif, et qui demeure pour représenter les millions d'hommes à jamais oubliés qui ont vécu et qui sont morts groupés autour d'elle. La science, comme toutes les autres faces de l'œuvre humaine, doit être esquissée de cette large manière. Il ne faut pas que les résultats scientifiques soient maigrement et isolément atteints; il faut que le résultat final qui restera dans le domaine de l'esprit humain soit extrait d'un vaste amas de vérités particulières. De même qu'aucun homme n'est inutile dans l'humanité, de même aucun travailleur n'est inutile dans le champ de la science. De ce qu'on enlève l'échafaudage quand l'édifice est terminé, s'ensuit-il que ceux qui l'ont construit n'ont travaillé qu'à une œuvre frivole et sans durée?

Tout a ainsi sa place dans la grande œuvre que poursuit l'esprit humain à travers les siècles. Le penseur ne peut rien sans le savant, le savant ne vaut quelque chose qu'en vue du penseur. L'un et l'autre sont eux-mêmes, pour employer le style des mathématiques, des *fonctions* dans un plus vaste ensemble, qui est le développement complet de la conscience du monde se faisant par l'humanité. Un beau sentiment vaut une belle pensée, une belle pensée vaut une belle action, une vie de science vaut une vie de vertu. L'homme accompli serait celui qui pourrait être à la fois poète, philosophe, savant, homme vertueux, et cela non pas par intervalles (il ne le serait alors que médiocrement), mais par une intime pénétration à tous les momens de sa vie, qui serait poète alors qu'il est philosophe, philosophe alors qu'il est savant, chez qui, en un mot, tous les élémens de l'humanité se réuniraient en une parfaite harmonie, comme dans l'humanité même. Le modèle de la perfection en effet nous est donné par la nature humaine. Or la nature humaine est à la fois savante, curieuse, poétique, passionnée.

Si le métaphysicien est le poète qui rend l'esprit et la vie de tout cela, je l'admets et le couronne; mais s'il ne fait que substituer l'abstraction à la vie, je préfère le savant qui me révèle la nature et l'histoire, car dans la nature et l'histoire je vois bien mieux le divin que dans des formules abstraites d'une théodicée artificielle et d'une ontologie sans rapports avec les faits. L'absolu de la justice et de la raison ne se manifeste que dans l'humanité : envisagé hors de l'humanité, cet absolu n'est qu'une abstraction; envisagé dans l'humanité, il est une réalité. Et ne dites pas que la forme qu'il revêt entre les mains de l'homme le souille et l'abaisse. Non, non; l'infini n'existe que quand il revêt une forme finie. Dieu ne se voit que dans ses incarnations. La critique, qui sait voir le divin de toute chose, est ainsi la condition de la religion et de la philosophie épurée, j'ajouterai de toute morale forte et éclairée. Ce qui élève l'homme ne peut que l'améliorer. « La philosophie critique, dit M. Vacherot, n'aime pas les fanatiques, comprend peu les martyrs, et ne se pique guère d'inspirer les héros. » Qu'en savez-vous? La force morale n'est pas le fruit d'un syllogisme. Comprendre toute chose n'est pas tout absoudre; l'école critique attend encore qu'on la prenne en flagrant délit de faiblesse. Son dogme est la foi au divin et à la grande participation que l'homme y a. Sa morale s'appuie sur le sentiment de la noblesse humaine et sur un fondement plus sûr encore. Il ne faut faire dépendre la morale d'aucun système. Fiez-vous à celui qui la porte dans les besoins de sa nature, car lors même que l'abaissement du siècle infligerait un démenti à la bonne opinion qu'il a de son espèce, sa propre conscience suffi-

rait pour lui inspirer le respect de lui-même et lui faire défier le sourire de ceux qui pensent que la vertu est toujours une jactance ou une duperie.

Certes, si ceux qui nous blâment de n'être que les secrétaires de l'esprit humain nous apportaient la vérité complète avec ses signes évidens, nous n'aurions qu'à tomber à genoux et à rejeter sur le second plan nos humbles recherches; mais une longue expérience nous a appris que la raison seule ne crée pas la vérité. Malebranche prêchant à l'homme de rester renfermé en lui-même pour y chercher le verbe, qui lui enseignera toute chose, ne serait plus écouté. L'homme obstinément renfermé en lui-même n'y trouvera que le rêve. Si, au lieu de dédaigner l'histoire de l'esprit humain, comme le tableau futile de tout ce que les autres ont pensé, l'orgueilleux oratorien eût bien voulu regarder le monde et l'humanité, combien son horizon se fût élargi! de combien de préjugés se fût-il dégagé! Il eût vu les méandres infinis de la légende et de l'histoire; il eût vu la trame sans fin des créations divines, et si à ce spectacle il eût perdu sa foi étroite, il y eût gagné le sens de la vraie théologie, qui est la science du monde et de l'humanité, la science de l'universel *devenir*, aboutissant comme culte à la poésie et à l'art, et par-dessus tout à la morale. Étudiez donc, disons-nous à ceux qu'anime encore la noble curiosité, étudiez en philosophes la chimie, la physiologie et l'histoire. Disséquez toute vie, analysez toute substance, apprenez toute langue, comparez toute littérature; que chaque mot du passé nous livre tout ce qu'il recèle, que chaque coin du sol nous rende les débris qu'il contient. Fouillez la vieille Phénicie : on ne sait pas ce que cache cette terre; interrogez en géologues les plateaux de l'Asie que l'homme habita d'abord; fouillez Suse, fouillez l'Yémen, fouillez Babylone. Qu'est-ce qu'Éden? qu'est-ce que Saba? qu'est-ce qu'Ophir? Apprenez-moi si, après tant d'humanités écroulées, la nôtre croulera à son tour, si les sages peuvent espérer de la diriger un peu, ou bien si c'est une loi fatale d'expier le raffinement par la faiblesse. Dites-moi les secrets de la naissance et de la mort, les secrets de la pierre et du métal, les secrets de la cellule dernière où naît la vie. Qui sait si l'infini réel est aussi vaste qu'on le suppose? Et la grande loi qui nous donnera le pouvoir sur l'atome (quand nous l'aurons, remarquez-le, nous serons maîtres du monde), qui sait si elle nous échappera toujours?

III.

Il serait injuste de dire que M. Vacherot s'est contenté de prêcher les avantages et les droits de la métaphysique : son livre ren-

ferme une théodicée, développement de celle que l'auteur avait déjà esquissée dans le troisième volume de son *École d'Alexandrie*, et que je regarde comme la plus originale que notre pays ait produite en notre siècle. Elle peut se résumer en cette phrase : Dieu est l'idée du monde, et le monde la réalité de Dieu. « S'obstiner à réunir sur un même sujet la perfection et la réalité, c'est se condamner aux contradictions les plus palpables. Il suffit de lire saint Augustin, Malebranche, Fénelon, Leibnitz, pour s'en convaincre. La critique de Kant, si forte qu'elle soit, est peut-être moins décisive que le spectacle de telles subtilités. Un Dieu parfait ou un Dieu réel : il faut que la théologie choisisse. Le Dieu parfait n'est qu'un idéal; mais c'est encore, comme tel, le plus digne objet de la théologie, car qui dit idéal dit la plus haute et la plus pure vérité. Quant au Dieu réel, il vit, il se développe dans l'immensité de l'espace et dans l'éternité du temps; il nous apparaît sous la variété infinie des formes qui le manifestent : c'est le cosmos. Avec ses imperfections et ses lacunes, c'est encore un Dieu bien grand et bien beau pour qui le comprend, le voit et le contemple des yeux de la science et de la philosophie. Le panthéisme s'en contente; mais c'est la gloire de la pensée humaine de remonter plus haut... Pour nous, le monde, n'étant pas moins que l'être en soi lui-même, dans la série de ses manifestations à travers l'espace et le temps, possède l'infinité, la nécessité, l'indépendance, l'universalité et tous les attributs métaphysiques que les théologiens réservent exclusivement à Dieu. Il est clair dès lors qu'il se suffit à lui-même quant à son existence, à son mouvement, à son organisation et à sa conservation, et n'a nul besoin d'un principe hypercosmique. Or, du moment que Dieu n'est plus conçu comme la substance ou la cause du monde, il n'y a plus d'absurdité à le ramener à n'être plus que le suprême idéal de la vie universelle. C'est même, à notre sens, la seule conception qui sauve la théologie des deux écueils contre lesquels elle va heurter tour à tour : la doctrine de la création *ex nihilo* et le panthéisme. »

Voilà des formules très ingénieuses et très riches de vérité. La contradiction qu'implique toute théodicée, et qu'elle implique nécessairement, puisque son objet est de définir l'infini, n'a jamais été mieux prévenue; mais il faut voir si de telles formules ont à un assez haut degré le caractère de résultats scientifiques et acquis pour constituer une métaphysique positive. — Et d'abord n'accordons que le dédain aux vaines accusations d'athéisme que les esprits étroits ont toujours élevées contre les hommes les plus religieux, parce que ceux-ci ont craint de déroger à la majesté divine en la limitant par une formule quelconque. Refuser de déterminer Dieu n'est pas le nier; cette réserve est bien plutôt l'effet d'une profonde piété, qui tremble de blas-

phémer en disant ce qu'il n'est pas. On ne saurait accorder que pour la satisfaction de quelques esprits timides le philosophe soit obligé de se gêner en son langage, et de se retrancher un trait fort ou expressif. « Jadis, dit très bien M. Vacherot, l'athéisme était la calomnie de tous les docteurs en théologie contre les philosophes qui n'acceptaient pas sans réserve le Dieu de leurs églises. Aujourd'hui que la philosophie a rompu avec toutes les traditions de l'empirisme du dernier siècle, les théologiens ont substitué à l'accusation d'athéisme celle de panthéisme. Le mot spirituel de M. Cousin sur ce petit *spectre évoqué à l'usage des sacristies* est d'une parfaite justesse. Le jeu est habile en ce que la calomnie gagne en vraisemblance sans rien perdre de sa gravité. Le panthéisme tel qu'ils le présentent, moins absurde peut-être, est encore plus immoral et plus dangereux que l'athéisme. Le premier supprime Dieu, dont les attributs métaphysiques sont indifférens à la morale; le second supprime la liberté et le devoir, c'est-à-dire tout ce qui fait la valeur de la vie humaine.

Cette injuste accusation mise à part, peut-on dire que la théodicée de M. Vacherot soit de nature à satisfaire toutes les exigences de l'âme, et qu'un idéal de perfection qui a pour lui la vérité, mais non la réalité, comme les figures abstraites des géomètres, soit vraiment ce qu'adore l'humanité? Un fait immense donne au premier coup d'œil raison à M. Vacherot. La théodicée n'a aucun fondement expérimental. L'existence et la nature d'un être ne se prouvent que par ses actes particuliers, individuels, volontaires, et, si la Divinité avait voulu être perçue par le sens scientifique, nous découvririons dans le gouvernement général du monde des actes portant le cachet de ce qui est libre et voulu; la météorologie devrait être sans cesse dérangée par l'effet des prières des hommes, l'astronomie parfois en défaut. Or aucun cas d'une telle dérogation n'a été scientifiquement constaté; aucun miracle ne s'est produit devant un corps savant; tous ceux que l'on raconte ou bien sont le fruit de l'imagination et de la légende, ou bien se sont passés devant des témoins qui n'avaient pas les moyens nécessaires pour se garantir des illusions et juger du caractère miraculeux d'un fait. C'est ce que Malebranche a parfaitement résumé dans ce mot : Dieu n'agit pas par des volontés particulières. Loin de révéler Dieu, la nature est immorale; le bien et le mal lui sont indifférens. Jamais avalanche ne s'est arrêtée pour ne pas écraser un honnête homme; le soleil n'a pâli devant aucun crime; la terre boit le sang du juste comme le sang du pécheur. L'histoire de même est un scandale permanent au point de vue de la morale. L'histoire, comme la nature, révèle des lois; mais, pas plus que la nature, elle ne révèle un plan

tracé d'avance. Sans doute il y a de l'harmonie dans la nature : sans cela elle n'existerait pas; mais, si l'on tient compte de l'infinité des cas, qui assure l'existence à tout ce qui est possible, et de la flexibilité d'accommodation, qui fait que chaque être aspire à se mettre en équilibre avec les conditions extérieures, on cesse de trouver place dans le monde pour un choix *à priori*. Toutes les théories qui supposaient des lois intentionnelles dans la configuration des continens, dans les distances des planètes, etc., se sont trouvées en défaut. — Demander la Divinité à l'expérience, c'est donc s'abuser. L'explication mécanique de la constitution du monde, telle que l'ont conçue Descartes, Huyghens, Newton, Laplace, n'est pas complète dans ses détails; mais elle est inébranlable dans son principe. M. Vacherot a eu raison de chercher, pour arriver à Dieu, une voie plus sûre.

Mais peut-on dire que l'abstraction soit ici plus efficace que l'expérience, et qu'elle suffise pour révéler à l'homme cette cause première, dont, à vrai dire, il cherche plutôt à découvrir la nature qu'à démontrer l'existence? Descartes, le premier, tenta cette voie, et s'y montra au-dessous de son génie. Mathématicien sans pareil, physicien moins heureux, moraliste et psychologue de second ordre, Descartes fut toujours un théologien fort incomplet. Égaré par ses habitudes géométriques et la nature un peu sèche de son esprit, ne voyant dans le corps que l'étendue (Berkeley et Malebranche, ses vrais disciples, furent conséquens en tirant de ses principes l'idéalisme absolu), il ne comprit jamais la vie; l'histoire, la physiologie, la chimie, les grandes sciences de notre temps, n'existèrent point pour lui. Peut-être une vue incomplète de la nature humaine a-t-elle également porté M. Vacherot à cette théodicée toute spéculative. Ce qui révèle le vrai Dieu, c'est le sentiment moral. Si l'humanité n'était qu'intelligente, elle serait athée; mais l'humanité, les grandes races surtout, ont trouvé en elles un instinct divin, dont la force, l'originalité, la richesse éclatent dans l'histoire avec une splendeur inouie. Le devoir, le dévouement, le sacrifice, toutes choses dont l'histoire est pleine, sont inexplicables sans Dieu. Si l'on récuse ce grand témoignage de la nature, il faut être conséquent; il faut avouer que tous les honnêtes gens ont été des dupes, il faut traiter de fous les martyrs de tous les siècles, il faut plaindre Jésus d'être mort à trente-trois ans; qui sait en effet s'il ne s'est pas retranché trente ou quarante ans de vie heureuse sous les figuiers de la Galilée? Mais soutenir cela, c'est contredire aussi formellement le témoignage de la nature humaine que quand on nie la véracité de la perception des sens. Dans les deux cas, la répugnance est égale, et l'esprit se trouve placé dans la même impossibilité de douter.

D'accord avec M. Vacherot sur l'insuffisance du déisme vulgaire, je me sépare donc de lui sur la nature des procédés qui conviennent à la théodicée. L'horreur instinctive de tous les grands esprits pour les formules qui tendent à faire de Dieu quelque chose ne doit pas nous rejeter dans l'idéalisme abstrait. Dieu est le produit de la conscience, non de la science et de la métaphysique. Ce n'est pas la raison, c'est le sentiment qui détermine Dieu. Voilà pourquoi l'art, la poésie et la religion sont, en théodicée, supérieurs à la philosophie. Le poète, l'artiste et l'homme pieux, en acceptant franchement les symboles, sont en un sens plus conséquens que le philosophe; celui-ci en effet a la prétention de se passer de tout langage figuré, et ne s'en passe pas en réalité, puisque les théories les plus abstraites sur la Divinité sont des symboles à leur manière. Toute phrase appliquée à un objet infini est un mythe; elle renferme dans des termes limités et exclusifs ce qui est illimité. Il y a certes fort loin de la grossière imagination qui dégrade la Divinité à la formule philosophique, qui cherche à l'élever au-dessus des erreurs populaires; mais au fond l'impuissance est la même. La tentative d'expliquer l'ineffable par des mots est aussi désespérée que celle de l'expliquer par des récits ou des images : la langue, condamnée à cette torture, proteste, hurle, détonne; chaque phrase implique un hiatus immense. Toute proposition appliquée à Dieu est impertinente, une seule exceptée : Il est.

L'anthropomorphisme populaire est le grand écueil que la théodicée philosophique cherche à éviter, et elle a raison; mais il est un anthropomorphisme dont il lui est impossible de se débarrasser, et qui est inhérent à sa tentative même : c'est l'anthropomorphisme psychologique. Toutes les expressions dont se sert la théodicée pour expliquer la nature et les attributs de Dieu impliquent une psychologie finie. On transporte à Dieu tout ce qui dans l'homme a le caractère de la perfection, liberté, intelligence, etc., sans remarquer que ces mots sont la négation même de l'infinité. Est-il besoin d'ajouter que les mots de nécessité, d'inconscience, etc., seraient encore bien plus absurdes? La vérité est que ces mots sont tous relatifs à l'homme et n'ont pas de sens appliqués à Dieu. Fait-on Dieu personnel, Strauss intervient et dit avec raison : « La personnalité est un moi concentré en lui-même par opposition à un autre moi; l'absolu au contraire est l'infini qui embrasse et contient tout, qui par conséquent n'exclut rien. Une personnalité absolue est donc un non-sens, une idée absurde. Dieu n'est pas une personne à côté et au-dessus d'autres personnes... La personnalité de Dieu ne doit pas être conçue comme individuelle, mais comme une personnalité totale, universelle, et au lieu de personnifier l'absolu, il faut appren-

dre à le concevoir comme se personnifiant à l'infini. » Le fait-on impersonnel, la conscience proteste, car nous ne concevons l'existence que sous forme personnelle, et dire que Dieu est impersonnel, c'est dire, selon notre manière de penser, qu'il n'existe pas. De ces deux théories, l'une n'est pas vraie, l'autre n'est pas fausse. Ni l'une ni l'autre ne porte sur un terrain solide; toutes deux impliquent une contradiction. Osons enfin écarter comme secondaires et libres au plus haut degré ces questions condamnées par leur exposé même à ne recevoir jamais de solution. Osons dire qu'elles n'importent que médiocrement à la religion. Du moment qu'on croit à la liberté, à l'esprit, on croit à Dieu. Aimer Dieu, connaître Dieu, c'est aimer ce qui est beau et bon, connaître ce qui est vrai. L'homme religieux est celui qui sait trouver en tout le divin, non celui qui professe sur la Divinité quelque aride et inintelligible formule. Le problème de la cause suprême nous déborde et nous échappe; il se résout en poèmes (ces poèmes sont les religions), non en lois, ou s'il faut parler ici de lois, ce sont celles de la physique, de l'astronomie, de l'histoire, qui seules sont les lois de l'être et ont une pleine réalité.

Je reconnais les bons côtés du déisme, et je lui accorde une place élevée dans l'histoire de l'esprit humain; mais je ne peux admettre qu'il soit la formule définitive où toutes les religions doivent aboutir et se perdre. Sa clarté apparente l'empêchera toujours d'être une religion. Les hommes ne se rattachent entre eux que par leurs croyances particulières. Une religion qui serait aussi claire que la géométrie n'inspirerait ni amour ni haine. Cela seul crée un lien entre les hommes qui implique un choix libre et personnel : plus la vérité est évidente, moins elle est relevée; on ne se passionne que pour ce qui est obscur, car l'évidence exclut toute option individuelle. — Cette évidence d'ailleurs est-elle de nature à mettre le déisme à l'abri de la critique? Nullement. Le déisme a son symbole; ses formes, pour n'avoir rien de plastique, n'en sont pas moins fort arrêtées. Telle n'est pas la religion du philosophe critique. Il n'essaie pas de dépouiller les religions de leurs dogmes particuliers; il ne croit pas qu'en analysant les diverses croyances, on trouverait la vérité au fond du creuset. Une telle opération ne donnerait que le néant et le vide, chaque chose n'ayant son prix que par la forme particulière qui l'enveloppe et la caractérise. Mais il prend tout symbole pour ce qu'il est, pour une expression particulière d'un sentiment qui ne saurait tromper. La vérité d'un symbole, on le comprend dès lors, n'est pas en raison de sa simplicité. Aux yeux du déiste, l'islamisme devrait passer pour la meilleure des religions; aux yeux du critique, l'islamisme est une religion très défectueuse, qui a fait plus de mal que de bien à l'espèce humaine. Laissons les

religions parler de Dieu, et craignons de les détruire en les simplifiant. Ne nous proclamons pas supérieurs à elles; leurs formules ne sont qu'un peu plus mythiques que les nôtres, et elles ont d'immenses avantages où nous n'atteindrons jamais. Une phrase est une limite et prête à l'objection; une hymne, une harmonie n'y prêtent pas, car elles n'ont rien de dialectique; elles ne tranchent rien de controversable. Les dogmes des catholiques nous blessent, et leurs vieilles églises nous enchantent. Les confessions de foi des protestans ne nous satisfont guère, et la poésie austère de leur culte nous ravit. Le vieux judaïsme ne nous plaît pas, et ses psaumes sont encore notre consolation. La liberté absolue des styles doit être permise dans la prière. Ne serait-il pas fâcheux, parce que la musique de Mozart est sublime, que celle de Beethoven n'existât point?

Laisser l'idée religieuse dans sa plus complète indétermination, tenir à la fois pour ces deux propositions : 1° « la religion sera éternelle dans l'humanité, » 2° « tous les symboles religieux sont attaquables et périssables, » telle serait donc, si le sentiment des sages pouvait être celui du grand nombre, la vraie théologie de notre temps. Tous ceux qui travaillent à montrer au-delà des symboles le sentiment pur, qui en fait l'âme, travaillent pour l'avenir. A quoi fixerez-vous en effet la religion, si cette base immortelle ne vous suffit point? A un fait historique où vous croirez voir les caractères d'une révélation? Les sciences historiques protesteront et vous prouveront que la Divinité n'a pas été exclusivement présente à un point de l'espace et de la durée. — A un faux spiritualisme fondé sur une notion erronée de la substance, et qui mériterait bien mieux le nom de matérialisme, puisqu'il méconnaît ce qui réellement constitue l'être? Les sciences physiologiques protesteront; elles vous diront qu'elles ne voient point le moment où l'âme telle que vous l'entendez vient s'ajouter au corps, et que rien d'expérimental ne leur révèle une telle infusion. — Tenez-vous-en donc à ceci : L'humanité est de nature transcendante; *quis Deus incertum est, habitat Deus.* Ah! voilà ce qu'aucune science ne niera, ce que toute science proclame. Aucune formule ne répondra jamais aux problèmes infinis de Dieu et de la destinée de l'homme : il sera toujours impossible de dire sur ces sujets-là un mot qui ne soit absurde à sa manière; mais ce qu'il importe de remarquer, c'est que la négation appliquée à de tels problèmes est bien plus absurde encore. L'athéisme est en un sens le plus grossier des anthropomorphismes. L'athée voit avec justesse que Dieu n'agit pas en ce monde à la façon d'un homme; il en conclut qu'il n'existe pas; il croirait s'il voyait un miracle, en d'autres termes, si Dieu agissait comme force finie en vue d'un but déterminé. Le matérialisme systématique est de même une flagrante contradiction, puisque, pour rabaisser la nature humaine, il exerce

justement les vertus et les facultés qui font la noblesse de cette nature, l'amour désintéressé du vrai, la passion du savoir et les procédés les plus relevés du jugement et de la raison.

En résumé, ce qui sort de l'histoire de la religion et de la philosophie, ce n'est pas une série d'aphorismes, comme le voudraient les éclectiques superficiels. Si les vérités morales étaient des résultats mathématiquement démontrés, elles perdraient tout leur prix; elles cesseraient même d'être morales, puisqu'il n'y aurait pas plus de mérite à les croire qu'à croire la géométrie et à s'arrêter devant le code pénal. Il faut admettre ce qui est obscur comme obscur. L'obscur est ce qui nous dépasse, et s'impose à nous en nous dépassant. Ce qui est simplement absurde n'est pas obscur. Si la religion était une pure chimère, il y a longtemps qu'elle aurait disparu; si elle était susceptible d'une formule définitive, il y a longtemps que cette formule serait trouvée. Il en faut dire autant de la philosophie: elle est un signe entre tant d'autres, un témoin, quoique non le plus éclatant, de ce mystère infini que nous entrevoyons dans un nuage, et sur lequel il sera toujours aussi impossible à l'homme de se satisfaire que d'abdiquer la recherche. La gloire de la philosophie n'est pas de résoudre le problème, mais de le poser, car le poser, c'est en attester la réalité, et c'est là tout ce que peut l'homme en une matière où, par la nature même du sujet, il ne peut posséder que des lambeaux de vérité.

O Père céleste, j'ignore ce que tu nous réserves. Cette foi, que tu ne nous permets pas d'effacer de nos cœurs, est-elle une consolation que tu as ménagée pour nous rendre supportable notre destinée fragile? Est-ce là une bienfaisante illusion que ta pitié a savamment combinée, ou bien un instinct profond, une révélation qui suffit à ceux qui en sont dignes? Est-ce le désespoir qui a raison, et la vérité serait-elle triste? Tu n'as pas voulu que ces doutes reçussent une claire réponse, afin que la foi au bien ne restât pas sans mérite, et que la vertu ne fût pas un calcul. Une claire révélation eût assimilé l'âme noble à l'âme vulgaire; l'évidence en pareille matière eût été une atteinte à notre liberté. C'est de nos dispositions intérieures que tu as voulu faire dépendre notre foi. Dans tout ce qui est objet de science et de discussion rationnelle, tu as livré la vérité aux plus ingénieux; dans l'ordre moral et religieux, tu as jugé qu'elle devait appartenir aux meilleurs. Il eût été inique que le génie et l'esprit constituassent ici un privilége, et que les croyances qui doivent être le bien commun de tous fussent le fruit d'un raisonnement plus ou moins bien conduit, de recherches plus ou moins favorisées. Sois béni pour ton mystère, béni pour t'être caché, béni pour avoir réservé la pleine liberté de nos cœurs!

ERNEST RENAN.

SCÈNES ET SOUVENIRS

DU

BAS-LANGUEDOC

LES FIANCÉS DE LA GARDIOLE.

I.

Il n'est personne dans le Bas-Languedoc qui n'ait entendu parler des *garrigues*, et particulièrement des *garrigues de la Gardiole*. On nomme ainsi une petite chaîne de montagnes dénudées, qui dresse entre Frontignan et Montpellier ses cimes rocailleuses et stériles. Les collines de la Gardiole dominent d'un côté le majestueux bassin de la Méditerranée, de l'autre la riche plaine de Launac. Au premier aspect, elles forment un ensemble triste et sévère. Observées de plus près, elles offrent des beautés pittoresques et des richesses naturelles qu'on ne pouvait d'abord soupçonner. On respire sur ces plateaux une brise tonique imprégnée des vivifiantes émanations de la mer; çà et là un gazon fin et ras, bien connu des habitans sous le nom de *baou*, étale ses petites touffes sur le roc, au grand contentement des moutons et des chèvres, qui recherchent à l'envi cette graminée appétissante. Quelques plantes aromatiques, les asphodèles, les sarriettes, l'aspic, la *frigoule* ou thym, quelques arbrisseaux, les genévriers, les lentisques, les genêts, et surtout les *gar-*

rigs (1), couvrent la lande inculte de leur végétation parfumée. De petites sources murmurent au fond de grottes mystérieuses. Dans ces solitudes privilégiées qui ne connaissent point l'hiver, tout exhale des senteurs balsamiques, jusqu'aux cailloux, qui reçoivent tour à tour les morsures de la *tramontane* (vent du nord), les rayons du soleil, le sel de la mer et la poussière fécondante des plantes aromatiques. Les plantes participent de la vie robuste du pays; elles croissent, sans connaître la protection de l'ombre ni la fraîcheur de la rosée, tantôt sur les flancs d'une colline ravinée, tantôt le long d'une lande pierreuse. Il est telles de ces fleurs qui, semblables à des plumes légères, s'envolent à la moindre brise et disséminent partout leurs germes fécondans; on en voit qui, revêtues d'écailles, entre-choquent leurs grappes brillantes et sonores comme des castagnettes lilliputiennes. Celles-là ressemblent à de petits balais, celles-ci ont la forme de nids d'oiseaux, et servent de refuge pendant la nuit à tout un peuple microscopique. Les vents impétueux du printemps, les *cavaliers*, si redoutés dans les plaines cultivées, si funestes aux oliviers, aux vignes, aux épis, sont au contraire bienfaisans pour ces plantes agrestes; les cistes et le fenouil se retrempent dans les mêmes souffles implacables que le laboureur et le vigneron maudissent comme un fléau. Tel est l'aspect des *garrigues de la Gardiole*, tels sont aussi quelques-uns des charmans détails qu'on y découvre quand on ne se borne pas à les traverser, quand on a le courage de s'y arrêter plus d'un jour.

Bûcherons de ces coteaux pelés, les *garrigaïres* sont les pauvres de la contrée. Ils forment une tribu spéciale à laquelle ces landes sauvages servent de royaume, sans que personne songe à leur en contester la possession, car les paysans regardent les *garrigues* comme le bien naturel des indigens. Seuls à ne rien posséder dans un pays où chacun a son coin de terre, les *garrigaïres* peuvent ainsi jouir d'une espèce de domaine commun. La liberté et le grand air sont pour eux les premiers des biens. Ils partent au point du jour pour leurs collines pierreuses, et n'en reviennent qu'après le coucher du soleil. Ayant peu de rapports avec le reste des villageois, ils sont considérés comme une peuplade à demi sauvage : un paysan vis-à-vis d'un *garrigaïre* est aussi convaincu de sa supériorité qu'un bourgeois vis-à-vis d'un vagabond. Frappés par la même misère, réunis par le même intérêt et obéissant aux mêmes coutumes, les bûcherons de la Gardiole vivent et se marient entre eux. Leurs journées se passent à recueillir, aidés de leurs femmes et de

(1) Tel est le nom donné au chêne épineux, appelé aussi *porte-kermès*, et qui fournit en effet le *kermès* végétal, autrefois employé par les teinturiers.

leurs enfans, les agrestes trésors de la lande. Arrivés sur les collines, les uns arrachent à grands coups de pioche les chênes épineux qui croissent sur les rochers; les autres (ce sont les femmes) détachent à l'aide d'un marteau l'écorce des racines du même arbuste pour la vendre aux tanneurs. Le produit de la récolte journalière est rapporté dans de grands sacs chargés sur des ânes, fidèles compagnons de la tribu. Ceux qui ont habité les villages voisins des *garrigues* ont dû garder le souvenir de ces troupes d'hommes, de femmes, d'enfans, qu'on voit revenir chaque soir, portant de grandes gerbes de thym. Tous reviennent alertes et bruyans comme ils étaient partis, seulement leurs habits sont imprégnés de senteurs aromatiques, et tout colorés de cette rouge poussière qui s'échappe des racines du chêne épineux.

Une seule cause de trouble pèse sur cette existence uniforme. Chaque année, la conscription enlève à la forte race des *garrigaïres* ses rejetons les plus vigoureux. Les riches paysans de la plaine ont un éloignement marqué pour la carrière militaire; aussi ne manquent-ils jamais de consacrer leurs épargnes à faire l'achat d'un remplaçant. Trop pauvres pour rien amasser, les *garrigaïres* sont donc les seuls soldats que fournit la contrée; mais leur vie et leur bonheur semblent attachés à leurs collines, et c'est avec désespoir qu'ils disent adieu au désert pierreux dont l'atmosphère vivifiante a bercé leur jeunesse. Sous le drapeau même, une sorte de fraternité mystérieuse s'établit entre les *garrigaïres;* les enfans de la lande se reconnaissent bien vite et conservent au régiment les liens de la tribu.

Il y a peu d'années, un de ces malheureux *garrigaïres* était revenu au pays après avoir fait son temps de service; il allait devenir père. Le pauvre homme ne possédait pas même un âne pour rapporter le soir au village son butin de chêne épineux. Sa femme, la brune *Sicardoune* (1), déjà arrondie par son doux fardeau, l'accompagnait tous les jours vaillamment sur la colline. Cependant, malgré un travail opiniâtre, le ménage n'avait pu encore faire l'emplette d'un berceau ni de langes pour recevoir le nouveau-né. Un jour, rassemblant tout son courage, le *garrigaïre* prit la résolution désespérée d'aller travailler aux salines de Frontignan. C'était l'époque de la levée du sel; on payait largement les ouvriers : au bout de quelques semaines, il pouvait être de retour avec un petit pécule. Sa femme pleura et voulut en vain le retenir. — Tu sais bien qu'on ne revient guère de ce pays fiévreux, dit-elle; *pécaïre*, je ne te re-

(1) *Sicardoune* est le féminin de *Sicard*. Dans le midi, les fils des paysans ne sont pas seuls à porter le nom paternel; on le féminise pour les filles, qui le conservent même après leur mariage.

verrai plus! — Ces tristes paroles étaient une prédiction. Le *garrigaïre* partit et ne revint pas. Saisi par une de ces fièvres malignes qui désolent les abords de Frontignan, il mourut sur le sable brûlant de la plage. La *Sicardoune* en devint à moitié folle, et chacun crut que son enfant serait victime d'une si violente douleur. Cependant les tressaillemens de son sein, en lui disant qu'elle serait bientôt mère, lui donnèrent la force de surmonter son chagrin, et elle reprit courageusement le chemin de la Gardiole. Les efforts de la courageuse femme ne restèrent point stériles. Quelques orages avaient amolli le sol et rendu moins pénible l'extraction des racines du chêne épineux. D'un autre côté, les *garrigaïres*, qui savaient bien que la secourir autrement serait l'humilier, se trouvaient comme par hasard tour à tour sur son chemin, pour la soulager de son faix et le mettre sur le bât de leur âne. Elle ne reprenait son fagot qu'à l'entrée du village. — Il est bien lourd en effet, — disait-elle. Et elle rentrait dans sa masure, toute fière de sa journée, sans s'apercevoir que son butin s'était doublé en route.

La colline où la pauvre veuve venait chaque jour établir son petit campement s'appelle la garrigue de Saint-Félix; elle tire son nom d'un ancien monastère dont les ruines sont une des curiosités de la Gardiole. Dans cette partie de la contrée, moins haute que les mamelons qui l'entourent, abritée du *mistral* (vent du sud) et peu ravinée par les torrens, la *garrigaïre* trouvait en plus grand nombre qu'ailleurs des racines séculaires, derniers vestiges de la forêt qui recouvrit autrefois ces montagnes. Bien que délabrées, les murailles de l'église de l'ancien cloître lui offraient un abri contre les orages; l'eau toujours fraîche de la citerne de l'abbaye la désaltérait aux jours des grandes chaleurs. Libre et solitaire, elle avait là enfin la triste consolation de pouvoir pleurer.

C'était un heureux hasard qui avait désigné à la *Sicardoune* cet emplacement. Les ruines de Saint-Félix servaient en effet d'habitation à un homme qui devait donner un second père à l'enfant dont elle attendait la naissance. Cet homme était un vieillard connu sous le surnom caractéristique de *Pitançou*, qui rappelait l'époque où ses parens, contraints par la misère, lui mesuraient à regret la nourriture. Devenu grand et fort, il avait dû partir pour l'armée. On était au commencement du premier empire; enflammé, dès sa première campagne, de cette ardeur martiale qui brûlait alors dans tant de poitrines, *Pitançou* se distingua parmi les plus braves et devint bientôt le sergent Pitance. L'odeur de la poudre, le bruit du canon, l'éclat des uniformes, les dangers de la guerre, lui parurent dès lors autrement séduisans que le désert pierreux de la Gardiole, et lorsque le temps de son service militaire fut révolu, au lieu de rentrer dans

son village, il resta à l'armée. Cependant, après le retour des Bourbons, son corps ayant été licencié, Pitance revint à ses garrigues. La consolation du soldat fut de raconter ses campagnes et de boire à la santé de son général; mais la première curiosité satisfaite, on laissa le sergent vider tout seul son verre de *carthagène* et exalter la bravoure de la vieille garde; son enthousiasme guerrier, si exceptionnel dans un pays où la carrière militaire ne provoque rien moins que de la sympathie, fut regardé comme une monomanie étrange.

Lorsqu'il eut dissipé ses dernières économies au cabaret du village, Pitance s'arrangea une retraite dans les ruines de Saint-Félix. Il défricha le sol autour du cloître, y planta de la vigne et des légumes, et, pour se mettre mieux à l'abri des importuns, il entoura sa conquête d'un double mur en pierres sèches. Il allait vendre ses récoltes à Gigean, grand et beau village assis au pied de la Gardiole, et trouva ainsi de quoi vivre dans ce petit domaine disputé aux cailloux. Un jour pourtant, Pitance reconnut avec tristesse que ses ressources devenaient insuffisantes, car sa capote de soldat tombait en lambeaux et sa tirelire ne contenait que quelques sous, produit de la vente de ses derniers oignons; mais il aima mieux croiser sur sa poitrine sa pauvre redingote déchirée que de reprendre la veste du *garrigaïre*. N'avait-il pas juré de vivre et de mourir avec son habit de bataille? Afin de pouvoir renouveler son uniforme, le vieillard, renonçant à la vie sédentaire, se fit distillateur ambulant. On vit alors Pitance aller à travers le pays, de garrigue en garrigue et de maison en maison, suivi du seul être vivant qu'il eût retrouvé au foyer paternel, c'est-à-dire d'un vieux roussin portant son alambic. L'ancien soldat avait appris bien des choses dans le cours de sa vie. Lorsque dans ses excursions il rencontrait un *miol* (mulet) fourbu, un enfant pleurant de la piqûre d'un frelon, un *détartreur* (1) blessé par son couperet, il pansait, prêchait, conseillait si bien les uns et les autres, qu'en reprenant la bride de son âne, il les laissait tous guéris ou satisfaits. On le surnomma l'*estarloga* (astrologue), car, disait-on, il connaissait l'avenir aussi bien que le passé, et les secrètes vertus des plantes en même temps que la science des astres. Un jour pourtant, on ne vit plus le sergent descendre la garrigue avec son uniforme en haillons, son alambic, son âne, ses gerbes aromatiques et ses graves conseils, car ce jour-là Pitance, la bourse suffisamment garnie, s'était dirigé vers Montpellier. Le même soir, il en revenait triomphalement enveloppé d'une capote neuve. Sa plus grande ambition, celle d'être vêtu comme au temps de sa carrière militaire, étant ainsi réalisée, l'ancien soldat, renonçant à

(1) On appelle ainsi les ouvriers qui détachent le tartre de l'intérieur des foudres.

la chimie champêtre, ne quitta plus son petit domaine de Saint-Félix.

Cependant un berceau d'osier avait pris place au pied du lit de la *Sicardoune*, et quelques langes grossiers étaient pliés à côté des habits du défunt, pour recevoir l'enfant qui devait être la consolation de la veuve. La veille de l'Assomption, il plut beaucoup, et la *garrigaïre*, désirant mettre à profit un temps favorable à l'extraction du chêne épineux, s'achemina le lendemain, avant le jour, vers la Gardiole. Elle y arriva comme le soleil mirait ses premiers feux dans les gouttelettes de pluie suspendues aux buissons. Je ne sais comment il se fit que la veuve se rappela tout à coup que l'Assomption était un jour de fête, qu'il fallait célébrer en s'abstenant du travail de la semaine. Mettant donc de côté sa *trinca* (pioche), elle se contenta d'arracher çà et là des *frigoules* (tiges de thym) pour alimenter son foyer pendant l'hiver. Habituée à un rude labeur, la *Sicardoune*, qui considérait cette facile besogne comme une sorte de distraction, allait joindre des cistes et de l'*aspic* à sa provision de thym, lorsque, prise soudainement de douleurs aiguës, elle s'affaissa près d'un rocher. Quelques instans après, la *garrigaïre* devenait mère d'une jolie petite fille dont une gerbe de *frigoule* fut le premier berceau.

Vers la fin du jour, portant son enfant dans les bras, la *Sicardoune* se leva péniblement pour reprendre le chemin du village; mais la pauvre femme était si faible qu'elle retomba sur la terre. Dans le lointain résonnaient les chants des *garrigaïres* qui revenaient de leur travail; ils descendaient bruyamment le petit sentier où d'ordinaire la veuve les attendait avec son fagot. Elle les appela, mais sans pouvoir se faire entendre. L'enfant, à peine emmaillotté dans le tablier et le fichu de sa mère, grelottait à la fraîcheur du soir. Tout en le serrant contre son sein, la *Sicardoune* sentit ses forces l'abandonner. Heureusement un secours inespéré lui arriva dans ce moment suprême. Après s'être occupé tout le jour à greffer les figuiers sauvages qui s'élèvent entre les fentes des plus hautes murailles du cloître, l'*estarloga* descendait les marches disjointes des ruines de Saint-Félix. Il crut entendre des gémissemens. Il écouta avec attention, et bientôt, s'étant dirigé du côté d'où partaient les plaintes, il arriva près de la *Sicardoune*, qui se mourait en tâchant de réchauffer son nouveau-né. Le visage décoloré de la pauvre mère s'illumina d'un éclair de joie, et tendant son enfant à Pitance :
— Elle va se trouver orpheline, dit-elle; vous êtes seul comme elle, le ciel vous la donne pour fille...

Et pendant que son nouveau-né criait sur son sein, la *Sicardoune* expira.

Pitance et les *garrigaïres* de la Gardiole accompagnèrent seuls

le pauvre convoi de la veuve. Ce ne fut qu'avec peine et en se cotisant qu'ils purent en acquitter les frais. Tandis que le *précom* du village jetait sur la fosse les dernières pelletées de terre, l'*estarloga*, prenant dans ses bras l'orpheline, qu'on avait couchée sur la bière, déclara l'adopter, et jura de remplir fidèlement le dernier vœu de la *Sicardoune*. — Elle s'appellera la *Frigoulette* en souvenir de sa naissance au milieu de la garrigue et de la gerbe de *frigoule* qui lui a servi de berceau, dit-il.

Et, suivi d'une chèvre qui devait servir de nourrice, Pitance, avec l'enfant roulé dans un pan de sa capote, remonta la colline au haut de laquelle s'élevait sa pittoresque retraite.

II.

Les ruines qui servaient de gîte à l'*estarloga* étaient celles du cloître de Saint-Félix-de-Monceau, fondé vers le XIe siècle et abandonné par les religieuses vers le milieu du XVIIIe. Dans l'église se trouve encore la voûte du *triforium*; c'était la tribune où les bénédictines de Saint-Félix se réunissaient pour la prière. L'élévation graduelle des terres avait transformé le *triforium* en souterrain. Dans ce réduit assez misérable, le vieux sergent avait commencé par étaler une couverture sur une botte de paille : ce lit grossier, souvenir de la vie des camps, lui suffisait; mais dès que le berceau de la *Frigoulette* fut placé dans l'ancienne tribune des bénédictines de Saint-Félix, l'aspect de ce triste asile ne tarda pas à se transformer.

Pitance commença par débarrasser l'église de toutes les pierres qu'on y avait entassées; il s'en servit pour élever de nouveaux murs autour de ses défrichemens, ce qui donnait de loin à la colline l'air d'un véritable labyrinthe. Il abattit, bien qu'en soupirant, quelques figuiers; mais ne fallait-il pas du jour à la petite créature à laquelle il allait servir de père? Or l'*estarloga* n'avait plus qu'une idée, c'était de rendre heureux son enfant d'adoption. De joyeux rayons de soleil glissèrent donc dans le *triforium* déblayé; quelques meubles grossiers en bois de noyer entourèrent le berceau; des nids d'oiseaux, des coquilles et des fleurs y furent apportés en guise de jouets, et le bruit de petits sabots résonnant sur les dalles du cloître interrompit bientôt le chant monotone des rainettes de la citerne.

Lorsque la *Frigoulette* eut quatre ans, Pitance commença à lui raconter l'histoire de ses campagnes. Les enfans aiment à entendre les mêmes récits, et lorsque le soir la petite fille, sautant sur ses genoux et lui donnant sa pipe et son tabac, s'apprêtait à l'écouter, le vieux soldat se sentait délassé de ses fatigues. Courant tout le jour au soleil, grimpant partout où grimpait sa chèvre, libre comme

l'oiseau, joyeuse comme le printemps, l'orpheline atteignit sa quinzième année sans connaître et sans désirer une autre existence que celle qui s'écoulait sur sa garrigue déserte. Le visage de la *Frigoulette* offrait une étrange harmonie : c'était une même teinte dorée et comme lumineuse qui, répandue sur toute sa personne, donnait à son teint un éclat saisissant, à sa chevelure les reflets de l'ambre, à ses yeux des jets d'étincelle. Ces tons si chauds et si vigoureux, unis à une grande délicatesse de traits, rendaient séduisante l'enfant des garrigues. Petite, déjà un peu forte, mais bien prise dans sa taille, ses moindres gestes annonçaient de la résolution et de la vivacité, et si le calme régnait encore dans son cœur, on devinait que la passion ne tarderait pas à s'y éveiller.

Pendant que l'enfant de la *Sicardoune* devenait ainsi une belle jeune fille, Pitance vieillissait doucement, sans songer que sa vie pourrait changer d'un jour à l'autre. Déjà la *Frigoulette*, au lieu de sauter sur les genoux de son père adoptif en lui demandant une histoire, courait volontiers le soir à la rencontre des *garrigaïres*. Elle avait prié plusieurs fois l'*estarloga* de l'emmener avec lui à Frontignan ou à Mireval, et dans le *triforium* un miroir apparut un jour au pied du lit de la jeune fille.

L'abbaye ruinée de Saint-Félix est voisine d'un gouffre dans lequel, pendant les années de grande sécheresse, les habitans de Gigean allaient autrefois jeter une petite figurine de plomb qui avait le pouvoir, disaient-ils, de faire cesser le fléau. Une procession spéciale escortait la figurine, et la cérémonie s'accomplissait avec une certaine pompe rustique. Or, vers le milieu de l'été où l'orpheline atteignit ses quinze ans, les villageois, inquiets d'une sécheresse prolongée, se mirent en devoir d'accomplir le pèlerinage de *Pierre-Tintante* (ainsi s'appelle le gouffre de Saint-Félix). Les *garrigaïres* assurent, dans leur naïveté, que ce trou est insondable, et que, traversant toute l'épaisseur du globe, il aboutit à nos antipodes. La procession de *Pierre-Tintante*, qui ne se renouvelait que fort rarement, était un véritable événement pour le village. Depuis huit jours, on ne s'entretenait que de cette solennité, et chacun s'y préparait avec ardeur. Les jeunes filles arrangeaient déjà leurs robes blanches et leurs voiles de gaze, les garçons leurs sacs de pénitens et leurs encensoirs argentés; le curé avait fait emplette d'une étole neuve, et les dévotes avaient ajouté de beaux panaches blancs au dais de la paroisse.

La *Frigoulette* seule ignorait la fête dont il était tant question. Depuis quelques jours, au lieu de descendre à Gigean, elle allait, vers midi, s'asseoir sur les ruines d'un aqueduc de l'époque carlovingienne, dont le ciment rougit encore le sol qui entoure *Pierre-*

Tintante. Elle restait là, le regard fixé vers une petite grotte, rendez-vous de quelques *garrigaïres* qui s'y retrouvaient à l'heure du *récate* (repas de midi). Parmi eux, un jeune homme au teint bronzé, à la taille vigoureuse et souple, se faisait remarquer par sa bonne mine et sa gaieté. On l'appelait Brunélou. Depuis les beaux jours, bien que ce ne fût guère son chemin, il s'en revenait au village en passant par Saint-Félix. La *Frigoulette* lui souriait en tricotant devant les ruines, et la route eût-elle été plus longue encore, le jeune *garrigaïre* n'aurait point hésité à la prendre.

Lorsque la procession de Gigean arriva à *Pierre-Tintante,* l'orpheline, assise sur la roche rougeâtre qui domine ce gouffre, regardait la grotte avec anxiété, car bien que l'*Angelus* eût été sonné depuis longtemps, Brunélou n'avait point encore paru au *récate* de la tribu. Dans sa préoccupation, la jeune fille ne vit le brillant cortége que lorsqu'il défila au pied de la colline. Obéissant à un mouvement spontané, elle se mêla pieusement aux rangs de la procession; mais quel supplice pour l'enfant des garrigues de marcher ainsi doucement et les yeux baissés! Devant elle, la file des pénitens villageois, le capuchon rabattu sur le visage, comme aux jours de grande cérémonie, faisait voltiger dans l'air ses encensoirs et ses parfums. Attirés par je ne sais quel mystérieux aimant, les yeux de la jeune fille s'attachaient avec obstination sur un des pénitens. Celui qu'elle observait ainsi releva tout à coup la tête et dirigea sur l'orpheline les deux trous qui servaient de fenêtres à ses yeux : un lumineux rayon sembla jaillir de ces ouvertures, et la *Frigoulette* tressaillit vivement. Elle ne s'était pas trompée, le pénitent était Brunélou, et, les joues colorées d'une pudique rougeur, elle suivit, sans oser de nouveau lever les yeux, la marche des fidèles. Seulement, lorsque la procession dut revenir à Gigean, et qu'il fallut la quitter pour remonter à Saint-Félix, la jeune fille, ne pouvant réprimer l'élan de son cœur, se retourna plusieurs fois pour envoyer un dernier adieu au jeune pénitent qui descendait la colline en faisant briller au soleil sa cassolette argentée.

Pitance, debout devant sa vigne, avait assisté de loin à cette petite scène. Il soupira en pensant qu'une vie nouvelle allait se révéler à l'orpheline, et que les ruines de Saint-Félix, la vieille chèvre et le labyrinthe de pierre seraient bientôt peut-être oubliés par elle. Vers le soir, le calme et le silence étaient rendus à la garrigue; le soleil empourprait la grande roche de *Pierre-Tintante,* la chèvre dormait près d'un mur, l'*estarloga* sarclait les dernières mauvaises herbes de sa vigne, et la *Frigoulette* était accoudée sur l'aqueduc carlovingien; mais elle n'y était plus seule : près d'elle, la silhouette vigoureuse de Brunélou se dessinait sur le ciel radieux du couchant.

— Je suis tout heureux, disait le jeune homme à l'orpheline, vous m'avez reconnu sous mon sac de pénitent. Nos mères sont mortes la même année, et mon père Brunel était aux salines avec le vôtre. Je sais travailler et nous nous aimons. En attendant que nous puissions faire un bon ménage de *garrigaïres*, nous pouvons former un joyeux couple de *fringaïres* (amoureux).

Pitance, qui revenait son faix sous le bras, fronça d'abord le sourcil à l'idée de cette amourette, qui, en devenant sérieuse, menaçait de déranger bientôt l'harmonie de sa vie. Il essaya de la combattre en disant qu'il avait la responsabilité de la conduite et du bonheur de la *Frigoulette*, et qu'il la trouvait trop jeune pour songer au mariage; mais les jeunes gens lui répondirent qu'à l'exemple de la plupart des paysans ils étaient disposés à rester de longues années simples *fringaïres*. Les coutumes traditionnelles sont les véritables lois du village, et l'*estarloga* se vit forcé d'écouter, comme témoin officiel, le premier tutoiement que les fiancés s'empressèrent d'échanger devant lui.

Un mois après la procession de *Pierre-Tintante*, on aurait eu bien de la peine à reconnaître dans la *Frigoulette* l'insouciante enfant de Saint-Félix. Plus de courses folles à travers la colline, plus de jeux avec la vieille chèvre. Le lendemain de la procession, l'orpheline, en remplaçant la *cagnote* d'indienne de la fillette par le bonnet à dentelle de la jeune fille, avait commencé une vie nouvelle. Par un de ces contrastes fréquens dans les organisations méridionales, cette âme ardente, douée d'une raison précoce, pensa au devoir le jour où la passion entra dans son cœur; l'idée du travail se mêla désormais à celle du plaisir, celle du mariage à celle de l'amour, et un soir, au retour de la danse, la *Frigoulette* annonça à son père adoptif qu'elle allait dès le lendemain prendre la *trinca* de sa pauvre mère et se joindre aux *garrigaïres*, afin d'amasser sa petite dot. L'*estarloga* resta donc seul tout le jour, dans un assez triste tête-à-tête avec sa vieille chèvre. — Ne vaudrait-il pas mieux pour la *Frigoulette*, se disait Pitance, m'aider tranquillement à arrondir ce domaine, qui sera le sien? Pourquoi donc va-t-elle se meurtrir les mains et se déchirer la jupe à écorcer le *garrig* de son *fringaïre*? — Mais lorsque le soir, son fagot sur la tête, la jeune fille revenait en redisant le refrain qu'avait chanté Brunel, le pauvre Pitance comprenait que, partagé par l'amour, tout travail est un bonheur.

Saint-Félix ne tarda pas non plus à changer d'aspect. De jeunes *garrigaïres*, récentes amies de la *Frigoulette*, firent résonner les ruines sonores des frais éclats de leurs voix joyeuses; des colporteurs y arrivèrent tour à tour pour essayer de tenter par leurs rubans et leurs dentelles la coquetterie de la nouvelle promise. La

vieille chèvre était morte, et sa dernière chevrette, la *tchouna* (1), cabriolait sur les murs du labyrinthe de ruines que le vieux sergent appelait son domaine. La *Frigoulette* conservait d'ordinaire le costume de toile de sa tribu ; en revanche, on la voyait les jours de fête descendre la colline les épaules enveloppées d'un grand châle, la tête couverte d'un bonnet à fleurs, les pieds cachés par une jupe trop longue, et la taille serrée dans un corset baleiné. Elle perdait ainsi beaucoup de sa grâce et de sa beauté ; mais elle obéissait à ce désir immodéré qu'éprouve toute jeune *garrigaïre* de se métamorphoser quelquefois en grisette, afin de pouvoir se mêler sans rougir aux danses et aux promenades des villageoises. Ces pauvres filles dépensent souvent les revenus du travail de toute une année pour cette toilette ridicule, qui, sans réussir à effacer leur type caractéristique, leur enlève tout cachet d'originalité. Si alertes et si provocantes avec le grand chapeau, le jupon court et la basquine au vent, ces brunes paysannes deviennent pour la plupart gauches, empruntées et vulgaires sous les rubans et les bijoux. Heureusement la *Frigoulette* était si gracieuse, elle savait si bien se draper dans son châle, faire onduler sa robe et voltiger les nœuds de son bonnet, que Brunélou se sentait tout fier de la promener sur le chemin du petit village de Montbazin.

C'est sur ce chemin poudreux que les amoureux du pays se donnent rendez-vous le dimanche, s'attendent, se retrouvent et babillent ensemble. C'est un lieu béni par l'amour. Là tout *fringaïre* peut faire en liberté la cour à sa promise, car cette route qui sépare Gigean de Montbazin est le *Gretna-Green* des *garrigaïres*. Seulement, au lieu d'une forge enfumée, c'est le moulin frais et fleuri de Juffet qui est le but du voyage, et la bénédiction du ministre d'emprunt est remplacée ici par des sermens d'amour que l'eau semble redire en murmurant. Le seuil des murs délabrés d'un vieil arceau qui s'élève à l'entrée du village est pour les parens un véritable observatoire, car du haut des quelques marches disjointes qui supportent cette petite voûte de pierre, ils peuvent suivre du regard la promenade des *fringaïres*. Quelques *granns* (aïeules) y épluchent les fruits et les légumes destinés à leurs *confiments* (2), tout en surveillant les premiers pas des jeunes filles sur le chemin de Juffet ; les pères y fument leur pipe et y froncent le sourcil en regardant au loin ; les enfans interrompent leurs jeux pour découvrir un nouveau couple ; les dévotes passent rapidement et les yeux baissés ; quelques vieilles filles soupirent à la vue des jeunes et jolies promises

(1) Nom que les *garrigaïres* donnent à leur chèvre.

(2) Confiture dont le moût de raisin est la base.

suspendues au bras de leur fiancé, et les mères prudentes y font sentinelle, afin d'empêcher fille ou garçon de franchir cette limite.

Fidèle à l'usage qui exige que tout couple amoureux soit sous la surveillance d'un mentor, Pitance accompagnait la *Frigoulette* jusqu'à l'arceau, et tandis que le bonnet rose de l'orpheline s'agitait sur la route de Juffet, le profil du vieux soldat se dessinait immobile sur un des gradins de la porte du village. Libres et passionnés, les *garrigaïres*, qui sembleraient entraînés par leur genre de vie à une certaine légèreté de mœurs, sont au contraire pleins de retenue. Par un scrupule dont il est facile de saisir toute la délicatesse, il n'y a point d'amour sur les landes incultes des garrigues, il n'y a que le travail. Les *fringaïres* ne se voient que sur le chemin de Juffet. La *Frigoulette* et Brunélou, qui se trouvaient si souvent seuls sur la colline, se sentaient aussi émus sur la route de Montbazin que s'il se fût agi d'une première entrevue. Tantôt ils couraient, et, cachés dans la poussière qu'ils soulevaient autour d'eux, ils se penchaient l'un vers l'autre pour se dire à demi-voix qu'ils s'aimeraient toujours. D'autres fois ils essayaient d'échapper à une chaîne de fillettes malicieuses, et demandaient au grand noyer de Juffet de les abriter sous ses rameaux tutélaires. Ils reprenaient leur course au moindre bruit de pas; mais quels francs éclats de rire, lorsque les nouveaux arrivans étaient des *fringaïres* poursuivis comme eux! Le noyer était large et discret; tous ensemble s'y reposaient, tous y parlaient d'amour.

Un an s'était à peine écoulé, et grâce à sa vie laborieuse, comme aussi à la tirelire de l'*estarloga*, la *Frigoulette* possédait la chaîne d'or, le clavier d'argent et la pièce de toile qui forment le trousseau et la dot des *garrigaïres*. De son côté, Brunélou avait acheté un terrain au bas de la colline pour y faire construire la maisonnette de ses noces. On s'était entendu avec le maçon; la petite demeure, bâtie au printemps, devait être payée aux vendanges. Cependant les jeunes gens étaient préoccupés; ils n'allaient plus à la danse; la *Frigoulette* ne quittait pas ses habits de toile, et au lieu de se promener sur le chemin de Montbazin, les deux amoureux restaient à Saint-Félix pour causer de longues heures avec Pitance. Le vieillard semblait au contraire plus joyeux qu'à l'ordinaire, et sa gaieté formait un assez singulier contraste avec la mélancolie des jeunes fiancés. Brunélou venait d'accomplir sa vingt et unième année; le moment de la conscription approchait, et pendant que les deux *garrigaïres* se demandaient en tremblant si leur bonheur n'allait pas tout d'un coup s'anéantir, l'ancien sergent se sentait heureux à l'idée d'avoir bientôt comme un successeur à l'armée.

Le jour du tirage au sort étant arrivé, la *Frigoulette* n'eut pas le

courage de descendre à Gigean. Elle resta seule à Saint-Félix, et s'asseyant devant la grande porte des ruines, la *tchouna* à ses pieds, elle regarda la *commune* (mairie), dont les murs blancs se dessinaient dans le lointain. Pitance avait accompagné Brunélou au village. Le pauvre *garrigaïre*, ému par un triste pressentiment, trembla si fort au moment de prendre son numéro, que le vieux sergent dut tirer à sa place. Le chiffre 1 fut celui qu'il tira de l'urne. — C'est un heureux présage, dit l'ancien soldat en élevant le billet audessus de sa tête; quand on part avec le premier numéro, on ne peut rester en arrière... Mais le jeune homme avait pâli et ne l'écoutait pas. Il pensait à la *Frigoulette*, qui allait rester veuve avant les noces; il pensait à ses garrigues, qu'il ne reverrait plus de bien longtemps qu'en songe, à sa maisonnette, qu'on bâtirait sans lui, aux cabrioles de la *tchouna*, au chemin de Montbazin, à la liberté perdue...

Quand la *Frigoulette* connut le résultat du tirage, elle ne pleura pas. En face de l'événement accompli, elle retrouva son énergie tout entière. Comprenant qu'il fallait avant tout raffermir le courage de celui qu'elle aimait, elle cueillit précipitamment quelques touffes de romarin, de fenouil et de *frigoule*, enleva les plus beaux rubans à ses bonnets, et descendit en courant le petit sentier de la montagne, suivie de la chèvre, qui bondissait de roche en roche pour la suivre. La jeune fille arriva au milieu du groupe que formaient les conscrits sur la place de la *commune*, au moment où Pitance, en versant de fortes rasades d'un vin capiteux aux *garrigaïres*, leur vantait les charmes de la vie militaire. Elle s'avança d'un pas assuré vers Brunélou, et ornant ses habits et son chapeau de rubans et de fleurs : — Ces bouquets se faneront, dit-elle, mais garde-les toujours; le parfum des plantes de la garrigue ne passe jamais, et en le respirant, tu te croiras encore parmi nous. Conserve aussi ces rubans, ce sont ceux dont j'aimais à me parer lorsque tu me conduisais au chemin de Montbazin. Je te jure de ne plus orner mes coiffes, de ne plus me promener à Juffet tant que tu seras soldat.

Une larme roula dans les yeux de Brunélou; la *Frigoulette* était bien pâle, on voyait qu'un douloureux combat se livrait en son âme; sa parole était brève, son geste saccadé, mais sa voix restait ferme. — Puisque rien ne peut t'empêcher de partir, ajouta-t-elle, nous devons songer à ton retour; c'est pour nous désormais la meilleure pensée. Je vais bien travailler pendant que tu *feras ton temps*, et j'achèverai de payer et de meubler notre maisonnette afin qu'il ne reste plus qu'à nous marier dès que tu reviendras.

Tous les conscrits étaient déjà décorés de fleurs et de rubans. Tristes enseignes de leur nouveau sort, les numéros qu'ils avaient

tirés s'étalaient en gros caractères sur leurs chapeaux. Les vieux parens pleuraient sur le seuil de la *commune*, tandis qu'avec l'égoïsme propre à l'enfance, les jeunes garçons, encore loin de ce moment redoutable, criaient et gambadaient autour des futurs soldats. Le tambourin et le hautbois arrivèrent, mais sans gaieté cette fois, et une triste farandole masculine commença à défiler sur la place de Gigean. Bien que ce fût un dimanche, les jeunes filles avaient conservé en signe de tristesse leurs habits de toile. Elles regardaient en silence, et les yeux humides, la ronde des conscrits. L'une avait parmi eux son fiancé, l'autre son frère; celle-ci avait déjà vu partir ainsi son *fringaïre*, celle-là pensait que la conscription prochaine enlèverait peut-être le sien. Toutes, réunies par un même sentiment, restaient appuyées, mornes, immobiles, contre les murs des maisons. Et parfois, semblables à ces cris d'oiseaux qui effraient les airs quand l'orage vient de briser un nid, les sanglots de quelques mères retentissaient douloureusement dans les rues du village.

Les paysans du midi sont très sobres, et l'ivresse est presque inconnue dans ce pays de vignobles. Aussi les conscrits n'ont-ils pas même la consolation de pouvoir noyer passagèrement leur douleur dans le vin. Ils tâchent néanmoins de s'étourdir et s'efforcent de prendre un certain air vainqueur; mais cette joie d'emprunt fait mal. Rien n'est plus navrant que leurs refrains belliqueux chantés avec des larmes dans la voix, leurs farandoles dansées sans entrain. S'il est permis à un paysan méridional de parler de l'armée avec terreur avant le moment du tirage au sort, le courage lui est imposé dès qu'il est conscrit. Brunélou le *garrigaïre* n'existait donc plus déjà, le soldat Brunel l'avait remplacé, et la contrainte imposée à son cœur augmentait encore sa souffrance.

Ce furent de tristes jours que ceux qui s'écoulèrent jusqu'au moment du départ pour le dépôt militaire. En vain Pitance, l'œil brillant et la capote remise à neuf, s'efforçait-il d'éveiller des goûts belliqueux dans l'âme des conscrits. Ils partirent un matin, une heure plus tôt qu'on ne croyait, afin d'éviter l'angoisse des adieux. Avant le lever du soleil, ils étaient en chemin, marchant d'un pas décidé, mais toutefois sans chansons. Sur cette route obscure et déserte, ils pensaient tous au bonheur qu'ils laissaient derrière eux, et nul ne songeait à retenir les larmes qui coulaient sur ses joues. Brunélou, un peu en avant, balançait sur son épaule un petit paquet au bout d'un bâton, et regardait à ses pieds pour ne plus voir le pays qu'il allait quitter. Il lui sembla tout à coup que son petit paquet devenait plus lourd. Quelles furent sa joie et sa surprise d'apercevoir en se retournant, éclairée par les premiers rayons de l'aube, la *Frigoulette*, hissée sur une de ces pyramides de pierres dressées

symétriquement aux bords de la route par le cantonnier! Tenant à la main un foulard neuf et une *flasquette* (gourde) de vieux vin de Frontignan, elle tâchait de glisser le tout dans le paquet de Brunélou. Ayant deviné le départ furtif des conscrits, la pauvre fille était allée les attendre dans la plaine de Launac. Elle voulait revoir une fois encore son fiancé et lui laisser un souvenir; mais, afin de lui épargner l'émotion d'une dernière entrevue, elle l'avait guetté derrière un gros mûrier, espérant de là remettre, sans qu'il s'en doutât, le petit présent dans son paquet. Brunélou serra la jeune fille contre son cœur. La chèvre bondissait autour d'eux. A ce moment parut Pitance, portant le drapeau de la commune, à la tête d'un peloton de villageois qui venaient faire la *conduite* aux conscrits. Un hautbois jouait aigrement *la Marseillaise;* dans le lointain, quelques grands chapeaux qui se dessinaient sur la route annonçaient que les femmes suivaient de près. — Vous croyez donc, dit l'*estarloga* aux conscrits, que l'on peut tromper ainsi un vieux sergent et se sauver sans crier gare! Le village tout entier est derrière moi pour vous serrer la main. J'ai voulu vous accompagner avec le drapeau de la commune, et si j'avais dix ans de moins, je marcherais à votre tête pour vous montrer le chemin de la gloire.

Le soleil commençait à réchauffer la campagne; le hautbois exécutait *la Marseillaise* avec un entrain croissant. Les enfans accouraient de tous côtés, les femmes gémissaient assises sur les tas de pierres de la route, et les conscrits étaient toujours à la même place, serrant la main de leurs promises, et regardant avec douleur les garrigues, qui se doraient des premiers feux de l'aurore. — Allons, enfans! s'écria Pitance, il est l'heure de se mettre en marche; mais je vois bien que pour vous donner le courage d'avancer, il faut que les jeunes filles s'éloignent... *Frigoulette,* ajouta-t-il en prenant la main de l'orpheline, qui se laissa emmener avec une placidité automatique, donne l'exemple, et tes compagnes te suivront, à moins qu'elles ne veuillent se proposer au régiment comme cantinières.

Les jeunes paysannes s'en retournèrent à pas lents vers la Gardiole, tandis que les conscrits, comme réveillés en sursaut, reprenaient leur marche sur le ruban poudreux de la grand'route. La chèvre familière, la *tchouna,* courut d'abord de Brunélou à la *Frigoulette,* et de la *Frigoulette* à Brunélou; mais l'orpheline et le jeune soldat se trouvèrent bientôt fort éloignés l'un de l'autre, et la chevrette dut se décider à suivre l'un des deux. Empreint d'une étrange mélancolie, le regard de l'animal se fixa sur le jeune paysan; puis tout d'un coup, après être restée quelques secondes immobile, la *tchouna* partit comme une flèche dans la direction de Saint-Félix. —*Pécaïre!* pensa le jeune homme, j'ai déjà dit adieu aux garrigues, puisque ma chèvre m'abandonne!

On était arrivé en effet devant les premières maisons de Fabrègues : la Gardiole finit là. Brunélou offrit alors à ses compagnons de boire à la *gargamelle* (1) le vieux vin que lui avait donné sa promise. — Ce sera le dernier souvenir *amigtous* (amical) du village, dit-il.

On vida la *flasquette* en silence; un bruit de pas retentit sur la grand'route, et aucune parole ne sortit plus des lèvres des conscrits.

III.

Bien des mois se passèrent sans apporter des nouvelles de Brunélou. Pitance, étant allé s'informer du jeune conscrit à Montpellier, apprit qu'il avait été dirigé vers Strasbourg, et ce fut là tout.

Fidèles à leurs fiancés, mais remplies de courage, les filles des garrigues ensevelissent leur tristesse au fond de leur âme. Pour ne pas ajouter des regrets superflus aux douleurs du foyer, elles oublient en apparence le pauvre soldat pour lequel elles prient en secret. Obéissant à la loi du pays, la *Frigoulette* n'osait donc plus parler de Brunélou. Comme elle le lui avait promis, elle ne quittait plus ses habits de toile; suivie de sa chevrette, elle partait au jour avec sa *trinca* pour ne revenir qu'à la nuit; la *tchouna* ne manquait jamais de la suivre. C'est à tort qu'on regarde le paysan comme isolé au milieu de son champ : dans le ciel, sur la terre, parmi les animaux ou les plantes, il y a pour lui tout un monde inconnu, qu'il voit, qu'il entend, qu'il observe ou qu'il devine. Un quadrupède, chèvre ou mouton, partage d'ordinaire la solitude du *garrigaïre*. Traité en ami, ce compagnon du désert fait comme partie de la famille. La *Frigoulette* parlait souvent de Brunélou à la *tchouna*, et la chevrette, se tournant d'un air piteux vers la grand'-route, semblait répondre à la jeune fille. L'été arriva, la sécheresse durcit la terre, et seule à son travail, la pauvre fille eut bien de la peine à rapporter chaque soir un peu de chêne épineux à Saint-Félix. Cependant la maisonnette était bâtie, et la *Frigoulette* se plaisait à contempler les murs fraîchement crépis de l'humble demeure; mais il fallait bientôt songer à la payer, si l'on ne voulait la voir passer en des mains étrangères, et la *Frigoulette* n'avait pu encore donner au maçon qu'un mince à-compte. D'un autre côté, le labyrinthe de l'*estarloga* avait beaucoup souffert; les *cavaliers*, la grêle avaient ravagé ses vignes, et pour tout remettre en état, le vieux Pitance travaillait sans relâche. La *Frigoulette* alla chercher de la besogne aux

(1) Boire à la *gargamelle* est une politesse qu'on se doit en goûtant tour à tour à la même bouteille : c'est faire tomber le liquide dans le gosier sans toucher le goulot avec les lèvres.

tuilières (1) qui se trouvent au bas de la colline de Saint-Félix; elle gagna là quelques bonnes journées en mettant à profit les dernières forces du vieil âne de l'*estarloga*.

Une grande nouvelle vint bientôt fournir un aliment aux conversations des *garrigaïres :* la guerre de Crimée venait d'éclater. Pitance descendait tous-les soirs à Gigean pour entendre lire à la *société* du village *le Messager du Midi*. Chaque soir aussi, la *Frigoulette* le questionnait avec anxiété. Un jour Pitance et la *Frigoulette* apprirent, par une lette de Brunélou, que son régiment était parti pour l'Orient. Le *garrigaïre,* ne sachant ni lire ni écrire, avait pris pour secrétaire un de ses camarades. Le sergent se mit à chanter d'une voix cassée un vieux refrain de combat pendant que la *Frigoulette* pleurait en silence. Bientôt la jeune fille parut se relever sous le poids de la douleur. — Qui sait? se disait-elle. Le régiment de Brunélou peut s'embarquer à Cette!...

A partir de ce jour, mue par une secrète espérance, elle alla chaque matin s'informer à Cette si aucun navire n'appareillait pour l'Orient. En marchant d'un bon pas, la *Frigoulette* ne mettait guère plus d'une heure pour se rendre de Saint-Félix au pont de la Peyrade, qui, jeté sur l'étang de Thau, fait à la ville de Cette une imposante entrée; mais il lui fallait traverser toute la ville pour arriver au port, et afin d'être de retour de bonne heure aux garrigues, la pauvre enfant descendait la colline aux premières lueurs de l'aube. Elle s'asseyait souvent de longues heures le dimanche sur un des bancs de pierre froide qui entourent la plate-forme du môle Saint-Louis; elle examinait de là tous les vaisseaux en partance. — Ce sera peut-être un de ces bâtimens qui emportera Brunélou, pensait-elle.

Un port de mer est une espèce de Babel où les navires rappellent par leurs physionomies et leurs allures spéciales le pays auquel ils appartiennent. On voit à Cette des galiotes à la coque luisante, à la proue d'acajou, qui font penser aux bourgmestres flegmatiques et pansus, aux fraîches ménagères de la Hollande. Des *steamers* américains, effilés et blancs comme des mouettes, s'y rencontrent avec des tartanes espagnoles où des matelots roulés dans leurs pittoresques guenilles étalent leur indolence. De légers *cutters* anglais se croisent avec d'orgueilleux paquebots de Marseille, couronnés d'un blanc panache de vapeur. La Grèce est représentée par une vieille felouque à laquelle de nombreuses avaries prêtent je ne sais quel poétique charme, la Finlande par un sloop si étroit et si long qu'on dirait une immense pirogue. Hélas! de tous ces navires aux

(1) On appelle ainsi les carrières de terre glaise, fort recherchées dans un pays où les maisons sont toutes couvertes de tuiles et pavées de briques.

mille formes que contemplait avidement la *Frigoulette*, pas un seul n'appareilla pour la Crimée! La jeune *garrigaïre* apprit un jour que le régiment de son fiancé s'était depuis un mois embarqué à Marseille, et que de temps à autre quelques soldats malades ou blessés revenaient déjà de l'Orient. — Ce n'est plus son départ, c'est le retour de Brunélou que j'attendrai, dit-elle. — Et, au lieu de s'informer des navires en partance, l'orpheline se tint désormais au courant de ceux qui arrivaient dans le port.

Un dimanche soir, la mer mugissait avec force; ses vagues écumeuses entouraient la jetée comme de blanches flammes et s'engouffraient dans les anfractuosités des roches. La *Frigoulette* s'était assise sur un banc à l'extrémité du môle. Plongée dans une morne contemplation, elle n'avait pas remarqué une autre jeune fille, à peu près de son âge, brune, élancée, vêtue d'une jupe écourtée et aux vives couleurs, qui se tenait debout à quelques pas, observant de même l'horizon avec anxiété. Le jour tombait, la plate-forme était déserte, et la *Frigoulette* se levait pour retourner à Saint-Félix, quand l'inconnue, qui venait de la considérer avec quelque attention, lui prit la main. — Le *vôtre* est sans doute aussi en Orient? lui dit-elle d'un accent triste et doux. — La *Frigoulette* ne répondit qu'en serrant la main qu'on lui tendait. Les deux jeunes filles, dont les cœurs s'étaient compris, descendirent ensemble vers le faubourg en échangeant de mutuelles confidences. Elles avaient traversé dès l'enfance à peu près les mêmes épreuves. Il se forma bien vite entre elles une de ces amitiés spontanées, qui sont souvent les plus durables et les meilleures.

La nouvelle amie de la *Frigoulette* s'appelait la *Cabride* (de *cabra*, chèvre). Elle avait en effet toute la légèreté et la maigreur de ce gracieux animal. Ses traits allongés et purs n'étaient pas dépourvus de charme; sa taille souple conservait de l'élégance sous les haillons qui n'en dissimulaient qu'imparfaitement la finesse. Son pied mignon effleurait à peine la terre; le regard de ses grands yeux noirs était un peu fixe, et sa bouche bien dessinée aimait à rire. C'était une beauté sévère animée par un caractère enjoué, et l'union de ce galbe aux lignes antiques avec une humeur insouciante et joyeuse offrait un singulier mélange. La *Cabride* appartenait à une de ces familles de pêcheurs nomades, de ces *gitanos maritimes* qui errent dans les mers du midi de l'Europe, comme leurs frères errent sur la terre. Cette tribu, qui a ses mœurs et ses croyances, a aussi son idiome particulier : c'est la langue *franque*, composée d'italien, d'espagnol, de grec et de languedocien. Les *gitanos maritimes*, qui ne possèdent jamais d'autre asile qu'une pauvre barque, se rencontrent dans l'Adriatique, dans l'Archipel, dans la Méditerranée, par-

tout enfin où il y a du soleil. On les voit, vivant de peu, roulés dans leurs nippes bariolées. Bien que très misérables, ils ne sont jamais repoussans, car ils appartiennent à ces types libres, fiers et indépendans, qui, en refusant de recevoir le sceau de la civilisation, semblent avoir gardé le secret de la beauté primitive. La *Cabride* aimait un pêcheur de sa tribu, nommé *Cigalou* (de cigale) à cause de sa bruyante gaieté. Requis par l'inscription maritime, le jeune homme avait dû partir comme matelot pour la Crimée, et depuis ce moment la *Cabride* allait tous les jours sur le môle, regardant si le vaisseau de son fiancé n'apparaissait pas à l'horizon.

La *gitana* et la *garrigaïre*, tout en causant, arrivèrent devant une vieille tartane amarrée dans un angle du port : c'était la demeure de la *Cabride*. Accroupi sur les lambeaux d'un filet, le timonier, qu'on appelait le *nanet* (nain), épluchait des *bijues* (1) pour le souper. C'était une espèce de gnome, brun comme un mulâtre, les cheveux crépus, les yeux enfoncés, le visage ridé, et le corps si grêle qu'on l'eût pris pour un enfant de huit ans, quoiqu'il eût dépassé la trentaine. Le *nanet* restait presque toujours accroupi. Ses membres fluets et tortus s'enchevêtraient si bien les uns dans les autres qu'il ressemblait à un nain mal conformé et non à un homme de taille ordinaire; c'est là ce qui lui avait valu son surnom, bien qu'il fût plutôt grand que petit. Lorsqu'il se redressait, ce qui était fort rare, il ressemblait à un géant décharné. *Gitano* de terre, le *nanet* était de lui-même passé à l'état de *gitano maritime*. Le pauvre timonier était né sur les bords du Tanaro, en Piémont, dans le village de Sparvara. Sa mère, le seul être qu'il aimât au monde avant d'avoir connu la *Cabride*, lui avait été enlevée de bonne heure. Il avait aussitôt quitté son village pour se soustraire aux mauvais traitemens d'une marâtre, et, arrivé à Gênes, il n'avait pas eu de peine à se placer sur une barque de *gitanos maritimes*, où il avait augmenté le nombre de ces mousses rachitiques qui grouillent sur les ponts des tartanes ou grimacent en haut de leurs mâts. Cependant le *nanet* devint peu à peu un des timoniers les plus habiles de la tribu maritime où il était entré. L'intelligence n'était point exclue de cette âme refoulée dans un triste corps : seulement, concentrée sur un point, elle semblait s'y être développée au préjudice des autres facultés. En dehors de la manœuvre du gouvernail, il paraissait un pauvre idiot.

De même que son esprit n'avait pu se plier qu'à une seule aptitude, de même son cœur n'avait su comprendre qu'une seule affection. Il n'aimait que la *Cabride*, mais il l'aimait avec passion, avec

(1) Mollusques de peu de valeur.

délire. De beaucoup plus âgé qu'elle, il l'avait aimée d'abord comme sa fille, la berçant et la soignant avec tendresse, puis comme sa sœur, et il était redevenu enfant pour jouer avec elle. Plus tard, il l'avait chérie comme une amie, car elle seule était douce et bonne pour lui; enfin l'amitié avait fait place à l'amour, et dès lors à toutes les tortures de la jalousie. Une seule fois le *nanet* s'était senti heureux : c'était lorsqu'il avait vu *Cigalou* partir pour l'Orient. Le pauvre être disgracié ne se faisait pourtant aucune illusion sur lui-même : il savait bien que la jeune fille le regarderait toujours comme une espèce de monstre et que si elle lui témoignait de l'affection, ce n'était que par charité; mais il voulait l'aimer comme un serviteur pourrait aimer la reine la plus fière. Il se résignait à n'être compté pour rien en ce monde, pourvu que la *Cabride* lui adressât parfois un sourire et une parole compatissante. Près d'elle, il se sentait heureux, et de véritables hallucinations l'enlevaient aux misères terrestres. Couché à sa place habituelle près du gouvernail, les yeux tournés vers la mer ou vers le ciel, il semblait suivre du regard de fantastiques images se déroulant sous l'azur. Oubliant ainsi sa triste destinée, il se croyait transporté dans une patrie céleste. Jeune et beau, il était aimé de la *Cabride*, et les liens du mariage les enchaînaient l'un à l'autre! Depuis dix ans, la même chimère inondait chaque jour son cœur de la même joie. De ce qui se passait alors autour de lui, il ne voyait qu'une chose, c'était la *Cabride* allant, venant sur le pont et se penchant vers lui pour chercher quelque cordage ou quelque *canastel* (corbeille). La figure jeune et gaie de la *gitana*, se détachant seule du cadre qui l'entourait, ajoutait à ses rêves une illusion nouvelle. Quel était donc ce mirage qui le conduisait dans un autre monde et lui donnait la double faculté de s'isoler de la vie réelle sans cesser de voir l'objet aimé? Dormait-il les yeux ouverts ou était-il éveillé? Il l'ignorait lui-même; l'étrange somnolence qui le berçait si délicieusement était un don mystérieux envoyé par la Providence à cette pauvre créature déshéritée.

IV.

La *Cabride* et la *Frigoulette* se retrouvèrent souvent sur le môle pour parler ensemble de Brunel et de *Cigalou;* mais bientôt les jours, devenus plus courts, rendirent difficiles les courses de la *garrigaïre* à Cette. Vers la fin de l'automne, la jeune fille dut même y renoncer, afin de ne pas sacrifier son travail. Un matin, bien qu'à regret, elle dit donc adieu à la *gitana*, et désormais elle ne quitta plus la garrigue.

Un jour d'hiver, la *Frigoulette*, un peu rêveuse, s'était assise sous

un *cazalet* (1); elle suivait des yeux le cours bourbeux de la *combe* (torrent) qui formait comme un serpent blanchâtre autour de la colline. Les pluies, qui avaient fait *venir* la *combe*, avaient purifié l'atmosphère, rafraîchi la campagne et rasséréné le ciel. C'était une de ces journées pures et calmes où la nature semble se reposer de ses récens combats et goûter après la tourmente la douceur du silence. L'*estarloga* ramassait pour la *tchouna* des feuilles sèches, et la chèvre, couchée aux pieds de sa maîtresse, regardait d'un œil alangui sa litière future, lorsque la *Frigoulette*, tressaillant tout à coup, se leva, pâlit et retomba presque évanouie, car devant la *combe* de Saint-Félix elle venait d'apercevoir un soldat, et ce soldat..., c'était Brunel! La *tchouna* partit comme un trait, et se mit à lécher les mains du jeune homme. Pitance admirait la médaille d'argent qui brillait sur sa poitrine, mais la *garrigaïre*, comme pétrifiée, pleurait et tendait les bras à son *fringaïre* sans pouvoir faire un pas. Le soldat eut bientôt franchi les dernières roches qui le séparaient de sa promise, et dès que ses tendres embrassemens eurent appris à la jeune fille que ce doux spectacle n'était point un rêve, la joie rendit bien vite leur éclat aux yeux de la *Frigoulette* et le sourire à ses lèvres.

La guerre d'Orient venait de se terminer glorieusement, et Brunel, comme beaucoup de soldats, ayant obtenu un congé, revenait à son village. Par un heureux hasard, son régiment avait débarqué à Cette, et de là aux garrigues de la Gardiole il n'avait fait qu'un saut. Pitance promena en triomphe le jeune militaire et son uniforme dans tout le territoire de Gigean. Chacun accourut vers le soldat pour lui serrer la main. Brunel éprouvait une grande joie à promener son pompon jaune dans la campagne natale, à retrouver sa promise si jolie, et le brave Pitance toujours dévoué. Il jeta plus d'un regard d'envie à la maisonnette qui l'attendait au bas de la colline, et le dimanche étant arrivé, il offrit avec bonheur son bras à la *Frigoulette* pour la conduire au moulin de Juffet.

La jeune fille mit ce jour-là le bonnet rose et la robe de *labrador* qui dormaient depuis si longtemps dans l'armoire; mais une singulière inquiétude se mêlait à sa joie. Elle se sentait comme mal à l'aise en s'appuyant sur le bras du soldat; elle regrettait le temps où son fiancé portait la veste du *garrigaïre*. Une mélancolie extrême la saisissait à l'aspect de cet uniforme banal, qui, faisant de Brunel un militaire pareil à tant d'autres, semblait effacer en lui le type unique de son amour. Vers le soir, elle ne put résister au dé-

(1) Abris élevés sur la cime des plus hautes garrigues pour garantir les bergers, les chasseurs et les *garrigaïres* du vent, du soleil ou de la pluie. Ce sont de grosses pierres superposées les unes aux autres en forme de paravent.

sir de le prier timidement de reprendre sa veste de toile; mais Brunélou, flatté de se voir l'objet de l'attention générale, lui répondit avec un peu de brusquerie. En voyant l'indifférence de son fiancé pour les habits des garrigues, la *Frigoulette* ne put retenir une larme. Cette déception ne fut que le prélude d'une suite de petites souffrances qui, comme des piqûres d'épingle, déchirèrent incessamment le cœur de la jeune fille.

Quelques jours se passèrent sans que chez Brunélou l'homme des garrigues reparût sous le soldat. Heureusement l'influence du pays natal ne pouvait tarder à se faire sentir. Le soldat avait commencé par passer de longues heures à fumer avec le sergent au cabaret du village en parlant d'Inkerman et de Malakof; mais bientôt aux images de la guerre récente vinrent se mêler les douces visions de la jeunesse. Un matin, la *Frigoulette* partit pour aller arracher le *garrig* sur les plateaux de la Gardiole. Vêtue d'une jupe, d'un *pet-en-l'air* blanc, coiffée de son chapeau de feutre, qui lui faisait autour de la tête une noire auréole, elle était précédée de la *tchouna* et suivie du vieux roussin, qui, ragaillardi par l'air vif et par la marche, trottinait assez lestement sur le petit sentier de la colline. Sans pouvoir s'expliquer si le hasard ou un secret désir l'y avait poussée, la *garrigaïre* arriva près du *cazalet* où son fiancé l'avait un jour surprise par son retour, et elle y établit son campement. La *Frigoulette* était triste, et sa mélancolie redoublait au milieu de cette campagne riante, qui étalait autour d'elle son charme et ses parfums comme pour lui faire regretter plus encore la présence de celui qu'elle aimait. La *Frigoulette* voyait se dessiner au loin les jolis coteaux qui dominent le chemin de Montbazin, et semblaient abriter sous leurs remparts charmans le souvenir de ses amours. Elle se rappelait les temps heureux où, suspendue au bras de Brunel, elle ne connaissait encore ni la tristesse du départ, ni les larmes de l'absence, ni la déception du retour. Elle se demandait avec anxiété si son fiancé reprendrait jamais sa veste de campagnard, et si la maisonnette pourrait jamais se décorer d'un balcon et se garnir de meubles. Depuis qu'elle avait vu le jeune homme en tunique et en shako parler de Malakof plutôt que des récoltes, et boire sec au lieu de travailler aux garrigues, elle se disait qu'elle n'avait plus d'amoureux, et de grosses larmes coulaient lentement sur ses joues.

Tout à coup la *Frigoulette* poussa un grand cri, car un refrain bien connu avait retenti sur la Gardiole; la *tchouna* cabriola comme au temps où elle n'était encore qu'une simple chevrette, et Brunélou parut en guêtres et en veste de toile, le chapeau bien un peu sur l'oreille, mais la *trinca* et le sac de *garrigaïre* sur l'épaule; il montait gaiement la *combe*, maintenant tarie. Cette fois la surprise et le

bonheur ne paralysèrent plus la paysanne, qui courut se jeter dans les bras de son fiancé.

— Voilà le véritable jour de ton retour, lui dit-elle; comme un enfant égaré, tu reviens enfin à la Gardiole.

— Je fumais ma pipe devant *Pierre-Tintante*, dit Brunel, et je m'ennuyais, comme cela m'arrive depuis quelque temps, lorsque je t'ai vue passer avec ta chèvre. Tes habits de toile, le parfum de la *frigoule*, les souvenirs du passé m'ont fait tressaillir, et j'ai compris alors que si je *languissais*, c'est que je n'étais plus *garrigaïre*. J'ai donc quitté bien vite l'uniforme, et il m'a semblé qu'en reprenant les habits de la liberté je devenais un autre homme.

Ce fut une journée de bonheur. Brunélou le *garrigaïre* était revenu, comme disait la *Frigoulette*. Seul, *l'estarloga* soupira, car si la jeune fille avait retrouvé son fiancé, le sergent en revanche venait de perdre son soldat. Il eut beau remettre sur le tapis Austerlitz et Inkerman, montrer ses épaulettes et son pompon jaunes, parler à Brunel du camp ou de la garnison; celui-ci, redevenu paysan et abrité sous la douce égide de sa promise, resta sourd à toutes les provocations du bonhomme. — Nous valions mieux autrefois, disait Pitance; ce n'est pas un grenadier de la vieille garde qui aurait ainsi abdiqué l'uniforme. — Et tout en plantant des *embarbés* (1) dans un coin de son labyrinthe, le vieux sergent jetait des regards complaisans sur les chevrons qui décoraient ses manches.

Le congé de Brunel se renouvela facilement. On avait oublié le régiment, la guerre et l'uniforme; on reparlait d'avenir, de mariage. Le *garrigaïre* était toujours soldat, il est vrai; mais de la crainte que Brunélou ne fût rappelé au service avant le bienheureux moment des noces, il n'était jamais question. Il semblait que parler du régiment, ce serait attirer le malheur.

Il fallut bien pourtant, un jour, revenir à la triste réalité. On touchait au printemps de 1859, la guerre avec l'Autriche venait d'éclater, et un matin le brigadier de gendarmerie de Gigean montait à Saint-Félix pour avertir Brunel de se tenir prêt à reprendre les armes d'un moment à l'autre. Quel coup pour la *Frigoulette!* Elle savait maintenant qu'il y avait un double danger pour son fiancé, celui de l'oubli en même temps que celui de la guerre, et la perspective de cette séparation nouvelle l'épouvanta plus encore que n'avait pu le faire la première. Une grande agitation régnait d'ailleurs dans le village, car la campagne d'Italie trouvait dans tous les cœurs un écho sympathique. Les *garrigaïres* eux-mêmes s'engageaient volontairement aux refrains bruyans de *la Marseillaise*. Pour la première fois, de chaleureuses acclamations accueillaient le

(1) Boutures de plants de vigne.

départ des conscrits; on leur tressait des couronnes de fleurs, on décorait leurs fusils de bouquets, on les accompagnait longtemps avec des chants et des bravos. Heureux de vivre encore, Pitance s'enrouait à force de crier, se grisait en buvant au souvenir de la vieille garde, aux futurs triomphes des jeunes soldats, et tâchait de faire passer dans le cœur de Brunélou un peu de ce feu sacré qui fait les braves. Des conscrits et des soldats venaient de tous côtés se joindre à la petite cohorte qui partait de Gigean. Chacun arrivait décoré de fleurs ou de rameaux. La *Frigoulette* seule n'eut point le courage d'orner le fusil de son fiancé du thym et du fenouil de la garrigue, mais elle le pria d'emmener la *tchouna* avec lui. — Je sais, dit-elle, qu'il est souvent permis en campagne d'avoir un chien ou une chèvre au régiment. Prends notre *tchouna*, elle te rappellera tout ce que tu laisses ici, et avec elle il ne te sera plus possible d'oublier un seul jour ton pays.

Tout ému, Brunélou prit la chèvre en laisse; mais c'était une précaution superflue, car le pauvre animal, la tête basse et la queue immobile, semblait résigné à subir la volonté de sa maîtresse.

La colonne des conscrits et des soldats en congé partit enfin. On entendit longtemps résonner leurs couplets joyeux dans l'air calme d'une belle journée, et pour mieux s'étourdir sans doute, Brunélou chanta plus fort que les autres.

V.

Comme par le passé, Pitance se dirigea chaque matin vers Gigean pour y entendre lire les bulletins de l'armée d'Italie, qui, tirés du *Moniteur*, étaient collés à la porte de la *commune*, et chaque soir la *Frigoulette* attendit les nouvelles avec la même anxiété.

Un colporteur arriva un dimanche au village avec quelques grossières cartes d'Italie. L'*estarloga* en acheta une et la porta à l'orpheline. Cette dernière crut d'abord qu'elle ne pourrait jamais rien comprendre aux petits zigzags bleus, verts ou jaunes qui désignaient la situation des pays amis ou ennemis; mais le sergent, qui se souvenait de ses anciennes campagnes, lui fit un vrai cours de stratégie. Parmi toutes les positions de nos corps d'armée, la jeune fille ne voulut connaître qu'un seul point, celui où, disait-on, campait alors le régiment de Brunel. La *Frigoulette* subissait le sort trop commun aux fiancées des *garrigaïres*. Que de femmes sur les plateaux de la Gardiole dont la vie se partage en deux périodes par suite du départ forcé des enfans de la lande! Une attente inquiète remplit de longues années, puis vient le mariage avec la dure nécessité du labeur quotidien...

A chaque nouvelle victoire remportée en Italie, la population des

garrigues s'abandonnait à de bruyantes manifestations de joie. Les collines s'illuminaient comme les vallées. — *Pécaïre!* se disait la *Frigoulette*, plus triste encore au milieu de la joie commune. Brunélou était là peut-être! Brunélou vit-il encore? — Pitance essayait vainement de la rassurer. Bientôt malheureusement ces consolations mêmes, si stériles qu'elles fussent, manquèrent à la jeune fille. Le vieillard fut atteint par une de ces fièvres intermittentes qui sévissent dans le pays dès le retour du printemps. Grelottant au soleil, Pitance n'eut plus la force de descendre au village, et la jeune fille n'osa plus le quitter. La chaleur commençait à devenir excessive, et comme il n'arrive que trop souvent dans les étés brûlans du midi, les accès de fièvre de Pitance prirent rapidement un caractère grave. Mandé en grande hâte, le médecin arriva comme le malade entrait dans le second accès de sa *fièvre maligne*. Il le trouva très dangereusement atteint et crut devoir avertir l'orpheline que si la résine de quina n'empêchait pas le retour de la fièvre, le vieillard succomberait peut-être au troisième accès. Hélas! la cruelle fièvre reparut le lendemain avec une intensité nouvelle, et la *Frigoulette* dut prier une *garrigaïre* qui travaillait aux environs d'aller chercher le *capélan*. Les tristes cérémonies qui précèdent la mort s'accomplirent. Après le *capélan* vint une vieille *mos* qui cumulait au village les fonctions de garde-malade, de pleureuse et d'ensevelisseuse; mais l'*estarloga* ayant fait comprendre, dans un moment de lucidité, qu'il voulait rester seul avec la *Frigoulette*, la *mos* prit son chapelet et alla dire dans un angle du *triforium* les prières des agonisans. La nuit était venue, et des coups de tonnerre de plus en plus rapprochés annonçaient un violent orage. Le vieux soldat se leva sur son séant et se fit apporter la carte d'Italie. L'ébranlement causé par la tempête avait déterminé chez le moribond une crise suprême, où son intelligence avait retrouvé toute sa lucidité. Il voulut une dernière fois expliquer à la *Frigoulette* la position des armées ennemies. — Je te montre tout cela, lui dit-il, car ta place n'est plus à Saint-Félix. Le bon Dieu semble me rappeler à lui pour te laisser la liberté. Que ferais-tu ici de ta jeunesse et de ta force? Pendant que les hommes marchent et se battent, ne se trouvera-t-il pas des femmes pour panser leurs blessures, soutenir leur courage et consoler leurs derniers momens? Pars pour l'Italie; va rejoindre Brunel. Je te connais assez pour être sûr que tu feras ton devoir...

Le baiser de l'orpheline et la promesse qu'elle fit de se rendre en Italie furent les dernières choses d'ici-bas dont le vieillard eut la conscience. Il parla longtemps encore, et avec une véhémence extraordinaire; mais des paroles incohérentes tombèrent seules de ses lèvres. A cette agitation convulsive succéda une sorte d'affaissement

qui coïncidait avec la fin de l'orage. La *Frigoulette* se laissa un moment aller au sommeil. Réveillée en sursaut par les premières clartés du jour, elle se demanda si l'orage, l'agonie de l'*estarloga* et son dernier vœu, tout cela n'était pas un rêve; mais, éclairé par un rayon du soleil levant, le cadavre jaune et ridé de Pitance, serrant dans ses mains crispées la capote militaire dont les larges pans l'entouraient d'un gris linceul, la ramena bientôt à la réalité. En même temps les prières que la vieille ensevelisseuse récitait d'une voix cassée, en aspergeant le mort d'eau bénite, semblaient lui dire qu'elle était une seconde fois orpheline.

Pitance fut enterré dans le cloître de Saint-Félix, et tout le village suivit son convoi. On rendit à la mémoire du soldat les honneurs militaires. L'uniforme du vieux sergent fut placé sur sa bière; le tambourin de la commune essaya quelques roulemens lugubres, et le garde champêtre tira d'un vieux fusil quelques mousquetades; puis la *Frigoulette* se retrouva seule dans la sombre retraite où s'était écoulée sa jeunesse. Cette solitude l'effrayait. Elle résolut de ne pas différer son départ. La maisonnette du bas de la colline semblait l'appeler : c'était là qu'elle s'était promis de vivre avec Brunel, c'est là qu'elle transporta les meubles du *triforium*. Un vêtement de couleur sombre remplaça son *pet-en-l'air* de toile, et pour porter un vrai deuil d'orpheline, elle cacha ses beaux cheveux sous deux coiffes, l'une blanche, l'autre noire, le tout surmonté d'un fichu noir noué en fanchon. Ainsi coiffée et serrée dans un petit châle noir dont les bouts étaient renfermés dans un long tablier, la *Frigoulette* avait tout l'air d'une religieuse.

Les préparatifs du long voyage qu'elle avait résolu d'accomplir avaient été terminés en quelques jours; mais comment se rendre en Italie quand ses dernières ressources venaient d'être épuisées par la maladie de Pitance? Dans cette perplexité, la jeune fille se souvint de la *Cabride*, et quelques heures après elle était à Cette, sur la tartane de la *gitana*. La *Cabride* surveillait deux enfans qui s'ébattaient joyeusement sur le pont. Le *nanet* contemplait ce groupe d'un air hébété. La *Cabride* fit un très bon accueil à la *Frigoulette*. — Ton *fringaïre* a été rappelé, lui dit-elle; je te plains, car tu n'as pas d'enfans pour égayer ta demeure. *Cigalou* a été redemandé de son côté, et il est devant Venise avec la flotte; mais, tu le vois, je n'ai guère le temps de m'ennuyer.

La *garrigaïre* apprit à la *gitana* la mort de Pitance, et lui témoigna son désir d'accomplir la dernière volonté du sergent. — Aurais-tu le courage de faire la traversée sur ma vieille tartane? reprit la *gitana*; je te donnerais le *nanet* pour pilote. Il te conduirait à Gênes. Il connaît ce trajet, car il l'a fait assez souvent dans

son enfance; ce serait l'affaire de quelques jours, et je trouverais bien une barque parmi les miens pour m'abriter pendant votre absence. Je dois t'avertir seulement qu'il faudra quelquefois aider à la manœuvre; tout seul, le *nanet* ne pourrait jamais venir à bout d'une si longue traversée. Il faudra hisser, carguer la voile, la plier, ramer peut-être; mais je t'ai vue à l'ouvrage, et ne suis point en peine de toi.

Et comme la paysanne hésitait à l'idée d'un si long tête-à-tête avec le *gitano :* — Le *nanet* n'est pas un homme, ce n'est qu'un timonier, ajouta la *Cabride* en riant; si tu ne lui parles pas, il ne t'adressera jamais une parole.

La *Frigoulette* se décida enfin à accepter la cordiale proposition de son amie, et l'on s'occupa de radouber un peu la vieille tartane. On visita les agrès, on lessiva le pont, on lesta la cale, on rajusta le gouvernail, à la barre duquel le *nanet* s'établit tristement. Depuis vingt ans, le pauvre être n'avait jamais quitté la *Cabride,* et bien qu'un *gitano* ne pût considérer comme long et pénible le voyage de Gênes, une des villes où les hommes de leur tribu se trouvent le plus à l'aise, il se sentait ému comme à la veille d'une éternelle séparation. Au regret du départ se joignait encore la répugnance de revoir un pays qu'il avait voulu fuir à jamais. Cependant, toujours docile aux moindres désirs de la *Cabride,* il parvint même à lui cacher sa souffrance, et, rongeant son frein, il s'établit au timon d'un air si impassible, que la *gitana* en fut presque blessée. — La *Frigoulette* est bien bonne d'avoir fait attention à cet idiot, il ne sent rien! dit-elle. Croirait-on, à le voir s'en aller si froidement, que nous habitons ensemble la même barque depuis longues années? — La *Cabride* n'avait pas aperçu les pleurs qui brûlaient les yeux du *nanet,* et qu'il essuyait furtivement.

La vieille tartane, rajeunie et presque pimpante, partit donc un matin de Cette, ayant pour tout équipage le *nanet* et la *Frigoulette.* Le vent était propice, et, comme si elle se fût souvenue des traversées de son bon temps, la tartane vogua avec prestesse dans la direction de l'Italie, mais sans trop perdre de vue la côte. Lorsque la brise n'allait pas au gré de son désir, le *nanet* ramait avec ses petits bras osseux, qui semblaient pourvus de muscles de fer. Son activité ne se ralentissait jamais, pas même la nuit, et à la lueur du falot la *Frigoulette* le voyait quelquefois se livrer à des travaux qui auraient fait reculer les hommes les plus robustes.

La traversée, qui devait durer peu de jours, touchait à son terme, quand une nuit la jeune fille se laissa aller à un vague mouvement de joie. Une sorte de pressentiment lui disait qu'elle reverrait bientôt Brunélou. Cherchant à épancher les sentimens qui l'agitaient et

ne pouvant échanger aucune parole avec son silencieux compagnon, elle se mit à chanter à demi-voix un vieux refrain des garrigues. La poésie en était naïve et le rhythme fort simple. Comme toute chanson des montagnes, la mesure en était très lente, et la jeune fille en augmentait le charme en la ralentissant encore. En fait de chant, le *nanet* ne connaissait que ces espèces de cadences monotones dont les *gitanos maritimes* accompagnent leurs travaux : rauques mélopées qui se déroulent en même temps que leurs cordages, et dont l'homophonie est si complète que ce qui semble la voix d'un seul homme est d'ordinaire le résultat d'un chœur nombreux. Ému par la douce voix de la *garrigaïre*, par les paroles de la chanson, qui avaient une certaine analogie avec sa situation, et par cette harmonie musicale, si nouvelle pour lui, le *nanet* descendit doucement du timon, arriva jusqu'à la *Frigoulette*, et, fixant sur elle un œil pénétrant, il l'écouta en retenant son souffle. La jeune fille, ayant entendu un faible bruit, se retourna et aperçut le *nanet* accroupi près d'elle. Un cri lui échappa.

— Pardonnez-moi, dit-il en regagnant tout confus le gouvernail; mais votre voix m'a si fortement remué que je n'ai pu résister au désir de l'écouter de plus près.

Aussi heureuse qu'étonnée d'entendre un tel langage dans la bouche du *nanet*, la *Frigoulette* alla s'asseoir non loin de lui.

— Je chanterai tant que vous voudrez, dit-elle; mais, pour ne pas retarder la marche de la tartane, c'est moi qui me rapprochera de vous.

— Je crois entendre ma mère, disait le *gitano;* elle m'endormait ainsi. — Et de grosses larmes coulaient sur ses joues ridées.

Deux sentimens pouvaient seuls, en dehors de son amour pour la *Cabride*, remuer le cœur du pauvre être : c'était le souvenir et la reconnaissance. A son insu, la *Frigoulette* les avait réveillés tous deux à la fois.

VI.

Le lendemain, avant le soir, la *Frigoulette* et le *gitano* étaient à Gênes. Par un singulier hasard, la nouvelle de la paix conclue à Villafranca se répandait dans la ville au moment même où la tartane abordait dans le port. — La paix, la paix est faite! s'écriait-on partout. — La paix! se disait la *Frigoulette* en pleurant; mais Brunélou vit-il encore?

Et l'orpheline ne songea plus qu'aux moyens de retrouver son fiancé. Il n'était pas facile d'obtenir des renseignemens précis sur la situation des divers régimens. Certains bataillons commençaient

à revenir en France, d'autres campaient encore en Italie; ceux-ci partaient par Turin, ceux-là s'embarquaient à Gênes. Le *nanet* ne put se résoudre à se séparer de la *Frigoulette* quand il la vit dans une telle perplexité.

— Comme je vous ai conduit sur la mer, je vous guiderai sur la terre, lui dit-il, car je ne saurais oublier combien vous avez été bonne pour moi. J'ai appris qu'un régiment d'infanterie doit partir pour Toulon un de ces jours. Il campe en attendant près de Sparvara. C'est le village où je suis né. Peut-être pourra-t-on là vous donner quelques indices sur Brunel. Je me rappelle ce pays, et je trouverai mon chemin. Toute *garrigaïre* est bonne marcheuse. En route donc! Et si vous avez appris sur la mer que le pauvre idiot n'est pas muet, vous verrez, j'espère, que sur la terre il sait courir aussi, malgré sa difformité.

Reconnaissant en effet, avec la mémoire de l'enfance, les moindres ravins, le *gitano* épargna à la paysanne bien des pas inutiles. Laissant de côté les chemins battus, il allait en avant, escaladant les roches, passant au travers des broussailles et sautant par-dessus les haies. Avec ses jambes grêles, ses genoux cagneux et ses membres enchevêtrés les uns dans les autres, il ne marchait pas, il se mouvait à la façon de ces insectes vulgairement nommés *prie-Dieu*, qui, sans voler, sans ramper et sans sauter, se transportent en un clin d'œil, au moyen de leurs longues et minces pattes, à une grande distance. La *Frigoulette* le regardait avec surprise. Malgré son pas égal et ferme, la fille des garrigues avait bien de la peine à suivre le pauvre estropié. Après quelques heures de marche, les voyageurs arrivèrent devant quelques collines rocailleuses. — Sparvara est derrière ce monticule, dit le *nanet* avec un soupir.

La jeune fille croyait se retrouver dans les garrigues du midi de la France. C'était le même ciel bleu et limpide, le même air vif et salubre, les mêmes fleurettes un peu brûlées, les mêmes parfums toniques. La *garrigaïre* ne put résister au désir de se reposer un peu au milieu de ce joyeux tableau qui lui rappelait son pays. Elle s'assit donc à l'abri d'un rocher, et ferma les yeux comme pour mieux respirer les balsamiques senteurs. L'image de la maisonnette de Gigean et du bonheur rêvé vint mystérieusement s'emparer de son esprit. Recueillie dans une douce mélancolie, elle se laissait aller à une rêverie charmante. Tout à coup elle tressaillit et regarda autour d'elle avec étonnement : un refrain des garrigues, accompagné des sons aigres du hautbois, venait de retentir. Ce refrain était celui d'une farandole bien connue des paysans de la Gardiole. Émue et surprise, elle se redressa, monta sur une roche, et poussa un cri strident qui résonna dans l'espace, — le cri familier des *garrigaïres*,

le *gisclement*, qui indique à volonté le moment des *récates*, l'heure du départ ou du retour, le passage d'un garde ou l'approche d'un orage, quand il n'est pas un signal de ralliement pour la tribu tout entière. La voix de la paysanne vibrait encore dans l'air, qu'un cri pareil au sien, mais plus accentué, lui répondit.

— Ce n'est pas Brunélou, dit la jeune fille, il *giscle* mieux que cela; mais certainement c'est un de ses camarades, sans doute un soldat *garrigaïre*, et je vais enfin avoir des nouvelles de mon fiancé. *Pécaïre!* si j'allais apprendre un malheur!

Elle allait courir dans la direction de la voix qui venait de lui répondre; mais elle se rappela que le *nanet* était là. Pouvait-elle le quitter sans un adieu, et pouvait-elle souffrir qu'il restât plus longtemps loin de la *Cabride*, maintenant qu'elle était sûre de retrouver des amis, des enfans de la garrigue? Le *nanet* comprit le regard de la jeune fille et son serrement de main. Il contempla quelque temps avec des yeux humides celle qui avait eu des paroles de consolation pour sa misère; puis il descendit brusquement le monticule, et la jeune fille put le voir presque aussitôt, comme un gigantesque grillon, sautiller sur la route de Gênes. La *Frigoulette* se mit alors à franchir les dernières roches qui la séparaient d'un plateau d'où la vue devait s'étendre au loin. A peine arrivée au sommet, elle embrassa d'un coup d'œil toutes les tentes du régiment étalées dans la plaine. De loin en loin, des feux, s'échappant de quelques pierres entassées, indiquaient les cuisines, tandis que çà et là des chevaux, broutant un rare gazon, signalaient les tentes des officiers supérieurs. Des faisceaux de fusils brillaient au soleil, des soldats dormaient sous les arbres, et les cantinières mettaient en ordre les fourgons. Au premier plan, quelques fantassins formaient un groupe animé qui se détachait vigoureusement. Trapus, mais agiles, les épaules carrées, le teint bruni et l'œil vif, ils avaient un type et une allure spéciale dont le cachet original les faisait distinguer entre tous : c'étaient les enfans de la Gardiole. Unis par cette fraternité qui commence au berceau, ils étaient aussi inséparables à l'armée qu'au village. Ils parlaient tour à tour ensemble du pays et des promises, de leurs chefs et du foyer. L'un, le tambourin de la paroisse, était devenu tambour du régiment. De son côté, le hautbois se trouvait enrôlé dans la musique militaire. Comme les frères siamois, ces deux anciens acolytes ne se séparaient jamais. Bien souvent ils régalaient leurs camarades d'un air de farandole qui les faisait à la fois sourire et pleurer. La cuisine en plein vent des soldats *garrigaïres*, artistement élevée sur quelques pierres, rappelait, au milieu du camp, les constructions improvisées du *distillateur ambulant* des garrigues, tandis que les fortes senteurs d'ail et de plantes aromati-

ques qui s'échappaient de la marmite trahissaient un de ces ragoûts épicés dont les méridionaux sont si friands. Une chèvre blanche mâchonnait quelques tronçons de carottes auprès du groupe des fantassins de la Gardiole : c'était la *tchouna*. Le pauvre animal paraissait triste. Regrettait-il ses garrigues, ou pensait-il à son maître? Brunélou n'était point en effet parmi ses camarades, et la *Frigoulette* observait avec une mortelle inquiétude ces visages mâles et basanés qui portaient l'empreinte d'une stoïque résignation. Ces soldats, qui ne se plaignaient jamais, souffraient pourtant d'un mal constant : ils étaient calmes et forts; mais comme ces saules puissans qui, rongés par les vers, ne tombent que le jour où leur tronc est percé de part en part, leurs cœurs se trouvaient sourdement minés par la nostalgie. Vainement la *Frigoulette* tâchait-elle de saisir sur les traits impassibles des soldats *garrigaïres* l'empreinte de la tristesse ou des regrets qui devait être pour elle l'indice du sort de Brunel.

Cependant le hautbois, après avoir fait entendre des airs du pays, se mit à jouer de toute la force de ses poumons une farandole des plus énergiques. Le tambour fut aussitôt de la partie. Les soldats *garrigaïres* ne purent résister à ces accens nationaux qui semblaient les transporter au milieu des joies de leur village. Ils se mirent à battre ces espèces d'entrechats que la jeunesse de Gigean exécute avec tant d'agilité aux farandoles du dimanche. Le hautbois accéléra peu à peu la mesure de la farandole, et tous, formant une chaîne, tournèrent en mille anneaux autour de la *tchouna* en poussant des *gisclemens* rhythmés.

— Puisqu'ils dansent la farandole, Brunélou n'est pas mort! dit la *Frigoulette* avec joie. Quittant sa cachette, elle fit entendre de nouveau le cri de ralliement de sa tribu et s'avança vers les danseurs. La *tchouna*, la première, reconnut la jeune fille, bondit à ses côtés, et lécha ses mains en bêlant. Les danses cessèrent aussitôt, et l'orpheline vit les enfans de la Gardiole se presser autour d'elle. On lui apprit que, légèrement blessé à la bataille de Solferino, Brunel avait été transporté à l'hôpital militaire de Milan; mais il dépendait de la *Frigoulette* d'être en quelques jours auprès de lui; le soir même, un convoi de malades était dirigé sur Milan : elle pouvait y prendre place.

On devine les derniers incidens de cette histoire. Partie le jour même de la rencontre des soldats *garrigaïres*, la *Frigoulette* arrivait rapidement au chevet de Brunel, dont ses soins hâtaient la convalescence, en attendant que ses démarches assurassent au soldat la libération des deux années de service qu'il avait encore à faire.

Deux mois après la rentrée des troupes d'Italie à Paris, le village de Gigean était en liesse. On y célébrait le mariage des fiancés de la Gardiole, Brunélou et la *Frigoulette*. Malgré sa blessure, qui laissait à son front une large cicatrice, le marié avait fort bon air avec sa veste ronde et son gilet à fleurs, tandis que la blancheur du *chapelet* (coiffure de fleurs d'oranger) semblait donner un nouvel éclat au teint vermeil de la *nobia* (mariée). Pour laisser aux *mos* le temps de préparer le repas, la noce tout entière, selon l'usage, se promena au sortir de l'église sur le chemin de Montbazin. Le joyeux hautbois l'accompagna de ses accents champêtres, et des nuées de dragées, dont le plâtre est la matière principale, furent lancées par les invités aux enfans du village. Un joyeux repas réunit ensuite dans la petite maison de la garrigue tous les amis des mariés, parmi lesquels la *Cabride* et le *nanet* ne furent pas oubliés. La poêle chantait sur les sarmens, les *missous* mijotaient dans les *toupis* (pots), des rôtis de toute sorte flambaient à la broche. La pauvreté de la *terraille* (vaisselle) étalée sur la table contrastait avec la magnificence du menu. Une coutume locale expliquait cet excès de simplicité : pour rappeler aux nouveaux époux que ce qui appartient au passé, l'insouciance, la jeunesse et le plaisir, est à jamais brisé dans leur vie, les invités, joignant l'action au précepte, cassent, le soir des noces, toute la *terraille* de la maison. C'est au dessert, au moment où les dragées pleuvent sur les assiettes, où le vin capiteux du pays a exalté les têtes et délié les langues, que la *terraille*, à grand bruit, se brise en mille éclats. Vers la fin du jour, un vrai tumulte se fit donc entendre dans la maisonnette, et comme un feu de joie, une vive lumière s'échappa du balcon; mais la croisée se ferma bientôt, et le silence et l'obscurité ne tardèrent pas à envelopper la petite demeure.

A peine le toit de briques se dorait-il, le lendemain, des premiers rayons du soleil, que la fenêtre se rouvrit. Déjà vêtue de la jupe de toile et du chapeau de feutre, la *Frigoulette* y apparut préparant le *récate* de la journée, pendant que devant la porte Brunélou harnachait un bel âne qui avait remplacé le vieux roussin. Les nouveaux époux partirent joyeusement pour la garrigue.

— Voilà des *nobis* qui ne *languiront* pas ensemble! dirent les paysans en les voyant passer.

Mme Louis Figuier.

LE
ROMAN SATIRIQUE
EN RUSSIE

I. *Ticitcha Douche* (*Mille Ames*), Pétersbourg 1859. — II. *Povrejdennoi* (*le Monomane*), Londres 1854.

Le roman est depuis quelques années, on le sait, une des formes littéraires par lesquelles l'esprit russe manifeste le plus volontiers ses inquiétudes, ses tristesses et ses espérances. Aucun des abus dont la Russie cherche en ce moment à secouer le fardeau n'a échappé à la sévère vigilance des conteurs, transformés en moralistes. Après avoir subi tour à tour les influences de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France, le roman s'est empreint en Russie d'un caractère tout national. C'est la pensée des classes intelligentes de l'empire qu'il a réussi à exprimer tantôt avec une finesse, une émotion sympathique, tantôt avec une verve amère. La satire a pris de plus en plus possession d'un domaine qui semblait abandonné à l'imitation des littératures étrangères, et bientôt il s'est formé tout un groupe d'œuvres particulières, où il faut chercher l'expression sincère du génie national en même temps qu'un curieux symptôme de la transformation morale dont l'empire des tsars est aujourd'hui le théâtre.

Ce développement si marqué de la satire, qu'est-il après tout, sinon un retour aux instincts traditionnels de la société russe? De tout temps, la corruption des classes supérieures a fourni un large thème

aux plaintes ou aux railleries des poètes populaires. Il circule depuis longues années dans les campagnes de la Russie un conte bizarre, dont l'auteur et la date sont également inconnus, et qui, sous ce titre : *l'Enterrement du Chat*, a été regardé comme le portrait d'un mauvais prince. On ne sait contre quel despote est dirigée cette curieuse parodie : les uns croient reconnaître Ivan le Terrible, les autres Pierre I[er]. Ce qui reste hors de doute, c'est la verve comique qui s'y révèle avec un élan et sous des formes entièrement propres au pays. Il était impossible que la littérature se rapprochât des classes populaires en Russie sans se pénétrer de leur esprit caustique. A la fin du siècle dernier, tandis que l'imitation des œuvres étrangères dominait chez la plupart des écrivains, cette humeur satirique persistait chez quelques représentans plus fidèles des tendances nationales, dont elle assurait le succès. Une foule de recueils exclusivement consacrés à la satire datent de cette époque, dont le fabuliste Krylof est resté la personnification populaire. Ce mouvement critique, empreint d'un vif patriotisme, était principalement dirigé contre la faveur que les classes élevées témoignaient aux coutumes et aux modes étrangères. Plus tard, la pensée satirique pénétra dans le roman, et s'y traduisit avec autant de vigueur, mais avec moins d'unité. Si l'on embrasse en effet dans leur ensemble les divers récits où se manifeste cette tendance, il faut y reconnaître deux courans d'idées, deux ordres d'aspirations. D'une part, on rencontre ce que nous nommerions en France l'*école réaliste*. Cette école, dont Nicolas Gogol est le père, a nettement tracé son programme. La guerre aux abus, aux partisans surannés d'un *statu quo* impossible, tel est le mot d'ordre que semble avoir pris toute une famille d'énergiques conteurs, les uns, comme Grigorovitch, dévoilant les souffrances du paysan, les autres, comme Chtédrine, s'attaquant aux coupables violences du clergé (1), d'autres enfin, comme M. Pisemski, portant hardiment la lumière dans la vie de ces classes trop nombreuses qui spéculent sur les abus du système actuel d'administration. En regard de cette tendance, toute dirigée vers la satire de mœurs et la situation intérieure de l'empire, on peut en distinguer une autre plus philosophique, mais qui ne fait que poindre en quelque sorte, et dont M. Alexandre Hertzen (2) est le vrai représentant. Quelques esquisses de M. Hertzen offrent un spécimen de la satire morale, cosmopolite, telle que l'esprit russe pourra la comprendre un jour.

M. Pisemski marque incontestablement le dernier progrès de l'é-

(1) Voyez sur Grigorovitch et Chtédrine la *Revue* du 15 juillet 1855 et du 1[er] juin 1858.
(2) Voyez sur M. Hertzen la livraison du 15 juillet 1854.

cole réaliste. A l'influence de Gogol, qui restreignait trop souvent le roman à une étude minutieuse des faits de la vie journalière, il a substitué en maint endroit la touche rude, les énergiques aspirations que nous avons signalées dans les poésies de M. Nekrassof (1), et qui répondent mieux aux dispositions nouvelles du jeune public russe. Par sa famille, M. Pisemski appartient à la classe moyenne; son père était un petit propriétaire du gouvernement de Kostroma, situé dans le nord de la Russie, et il y exerçait de modestes fonctions dans l'administration publique. Mêlé dès l'enfance à ce monde de petits employés qu'il devait si vivement décrire, M. Pisemski apprit à connaître bien des désordres et des faiblesses que des observateurs superficiels ne peuvent soupçonner. Il passa d'abord plusieurs années à l'université de Moscou, puis il en sortit pour occuper un emploi dans le service civil. Il résolut alors de consacrer les loisirs de sa carrière administrative à résumer ses observations et ses souvenirs. Ses premières esquisses, encore très imparfaites, révélèrent en lui un vif penchant à railler les mœurs de ses compatriotes. Dans une étude écrite en 1850, *le Matelas*, il fit la guerre à cette humeur paresseuse trop commune encore en Russie, et mit en scène un de ces caractères indolens, effacés, qui abondent dans la société russe. Un autre essai, *le Comique*, montra au contraire l'homme supérieur se heurtant dans cette même société à mille déceptions, qui finissent par troubler son intelligence. Une œuvre beaucoup plus étendue fit mieux connaître encore l'auteur. C'était un roman intitulé *un Mariage par amour*, où M. Pisemski cherchait à prouver que les natures inférieures sont incapables d'aimer. Il y flétrit avec une indignation éloquente le mensonge et l'affectation dont il avait vu de bonne heure régner autour de lui la triste influence. Un jeune homme perdu de dettes et qui veut se marier, une jeune fille dont le père promet effrontément une dot considérable, tous deux jouant la richesse, feignant l'amour, finissant par s'épouser et condamnés bientôt à une vie misérable, telle est la donnée que traita M. Pisemski, en ne laissant dans l'ombre aucun des enseignemens qui ressortaient d'un pareil sujet. Ce qui donne à ce roman sa véritable originalité, c'est la gaieté qui persiste chez l'auteur en dépit d'un thème si sombre, la franchise impitoyable avec laquelle il fustige le monde équivoque où il conduit le lecteur. C'est à ce signe qu'on reconnaît le véritable esprit satirique, et on ne peut s'étonner qu'après avoir écrit le *Mariage par amour*, M. Pisemski se soit cru appelé à continuer au théâtre la tâche commencée avec bonheur dans le roman.

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1858.

L'Hypocondriaque est l'éternelle comédie des collatéraux avides se pressant autour d'un malade. C'est d'abord une parente éloignée, Mme Belogrivof, pauvre veuve qui arrive avec son fils, et qui abrége l'existence du moribond par ses plaintes, ses soupirs, par l'insistance qu'elle met à se faire porter sur son testament. Après elle, le malheureux Dournopetchine se voit assiégé par une demoiselle Koronitch qu'il avait courtisée il y a une dizaine d'années, et qui n'a point perdu l'espoir de finir ses jours avec lui dans une légitime union. Pour l'y décider, elle invoque le secours d'un jeune officier, son frère, qui remplit sa tâche d'intimidation avec un impitoyable acharnement. Ce n'est pas tout; le malade voit encore paraître un cousin dont il ignorait jusqu'à l'existence, et qui le menace d'un procès s'il ne lui compte une assez forte somme d'argent. Si l'intrigue d'une pareille comédie n'est pas très neuve, si les situations qu'elle expose ne s'enchaînent pas rigoureusement les unes aux autres, ce qui lui donne sa véritable valeur, c'est la gaieté qui l'inspire, la verve qui anime les personnages; c'est qu'il s'y rencontre en un mot quantité de ces remarques originales, de ces détails curieux, qui préparent peu à peu la voie à un théâtre véritablement national.

Le talent de M. Pisemski s'est révélé d'une manière plus complète dans un roman qui a été l'un des grands succès de la littérature russe en 1859. Qu'est-ce donc que ce livre appelé *Mille Ames*? C'est la satire de l'ambition vulgaire, c'est le tableau fidèle des mœurs de cette classe administrative à laquelle l'auteur a lui-même longtemps appartenu; il représente d'ailleurs une des formes les plus récentes du roman satirique en Russie. On peut distinguer deux parties dans *Mille Ames*. L'auteur prend un fonctionnaire russe au début de sa carrière, et le montre d'abord poursuivant, à travers quelques aventures romanesques, un riche mariage avec une âpreté qui rencontre enfin le succès. Plus tard, c'est encore le même personnage qui s'offre à nous. Devenu chef du gouvernement d'une province, cet homme, qui a réussi par l'intrigue, combat l'intrigue elle-même avec un acharnement étrange, et comme si l'origine de sa fortune lui faisait horreur, il s'applique à frapper tous ceux qui voudraient réussir par de semblables moyens. Ainsi s'expliquerait l'incorruptibilité de plus d'un fonctionnaire russe, qui cherche à faire oublier de tristes précédens par un excès de sévérité, et croit réparer des erreurs de jeunesse par des abus de pouvoir; telle est peut-être la principale application morale qu'on peut tirer du livre, et c'est ce dont on pourra se convaincre par un rapide examen du récit et des caractères tels que l'auteur les a conçus.

Dans une petite ville de province, le directeur du collége, Petre

Mikaïlovitch Godnef, est mis à la retraite, et l'arrêté ministériel désigne à sa place un jeune élève de l'université de Moscou, qui donne les plus belles espérances. Cette nouvelle est reçue avec un chagrin mêlé de résignation par trois personnes que le romancier présente tout de suite au lecteur : le vieux directeur lui-même, sa fille Nastineka, et le frère de M. Godnef, capitaine en retraite. Le plus résigné des trois est précisément M. Godnef, véritable Russe de l'ancienne école, un peu railleur, mais sans méchanceté, fidèle aux mœurs patriarcales, qui deviennent de plus en plus rares dans la classe lettrée du pays. Pourquoi se plaindrait-il après tout? Veuf depuis quelques années, il peut encore vivre dans une certaine aisance, et sa fille unique sera là pour égayer ses vieux jours. Nastineka est douée d'un extérieur agréable, et de plus, pour son malheur, d'une vive imagination. Rien de commun entre elle et ces jeunes provinciales dont l'auteur trace le portrait en quelques lignes légèrement moqueuses, dirigées contre les instincts positifs et prosaïques de la génération nouvelle. Au lieu de ces jeunes personnes qui autrefois pleuraient en lisant Marlinsky et Pouchkine, on ne rencontre plus en effet que des maîtresses de maison formées avant le mariage, déjà exercées à calculer les avantages d'un *bon parti*, plus familiarisées certainement avec de vulgaires romans français qu'avec la poésie russe. Telle n'est point Nastineka Godnef. Elle est restée vraiment russe; les livres français qu'elle a lus, productions éloquentes et passionnées des premières années qui suivirent 1830, n'ont fait que développer son penchant à l'enthousiasme, et la préparer peut-être à de grandes souffrances. Quant au capitaine en retraite Phleguetone Mikhaïlovitch, il vit paisiblement d'une pension de cent roubles dans un petit logement voisin de la maison du vieux professeur. C'est un homme taciturne et grave; après son frère et sa nièce, sa chienne Diana tient la première place dans ses affections; après Diana viennent les oiseaux, qu'il élève par centaines, se créant ainsi d'innocentes occupations auxquelles il ne s'arrache que pour venir passer quelques heures chez son frère. On le voit alors traverser la rue, serré dans un vieil uniforme de petite tenue, fumant dans une pipe de bois un tabac commun qu'il porte dans un sac de cuir brodé par sa nièce. Voilà le groupe en présence duquel va se trouver le nouveau directeur du collége, M. Jacques Kalinovitch, sortant de l'université de Moscou, jeune homme intelligent et instruit, mais sans naissance et sans fortune, bien décidé par conséquent à tirer le meilleur parti possible de la place obscure qu'il vient occuper.

Kalinovitch est reçu par le vieux directeur avec une hospitalité cordiale; il s'installe au collége et accueille avec une dignité froide

les complimens des professeurs ses subordonnés, tous types de ces excentricités qu'un cercle étroit d'occupations développe dans certaines existences. Ici, c'est M. Exametrof, qui aime un peu trop à s'enivrer le jour où il touche ses appointemens; là, M. Lebedof, grand chasseur qui a tué plus de trente ours de sa propre main; plus loin, M. Romiantsof, dont la tenue irréprochable ne rachète pas le caractère bas et rampant. Ce n'est pas tout cependant que de s'installer au collége; il faut se présenter aux autorités du lieu. L'excellent M. Godnef met son équipage à la disposition du jeune directeur. Qu'on imagine un *drochki* à roues colossales traîné par une rosse à la tête énorme, aux grosses jambes recouvertes d'un poil épais, et conduit par le gardien du collége affublé pour la circonstance d'un *armiak* (1) de paysan. La première visite est pour le *gorodnitche* (maire); mais le magistrat est inabordable, il prétend recevoir ses visiteurs au bureau de police, et Kalinovitch se voit forcé de se retirer en lui laissant sa carte. Une autre notabilité à laquelle le directeur doit présenter ses hommages est la veuve d'un général qui compte parmi les grands propriétaires de la province. Ici la réception n'est guère meilleure, mais on rencontre déjà quelques-uns des personnages qui joueront un rôle principal dans le roman : la générale d'abord, arrogante et froide; sa fille Pauline, non moins hautaine, mais spirituelle et gracieuse. Lorsque Kalinovitch, interrogé sur le motif de sa visite, se présente comme le nouveau directeur du collége, il peut lire une expression de dédain sur le front de la noble dame, qui s'entretient aussitôt avec sa fille d'affaires intimes, sur lesquelles il est impossible au visiteur de placer un mot. Kalinovitch comprend qu'il est importun et se retire. Faut-il le suivre chez les autres représentans de l'administration et de la noblesse dans la ville, chez le directeur des domaines, toujours en guerre avec l'*ispravnik* à cause de ses excursions intéressées sur les terres de la couronne, — chez l'avoué, toujours à la piste de la moindre chicane dont il espère tirer quelque profit, — chez le médecin du district, qui, au sujet de l'emploi des sommes affectées au service de l'hôpital, est également devenu l'ennemi du maire? Chez les marchands, mêmes inimitiés, mêmes jalousies que chez les fonctionnaires. Qu'arrive-t-il? Le nouveau directeur est bientôt convaincu qu'il ne pourra vivre à l'aise dans ce monde vulgaire, et c'est dans la maison de M. Godnef qu'il passera ses heures de loisir. Ici l'on entrevoit le point de départ du roman. L'ambition et la légèreté de Kalinovitch feront deux victimes : la fille de M. Godnef d'abord, la fille de la générale ensuite.

(1) Long vêtement en forme de tunique.

Inflexible pour les écarts du prochain, Kalinovitch n'est que trop complaisant pour les faiblesses de son propre cœur. Il a été accueilli comme un fils par M. Godnef. C'est sous son toit qu'il vient oublier les ennuis du collége et de la petite ville. Il rencontre dans Nastineka un esprit énergique et curieux qui l'attire et ne tarde pas à le charmer. Une grande, une périlleuse intimité s'établit, et un soir il faut bien reconnaître quel abîme on côtoie. Ce soir-là, le capitaine avait pris le thé chez M. Godnef avec Nastineka et Kalinovitch. Il avait vu Kalinovitch, se levant de table, échanger avec Nastineka un regard qui semblait trahir une entente particulière. En proie à une vague inquiétude, il ne voulut pas rentrer chez lui avant d'avoir passé devant la maison de Kalinovitch. La nuit était avancée, la ville était complétement muette. Le capitaine, n'ayant rien aperçu de suspect, revint devant la maison de son frère. Une ombre qui se glissa vers cette maison, puis un homme arrêté devant la porte de M. Godnef et la barbouillant de goudron (1), c'étaient là des révélations cruelles, qui demeurèrent néanmoins inutiles. Aux avertissemens donnés sur-le-champ par le capitaine, Nastineka sut répondre par d'habiles explications qui tranquillisèrent son père, et les deux amans continuèrent de se voir en secret, sans tenir compte des bruits qui couraient dans la ville.

Ces bruits étaient trop fondés pour que M. Godnef dût y fermer longtemps l'oreille; mais le père de Nastineka s'abandonne à un excès de confiance qui achève de peindre ce caractère, et d'en opposer la générosité au froid égoïsme de Kalinovitch, que des rêves d'ambition ne tardent pas à disputer aux rêves d'amour. Des succès littéraires (Kalinovitch écrit des romans que le public russe accueille avec plaisir) le placent sur une pente dangereuse, et lui font entrevoir la popularité, achetée au prix de mille aventures. Pour comprendre dans toute son étendue l'influence que ces succès vont avoir sur les destinées de Kalinovitch, il faut se transporter un moment dans la maison de la générale.

Trois personnes sont réunies dans un brillant salon. La vieille générale est étendue sur un fauteuil; une attaque de paralysie l'a plongée dans un état voisin de l'idiotisme; sa fille Pauline est assise à quelques pas d'elle, à côté d'un homme qui a su garder dans la maturité l'aisance gracieuse et les dehors mêmes de la jeunesse. Ce dernier est le prince Raminsky, propriétaire du voisinage, un proche parent de la maîtresse de la maison. Ce personnage, que M. Godnef a surnommé le *Talleyrand de la province*, est le représentant d'une classe d'hommes très nombreuse en Russie.

(1) Il est d'usage en Russie d'enduire de goudron les portes d'une maison habitée par une femme dont la conduite est scandaleuse.

« Autrefois aide-de-camp d'un général qui mettait son amour-propre à ne s'entourer que d'officiers accomplis, il vivait maintenant dans ses terres en grand seigneur. Quoiqu'il eût déjà près de la cinquantaine, le prince pouvait encore passer pour un fort bel homme, et l'élégance de sa mise lui donnait un cachet tout particulier. Tout le gouvernement le connaissait; il abordait les riches propriétaires et les hauts fonctionnaires avec une courtoisie recherchée qui touchait au respect, et se montrait poli et affectueux à l'égard des négocians et des employés d'un ordre inférieur. Quoiqu'il aimât à plaisanter, jamais il ne se permettait un mot blessant; mais avec toutes ces qualités, le prince n'en savait pas moins se faire obéir par sa femme et ses enfans comme le maître le plus absolu. Arrivait-il qu'une mère de famille dans la misère ou quelque fonctionnaire ivrogne et destitué pour concussion vînt le supplier d'intercéder à Pétersbourg, il se chargeait avec empressement de leurs suppliques; il est vrai qu'elles restaient ordinairement sans réponse. Le prince avait trois fils, dont deux servaient dans les chevaliers-gardes, et une fille qui dès son enfance avait été entourée de gouvernantes étrangères. Il passait une partie de l'hiver à Pétersbourg, et deux ans auparavant il s'était rendu en Allemagne avec toute sa famille pour raison de santé. Il n'avait eu pour tout héritage de son père que trois cents paysans, et sa femme n'était pas riche. Cependant sa vie luxueuse n'avait pas dérangé sa fortune, qui avait même augmenté, car il possédait maintenant trois mille paysans. Différens bruits circulaient à ce propos dans le gouvernement: on disait qu'il avait fait ses *choux gras* (1) dans la construction d'un édifice élevé aux frais de la noblesse et qui s'était bientôt écroulé, dans une grande compagnie industrielle dont il avait été le directeur, et qu'une faillite avait dissoute. D'autres affirmaient que la source de ces richesses mystérieuses devait se trouver dans l'intimité qui existait entre lui et la famille de la générale. Cette intimité était expliquée diversement. Les uns étaient surtout frappés de l'amitié que lui témoignait la vieille générale, amitié fort étrange il est vrai, car la générale, malgré son avarice, lui avait prêté, ainsi que le prouvaient les livres du notaire de la ville, vingt-cinq mille roubles argent. On soutenait aussi que le prince était encore plus cher à Mlle Pauline qu'à sa mère, et qu'il passait des heures entières avec elle, enfermé dans son cabinet, après le coucher de la générale; mais tous ces bruits couraient à la sourdine, ceux mêmes qui y ajoutaient foi se gardaient bien de les répandre : chacun, étant l'obligé du prince ou du moins accablé par lui de prévenances, était intéressé à le ménager. »

Tel est le personnage qui se trouve assis à côté de Mlle Pauline dans le salon de la générale. Celle-ci vient de s'assoupir, et le prince engage avec sa voisine une conversation significative :

« — Comme vous avez maigri, ma cousine! dit le prince à voix basse.

« — Demandez-moi plutôt, reprit Pauline en soupirant, comment je ne

(1) Ces mots sont en français dans le texte russe. On retrouve ici une de ces fautes de goût si fréquentes chez les écrivains étrangers qui nous empruntent souvent, comme autant de finesses, les plus triviales locutions d'un monde vulgaire.

suis pas morte! J'ai tant souffert depuis quelque temps. Passer cinq ans dans cette petite ville, où je ne vois pas un être humain, et maintenant cette maladie qui augmente encore ses caprices, et cette avarice révoltante! Il y a des momens où je rêve un changement complet dans ma situation.

« — Patience! reprit le prince, tout mal a sa fin, et je crois que la fin de tout cela ne se fera pas attendre longtemps.

« Et il tourna les yeux du côté de la générale. — A propos, l'affaire de Moscou avance-t-elle?

« — Cela s'est terminé comme je le prévoyais. Elle ne veut pas me marier parce qu'elle serait obligée de me doter. Cependant il faut en finir, je veux absolument me marier pour sortir de cet esclavage. J'ai droit à cinq cents paysans que m'a laissés mon père.

« — Sans doute, reprit le prince, il faut vous marier absolument, quand même vous devriez fuir la maison. Malheureusement ici vous ne trouverez jamais un mari convenable; il faut aller à Moscou.

« — Jamais elle n'y consentira. Lorsqu'elle est tombée malade, je l'ai suppliée à genoux de se rendre à Moscou pour consulter les médecins. Elle s'y est refusée; l'argent lui est plus cher que la vie.

« — Pauline, es-tu ici? s'écria la générale en bâillant.

« — Oui, maman. — Et elle s'approcha immédiatement d'une table sur laquelle se trouvait un paquet de livres apportés par le prince.

« — Que fais-tu?

« — Je parcours les livres.

« — Quels livres?

« — Des journaux, ma tante, répondit vivement le prince. — Et, se frappant le front comme s'il lui était venu une idée, il dit à Pauline : — Vous y trouverez un roman du directeur du collége. On en dit du bien.

« — Du directeur? dit Pauline en clignant les yeux. Je crois qu'il est venu nous rendre visite.

« — Vraiment?

« — Oui, mais ma mère l'a très mal reçu, et il n'est plus revenu.

« — De quoi parlez-vous? dit la générale.

« — De livres, ma tante. — Et se tournant de nouveau vers Pauline : — *Voilà notre homme*, ajouta-t-il en souriant. Occupez-vous de lui; c'est un jeune homme *très comme il faut*.

« — Pourquoi pas? lui répondit Pauline en souriant aussi; il m'a beaucoup plu, il est fort aimable. »

Le prince s'empresse de donner suite à l'heureuse idée qu'il vient d'émettre, et, grâce à ses démarches, Kalinovitch se présente peu de jours après chez la générale. Celle-ci le reconnaît à peine, mais le prince l'accable de prévenances, le supplie de venir leur faire la lecture de son dernier roman, et Pauline joint ses instances à celles du prince. On prend jour pour cette lecture, et Kalinovitch sort de l'hôtel de la générale tout glorieux de l'accueil qu'on lui a fait.

Pourquoi le prince veut-il marier Pauline? — Pour jouir plus sûrement d'une fortune dont, une fois mariée à un jeune homme

qui lui devra la richesse, elle disposera en souveraine : triste et odieux calcul qui amène une série de tentatives habilement conduites, et dont le seul but est d'amener un mariage entre Kalinovitch et Pauline! Une soirée de lecture, une excursion à cheval, un bal, il n'en faut pas davantage pour troubler la raison du directeur de collége. Un moment même ce n'est plus sur Pauline, c'est sur la fille du prince Raminsky, brillante et aristocratique personne, qu'il ose porter un regard téméraire. Que devient alors la pauvre Nastineka? Elle n'est pas encore délaissée, et Kalinovitch affecte toujours auprès d'elle un certain empressement; mais elle n'ignore pas l'accueil que font au directeur la générale et sa fille. Elle ne pense à l'avenir qu'avec une douloureuse inquiétude.

Voici cependant le discours que tient un jour le prince Raminsky à Kalinovitch :

« — Vous êtes maintenant reçu dans la maison de la générale... Pourquoi ne songeriez-vous pas sérieusement à Mlle Pauline? Quel avenir pour vous et votre talent! *Mille âmes,* mon cher monsieur, un bien parfaitement administré, et un capital dont personne ne connaît encore au juste le montant! Avec cela, vous pouvez aller où bon vous semble, à Pétersbourg, à Moscou, à Odessa, et même dans les pays étrangers... Vous pourrez choisir le lieu le plus favorable à vos inspirations...

« Cette proposition bouleversa complétement Kalinovitch. Il affecta de prendre la chose pour une plaisanterie; mais, après avoir quitté le prince, il passa en revue toutes les circonstances de sa vie depuis qu'il était venu se fixer dans cette petite ville : d'abord cet amour de Nastineka, auquel il s'était abandonné sans réflexion, et qui avait établi entre eux un lien dont l'intimité ne lui permettait plus de la quitter sans manquer à l'honneur, puis le succès littéraire auquel il ne s'attendait pas, et enfin le succès encore moins prévu qu'il avait obtenu dans la maison de la générale... Mais Nastineka?... Impossible de l'épouser maintenant... Alors ne valait-il pas mieux en finir résolûment? C'était le conseil que lui donnait la raison; sa conscience toutefois en était révoltée. »

Kalinovitch, en définitive, se hâte de demander un congé de trois mois pour se donner la liberté nécessaire en si grave occurrence. Le congé obtenu, il vient faire ses adieux aux Godnef. Lorsqu'il a exposé les motifs qui l'engagent à partir pour Pétersbourg, l'honnête M. Godnef n'y trouve point à redire, et Nastineka se soumet aussi en apparence à cette dure nécessité. Seulement, le soir même du jour où il leur avait annoncé son prochain départ, elle le prie de l'accompagner.

« — Où veux-tu aller? lui demanda le jeune homme.

« — Sur la tombe de ma mère, lui répondit Nastineka. Il y a longtemps que je ne suis allée prier là, et je veux que tu me suives.

« Arrivée dans le cimetière, Nastineka s'arrête devant une tombe à moi-

tié cachée sous les hautes herbes. Elle s'y agenouille, et l'oblige à en faire autant. Puis, se tournant vers lui, et d'une voix mal assurée :

« — Jure-moi, Jacques, dit-elle, jure-moi que tu ne m'abandonneras jamais, que je serai ta femme, ton amie. Sans cela, comment puis-je espérer que ma mère me pardonne? Voilà trois nuits que je la vois toute en larmes; elle souffre de ma conduite!

« — A quoi bon tout ce mélodrame? lui répondit Kalinovitch.

« — Non, Jacques, il le faut absolument. Je n'aurai pas d'autre consolation quand tu seras parti.

« — Je le jure,... dit-il.

« Au même instant, une masse noire sortit avec bruit de l'herbe touffue et s'envola. Kalinovitch tressaillit; Nastineka ne bougea pas. — Qu'as-tu? dit-elle. C'est un corbeau!

« — Des scènes pareilles sont faites pour déranger les nerfs des jolies femmes, reprit Kalinovitch avec humeur.

« Rentré à la maison, il s'aperçut qu'il n'était pas encore au bout de ses peines. Nastineka lui déclara avec beaucoup de calme qu'avant de partir il était indispensable qu'il la demandât en mariage. Kalinovitch s'efforça de lui faire comprendre qu'il serait toujours temps de faire cette démarche à son retour; mais rien ne put vaincre l'obstination de la jeune fille, et Kalinovitch se décida à lui donner cette dernière satisfaction, non sans caresser une arrière-pensée. Bien lui en prit, car au moment où M. Godnef le pressait dans ses bras en l'appelant « mon gendre, » le capitaine, qui avait appris la nouvelle du prochain départ, entrait dans la maison avec des intentions fort peu pacifiques. »

Après avoir supporté toutes ces pénibles scènes, Kalinovitch prend congé de ses hôtes et part pour Pétersbourg. Les épreuves qui l'attendent dans cette ville achèvent de le transformer. Désormais il est trempé pour de plus fortes luttes. Exalté par l'orgueil, il se prépare à une vie nouvelle. Il se dévouera au bien de son pays, il s'attaquera aux désordres qui le minent. Le mariage que le prince Raminsky lui a proposé lui ouvre cette brillante et laborieuse carrière. Il épouse Pauline. Possesseur de *mille âmes,* il obtient bientôt le poste de vice-gouverneur dans la province même où il a dirigé un collége de petite ville. Nous entrons dans la seconde partie du roman. Kalinovitch est devenu désormais le représentant de cette nouvelle école d'employés intelligens, intègres, actifs, qui ont mis toutes leurs qualités au service de l'état, et qui, véritables doctrinaires du despotisme, apportent dans l'exercice de leurs fonctions toute l'inflexibilité que donnent des convictions étroites, mais bien arrêtées. Reste à savoir si son passé ne lui créera pas d'insurmontables obstacles. Il est des tâches qu'il faut aborder avec une conscience pure: Kalinovitch l'a oublié, et on va le voir victime de son erreur.

A son arrivée au chef-lieu, le nouveau vice-gouverneur reçoit de son chef immédiat et de tous ses subordonnés l'accueil le plus gra-

cieux. Quel spectacle s'offre à Kalinovitch! Toutes les apparences de l'ordre déguisant mal toutes les variétés de la fraude, du vice ou de l'incapacité : ici des concussionnaires, plus loin de faux savans, partout d'audacieux aventuriers qui apportent dans l'administration cet esprit nomade, une des forces et des faiblesses de la race slave, et qui profitent de l'insuffisance des institutions pour passer avec une incroyable aisance d'une fonction à l'autre, parcourant ainsi en peu d'années le camp beaucoup trop vaste de l'armée administrative en Russie. Le nouveau vice-gouverneur ne promène pas seulement sur ces groupes serviles le regard dédaigneux du parvenu qui se croit sûr de sa fortune : il est résolu à les combattre ouvertement; le présomptueux élève de Moscou, mécontent à bon droit de sa première campagne contre un collége de petite ville, va s'attaquer à un gouvernement de province.

Le gouverneur le comble de politesses, et lui expose ses principes d'administration. Ces principes sont fort simples : les bureaux qui dépendent du gouvernement forment autant de corps distincts qui se jalousent, et, pour ne point s'y faire d'ennemis, le gouverneur ne s'immisce en aucune façon dans leurs attributions. Au reste tous les employés sont excellens, et l'ordre le plus parfait règne dans toute l'administration. Kalinovitch ne partage point cette manière de voir; il commence par établir dans tous les bureaux qui sont sous sa dépendance immédiate un ordre tel que toute exaction y devient impossible. Cela fait, il demande à son chef de destituer les fonctionnaires auxquels celui-ci tient le plus. Le gouverneur essaie vainement de prendre leur défense; Kalinovitch le prévient que si droit n'est point fait à sa demande, il s'adressera au ministre. L'indulgence que manifestait le gouverneur n'était point, il faut le dire, tout à fait excusable : il avait une part dans les exactions que commettaient ses subordonnés, ainsi que cela se pratique ordinairement. Les sévérités de Kalinovitch font du bruit dans la ville; on s'indigne contre le vice-gouverneur. Il se forme néanmoins un parti qui le soutient. Kalinovitch a pour lui la jeune génération, toujours portée à faire de l'opposition, à déclamer contre la corruption administrative, et cela non sans raison le plus souvent.

Kalinovitch, ne l'oublions pas cependant, est regardé par le prince Raminsky comme sa créature. C'est le prince qui a fait réussir son mariage avec Pauline, ce mariage auquel Kalinovitch doit sa position. Le but du prince n'a pas été seulement de soustraire Pauline à la tutelle d'une mère avare, de se créer une influence sur la gestion de ses biens; il a voulu se ménager dans la haute administration de l'empire un utile instrument, et il a cru le trouver dans Kalinovitch. Ce prince, ambitieux et remuant personnage, type de l'esprit de spéculation et d'aventure qui anime certains nobles russes,

a fini par marier sa propre fille à un riche industriel, M. Tchetverikof. Il se flatte d'exercer ainsi une puissante influence. Il se trompe. Son gendre, M. Tchetverikof lui-même, mandé par le vice-gouverneur, se voit fort mal reçu. Kalinovitch s'est promis de faire rendre gorge à ce millionnaire. Il l'invite à donner une dizaine de mille roubles pour les embellissemens de la ville. Menacé de perdre les bonnes grâces du haut fonctionnaire, le traitant est forcé de s'exécuter. Kalinovitch bientôt se débarrasse du gouverneur lui-même, compromis dans des affaires scandaleuses et forcé d'aller rendre compte de sa conduite à Pétersbourg. Puis vient le tour du prince, que la manie de spéculer a contraint à des actes frauduleux. Un marché pour la construction d'une chaussée doit être passé prochainement. Le prince figure parmi les soumissionnaires, qui sont convoqués par le vice-gouverneur, devenu gouverneur provisoire, devant le comité des constructions publiques.

« — Bien, messieurs! dit Kalinovitch avec une émotion mal contenue aux soumissionnaires. — Puis, se tournant vers son secrétaire : — Donnez-moi les cautionnemens qui sont fournis pour la soumission.

« Le secrétaire lui remit une liasse de papiers.

« — Ils y sont tous? lui demanda Kalinovitch en le regardant fixement.

« — Oui, votre excellence, répondit le secrétaire d'une voix tremblante.

« Le vice-gouverneur chercha dans les pièces; il en prit une.

« — Toutes ces pièces ont été examinées par vous, dit-il aux membres de la commission; mais je viens de recevoir du tribunal de Penza une déclaration constatant qu'un des actes de propriété produits par l'un des soumissionnaires est entaché de faux...

« A l'appui de ces paroles, le vice-gouverneur tira de sa poche une lettre qu'il remit aux membres de la commission. Toutes les figures s'allongèrent, celle du prince s'empourpra.

« — C'est pourquoi, messieurs, dit Kalinovitch aux assistans, les soumissions ne seront point admises aujourd'hui. — Et il remit toutes les pièces dans son portefeuille. — Ce faux qui nous est dénoncé doit être jugé.

« Ayant dit cela, le vice-gouverneur salua précipitamment les membres de la commission, comme s'il avait eu hâte de terminer promptement cette scène pénible, et sortit. Le prince se précipita sur ses pas; Kalinovitch lui dit quelques mots à voix basse. La figure du prince prit aussitôt une teinte livide. Quelques-uns des scribes le virent chanceler; il descendit l'escalier, et trouva dans le vestibule le maître de police, qui le fit monter avec lui en voiture.

« Le soir du même jour, une grande nouvelle se répandit dans la ville; le prince Raminsky, accusé d'avoir produit une pièce taxée de faux, avait été mis en prison.

« Un pareil acte de rigueur acheva de déchaîner contre le vice-gouverneur tous les fonctionnaires et toutes les personnes bien pensantes de la ville. Oser mettre sous les verrous un noble, un homme aussi accompli et aussi aimable que le prince Raminsky! Le maréchal de la noblesse en porta

plainte au ministre. Ces dispositions n'effrayèrent nullement le vice-gouverneur; il enjoignit au contraire aux procureurs de veiller à ce que le prisonnier ne s'échappât point. L'enquête fut commencée par le maître de police, et l'on prétendit que, tant par la cruauté naturelle de son caractère que pour être agréable au vice-gouverneur, il obligeait le prince à rester debout devant lui, deux et trois heures de suite, durant les interrogatoires. On prétendit aussi que des passans avaient entendu des cris et des gémissemens dans la prison, ce qui semblait indiquer que les personnes impliquées dans cette affaire étaient soumises à des actes de violence, en d'autres termes à la question. »

La fille du prince veut cependant assurer un protecteur au prisonnier. Son mari, craignant d'être compromis dans l'affaire, l'a quittée brusquement sous le prétexte d'un lointain et indispensable voyage. La jeune princesse se fait donc solliciteuse; elle vient trouver Pauline, qui lui révèle la cause de l'arrestation : le prince s'est fait de Kalinovitch un irréconciliable ennemi en lui rappelant d'une façon blessante l'origine de sa fortune. Pauline consent néanmoins à voir le prisonnier, à lui faire parvenir quelques secours. Elle se rend à la prison; on lui ouvre la cellule où languit le malheureux Raminsky. Qu'arrive-t-il? Au moment où elle va quitter le prince, un peu raffermi et consolé, le gouverneur paraît, suivi du directeur de la prison, pâle et tremblant.

« — Les dames s'intéressent tellement à votre sort, mon prince, dit Kalinovitch avec une émotion mal contenue, que je ne puis leur défendre de venir vous voir, quoique cela soit tout à fait contraire à l'ordonnance.

« — J'en suis fort reconnaissant! lui répondit le prince.

« — Mais je vois que l'on vous a mal logé, et je vais donner des ordres en conséquence. Allons! dit-il à sa femme, qui était plus morte que vive, je suis venu vous chercher. Sortons... Au revoir, prince.

« Et il emmena sa femme.

« La voiture les attendait à la porte; Kalinovitch monta le dernier, et ferma violemment la portière. Chemin faisant, le cocher crut entendre du bruit; il lui sembla que ses maîtres parlaient à haute voix. Lorsqu'on arriva, Kalinovitch descendit le premier, et il se retira immédiatement dans son cabinet. Un laquais fut obligé d'aider Pauline à descendre; elle marchait avec peine, et un capuchon soigneusement rabattu cachait sa figure.

« La visite du vice-gouverneur à la prison eut plusieurs conséquences. Le prince fut transféré dans un cabanon où l'on avait renfermé peu de temps auparavant un noble arrêté pour vol à main armée. Le commandant du bataillon donna ordre aux officiers de garde à la prison de ne laisser pénétrer personne auprès du prince Raminsky. Le vice-gouverneur demanda de son côté à l'administration de destituer le directeur de la prison. »

Kalinovitch manque ici de prudence. Destituer le directeur de la prison, n'est-ce pas donner un puissant auxiliaire au prisonnier? Le prince ne va-t-il pas trouver un appui dans le fonctionnaire desti-

tué? C'est ce qui arrive en effet. L'entrevue où Raminsky et le directeur arrêtent un plan de conduite d'où sortira la ruine de Kalinovitch est un des plus fidèles tableaux qu'on ait tracés des régions inférieures de l'administration russe. Il y a là des traits d'une vérité cruelle. Le prince reçoit dans son cachot la visite du directeur en disgrâce, qui, le verre en main, convient avec lui des moyens d'acheter le silence ou les aveux favorables de quelques complices engagés dans la même affaire. A la suite de cet entretien, le directeur, dont une forte récompense stimule le zèle, part pour Pétersbourg, où il va défendre la cause du prince, et cette cause est d'avance gagnée.

Le roman touche alors à sa fin. Cette guerre aux abus faite par un ambitieux, cette étrange lutte d'un parvenu contre les hommes dont il s'est servi pour assurer sa fortune, se termine avec le tableau que l'écrivain a voulu tracer des mœurs administratives. Une rencontre inattendue est le prélude du dénoûment. Dans une troupe de comédiens, autorisée par le gouverneur lui-même à donner quelques représentations, se trouve Nastineka, qui s'est jetée dans la vie d'artiste par désespoir d'amour. Elle écrit à Kalinovitch, dont les souvenirs se réveillent. L'incorruptible gouverneur n'ose pas refuser un rendez-vous; mais au retour d'une soirée passée furtivement chez l'actrice, il trouve sa maison en désordre. Des caisses sont entassées sous le vestibule. Pauline, indignée de la conduite de son mari, est partie pour Pétersbourg, se promettant de sauver le prince. Elle laisse une lettre qui avertit Kalinovitch qu'elle sait tout. «Votre dernier procédé à mon égard, lui dit-elle, me donne le droit de vous quitter.» Cette fuite est le commencement de la ruine de Kalinovitch. Bientôt des bruits défavorables au gouverneur commencent à circuler dans la ville. Une scène violente éclate entre Kalinovitch et le chef de la police à l'occasion d'un incendie qui amène un conflit d'attributions. Le gouvernement supérieur est saisi de l'affaire, et se prononce contre Kalinovitch, qui est destitué. De la classe des administrateurs il passe à celle non moins nombreuse des mécontens, et n'a d'autre consolatrice que Nastineka, qui le suit à Moscou. Pauline, qui est restée à Pétersbourg, y finit bientôt dans l'isolement une existence abrégée par la douleur. Le plus heureux de tous ces personnages qui ont poursuivi ensemble la fortune est le prince, qui se voit réhabilité à la suite de la disgrâce de Kalinovitch, et rentre dans ses terres avec sa fille et son gendre. Devenu veuf, Kalinovitch finit par épouser Nastineka; mais l'actrice ne vit plus que pour le théâtre, et son mari achève tristement, sous le poids de sa dédaigneuse pitié, l'existence dont l'auteur n'a voulu retracer que la période la plus agitée, la plus instructive.

Telle est la fable imaginée par M. Pisemski pour mettre en pré-

sence la vieille et la nouvelle Russie. Dans la première partie, c'est la petite ville qu'il retrace avec ses ridicules traditionnels, mais aussi avec ses mœurs simples et patriarcales. Dans la seconde, une autre société s'offre à nous, fiévreuse, hautaine, partagée entre un vague désir d'améliorations morales et une recherche ardente du bien-être matériel. C'est dans le tableau de la classe des propriétaires que M. Pisemski s'est surtout montré original. On avait peint avant lui les paysans, les bourgeois, les petits employés. Les types de seigneurs campagnards et de hauts fonctionnaires qu'on rencontre dans *Mille Ames* sont d'une vérité parfaite. De tels hommes pourraient jouer en Russie un rôle considérable : ils sont placés entre la haute noblesse des villes et le peuple; ils pourraient initier la classe inférieure aux principes et aux formes de la civilisation occidentale. Malheureusement la plupart ne sont guère propres à remplir cette tâche. Quel triste et pourtant quel fidèle portrait que celui du prince Raminsky, de ce grand seigneur instruit, élégant, affable, mais dénué de tout sentiment moral! Si la fortune eût continué à le favoriser, il aurait réussi à dissimuler les faiblesses dont il se rend coupable; mais aux premiers revers qui l'éprouvent, il laisse voir la profonde corruption que cachent ces apparences séduisantes. Au reste, il ne faudrait pas le juger avec trop de sévérité : l'éducation que reçoivent en Russie les gens du monde et l'impunité dont ils jouissent sont après tout des titres à l'indulgence. Les femmes que l'auteur fait figurer à côté du prince Raminsky doivent être appréciées au même point de vue; aucun frein, pas même celui de l'opinion publique, ne les retient au milieu des séductions et des épreuves de la vie. L'état social même de la Russie est pour beaucoup dans les erreurs qu'elles commettent.

Les personnages du roman de *Mille Ames* peuvent se partager en deux groupes correspondant aux deux parties du roman : il y a d'une part les habitans de la petite ville, de l'autre ceux de Pétersbourg. Parmi les premiers, il en est sur lesquels l'analyse du récit ne permettait point d'insister, et qui méritent quelque attention. Il faut citer d'abord le vieux gardien du collége, Terka, personnification heureuse de l'opiniâtreté brutale de l'homme du peuple qui arrive à exercer une sorte d'autorité. Rien ne saurait le faire agir contre son gré : un seul argument, le bâton, pourrait peut-être en venir à bout; mais son maître, M. Godnef, est trop bon chrétien pour y avoir recours. On retrouve le même don de grossière persévérance chez un autre personnage du collége, le professeur de mathématiques Lebedof; seulement cette opiniâtreté lui sert à des fins qui en font presque une vertu. Dans les premiers temps de son séjour à X., le professeur ne se bornait pas à faire la guerre aux ours du pays; dans ses momens de loisir, il a eu le bonheur de gagner une petite somme

d'argent au jeu, et ce gain a développé en lui la passion des cartes à un tel point qu'il s'est mis en rapport avec tous les joueurs de la ville. Il ne dédaigne même pas les laquais. Ce n'est pas l'amour de l'argent qui le pousse, mais le besoin d'émotions. Cependant son bonheur a un terme; il ne craint pas d'engager une partie avec un marchand qui passe pour le plus adroit joueur de toute la ville. Cette imprudence lui coûtera cher : il reperd tout ce qu'il avait gagné, et cinq mille roubles en plus. Pour un pauvre employé comme lui, cette somme est énorme; néanmoins il n'hésite pas à donner une reconnaissance au marchand, quoiqu'il sache fort bien que celui-ci l'a trompé. A partir de ce moment, Lebedof consacre les deux tiers de ses appointemens à l'extinction de sa dette, et se soumet aux plus dures privations. Retiré dans une pauvre chaumière, au fond du faubourg, il vit comme un pauvre paysan, et ne reprend son premier genre de vie que lorsque son créancier est entièrement payé. Telle est la nature humaine en Russie. On dirait un sol vierge où tout favorise une rapide croissance, et si l'on y rencontre quelquefois des créations monstrueuses, d'odieux exemples de dépravation, la piété austère, le dévouement poussé jusqu'à l'héroïsme, comptent aussi de nombreux représentans. On dirait un arbre aux branches flétries, et dont les racines sont pleines de vigueur. On rencontre dans le cours du roman plusieurs personnages qui, comme Lebedof, l'honnête M. Godnef et son frère, cachent sous une rude enveloppe des qualités qui deviennent de plus en plus rares en Russie dans les classes supérieures, et l'auteur a bien fait de les mettre en évidence, car sans cela on pourrait désespérer de l'avenir du pays.

A Pétersbourg, c'est un monde différent et avec moins d'originalité. Un égoïste viveur, Belavine, qui grossit le nombre des courtisans de la comédienne Nastineka et finit par lui préférer une grossière esclave, tel est l'un des types de cette fausse civilisation qui semble en Russie d'origine étrangère, et que l'auteur combat avec vivacité. Depuis le règne de l'empereur Nicolas, une sorte de réaction s'est manifestée dans la littérature russe à l'égard des étrangers de toute classe qui habitent le pays. C'est Gogol qui a donné le signal de cette réaction, et il a été suivi par la foule des romanciers. M. Tourguenef lui-même n'a point résisté à cette tendance nationale; ses *Récits d'un Chasseur* nous représentent un Français placé dans une situation pitoyable, et il semble se complaire dans cette peinture. Cette fâcheuse tendance, encouragée par le parti slave, se développe de jour en jour. Les hommes qui, par leurs habitudes et leurs sentimens, appartiennent à la civilisation occidentale, semblent même s'en rapprocher, et M. Hertzen à son tour prêche en quelque sorte, dans ses derniers écrits, une croisade contre l'influence étrangère.

Il faut souhaiter, dans l'intérêt de la Russie, que l'esprit satirique de ses écrivains s'inspire d'un autre mobile.

Le succès de M. Pisemski s'explique heureusement par d'autres causes, et, si on peut lui reprocher sa sévérité pour les imitateurs de l'étranger, on ne l'accusera pas du moins de trop caresser l'amour-propre national. Le mérite de l'écrivain, on a pu le voir, est d'arriver par la simple combinaison des événemens aux effets que recherche la satire. Le romancier a su dévoiler sans vains ménagemens les faiblesses, les erreurs des classes moyennes de la société russe, de celles qui ont en main aujourd'hui la plus lourde tâche, et de qui dépend l'avenir du pays. M. Pisemski d'ailleurs n'a pas voulu seulement faire haïr le vice. Il laisse entrevoir à son pays ces mêmes perspectives idéales vers lesquelles le poète Nekrassof tourne aussi ses regards; il répond de cette façon à un sentiment général parmi ses compatriotes. Le roman satirique, compris de la sorte, peut rendre de grands services à la Russie. Jusqu'ici, le roman russe se contentait de marcher sur les traces de Gogol. Un petit nombre d'écrivains, tels que MM. Grigorovitch et Tourguenef, avaient seuls essayé d'attirer l'attention du public sur le malheureux sort des paysans. Ceux qui mettaient en scène les employés russes se bornaient, ainsi que Gogol l'avait fait, à flétrir leurs habitudes de concussion. Il était impossible de s'en tenir là; les fonctionnaires russes offrent un champ beaucoup plus vaste à l'étude du moraliste et à l'observation du romancier. Les désordres qui règnent dans l'administration ne proviennent pas uniquement de la cupidité des hommes qui la composent : il faut ajouter à cette honteuse faiblesse l'ignorance profonde, l'insouciance, l'incorrigible paresse, la servilité, par-dessus tout les habitudes d'intempérance si répandues dans la classe des fonctionnaires. C'est ce que les romanciers s'abstenaient de décrire, car il leur était interdit d'éclairer de pareils faits. Les changemens qui se sont opérés en Russie depuis la mort de l'empereur Nicolas ont fait tomber les entraves. Cette liberté a déterminé dans la satire morale un progrès dont témoigne le roman de *Mille Ames*. M. Pisemski n'a laissé dans l'ombre aucun détail de la vie publique ou de la vie privée des fonctionnaires russes. Cependant ce qui a surtout attiré le public, c'est moins peut-être cette exacte description que la vérité du caractère de Kalinovitch. Ce personnage n'est et ne pouvait être complétement imaginaire; il existe dans l'administration impériale un grand nombre de jeunes gens intelligens et instruits qui, comme Kalinovitch, s'élèvent par le déshonneur, parce qu'ils ne consentent point à végéter dans l'obscurité et la misère. Aucun effort honorable ne saurait en effet les tirer de cette malheureuse situation; l'insou-

ciance et l'incapacité de leurs supérieurs, complétement étrangers la plupart du temps aux devoirs de leurs fonctions, l'indifférence du public pour le mérite intellectuel et moral, tout conspire contre leur légitime ambition. C'est pour rendre cette vérité encore plus frappante que M. Pisemski a opposé la destinée du prince Raminsky à celle de son principal personnage. Pourquoi ce dernier succombe-t-il dans la lutte hardie qu'il a engagée avec son indigne protecteur? C'est que la fuite de sa femme le dépouille de son opulence et par conséquent de son influence, tandis que son rival, quoique criblé de dettes, impose encore par son titre et ses propriétés. L'auteur de *Mille Ames* a frappé juste, car son succès a tenu surtout à la courageuse protestation dont il s'est rendu l'organe.

La société russe doit déjà beaucoup aux efforts de ses romanciers depuis le jour où Gogol a pu s'attaquer aux vices des employés, et c'est sans contredit à l'émotion produite par les tableaux si vrais de la misère du paysan russe qu'il faut attribuer les tentatives de réformes que l'on fait aujourd'hui. La satire littéraire a eu encore un autre résultat : si elle n'est pas assez forte pour déraciner complétement les vices, elle est du moins puissante contre les ridicules. Parmi les romanciers russes qui, sans prétendre à la même influence morale que M. Tourguenef et M. Pisemski, ont observé des types nouveaux, il faut citer M. Grigorovitch. Tout récemment, dans *le Chat et la Souris*, M. Grigorovitch a mis en scène avec talent un fermier des eaux-de-vie, classe d'hommes qui, par leurs immenses richesses, par leur genre de prétentions, rappellent un peu nos anciens fermiers-généraux. Quant à M. Chtédrine, le spirituel auteur des *Scènes de la Province*, il a fort habilement reproduit certaines variétés de fonctionnaires dont il n'existait pas le moindre échantillon du temps de Gogol. C'est ainsi qu'il a esquissé en quelques pages le portrait d'un employé qui, à l'exemple du prince Raminsky, n'emprunte les dehors d'un homme parfaitement civilisé que pour légitimer en quelque sorte la bassesse de sa conduite. C'est un type vraiment nouveau en Russie; pourtant ce n'est point dans l'intérieur de l'empire qu'on le trouvera : les fonctionnaires y sont encore fort incultes. C'est dans les capitales, dans les plus hautes régions administratives, parmi les jeunes fonctionnaires, les favoris des ministres et leurs auxiliaires les plus intelligens, que se rencontrent le plus souvent les hommes policés dont M. Chtédrine nous trace le portrait. On a pu même les voir à Paris, car ils voyagent; mais dès qu'ils mettent le pied sur une terre étrangère, ils donnent ordinairement plus de gravité à leur maintien, plus de dignité à leurs discours, et on les prendrait volontiers pour des administrateurs modèles. L'administration russe n'a pas de plus chauds défenseurs qu'eux. Ils s'efforcent de faire croire que sa triste réputation en Europe est le

résultat de la calomnie, et qu'elle ne le cède en rien sous le rapport moral aux administrations des contrées civilisées. Souvent même ils ne se contentent pas de le soutenir de vive voix dans les salons; ils prennent la plume et adressent aux journaux étrangers des notes conçues dans le même esprit, et dans l'espoir d'en tirer bon profit plus tard pour leur avancement. Écoutons M. Chtédrine dans le récit où il crayonne l'employé russe cherchant à présenter ses roueries comme des perfectionnemens empruntés à la civilisation occidentale. L'imprudent discoureur fait sans le savoir la meilleure satire de la classe à laquelle il appartient, et qu'il croit défendre.

« Je déteste moi-même les pots-de-vin. Les pots-de-vin, c'est bon, je vous le répète, pour la plèbe du métier. Nous autres, nous considérons les choses d'un autre point de vue : nous ne connaissons pas les pots-de-vin, mais les intérêts de l'administration. Je ne demande que ce qui m'est dû, et ne cherche nullement à savoir comment on me le fournit. Je me borne à surveiller les différens services, comme par exemple les postes, l'impôt pour l'entretien des routes, le recrutement..... *Tout cela doit rapporter* (1).

« *Je suis un homme comme il faut*, je suis un enfant du siècle; il me faut de bons cigares et une bonne bouteille de Château-Laffitte. Je suis obligé, — vous m'entendez? — je suis obligé de me mettre avec soin, il m'est nécessaire d'avoir un intérieur comfortable, — *le gouvernement me doit tout cela*. Je suis garçon, et par conséquent *il me faut une belle*. J'ai l'esprit cultivé, j'ai des vues étendues, et par conséquent il faut que rien ne me trouble dans mes méditations, ni la misère ni aucun souci, afin que je puisse me consacrer entièrement à l'administration. Comment pourrai-je me livrer à l'étude de quelque projet philanthropique, si mon esprit n'est pas libre, si je dois perpétuellement songer aux moyens de suffire à ma subsistance? Afin d'être vraiment utile au pays, il faut que je sois gai et dispos. Tout cela est fort compréhensible. Zénon serait de nos jours un fort mauvais administrateur. C'est pourquoi j'évite avec soin tout ce qui est de nature à troubler le calme de ma vie. Pourtant que voulez-vous? je rencontre à tout instant de fâcheuses circonstances. Ainsi, par exemple, aujourd'hui même un paysan est venu me trouver. On lui a pris son fils comme recrue; il y a eu dans sa famille un partage volontaire...

« — A propos (demande l'interlocuteur de ce digne fonctionnaire), que veulent dire ces partages dont j'entends parler depuis quelque temps?

« — Un partage volontaire? Cela signifie qu'on se sépare volontairement. Certaines femmes ne peuvent pas vivre ensemble, ou bien un beau-père montre trop de complaisance pour sa belle-fille, — et voilà que la famille veut se séparer! — Impossible de le souffrir! Il est posé en principe par tous les économistes que dans tout travail les forces agissantes doivent être le plus concentrées possible. Par malheur, le paysan ne comprend rien à ces raisonnemens-là; en fait de science, il n'y entend absolument rien; il considère toutes les choses d'un point de vue matériel, étroit, du haut de son fumier en quelque sorte; il ne voit en tout cela que des circonstances

(1) Les mots soulignés sont en français dans l'original.

de famille, et n'a pas la moindre idée de la question économique... Mais revenons au fait. Je vous ai dit que j'avais reçu la visite d'un paysan qui m'a supplié d'entrer dans sa position. Je lui ai dit de s'adresser aux autorités de son village. Ils ont un maire, un écrivain, que sais-je? *Tout cela est fait pour leur bien*. Figurez-vous que le paysan se jeta à mes pieds, et se mit à les embrasser en pleurant. J'en étais confus, car enfin *c'est toujours un homme*. Il paraît que la demande du paysan avait été repoussée de tous côtés; j'étais son seul espoir. Comment trouvez-vous cela? Il ne pouvait pas se mettre dans la tête que je n'étais nullement chargé de débrouiller ses affaires de famille. Surveiller les employés inférieurs, composer des projets *pour leur bien*, suivre attentivement la marche de toute la machine, qui sans cela pourrait sortir de la voie, voilà quelle est ma mission administrative! Peu m'importe qu'un Kousemka ou un Prochka soit injustement pris pour recrue. Qu'est-ce que cela fait au gouvernement, *je vous le demande un peu?*

« — Et qu'avez-vous fait du paysan?

« — Je l'ai chassé, bien entendu... Remarquez à quel point ils sont encore arriérés, *combien ils sont encore loin de pouvoir jouir des bienfaits de la civilisation*. On leur a reconnu le droit de délibérer en commun et de nommer les membres du tribunal qui les juge; c'est presque un *self-government*, et pourtant ils viennent encore ramper à mes pieds. Et pourquoi ce pauvre homme le fait-il? Répondez-moi. N'est-ce point parce que, grâce au zèle que j'apporte dans mes fonctions administratives, il comprend instinctivement que les paysans et leurs délibérations ne signifient absolument rien, que mon coup d'œil exercé peut seul éclairer le chaos, le labyrinthe sans issue au milieu duquel ils essaient en vain de se retrouver?...

« Bien des gens s'élèvent contre le principe créateur du régime administratif, parce qu'il tend à pénétrer de plus en plus toutes les forces vives de l'empire. Quel mal y a-t-il à cela, je vous le demande? N'est-il point naturel qu'un principe général et énergique s'impose peu à peu à toutes les manifestations accidentelles ou passagères? S'élever contre cela, c'est donner un démenti à notre histoire, à tout notre passé, à toute notre organisation actuelle. Jetez les yeux autour de vous : tout ce que vous voyez est le fruit de l'administration. Qui vous a donné la commune rurale? L'administration. Le commerce? L'administration. L'industrie manufacturière? L'administration encore. Pour le comprendre, il faut réunir tout cela dans le même foyer. *Vous allez me dire que cela est désolant*, et moi je me permettrai de soutenir le contraire. Tout cela marche, et marche assez bien; par conséquent cet ordre de choses a *sa raison d'être*. Si nous nous étions développés naturellement, Dieu sait comment nous aurions marché; peut-être trop à droite, ou à gauche... Vous ne sauriez croire combien tout le fatras que l'on débite à ce sujet me met en colère.

« On parle beaucoup, depuis quelque temps, de liberté et de civilisation! Ah! il faut avoir vécu au milieu des paysans pour savoir ce qu'ils valent. Pourquoi les troubler? S'ils aiment tant le repos, *c'est que le sommeil leur est doux*. Il faut sans aucun doute introduire parmi eux quelques nouveautés, afin de leur prouver que l'on pense constamment à améliorer leur sort. Ainsi par exemple j'ai conçu dernièrement un projet de lampes économiques

pour éclairer les *isba*. Cela est commode et peut en même temps apporter de grands avantages à l'état, *car l'armée a besoin de soldats bien portans*, et les malheureux sont aveuglés par la fumée de leurs maudites *loutchina* (1). Eh bien! vous ne vous figurez pas la peine que nous éprouvons à leur faire adopter tout cela! Rappelez-vous l'histoire des pommes de terre : ils n'en voulaient pas entendre parler; *je vous jure sur mes grands dieux* que nous avons eu autant de tracas avec ces maudites pommes de terre que s'il avait été question de les ramener à l'idolâtrie.

« On reproche aux fonctionnaires de prendre des pots-de-vin; quelques écrivains se sont même beaucoup exercés sur ce sujet. Sans doute je ne justifie pas cette coutume : *c'est vilain, j'en tombe d'accord;* mais pourquoi le font-ils, je vous le demande? N'est-ce point parce que le fonctionnaire est, après tout, un élément organique supérieur, relativement à toute cette masse d'êtres incultes? S'il n'en était pas ainsi, soyez sûr que les abus contre lesquels on s'élève ne pourraient pas avoir lieu. Cela se justifie donc au point de vue historique, physiologique et ethnographique... *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes*, comme le dit notre ami Pangloss. Mais en voilà assez sur ce sujet. Si nous buvions une bouteille de bon vin? Qu'en pensez-vous? J'ai là un vin comme vous n'en avez peut-être jamais bu. »

C'est contre cet optimisme prétentieux des fonctionnaires et des propriétaires que le roman satirique dirige le plus volontiers ses attaques. Il y a là en effet mieux qu'une veine comique à exploiter. L'administration commence à se réveiller de sa funeste torpeur; il est bon que l'opinion l'encourage et l'excite. Un fait récent, dont la Sibérie a été le théâtre, a prouvé jusqu'où peut aller en Russie la tyrannie administrative, et il a montré aussi combien il serait urgent de réprimer les écarts des fonctionnaires formés sur le modèle du héros de M. Chtédrine. Depuis près de dix ans, la ville et le district d'Irkoutsk sont remplis de jeunes employés, sortant des écoles de Pétersbourg, qui, au lieu de se consacrer à l'exercice de leurs fonctions, passent leur temps à boire et à jouer. Ils vivent généralement entre eux et méprisent tous les employés d'une origine obscure. Il y a peu d'années, un nouveau fonctionnaire, M. Néklioudof, arriva à Irkoutsk; il avait été mis à la disposition du gouverneur de la Sibérie orientale, le général Mouravief, et celui-ci lui confia plusieurs missions importantes; il l'envoya notamment en courrier à Pékin. Quoique, par sa naissance et par son éducation, M. Néklioudof eût pu se faire admettre parmi les jeunes fonctionnaires de la ville, il s'en tenait éloigné. Cette circonstance et la faveur dont il jouissait soulevèrent contre lui la haine de cette jeunesse dorée. L'occasion de lui faire un mauvais parti ne tarda point à se présenter : un certain Béklémichef, membre du conseil administratif de la province et chef de la coterie des jeunes fonctionnaires, s'étant rencontré avec lui

(1) Éclats de bois de sapin que les paysans brûlent pour éclairer leurs chaumières.

dans un salon de la ville, l'accusa publiquement d'avoir détourné une partie des fonds qui lui avaient été confiés pour sa mission à Pékin. Le lendemain, M. Néklioudof, instruit de cette calomnie, se rendit chez M. Béklémichef pour lui en demander raison. Celui-ci l'ayant accueilli avec insolence, il lui donna un soufflet. Une lutte s'engagea entre eux, et les gens de M. Béklémichef étant intervenus, M. Néklioudof fut entraîné et conduit à la maison de police; mais on ne l'y retint pas longtemps. On craignait que M. Néklioudof, privé de tout appui à Irkoutsk depuis le départ du général Mouravief, alors sur les bords de l'Amour, ne reculât devant une rencontre et ne quittât la ville. Afin d'empêcher son départ, des plantons de la police avaient été postés à toutes les portes, avec ordre de lui faire rebrousser chemin s'il s'y présentait. Le duel eut lieu quelques jours après; mais il ne fut point permis à M. Néklioudof de choisir pour second un de ses amis : on lui imposa un homme de la coterie. De plus, aucun médecin ne fut invité à assister au combat. Le maître de police se tenait sur un clocher voisin, d'où il pouvait voir avec une lunette toutes les circonstances de la lutte. Le malheureux Néklioudof tomba; quelques heures après seulement, on vint relever son corps, et il fut ramené dans une voiture fermée. Le sentiment d'indignation que souleva la fin mystérieuse de ce fonctionnaire se manifesta par le concours de toutes les classes, qui assistèrent à son convoi. La loi religieuse refuse en Russie les prières de l'église aux individus tués en duel; cependant l'archevêque, se rangeant à l'opinion du public, autorisa un office spécial. Quelques jours après, les vitres des fenêtres de M. Béklémichef furent brisées par le peuple, et les élèves du gymnase le traitèrent publiquement d'assassin. Une croix a été élevée sur la tombe de M. Néklioudof, et quoiqu'il n'ait aucun parent à Irkoutsk, cette tombe est couverte de fleurs. A peine revenu des bords de l'Amour, le général Mouravief s'empressa d'ordonner une enquête; mais le rapport conclut en première instance que le duel s'était passé suivant les règles ordinaires, et l'affaire en est restée là.

Dans un pays où de tels désordres se commettent, la satire doit se faire en quelque sorte pratique et combattre l'ennemi, c'est-à-dire la mauvaise administration, corps à corps. Il ne faut pas s'étonner si elle se produit rarement encore en Russie sous la forme philosophique et générale. Hors de l'empire toutefois, elle se sent plus à l'aise, et les écrits russes publiés à Londres, ceux notamment de M. Alex. Hertzen, se distinguent par une assez grande liberté d'allures. On en jugera par un récit humoristique appelé *le Monomane,* et où M. Hertzen met en scène un noble moscovite devenu, sous l'influence d'un chagrin d'amour, un rêveur de la famille d'Hamlet. C'est sur les bords enchantés du golfe de Gênes que M. Hertzen a rencontré ce singulier personnage de la société russe.

« Cet homme m'apparut, dit-il, comme une de ces mystérieuses figures de sorciers, de pèlerins, de cénobites, qu'évoquent devant nous les légendes du moyen âge, comme pour nous préparer à des luttes pénibles, à des coups imprévus..... » Le maladif héros de M. Hertzen parcourt l'Italie sous la surveillance affectueuse d'un médecin bon vivant, qui fait avec son pâle et morne compagnon un piquant contraste. Où donc est ici la satire? se demandera-t-on. Elle est dans les discours mêmes du *monomane,* dont le médecin trace ainsi le portrait :

« On trouverait difficilement un exemplaire pareil dans toute l'Italie. C'est un original comme il n'y en a pas! La machine était bonne; mais elle s'est un peu détraquée. Je suis chargé de la raccommoder. Il venait ici; j'ai eu la malheureuse idée de vous nommer, et il a eu peur. C'est un hypocondriaque qui tombe dans la manie; il passe quelquefois des journées entières sans ouvrir la bouche, et d'autres fois il parle, parle, et dit des choses qui font dresser les cheveux. Il ne croit à rien, à rien absolument. C'est au point que moi, qui ne suis guère crédule pourtant, je suis forcé de reconnaître qu'il va trop loin. Au fond, il est très doux et il est très bon. Il n'avait d'ailleurs aucune envie de voyager; mais ses parens l'ont décidé... Vous comprenez; ils voulaient s'en débarrasser, d'autant plus qu'ils se méfiaient de sa langue... Il voulait se rendre à la campagne, chez sa sœur; mais celle-ci a craint qu'il ne se mît à prêcher le communisme aux paysans, et les redevances auraient pu en souffrir. Il consentit enfin à partir, mais pour se rendre dans le sud de l'Italie. Il se dirige vers la Calabre, et votre très humble serviteur l'y accompagne en qualité de *leib-medic* (médecin intime). Vous m'avouerez qu'il a choisi un singulier pays; on n'y rencontre, dit-on, que des bandits et des prêtres. C'est pourquoi, en passant par Marseille, je me suis acheté un *revolver...* N'allez pas croire pourtant que ce soit un fou à lier. Il me témoigne même de l'attachement à sa manière, quoiqu'il me contredise à tout propos. Je suis du reste très satisfait; je reçois mille roubles argent par an, et suis défrayé de tout, même de cigares. Il est sur ce chapitre d'une délicatesse extrême. Et puis le plaisir de voyager a bien son prix! Enfin il faut que je vous présente mon original.

« — Laissez-le en paix! A quoi bon?

« — Je veux vous l'amener. Vous aurez bientôt fait connaissance. C'est un excellent homme, et il serait même un homme d'esprit, s'il...

« — S'il n'était pas fou.

« — C'est un malheur... auquel vous êtes fort indifférent à coup sûr; mais lui, il a besoin de distraction. Cela lui fait du bien.

« ..... Le *monomane* entra bientôt d'un air timide, me salua plus profondément qu'il n'aurait convenu, et avec un sourire forcé. L'excessive mobilité des muscles de sa figure imprimait à ses traits une étrange et insaisissable expression qui changeait à tout instant; la tristesse, l'ironie, parfois la simplicité, s'y peignaient successivement. On remarquait dans ses yeux, qui pour l'ordinaire ne regardaient rien, quelque chose qui révélait la réflexion concentrée et un grand travail intérieur; les rides qui couronnaient ses sourcils confirmaient la justesse de cette indication. Ce n'était pas sans

raison et en peu de temps que son cerveau avait pu imprimer un tel caractère à son enveloppe osseuse, et ce n'est pas sans raison que les muscles de sa figure avaient acquis cette mobilité.

« — Evgueni Nikolaïevitch, lui dit le médecin, permettez-moi de vous présenter un ancien ami que je ne pensais assurément pas retrouver ici.

« Evgueni Nikolaïevitch sourit et balbutia sourdement : — Je suis heureux... Un hasard... tout à fait imprévu... Excusez-moi... Y a-t-il longtemps que vous avez quitté la Russie?

« — Il y a cinq ans.

« — Et vous vous êtes habitué au genre de vie de ce pays-ci? reprit-il, et il rougit.

« — Parfaitement.

« — Cependant vous conviendrez que l'existence que l'on mène loin de la Russie est désagréable, ennuyeuse.

« — Autant qu'en Russie, ajouta le docteur avec insouciance.

« A ces mots et contre mon attente, Evgueni Nikolaïevitch fut pris d'un rire convulsif qu'il essaya vainement de calmer à plusieurs reprises. Lorsqu'il y eut réussi, il me dit d'une voix encore altérée :

« — Figurez-vous que le docteur me soutient... Ah! ah! Je prétends que le globe terrestre est une planète manquée ou malade, et lui me répond que c'est une absurdité. Pourtant le moyen de comprendre sans cela qu'il est aussi ennuyeux de vivre à l'étranger que chez soi?

« Il se remit à rire avec une telle violence que les veines de son front se gonflèrent de sang. Le docteur le regardait à la dérobée avec une expression de supériorité si marquée, que je me sentis pris de compassion.

« — Pourquoi les planètes ne seraient-elles pas malades? me demanda sérieusement Evgueni Nikolaïevitch. Les hommes le sont bien. »

La terre et l'humanité sont donc malades. D'où viendra la guérison? La question est bien faite pour tourmenter un esprit chagrin, et l'hypocondriaque de M. Hertzen développe sur ce sujet les vues les plus singulières :

« Les hommes qui ont vainement tenté de devenir des anges feraient bien de se rapprocher des animaux. Tous les animaux sauvages sont formés pour le milieu où ils doivent vivre; un changement leur est presque toujours fatal. L'eau des rivières nous semble plus propre et plus agréable que l'eau de mer; mais si vous y mettez un mollusque marin, il meurt. L'homme est loin d'être aussi heureusement doué par la nature qu'on veut bien le dire; le développement maladif de ses nerfs et de sa cervelle lui fait rechercher un genre de vie qui ne lui convient pas, une existence d'un ordre supérieur, mais au sein de laquelle il se tourmente, languit et se meurt. Partout où les hommes ont surmonté cette maladie, ils se sont apaisés, ils sont satisfaits, et pourraient connaître le bonheur si on les laissait en repos. Considérez toute cette suite de générations qui se succèdent dans les Indes, la nature les a comblées de ses dons; elles ne connaissent pas la peste de la vie politique et administrative; elles ne connaissent pas la domination maladive

de l'intelligence sur toutes les autres fonctions de l'organisme; l'histoire universelle les a oubliées, et ces générations ont vécu comme il convient aux hommes de vivre pour être heureux, comme il leur est possible de vivre, jusqu'à la fondation de cette maudite compagnie des Indes-Orientales, qui a tout gâté.

« — Avouez, lui dit le docteur, que le peuple se trouve encore, chez nous autres Russes, à peu près dans les conditions que vous venez de retracer.

« — Cela serait une preuve convaincante de la vérité de mon opinion. Ce que vous nommez peuple est précisément l'espèce humaine; mais on ne permet point au peuple de vivre à sa guise, voilà le mal. La civilisation se paie horriblement cher : l'administration, la religion, l'armée, épuisent les classes inférieures. Quoi de plus navrant qu'une pareille situation? A nos pieds bouillonne une foule écrasée de travaux, épuisée par la faim; sur nos têtes, en voici une autre qui se flétrit et se débat écrasée par la pensée, accablée par les efforts qu'elle fait pour atteindre à des résultats dont la poursuite est aussi vaine que la possibilité de fournir du pain aux affamés. Puis, entre ces deux maladies, entre ces deux modes de souffrances, entre la fièvre d'une existence mauvaise et la consomption des nerfs surexcités, qu'y a-t-il? La fleur de la civilisation, ses fils chéris, l'unique classe d'hommes qui jouit tant bien que mal de la vie, — nos petits propriétaires en Russie, et ici les boutiquiers. Mais la nature ne se laisse point outrager;... elle est impitoyable dans ses châtimens comme le bourreau...

« Ici, Evgueni Nikolaïevitch se mit à marcher dans la chambre; mais il s'arrêta tout à coup devant un miroir. Voyez, reprit-il, cette face... Ah! ah! ah! c'est vraiment horrible. Comparez le premier venu de nos paysans avec moi, avec cette nouvelle *varietas* qui a échappé à Blumenbach, le type caucasien-citadin, auquel appartiennent les fonctionnaires et les boutiquiers, les savans, les nobles, en un mot tous les crétins et les albinos qui peuplent le monde civilisé, race faible, sans muscles, percluse de rhumatismes, et avec cela bête, méchante, vulgaire, infirme, gauche! J'en suis un beau spécimen, moi, vieillard de trente-cinq ans, être inutile, qui ai passé toute ma vie comme un pied de cresson élevé pendant l'hiver au bord d'une fontaine. Ah! quelle horreur! Non, non, cela ne peut pas durer; c'est trop stupide!... Quand pourrai-je reposer dans le sein de la nature?... Cessez de bâtir et de rebâtir sans fin la tour babylonienne de l'ordre social; abattez-la, et que tout soit fini! Cessez de poursuivre l'impossible! Il n'est permis qu'aux jeunes filles amoureuses de souhaiter des ailes, de rêver *von einer besseren Natur, von einem anderen Sonnenlichte* (1)! Il est temps de revenir à la couche paisible de la nature, au grand air, à l'indépendance sauvage, à la liberté puissante de l'état primitif!

« — En d'autres termes, dit le docteur, vous voudriez voir les hommes reprendre la vie des forêts?...

« — Les hommes vivront toujours en troupeaux, reprit doctoralement notre original.

« — Evgueni Nikolaïevitch, lui dis-je, quel vilain tour l'espèce humaine

(1) « Une meilleure nature, un autre soleil. »

jouera à la philosophie de l'histoire et au progrès indéfini de la société, lorsque, guéris de leur mal chronique, l'*historia-morbus*, ils se mettront à vivre paisiblement par troupeaux! »

Ainsi se termine cette douloureuse sortie contre les sociétés à la fois arriérées et impatientes, où le développement intellectuel ne se produit qu'à la faveur d'une surexcitation maladive; mais il ne suffit pas à M. Hertzen de railler l'humanité par l'organe de ce sombre discoureur : le conteur finit par se moquer de son propre héros. Voyez plutôt comment il explique ces impitoyables sarcasmes! Evgueni Nikolaïevitch a courtisé une servante, une esclave; il a cru être aimé, il a comblé de bienfaits la jeune Ouliana, et celle-ci lui a préféré un laquais ivrogne et voleur. Tel est le concours d'incidens vulgaires auxquels Evgueni Nikolaïevitch doit d'être devenu un austère moraliste. C'est sous l'influence de la douleur causée par cette déception qu'il s'est recueilli, qu'il s'est isolé du monde, et qu'il a fini par déclarer l'humanité malade. Il a été dupé par des esclaves, par des êtres incultes et grossiers. Qu'en conclura-t-il? C'est que dans un monde où la matière triomphe de l'esprit, toute supériorité intellectuelle n'est qu'une manifestation maladive. Étrange et ironique doctrine, qui sert en définitive la cause qu'elle semble attaquer, car personne ne lira *le Monomane* de M. Hertzen sans prendre intérêt à ces maladies de l'âme, qui sont chez l'homme le signe d'une vie supérieure, et pour l'humanité tout entière l'agent même du progrès!

Mélange singulier de traditions violentes et de jouissances raffinées, d'énergie brutale et de naïve indolence, la civilisation russe donne surtout naissance à des personnalités morales telles qu'Evgueni Nikolaïevitch, caractères dont l'indécision est le principal trait, attirés vers les sphères supérieures par un sincère amour du bien et du beau, et néanmoins retenus à la terre par la chaîne des plaisirs faciles et des voluptés grossières. L'idéal existe en eux, mais comme un levain qui ne fermente pas : c'est ici comme partout ailleurs la volonté aux prises avec la nécessité, mais ne parvenant jamais à dominer le cours fatal des événemens vulgaires. En France, le roman a longuement analysé cet état moral, dont les variétés sont inépuisables; en Russie, la satire, qui le prend aujourd'hui pour objet de son étude, est moins la description violente et indignée de nos vices que l'exposition indulgente et railleuse de nos défaillances : malgré ce ton adouci, elle n'en subit pas moins une véritable transformation, elle n'en devient pas moins philosophique. Au lieu de s'attaquer aux abus journaliers de la vie pratique, elle dirige ses coups plus haut; c'est la vie morale et intellectuelle qu'elle cherche à réhabiliter, la vie grossière et servile

qu'elle s'attache à combattre. A ce dernier point de vue, elle prend une importance toute particulière, et devient une arme politique. Pour montrer d'ailleurs avec quelle hardiesse elle remplit cette dernière tâche, il faut encore citer en finissant une spirituelle page où M. Hertzen énumère avec une profonde et navrante ironie les *droits du peuple russe* (1).

« Toutes les classes de la société russe jouissent de droits tellement étendus, que le monde européen ne saurait en avoir aucune idée. Passons-les successivement en revue:

« Par une marque de bienveillance particulière, tout noble est dès l'enfance une propriété de la couronne, physiquement, moralement et intellectuellement. Il a le droit d'entrer au service, si on veut bien l'accepter, de prendre sa retraite quand on la lui accorde, et de se rendre partout où il plaira au gouvernement. Enfin il est affranchi de tout châtiment corporel, à moins qu'on ne juge à propos de lui faire sentir le poids du bâton (2).

« Les employés ont le droit de se taire devant leurs supérieurs, et d'accabler leurs inférieurs d'injures et de mauvais traitemens tant qu'ils en auront la force. Ils sont responsables des fautes de leurs chefs, et peuvent rejeter les méfaits qu'ils commettent eux-mêmes sur leurs subordonnés. Ils ont le droit de considérer les caisses de l'état comme les mines d'or de la Californie, et les poches des solliciteurs comme des billets de loterie. Retirés du service, ils sont dispensés de rendre des visites de corps, et se métamorphosent en zéros.

« Le clergé a le droit de ne jamais se raser ni se couper les cheveux. Il peut ne point croire en Dieu, pourvu qu'il prie pour le tsar. Il est libre de ne ramener aucune brebis égarée au bercail, mais il doit veiller à la rentrée des dîmes allouées à l'église. Aucune punition corporelle ne saurait lui être infligée tant qu'il porte la soutane, mais il peut être fait soldat et battu en uniforme.

« Les marchands ont le droit d'assister à certaines fêtes du palais, où pourtant ils sont tenus de payer leur entrée, et d'être conduits à la maison de police, d'où ils ne peuvent sortir sans mettre la main à la poche. Pleine et entière liberté leur est en outre accordée de frauder dans le poids et la mesure de leurs marchandises, ainsi que de surfaire leurs comptes, à la condition qu'ils témoignent de leur dévouement à la police par des cadeaux et des contributions mensuelles. Ceux d'entre eux qui offriront au gouvernement des sommes considérables recevront gratuitement des médailles d'honneur, dont ils paieront deux ou trois fois le prix aux employés chargés de les répartir. Enfin, lorsqu'ils se seront entièrement ruinés en livrant des fournitures au gouvernement, celui-ci leur accordera pour leurs vieux jours

(1) Ce morceau a été récemment publié dans *la Cloche*, journal russe qui s'imprime à Londres.

(2) Par un privilége spécial, les nobles russes ne peuvent point être condamnés à un châtiment corporel; mais on prononce leur dégradation, et ils se trouvent alors placés à tous égards sur le même pied que les autres sujets de l'empire.

des titres honorifiques, qu'ils pourront transmettre à leurs enfans et petits-enfans.

« Les bourgeois ont le droit de vivre s'ils ne savent rien, et de mourir de faim lorsqu'ils ont appris quelque chose... En outre, il est accordé à tout homme de cette classe qui sait un métier d'être incorporé au premier recrutement dans un atelier militaire, et de ne plus s'appartenir.

« Conformément à cette sentence de l'Évangile : *Rendez à César ce qui est à César,* tout laboureur a le droit de payer des impôts au tsar, une redevance à son seigneur, et de donner de l'argent à tous ceux qui en exigeront avec menace. Il lui est accordé en outre le privilége de ne jamais obtenir justice devant les tribunaux, et de ne point oser même se plaindre à Dieu des coups de bâton qu'il reçoit, des abus et des exactions dont il est journellement victime. Après les travaux accablans qu'il est tenu de faire pour son maître, il lui sera permis de travailler pour son propre compte, afin de s'acheter un morceau de pain de seigle et un verre d'eau-de-vie. Enfin la punition la plus sévère qu'on puisse lui appliquer est l'exil en Sibérie, où il devient libre!... »

On ne peut douter maintenant que les deux formes de récit dont nous avons voulu donner une idée ne soient appelées à tenir une grande place dans le mouvement intellectuel de l'empire des tsars. La satire philosophique s'attaque aux principes vicieux de l'ancienne politique russe, tandis que la satire morale fait une intrépide guerre de détail aux mille abus nés de ces principes. Depuis quelques années, cet esprit d'amère critique se retrouve partout, au théâtre, dans la poésie, dans le roman. MM. Ostrovski, Soukovo-Kabiline sur la scène, MM. Pavlof, Tchernichevski dans la critique, sont les dignes auxiliaires de MM. Nekrassof, Hertzen, Pisemski. La passion du jeu, l'ivrognerie, la corruption, tous les vices qui entravent les progrès de la civilisation en Russie trouvent en eux d'impitoyables censeurs. Aux éloges que méritent les satiriques russes, nous n'ajouterons en finissant qu'une seule réserve. Ce n'est pas assez de combattre les abus qui pèsent sur un pays, quand on ne lui montre pas les élémens de progrès qu'il possède. Or un élément essentiel de progrès pour la Russie, c'est l'aptitude de l'esprit slave à comprendre et à s'approprier ce qu'il rencontre de vital ou de bienfaisant dans les mœurs et les institutions étrangères. Pourquoi donc les satiriques de l'une et l'autre école s'entendent-ils dans un sentiment commun de défiance vis-à-vis des sociétés occidentales? Il est bien d'exalter l'esprit national; mais l'encourager à une stérile haine de l'étranger, ce serait le conduire à une incurable impuissance.

H. Delaveau.

ÉTUDES

D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

LA SYLVICULTURE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE.

I. — *Cours de Culture des Bois*, par MM. Lorentz et Parade, Nancy 1837.
II. — *Die Forstwissenschaft nach einer praktischen Ansicht* (la Science forestière au point de vue pratique), von Dr W. Pfeil, Leipzig, 3e édition, 1839.

Il est bien peu de personnes qui, en parcourant une forêt, se rendent un compte exact de l'influence que la main de l'homme peut avoir sur la végétation. Pour les uns, la forêt n'est qu'un ornement de la campagne, bon tout au plus à varier la monotonie du paysage, et à faire ressortir par son vert feuillage les teintes dorées des moissons ou la blancheur éclatante d'un rocher illuminé par le soleil; pour d'autres, elle ne fait qu'entraver les progrès de l'agriculture, en usurpant la place due à la pomme de terre ou à la betterave. Pour la plupart enfin, les forêts ont l'avantage de donner sans soins ni culture, bon an mal an, à peu près les mêmes produits; elles sont à ce titre des propriétés fort agréables, puisqu'elles fournissent un revenu régulier sans aucun déboursé, et que, n'exigeant aucun renouvellement de bail, elles évitent les discussions avec les métayers, suppriment les mauvaises années, écartent enfin les chances de non-paiement du fermage. A coup sûr, on surprendrait bien du monde, chez nous du moins, en venant prétendre qu'elles constituent une exploitation qui, pour être profitable, demande comme

toute autre des soins minutieux, et qu'il existe une science qui s'en occupe d'une manière spéciale. Cette ignorance est en effet si générale en France, qu'à l'exposition universelle de 1855 les produits forestiers ont été classés parmi les produits naturels qui peuvent s'obtenir sans culture. M. L. de Lavergne a signalé dans la *Revue* même (1) l'erreur d'une telle appréciation et montré les graves conséquences qu'elle comporte. Cette erreur, que nos voisins d'outre-Rhin n'auraient certainement pas commise, ne date pas d'aujourd'hui. Lorsqu'on parcourt en effet la longue liste des ouvrages qui s'occupent des forêts, on est étonné du petit nombre de ceux qui traitent de la sylviculture proprement dite. La jurisprudence forestière, l'emploi des bois dans la marine ou l'industrie, des considérations générales sur l'utilité de la conservation des forêts, tel est le thème ordinaire de ces nombreuses publications. Ce ne sont pas des forestiers, mais des administrateurs, des avocats, des marins, des industriels, des officiers d'artillerie ou des négocians qui entretiennent le public de ces questions : il faut leur en savoir gré, car ils montrent ainsi à combien d'intérêts divers la science forestière se rattache; mais on ne peut exiger d'eux qu'ils en parlent à un point de vue technique qui leur est complétement inconnu.

Toutefois, pour être peu nombreux, nos ouvrages de sylviculture ne sont inférieurs à ceux d'aucune branche de l'économie rurale, et les mémoires de Buffon sur les forêts, les traités de Duhamel sur *les Semis et plantations* et sur *l'Exploitation des bois*, le *Cours de culture des bois* de MM. Lorentz et Parade, ne nous laissent plus rien à envier à personne. Si ces ouvrages ne sont guère connus que d'un public spécial et restreint, il n'en faut point accuser le faible intérêt qu'offre ce genre d'études, il en est au contraire bien peu de plus attrayans : cela tient uniquement à ce que la sylviculture n'est pour ainsi dire pas scientifiquement représentée à Paris. Depuis Duhamel en effet, c'est-à-dire depuis un siècle environ, aucun fauteuil ne lui a été réservé à l'Académie des Sciences, où l'on voit cependant figurer des branches beaucoup moins importantes de l'économie rurale, telles que l'art vétérinaire et l'horticulture. Aucune chaire publique ne lui est consacrée : sauf les cours très élémentaires des écoles d'agriculture de Grignon et de La Saussaie, elle n'est plus, depuis la suppression de l'Institut de Versailles, enseignée qu'à l'École forestière. Or cette école, dont le siége est Nancy, est exclusivement destinée à former des agens pour l'administration des forêts de l'état et des communes : elle n'admet pas d'élèves libres,

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1855, *les Essences forestières à l'exposition universelle*, par M. L. de Lavergne.

et n'a dès lors qu'une influence fort restreinte sur la diffusion dans le public des doctrines qu'elle professe.

Les Allemands ne comprennent pas notre indifférence à cet endroit, eux qui attachent à l'économie forestière une importance telle que cette étude est le complément indispensable de toute éducation achevée, et qu'elle est exigée pour certaines fonctions qui, comme la diplomatie par exemple, n'ont cependant avec elle aucun rapport. Sans pousser les choses aussi loin, ni adopter leur devise, qui paraît être *ante omnia sylvæ*, nous voudrions voir le public français dédaigner moins une science qui, à l'intérêt réel qu'elle présente, joint une utilité pratique incontestable. C'est dans cette intention que, donnant suite à quelques études sur l'économie forestière (1), nous nous proposons de faire connaître ici les principes sur lesquels repose la sylviculture, de rappeler les phases diverses qu'elle a traversées avant de se constituer d'une manière définitive, d'indiquer les progrès dont elle nous paraît encore susceptible en France comme en Allemagne.

I.

Des différentes espèces d'arbres qui croissent dans nos climats, les uns nous donnent des fruits comestibles, tandis que les autres sont exclusivement propres à la production ligneuse. Transformés par une culture incessante, par la greffe et par la taille, les premiers perdent peu à peu leur aspect primitif, et en les comparant à leurs congénères qu'on trouve dans les forêts, on pourrait douter qu'ils aient une origine commune, si de temps à autre la nature ne reprenait ses droits en exigeant l'emploi de sauvageons pour rajeunir une sève épuisée. Les autres, qu'on a pour ce fait appelés arbres sauvages, végètent au contraire en liberté, restent toujours semblables à eux-mêmes, et peuvent se reproduire sans l'intervention de l'homme. L'étude de la production des fruits est du ressort de l'arboriculture, celle de la production des bois constitue la sylviculture; la première ne porte que sur les arbres considérés isolément, tandis que la seconde ne s'occupe guère que de ceux qui croissent en massif. Considérée comme art, la sylviculture comprend non-seulement l'exploitation des forêts, mais encore l'ensemble des travaux et des moyens divers d'en accroître le produit. Elle n'est pas uniforme ni invariable dans ses principes, car elle doit, comme l'agriculture, se modifier suivant les circonstances. Le progrès pour elle est dans l'adoption de modes de traitement de plus en plus con-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 15 juin 1859.

formes aux lois de la physiologie végétale, dans l'exécution de travaux de culture et d'entretien de plus en plus complets et mieux entendus. L'agriculture, on le sait, admet deux systèmes d'exploitation : l'une, c'est la *culture intensive*, se propose de porter le sol à son plus haut point de production; elle exige par conséquent une quantité considérable de travail et de capital. L'autre est la *culture extensive*, qui n'en emploie au contraire que le moins possible, et nécessite, pour donner les mêmes produits, une étendue de terrain beaucoup plus grande que la première. Ces deux systèmes vont se retrouver en présence dans le traitement des forêts.

Tous les arbres de nos forêts ne sont pas également précieux : ceux-ci, comme le chêne, le hêtre, le sapin, ont une fibre résistante qui les fait rechercher dans les arts industriels, et leur a valu le nom de bois durs; ceux-là, comme le tremble, le saule, l'aulne, le tilleul, ont une texture lâche qui les rend impropres à presque tous les usages : on leur donne généralement la qualification de bois tendres ou bois blancs. Multiplier les premiers au détriment des seconds, en activer l'accroissement, en assurer la reproduction, tel doit être le principal but du forestier.

Comme tous les végétaux, les arbres produisent des semences d'où naissent d'autres arbres semblables à ceux qui les ont produites. Les unes, lourdes et volumineuses, comme le gland et la faîne, s'écartent peu du pied dont elles proviennent : les générations nouvelles qu'elles engendrent se succèdent presque sur place et n'envahissent qu'à la longue, et de proche en proche, les terres voisines. Les autres, petites, légères, tantôt munies d'une aile, comme celles du pin, de l'érable et du bouleau, tantôt enveloppées d'aigrettes cotonneuses, comme celles du saule ou du tremble, sont emportées au loin par les vents : elles prennent possession de tout coin de terre inoccupé, sentinelles avancées d'une forêt qui les suivra bientôt. Mais la semence n'est pas toujours le seul moyen de reproduction : la plupart des espèces feuillues ont la propriété de fournir des rejets ou des drageons, c'est-à-dire que, l'arbre étant coupé, la souche restée en terre donne spontanément naissance à un ou plusieurs brins, qui deviennent autant d'arbres nouveaux groupés sur un même point. Cette faculté, dont les arbres résineux sont dépourvus, n'est cependant pas indéfinie; elle diminue à mesure que les souches vieillissent, et disparaît après un certain nombre d'exploitations. Ces deux modes de reproduction servent de base aux deux systèmes de culture forestière dont nous avons parlé, — la *futaie* et le *taillis* (1).

(1) Bien des personnes emploient fréquemment le mot *taillis* pour désigner une partie

Le taillis, qui est de beaucoup le plus ancien, n'exige que fort peu de soin. C'est la sylviculture à l'état rudimentaire. Comme il repose essentiellement sur la reproduction des souches, on se borne en général à veiller à ce qu'elles conservent leur vigueur le plus longtemps possible. On évite à cet effet d'exploiter les taillis trop jeunes ou trop âgés : dans le premier cas, les souches, fatiguées par des exploitations répétées, s'épuiseraient rapidement; dans le second, elles n'auraient plus la vitalité nécessaire pour donner des rejets vigoureux. Dans nos climats, c'est, suivant les essences, entre quinze et quarante ans qu'il convient d'exploiter les taillis. Dans les forêts gérées en France par l'administration, la limite inférieure a été fixée à vingt-cinq ans, à moins cependant qu'il ne s'agisse de bois tendres, dont la croissance rapide permet de devancer l'époque normale. Des *révolutions* (1) aussi courtes ne peuvent évidemment donner de bois de fortes dimensions, et sauf quelques exceptions, comme les écorces de chêne par exemple, les produits du taillis sont exclusivement propres au chauffage. C'est pour éviter cet inconvénient qu'on a imaginé un système mixte, appelé *taillis composé* ou *taillis-sous-futaie*. Il consiste à laisser sur pied, à chaque exploitation, un certain nombre d'arbres destinés à acquérir tout le développement dont ils sont susceptibles, et à fournir, lorsqu'ils ont atteint leur maturité, des bois propres aux constructions et à l'industrie. Ces arbres, qu'on a soin de répartir le plus régulièrement possible, portent, suivant leur âge, les noms de *baliveaux* (2), *modernes* ou *anciens :* dénominations fort singulières, dont il est difficile aujourd'hui de déterminer l'origine. La plupart des forêts des environs de Paris, celles de Meudon, de Bondy, de Fausse-Repose, de Verrières, etc., sont exploitées en taillis-sous-futaie; les bois de Boulogne et de Vincennes l'étaient également avant leur transformation en promenades publiques, comme il est facile de s'en assurer d'un côté aux rejets de souches qui forment les cépées, de l'autre aux arbres plus âgés qu'on rencontre épars dans les massifs.

Le *taillis composé* est déjà un progrès sur le *taillis simple*, puisqu'il donne des produits plus précieux; mais il lui est supérieur encore à un autre point de vue, en ce qu'il assure davantage la conservation des bonnes essences. Après quelques révolutions en

de forêt peu âgée; c'est une erreur : ce mot ne doit s'appliquer qu'aux bois crus sur souches.

(1) On appelle *révolution* (*turnus*) le nombre d'années fixé pour l'exploitation d'une forêt, parce qu'elles forment un cycle à l'expiration duquel les mêmes parties reviennent en tour d'exploitation.

(2) Le mot *baliveau* vient très probablement de *balivi*, nom qu'on donnait chez les Romains aux magistrats chargés de la surveillance des forêts.

effet, les souches épuisées ne donnent plus que des rejets languissans, bientôt étouffés par les épines et les bois blancs, qui envahissent les jeunes coupes. Tandis que, dans les taillis simples, il faut avoir recours à des plantations pour conserver l'essence primitive, dans les taillis-sous-futaie les semences fournies par les réserves contribuent à la perpétuation de la forêt. Néanmoins ce mode de traitement doit lui-même céder le pas à la *futaie*.

Destinée à donner des bois de fortes dimensions, la futaie conduit à laisser les arbres sur pied jusqu'à un âge avancé, mais variable, suivant les essences et les localités. Tandis que les chênes, dans un sol qui leur convient, peuvent, sans donner aucun signe de dépérissement, se maintenir pendant deux ou trois cents ans, les pins ne dépassent guère cent vingt ans, et les bois blancs, dans les terrains humides, languissent et meurent avant même d'avoir atteint leur cinquantième année. A un âge aussi reculé, la reproduction des souches est impossible; aussi les futaies ne peuvent-elles se régénérer que par les semences.

Avant la découverte de la méthode actuellement en vigueur, les systèmes employés laissaient beaucoup à désirer. En Allemagne, où dominaient les forêts résineuses, on pratiquait le *jardinage*, qui consiste à enlever çà et là, sans aucun ordre, les arbres arrivés à maturité. En France, on exploitait les forêts à *tire et aire*, c'est-à-dire de proche en proche, en abattant intégralement ou à peu près tous les bois compris dans la coupe. Ces systèmes présentaient de graves inconvéniens en ce qu'ils entravaient la croissance des arbres et ne garantissaient en aucune façon le repeuplement des parties exploitées; ils sont aujourd'hui complétement abandonnés l'un et l'autre, et remplacés par la méthode connue sous le nom de méthode du *réensemencement naturel et des éclaircies*, ou *méthode allemande*. Cette méthode consiste, d'après la définition qu'en a donnée M. Parade, à exploiter les futaies de manière à en assurer le repeuplement naturel et complet, à en favoriser le plus possible la croissance depuis la première jeunesse jusqu'au moment de l'exploitation. Elle repose sur des faits simples, observés dans la nature et en harmonie avec les principes de la physiologie végétale.

Il n'y a plus en France de forêts vierges, mais nous en avons qui, faute d'exploitations régulières, permettent de suivre plus ou moins la marche de la végétation abandonnée à elle-même. Lorsque les arbres sont arrivés à maturité, leurs semences donnent naturellement naissance à des plants qui, après avoir végété pendant quelque temps, périssent, faute d'air et de lumière, étouffés sous le feuillage du massif principal. Cette stérile génération s'opère ainsi chaque année jusqu'à ce que les arbres qui forment l'étage supérieur

aient atteint le terme de leur existence; ils tombent alors et disparaissent, rendant au sol, par leur décomposition, les élémens qu'ils en ont tirés pendant leur vie. La place qu'ils abandonnent est immédiatement occupée par la jeune génération qui végète à leur pied, n'attendant qu'un peu de soleil pour prendre son essor. Dans les premiers temps, ces jeunes plants sont très serrés; mais, à mesure qu'ils se développent et qu'il leur faut plus d'espace, le nombre en diminue : les plus faibles disparaissent, dominés et étouffés par les autres, qui ne peuvent s'accroître qu'à leurs dépens. Chaque année en voit succomber de nouveaux, jusqu'à ce que le massif, ayant atteint toute sa croissance, commence à dépérir lui-même après avoir laissé place à un nouveau peuplement.

Il y a dans la forêt de Fontainebleau de magnifiques futaies bien connues, celles de la Tillaie et du Gros-Fouteau. A cause de leur proximité de la ville, dont elles sont les plus belles promenades, elles n'ont été depuis fort longtemps soumises à aucune exploitation; aussi présentent-elles exactement l'aspect d'une forêt à l'état naturel. Au-dessus, formant l'étage supérieur, vous voyez des chênes de quatre à cinq siècles, vétérans de la forêt, aux dimensions colossales, et qui ont presque tous un caractère historique. Autour d'eux çà et là, des chênes et des hêtres de cent à cent cinquante ans, remplaçant ceux que le temps et la foudre ont déjà fait tomber, dominent eux-mêmes des semis de différens âges, de hêtre et de charme, qui leur succéderont un jour. Telles sont les phases diverses de la végétation forestière abandonnée à elle-même : elle est envahissante, et, si l'homme ne lui opposait pas d'obstacles, elle ne tarderait pas à recouvrir entièrement la surface de la terre. Grâce à leurs dimensions, à leur longévité, à leurs racines, qui s'étendent dans toutes les directions et s'emparent du terrain, les arbres se propagent au détriment de toutes les autres plantes, et une fois installés sur un point, ils ne peuvent en être chassés que par le fer ou le feu. Des contrées abandonnées par leurs habitans se sont naturellement transformées en forêts. De nombreuses ruines romaines trouvées dans les forêts des Vosges et de l'Alsace attestent que l'emplacement qu'elles occupent aujourd'hui était autrefois cultivé. Au XVe siècle, c'était un dicton populaire en France que les guerres des Anglais y avaient fait pousser le bois.

Puisque telle est la puissance de la propagation naturelle, c'est à la seconder que devront tendre tous les efforts du forestier, afin d'utiliser tous les produits ligneux qui dans la nature se perdent sans profit. La méthode par laquelle on y arrive, s'appuyant sur l'observation des phénomènes qu'on vient d'indiquer, comprend deux ordres de coupes essentiellement distincts, les *coupes de ré-*

génération et les *coupes d'amélioration*; voici en peu de mots en quoi ils consistent.

Les conditions nécessaires à toute régénération sont, nous l'avons vu, l'ensemencement du terrain, l'abri donné pendant les premières années aux jeunes plants nouvellement germés, enfin la participation progressive de ces jeunes plants aux influences atmosphériques. Ces conditions se réalisent par trois opérations successives. La première, appelée *coupe d'ensemencement* ou *coupe sombre*, a pour but d'assurer l'ensemencement naturel et complet du terrain; elle consiste à enlever dans le massif un certain nombre d'arbres, un tiers environ : les autres, laissés sur pied, sont destinés à produire de la graine en quantité suffisante. Une fois l'ensemencement produit, il faut habituer le jeune recru à l'action de la lumière; on y arrive par l'enlèvement d'une partie des arbres qu'on avait d'abord conservés : c'est la *coupe claire*. Enfin, quand le jeune peuplement est assez fort pour n'avoir plus rien à redouter ni des gelées printanières ni de l'action directe des rayons solaires, on procède à la *coupe définitive*, c'est-à-dire à l'extraction des derniers arbres qui restaient encore, et l'on se trouve en face d'une nouvelle forêt, dont il faudra diriger la croissance. Toutes ces opérations demandent beaucoup de tact et de prudence, car le nombre et la disposition des arbres réservés, l'époque de l'enlèvement successif, dépendent du tempérament plus ou moins robuste des jeunes plants, du couvert plus ou moins épais des réserves, de la nature et de l'exposition du terrain. C'est la saine appréciation de ces différentes circonstances qui constitue l'habileté du sylviculteur.

Pour que la jeune forêt obtenue donne un jour aussi son contingent de produits, il faut, dès les premières années, s'occuper d'en améliorer la qualité et d'en augmenter la quantité au moyen des coupes d'amélioration. Si elle était abandonnée à elle-même, les épines, les ronces, les morts-bois, les bois tendres, dont la croissance est si rapide, ne tarderaient pas à prendre le dessus, à étouffer les essences plus précieuses : il faut donc commencer par extraire au plus tôt ces végétaux nuisibles, vraies plantes parasites des forêts, et répéter cette opération, qu'on appelle *coupe de nettoiement*, jusqu'à ce que les bonnes essences n'aient plus rien à redouter. Une fois ce résultat obtenu, c'est-à-dire vers la vingtième année environ, il reste à aider la jeune forêt dans sa croissance en activant sa végétation. On enlève à cet effet les bois dominés et rachitiques qui, destinés à périr un jour, consommeraient en pure perte, si on les conservait, les substances nutritives du sol, et empêcheraient le développement des brins plus vigoureux. Ces enlèvemens successifs, qui se répètent en général tous les vingt ans, et qu'on

appelle *coupes d'éclaircies*, donnent aux arbres conservés toujours plus d'air, plus d'espace, et leur permettent d'arriver dans des conditions satisfaisantes à l'âge de l'exploitation.

Cette méthode, dont toutes les opérations concourent au même but, — la perpétuation de la forêt et l'augmentation de sa production, — est donc beaucoup plus parfaite que celles qu'elle a remplacées, puisque celles-ci laissaient ce soin au hasard. D'un autre côté, à contenance égale, elle donne des produits plus considérables et plus précieux que le taillis, et constitue par conséquent un système de sylviculture plus perfectionné, plus intensif. On se souvient encore des tristes débats auxquels donna lieu l'application de cette méthode aux forêts de la couronne dans les dernières années du règne de Louis-Philippe. Accusée par l'opposition d'avoir effectué des *coupes sombres* et ruiné par là des propriétés nationales dont elle n'était qu'usufruitière, l'administration de la liste civile n'eut pas de peine à se justifier devant les chambres (1); mais cette accusation n'en laissa pas moins dans le public une impression fâcheuse, à laquelle le mot de *coupe sombre* n'a certes pas été étranger. Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur la signification de ce terme, qui, bien loin d'impliquer l'idée d'une mauvaise action commise dans l'ombre, était pour ces forêts une garantie d'avenir et de perpétuation. Il est permis de croire que, si les auteurs de ces attaques avaient été plus au courant de la question, ils se seraient bien gardés de condamner aussi légèrement une méthode qui se propose de porter les forêts à leur maximum de production, et qui est en ce moment l'expression la plus élevée de l'art forestier. Appliquée depuis longtemps en Allemagne, elle n'a été introduite chez nous que depuis cinquante ans environ par M. Lorentz, qui peut être considéré pour ce fait comme le créateur de la sylviculture en France. Un aperçu historique de la question nous fera mieux comprendre l'importance d'un tel service.

II.

La sylviculture, au point de vue scientifique, a ses annales fort différentes de celles des forêts mêmes ou de l'administration forestière. Il faut remarquer cependant l'intérêt qu'il y a presque toujours à rapprocher des progrès de la science les actes de l'administration, qui, tout en gardant son indépendance, subit dans une certaine mesure l'action de la première. Bien avant que celle-ci fût

(1) Notamment par l'organe de M. de Montalivet devant la chambre des pairs en 1847.

constituée, il existait des règlemens pour la conservation et l'exploitation des forêts, et des magistrats pour les faire exécuter. Ces règlemens, d'où dépendait par conséquent la situation plus ou moins prospère de la propriété forestière, se modifièrent peu à peu, à mesure que la science elle-même fit des progrès et fut mieux connue, et ils finirent par être en complète harmonie avec ses préceptes. Dans l'antiquité, la physiologie végétale était absolument ignorée, ce qui n'empêcha pas les Grecs comme les Romains de garantir les forêts contre les exploitations abusives, en les soustrayant à l'appropriation particulière, et d'assurer leur conservation en les consacrant aux dieux. Au dire de Suétone en effet, Ancus Martius, le quatrième roi des Romains, les réunit au domaine public et en confia la surveillance à des magistrats spéciaux. Cette charge devint même si importante que, sous la république, elle fut remise aux consuls :

Si canimus sylvas, sylvæ sint consule dignæ,

a dit Virgile. On peut avoir une idée de la science forestière à cette époque en lisant l'ouvrage sur l'agriculture de Porcius Caton, plus connu sous le nom de Caton l'Ancien. Pour lui, elle se borne, ou à peu près, à ne couper les arbres que pendant le déclin de la lune et à faire, avant toute exploitation, le sacrifice d'un porc au dieu auquel la forêt est consacrée. Son ouvrage, comme celui de Columelle, *de Arboribus*, qui est beaucoup moins ancien, renferme cependant des détails assez complets sur la culture des arbres fruitiers. La greffe, les marcottes, les soins à donner à la vigne, l'éducation des oliviers et des châtaigniers, y sont l'objet de chapitres fort intéressans; mais quant à la sylviculture proprement dite, il n'en est nullement question.

Durant le moyen âge, les forêts continuent à être l'objet de dispositions spéciales et de règlemens sévères qui se succèdent sans interruption, depuis les Capitulaires de Charlemagne, sans qu'on soupçonne même l'existence d'une science forestière. Les idées répandues alors à ce sujet étaient fort singulières. Bien qu'on n'ignorât point que la génération des arbres sauvages pût se faire par les semences, on s'imaginait que la terre avait en outre la faculté de leur donner spontanément naissance, sans graine d'aucune sorte, et par sa propre puissance. Cette singulière théorie est exposée tout au long dans un ouvrage qui eut, lorsqu'il parut, un succès prodigieux: il est intitulé *le Livre des Proufits champestres et ruraulx, compilé par maistre Pierre de Crescences et translaté depuis en langage françois*, 1486. Compilation de tout ce qui avait paru sur l'agricul-

ture, il avait été écrit en italien, et fut traduit en français par ordre de Charles V (1).

Olivier de Serres, qui vécut dans le XVIe siècle, semble encore partager le même préjugé. Voici en effet la définition qu'il donne des forêts dans son *Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs*: « Quand on parle des bois en général, s'entend des sauvages, nom appartenant à toute espèce d'arbres qui n'ont pas été apprivoisés par artifice, lesquels la terre produit *naturellement*, dont se forment les grandes forêts, quand par longues guerres, pestes, famines, et autres changemens (esquels les hommes sont sujets), les pays se déshabitant, et les terres, demeurant désertes, se revestent des plantes susdites, mais avec distinction des lieux et des races. » Olivier de Serres ne paraît cependant avoir qu'une confiance limitée dans cette reproduction spontanée, puisqu'il recommande l'emploi des trois seuls procédés artificiels que nous connaissions encore aujourd'hui : le rejet, la semence et la branche (bouture). Beaucoup plus avancé que tous ceux qui l'ont précédé, l'auteur du *Théâtre d'agriculture* s'occupe sérieusement de l'exploitation des forêts, auxquelles il consacre un livre tout entier de son remarquable ouvrage. Pour la première fois apparaît la distinction entre le *taillis* et la *futaye*, qu'il nomme aussi *forest*, sans que cependant les deux modes de traitement y soient clairement définis. Il conseille, dans la plantation des futaies, de mélanger les essences, afin d'avoir plus de diversité, et de laisser croître les ronces et les arbrisseaux pour donner un aspect plus touffu et favoriser le développement du gibier. Comme Caton, il insiste sur le point de la lune où l'abatage des arbres doit être effectué. A son avis, quand il l'a été pendant que la lune croît, les souches rejettent plus facilement; mais la durée du bois est plus grande si l'arbre a été coupé pendant le déclin : il en conclut qu'il y a profit à exploiter les taillis et bois de feu pendant la phase ascendante, et le bois de service pendant la phase descendante de la lune. Ce préjugé s'est maintenu assez vivace pour que Duhamel, au siècle dernier, ait cru devoir le combattre par des expériences directes. Il n'a pas cependant complétement disparu encore, et dans bien des pays les bûcherons se refusent à abattre les arbres de fortes dimensions, si la lune n'est pas dans la phase favorable. Olivier de Serres termine son livre sur les forêts en recom-

(1) « Les bois, y est-il dit, qui viennent de leur nature, si naissent de la semence et humeur contenue en la matrice de la terre, qui par la vertu du ciel saillent en hault, où ils se dressent en souches de diverses plantes, selon la diversité de l'humeur et des lieux où ils croissent. » — Et afin qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ses paroles il ajoute : « Et vient aussy sans l'ayde d'homme, quand la semence chiet (tombe) à terre ou que les oyseaulx les apportent, ou que les eaux les maynent. »

mandant aux propriétaires de prendre garde à ce que l'amour du lucre ne les pousse à couper trop de bois et à dépouiller leurs propriétés de cette belle végétation (1) : conseil sage, mais bien peu suivi.

L'exploitation des forêts, tant royales que particulières, ne reposait donc sur aucun principe scientifique; elle était en quelque sorte abandonnée au hasard, quand intervint la fameuse ordonnance de 1669, l'un des titres les plus sérieux de Colbert à la reconnaissance de la postérité. Provoquée par la pénurie toujours croissante des bois de chauffage et des bois de marine, par la diminution graduelle du sol boisé, par des abus sans nombre, elle embrassait des mesures de police, des règlemens jugés nécessaires pour la conservation et la bonne administration des forêts. Les dispositions de l'ordonnance de 1669 étaient si sévères qu'elle souleva de toutes parts une vive opposition, et qu'il fallut un lit de justice pour en obtenir l'enregistrement. C'est à la fermeté de Colbert dans cette circonstance que nous devons la conservation des forêts qui nous restent encore. En harmonie avec les connaissances scientifiques de l'époque, l'ordonnance prescrivit, pour l'exploitation des futaies, l'application uniforme de la méthode à tire et aire, qui consiste, comme on l'a vu, à effectuer les coupes de proche en proche, et sans rien laisser en arrière : on ne devait réserver à chaque exploitation que dix arbres par arpent (vingt par hectare), et autant que possible des chênes. On connaît les inconvéniens de cette méthode. Les arbres, abandonnés à eux-mêmes pendant toute la durée de la révolution, croissaient en massif trop serré pour acquérir de belles dimensions. Ceux qu'on réservait dans les coupes, trop peu nombreux pour assurer le repeuplement du terrain, séchaient sur pied, ou étaient déracinés par les vents, et peu à peu, faute d'une régénération suffisante, les bonnes essences disparaissaient pour faire place aux bois tendres. De magnifiques massifs de forêts ne laissaient ainsi souvent après eux que des vides et des clairières. Cette uniformité de régime imposée à toutes les forêts de France, à celles des Pyrénées comme à celles du Jura, à celles des Ardennes comme à celles de la Bretagne, contribua en outre à tuer tout esprit d'initiative chez les officiers forestiers, qui ne furent plus entre les mains du pouvoir que des agens d'exécution auxquels toute connaissance théorique ou pratique de-

(1) « Vous adviserez que la douceur de l'argent ne vous trompe et que l'importunité des marchands ne vous fasse couper plus de bois que la portée de vos forêts, de peur qu'en excédant elles ne demeurent désertes ou dépouillées; mais plutôt, tombant dans l'autre extrémité, en vendre moins que trop, par lequel moyen vos forêts se trouveront toujours bien remplies, et vous restera cette liberté que d'en vendre quand il vous plaira. »

venait inutile. Néanmoins, à l'époque où il fut mis en vigueur, ce système, tout vicieux qu'il était, valait mieux encore que l'arbitraire qui avait régné jusque-là, car il introduisit une certaine régularité là où il n'y avait que désordre et incurie.

Où en était pendant ce temps la sylviculture en Allemagne? D'après M. le docteur Pfeil, conseiller supérieur des forêts en Prusse, un des premiers ouvrages forestiers qui aient été publiés est dû à un certain docteur Agricola, médecin à Ratisbonne; le titre en est au moins curieux : *Essai nouveau et inoui, mais fondé sur la nature et la raison, d'une multiplication universelle de tous les arbres, arbustes, fleurs et plantes, expérimenté pour la première fois en théorie et en pratique, et orné de plusieurs gravures rares*, 1716. Dans cet ouvrage, écrit à une époque où l'alchimie était en honneur, et où les esprits les plus sérieux étaient convaincus de la possibilité de transformer la nature des choses, le docteur Agricola cherche à prouver comment on peut hâter la croissance des bois par des moyens artificiels; son livre est un mélange de connaissances physiologiques assez rares pour le temps et de superstitions absurdes. A côté de fort bonnes choses sur la greffe, on trouve un moyen théologique de faire renaître de ses cendres le bois consumé par le feu et d'obtenir par un mélange de cendres de diverses espèces de bois les hybrides les plus extraordinaires (1). A l'ouvrage d'Agricola succéda, en 1732, le *Traité de la Culture des arbres sauvages*, par Carlowitz, augmenté et commenté par Bernard de Rohr; il ne le cède en rien au premier par la singularité des doctrines qu'il renferme. L'auteur y fait mention, entre autres, d'une espèce d'arbre qui a de la pudeur, et il combat le système de Linné comme contraire à la décence.

Cette disposition à tout rapporter à des causes supérieures et extraordinaires était alors générale, et l'Allemagne, on le voit, n'avait sur ce point rien à envier à la France; mais le mouvement philosophique qui commençait alors à se manifester ne tarda pas à porter ses fruits : la méthode baconienne introduite dans la science faisait abandonner les théories toutes faites, les doctrines empiriques, et l'on demandait à l'observation des faits la vraie raison des choses. Les forêts furent les premières à profiter de ce retour au bon sens, parce qu'elles avaient été un des sujets sur lesquels l'imagination publique s'était livrée aux excentricités les plus grotesques. C'est à Réaumur, Buffon et Duhamel que nous devons les premiers travaux réellement sérieux sur les forêts, et c'est dans leurs ouvrages qu'on trouve pour la première fois exposée clairement la théorie des éclaircies successives.

(1) *De la Science forestière en Allemagne au dix-huitième siècle*, par M. Maurice Bloch; *Annales forestières*, juin 1850.

Dès 1520, il est vrai, un certain Tristan, marquis de Rostaing, grand-maître des eaux et forêts, dont on peut encore voir le tombeau et la statue dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, avait vivement recommandé ces opérations comme favorables à l'accroissement des bois, et prédit que les coupes à tire et aire, alors généralement employées, amèneraient un jour le dépérissement de nos forêts. Naturellement ses contemporains le traitèrent de rêveur, et le système qu'il combattait fut sanctionné par l'ordonnance, d'ailleurs si sage, de 1669; mais son idée était juste et devait triompher un jour, *patiens quia æterna*. Dans le cours de ses importans travaux sur la physique générale, sur la métallurgie du fer et sur les arts céramiques, Réaumur avait eu souvent à s'occuper de l'emploi du bois : il ne tarda pas à comprendre qu'il est peu de sujets plus dignes d'attention que l'étude des moyens d'en accroître la production. Dans un mémoire présenté à l'Académie des Sciences en 1721, après avoir constaté la pénurie croissante des bois d'œuvre comme des bois de feu, il insiste sur la nécessité d'augmenter l'étendue de nos futaies, et propose d'y consacrer une partie des taillis de l'état, des communes, et même des particuliers. Suivant lui, on pourrait obtenir cette transformation en laissant croître naturellement ces taillis et en se bornant à enlever les brins surabondans au fur et à mesure de leur développement. C'était là le principe des éclaircies appliqué à la conversion des taillis en futaies. Cependant les opinions et les travaux de Réaumur n'avaient guère franchi les limites du corps savant auquel ils s'adressaient. Les officiers forestiers, ignorans pour la plupart, si ce n'est en matière de droit et de jurisprudence, les traitaient de théories inapplicables ou funestes; il suffisait qu'elles fussent contraires à l'ordonnance pour qu'elles fussent condamnées. Les propriétaires de bois, sauf quelques rares exceptions, plus soucieux de leurs plaisirs que de leurs intérêts, laissaient le soin de leurs domaines à des intendans, qui, quand ils étaient consciencieux, ne croyaient pouvoir mieux faire que ce que faisait la maîtrise des eaux et forêts dans les bois du roi et des gens de main-morte. Aussi est-il probable que les idées de Réaumur auraient eu le même sort que celles de son prédécesseur Tristan de Rostaing, si Duhamel du Monceau n'en avait fait le point de départ d'une partie de ses travaux. Après avoir exposé et discuté ces théories dans un mémoire adressé à l'Académie en 1755, il les reproduisit dans son traité *des Semis et Plantations des arbres et de leur culture*, qui fut publié peu après et traduit en allemand par Schoellenbach dès 1763. Sans être absolument conforme à ce qu'elle est devenue depuis, la méthode des éclaircies indiquée par Duhamel renferme les points les plus essentiels de l'opération ainsi nommée : grâce à lui, la

cause était gagnée, du moins théoriquement. Le *Traité de la physique des arbres* et celui de l'*exploitation des bois* complètent les travaux forestiers de cet homme éminent, auquel ils valurent la position d'inspecteur général de la marine. — Contemporain de Duhamel, Buffon se livra comme lui à de nombreuses et curieuses expériences sur les propriétés des bois et la culture des forêts; il fit de ces matières l'objet de plusieurs mémoires adressés à l'Académie en 1774, dans lesquels on retrouve encore, exposée très clairement, toute la théorie des éclaircies et des nettoiemens (1).

Voilà le premier ordre de coupes dont se compose la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies, celui des coupes d'amélioration, né et constitué sur le sol français. Nos voisins, il est vrai, nous contestent la priorité de la découverte comme celle de l'application; mais cette prétention paraît bien peu fondée quand on voit leurs auteurs les plus autorisés, comme Moser et Burgsdorff en 1757 et en 1788, c'est-à-dire bien après Réaumur et Duhamel, combattre en principe les coupes d'éclaircie et ne les admettre que très exceptionnellement dans les bois déjà vieux. Ce n'est qu'en 1791, alors qu'en France les idées de Duhamel étaient fort répandues parmi les agronomes, sinon parmi les forestiers, et que Varenne de Fenille avait produit ses deux fameux mémoires sur l'aménagement des taillis et des futaies, que Hartig, qui fut depuis grand-maître des forêts en Prusse, fit paraître son *Instruction sur la Culture des Bois* (*Anweisung zur Holzzucht*), où il expose la théorie des éclaircies et la relie à celle des coupes de régénération, qu'il venait de découvrir.

Ainsi les coupes d'amélioration ont une origine fort différente de celle des coupes de régénération, et beaucoup plus ancienne : les premières sont incontestablement françaises, les autres nous viennent d'Allemagne. Autant en effet les auteurs français se sont occupés, avec un remarquable esprit d'observation, de l'éducation des futaies, autant l'idée de les régénérer par la voie naturelle leur a fait défaut. Varenne de Fenille y serait arrivé sans doute, s'il n'avait péri en 93, victime, comme Lavoisier, de la terreur révolutionnaire. Quoi qu'il en soit, après avoir parfaitement reconnu et signalé

(1) « Dans les bois composés de chênes, hêtres, charmes, frênes, où il se trouve d'autres essences d'un accroissement plus prompt, telles que trembles, bouleaux, marceaux, coudriers, etc., il y a du bénéfice à faire couper, au bout de douze à quinze ans, ces dernières espèces; on coupe en même temps les épines et autres mauvais bois. Cette opération ne fait qu'éclaircir le taillis, et bien loin de lui porter préjudice, elle en accélère l'accroissement. Le chêne, le hêtre et autres grands arbres n'en croissent que plus vite, en sorte qu'il y a le double avantage de tirer d'avance une partie de son revenu par la vente de ces bois blancs, et de trouver encore un taillis tout composé de bois de bonnes essences et d'un plus gros volume. »

les vices de la méthode à tire et aire, on n'y vit en France d'autre remède que l'abatage à blanc étoc, l'ésouchement et le repeuplement artificiel par voie de semis ou de plantations. Le mouvement imprimé en ce sens fut même fort remarquable, et sous cette influence, des repeuplemens considérables furent exécutés dans la plupart des bois du roi. C'est de cette époque que datent les immenses plantations de chênes purs effectuées par M. Pannelier d'Annel dans les forêts de Fontainebleau, Compiègne, Saint-Germain, et autres des environs de Paris. C'est à ces travaux, dont l'importance nous effraie aujourd'hui, que l'on doit la conservation de ces masses imposantes.

En Allemagne, la méthode du jardinage généralement en vigueur était depuis longtemps condamnée, comme chez nous la méthode à tire et aire, par tous les praticiens intelligens; de tous côtés, on cherchait à substituer à cet enlèvement des arbres épars, arrivés à maturité, un système plus rationnel, qui entraverait moins la marche de la végétation et diminuerait les dégâts que ces extractions multipliées causaient au peuplement, quand Hartig découvrit la théorie des coupes de régénération. Reliée à celle des coupes d'éclaircie et publiée par lui en 1791, elle donna naissance à cette méthode si belle et si simple que nous avons exposée en commençant. Elle opérait une révolution fondamentale qui marquait une ère nouvelle dans la sylviculture. Son but, bien défini, était d'élever sur une surface donnée le plus grand nombre possible d'arbres les mieux conformés et les meilleurs, en assurant la reproduction indéfinie de ces arbres par le réensemencement naturel. La méthode des coupes de régénération se répandit rapidement, grâce aux leçons et aux ouvrages de Hartig, de Cotta et de tant d'autres. Entre tous, il faut citer M. le docteur Pfeil, directeur de l'école forestière de Prusse, qui s'adonna surtout à l'étude des procédés matériels d'exécution. Son ouvrage, *Die Forstwissenschaft nach einer praktischen Ansicht*, écrit avec une grande clarté et une grande précision, choses rares chez un Allemand, renferme à ce point de vue les renseignemens les plus complets; il contribua puissamment à vulgariser des doctrines qui reçurent bientôt une application générale. L'Allemagne ne fut point ingrate envers Hartig; promu pendant sa vie au poste éminent de grand-maître des forêts en Prusse, il reçut après sa mort le plus bel hommage qu'un forestier pût désirer. Une souscription ouverte en Allemagne, en France et en Pologne permit d'élever à sa mémoire un monument dans la forêt de la Faisanderie, près de Darmstadt (1).

(1) Ce monument porte, en allemand bien entendu, une inscription dont voici la

Pendant que la science forestière marchait ainsi à pas de géant en Allemagne, elle languissait en France, étouffée par la tourmente révolutionnaire. Ce ne fut qu'en 1802, quand la gestion des forêts de l'état fut confiée à une administration spéciale, qu'on vit renaître les principes scientifiques oubliés depuis longtemps. En 1803 parut le *Traité de l'Aménagement des Forêts* de Perthuis, et peu après, en 1805, une traduction de l'ouvrage de Hartig, par Baudrillart, le père d'un de nos professeurs d'économie politique (1). En même temps l'administration supérieure envoya dans les provinces nouvellement conquises des agens chargés d'y organiser le service forestier. De ce nombre fut M. Lorentz, qui, d'abord dans le Palatinat (département du Mont-Tonnerre), ensuite dans le Hanovre, sut bientôt se distinguer d'une manière toute particulière. En rapport avec les agens de l'Allemagne, il embrassa leurs doctrines avec ardeur, et quand les événemens l'eurent rappelé en France, il fut le premier à les appliquer chez nous et le plus zélé à les propager. Tel était l'état des choses, lorsqu'en 1824 le gouvernement résolut de satisfaire un vœu depuis longtemps exprimé en fondant une école forestière. M. Lorentz en fut nommé le directeur; un meil-

traduction littérale : « A la mémoire du d[r] G. L. Hartig, — né à Glandenbach, dans la Haute-Hesse, — le 11 septembre 1764; — mort à Berlin, — comme grand-maître des forêts de Prusse, — le 4 février 1837; — ses élèves et admirateurs — d'Allemagne, de France et de Pologne. — 1840. »

Cette inscription est accompagnée de quelques vers qui rappellent les titres de Hartig à la reconnaissance de la postérité. On a essayé de la traduire en français; nous en citons le début et la fin :

Ici, dans la forêt aux ombres verdoyantes,
S'élève un monument qui nous parle de toi,
De toi, dont les leçons, à tous encor présentes,
Nous serviront toujours de précepte et de loi...
Voyageurs, honorons la mémoire du maître
Qui fut de nos forêts le régénérateur.
Et gloire au grand Hartig! Nous lui devrons peut-être
Le salut du pays, la vie et le bonheur.

(Voyez, dans les *Annales forestières*, novembre 1858, *Souvenir d'une excursion en Allemagne*, par J. Chalot.)

(1) Chef de division à l'administration des forêts, cet homme modeste consacra sa longue et laborieuse carrière à une science qu'il avait embrassée avec passion. Il publia un *Traité général des Eaux et Forêts* comprenant : 1° un recueil chronologique des règlemens forestiers, 2° un dictionnaire général des eaux et forêts, 3° un dictionnaire des chasses, 4° un dictionnaire des pêches. Ce volumineux ouvrage, qui n'a pas moins de douze volumes in-4°, est incontestablement ce qu'on peut trouver de plus complet sur ces différens sujets et sur l'histoire de l'administration. Outre ce travail de bénédictin, nous avons encore de lui un commentaire du code forestier, la traduction des ouvrages de Hartig et différens mémoires sur les propriétés des bois. Ses immenses travaux lui ont mérité la reconnaissance de tous ceux qui ont quelque souci de la prospérité de nos forêts.

leur choix n'était pas possible. Son caractère à la fois plein de dignité et de bonté, son rare mérite comme forestier praticien, un jugement et un tact exquis, enfin les éminens services qu'il avait rendus dans les divers postes qu'il avait occupés le désignaient entre tous pour ce poste important. Inutile de dire qu'il sut justifier la confiance de l'administration. Grâce à lui, l'instruction forestière de l'école fut mise immédiatement au niveau de ce qu'elle était en Allemagne. Puissamment secondé dans son œuvre par M. Parade, aujourd'hui directeur de l'école et disciple lui-même du savant Cotta, il se consacra tout entier à l'enseignement et à la vulgarisation des doctrines dont il avait eu en Allemagne occasion d'apprécier la valeur. Déplorant, comme autrefois Buffon et Duhamel, la disparition de nos futaies, que l'ignorance et les besoins financiers avaient détruites, et convaincu que le taillis n'est qu'un système contre nature, rudimentaire dans ses procédés et incompatible avec une sylviculture perfectionnée, M. Lorentz devint le plus ardent défenseur des futaies. Il parvint, par une lutte incessante et après bien des efforts, à faire triompher et sanctionner par l'ordonnance réglementaire de 1827, en attendant qu'elle passe dans les faits, cette idée cependant si simple, que l'état n'est pas propriétaire de forêts au même titre qu'un particulier, qu'il a un but plus élevé à poursuivre que celui d'en obtenir le taux de placement le plus avantageux. Aidé de ses notes et de ses conseils, M. Parade publia le *Cours élémentaire de Culture des bois*, dont la première édition remonte à 1836. Cet ouvrage est à la fois si complet, si clair, si méthodique, que, pour le fond comme pour la forme, les Allemands n'ont rien qui puisse lui être comparé. Tandis qu'ils possèdent des traités de sylviculture sans nombre, nous n'avons guère que celui-là; mais à quoi nous servirait-il d'en avoir d'autres, puisque, malgré sa forme élémentaire et son titre plus que modeste, il n'est aucune des questions les plus délicates de la science forestière qui n'y soit abordée et traitée avec l'autorité que donne le savoir uni à l'expérience, et que tout autre ouvrage ne pourrait guère que répéter, et répéter moins bien, ce qui se trouve dans celui-là? C'est le privilége des maîtres de faire des œuvres entières qui n'ont besoin ni d'être commentées ni d'être complétées, et de rendre inutile, pour bien longtemps du moins, toute nouvelle tentative dans le même champ d'observations.

III.

Nous avons cru devoir insister sur les phases diverses par lesquelles passa nécessairement la sylviculture avant de devenir ce

qu'elle est aujourd'hui. Il est toujours curieux de voir comment les doctrines d'abord les plus universellement repoussées finissent par s'imposer avec une telle autorité, qu'elles sont revendiquées par ceux-là mêmes qui en avaient été les plus rudes adversaires. Dans l'ordre philosophique et moral, comme dans l'ordre physique et matériel, il est dans la nature de l'homme de chercher la vérité d'abord dans le mystère et de demander la solution des problèmes scientifiques et sociaux aux théories les plus compliquées et les plus absurdes. Il semble qu'il ait horreur du simple et du naturel : ce n'est en effet qu'après des efforts d'imagination inouis qu'il finit par où il aurait dû commencer, par consulter sa raison. Cette longue et pénible élaboration de la science forestière a encore une autre cause. Les difficultés qu'ont rencontrées toutes les sciences avant de se constituer se compliquaient pour elle d'un obstacle nouveau, la question de temps. Bien différentes des autres cultures, les forêts demandent un temps fort long pour donner des produits utiles, et ce n'est qu'après bien des années d'application qu'on peut apprécier le mérite des différens modes de traitement. Réaumur et Buffon avaient souvent exprimé le regret que l'absence de faits constatés avant eux ne leur permît pas d'étudier et d'approfondir davantage les phénomènes de la végétation forestière, et ils avaient vivement insisté sur la nécessité de laisser à leurs descendans un certain nombre de documens précis, qui pourraient servir de base à de nouvelles observations et devenir les élémens d'une science positive. C'est pour cette raison que ces esprits investigateurs entreprirent leurs belles expériences, dont quelques-unes ont duré de vingt-cinq à trente ans, sur la croissance des arbres, l'écorcement préalable, la résistance des bois, la faculté germinative des différens terrains, etc. De son côté, Duhamel avait mis à l'essai différens systèmes d'exploitation, et s'était occupé des moyens de produire des bois en vue d'un usage déterminé : il pensait qu'on pouvait assurer à jamais les approvisionnemens de la marine en donnant artificiellement aux arbres, au lieu de les laisser croître au hasard, les courbes recherchées dans les constructions navales. Malheureusement les expériences de Duhamel n'ont pas été continuées; elles étaient de trop longue haleine pour des particuliers, et l'état, qui seul eût été à même de les suivre et de les entreprendre sur une assez grande échelle, a toujours été, à l'endroit de ses forêts, trop exclusivement absorbé par des préoccupations financières. Loin de les considérer comme des propriétés d'une nature spéciale, dont il n'est le détenteur que pour en retirer les produits les plus utiles et les plus considérables, il n'a jamais vu en elles qu'une source de revenus pécuniaires qu'il cherchait à augmenter, tout en restreignant le plus

possible les avances nécessaires à une exploitation convenable... Qu'on ne croie pas cependant que les capitaux engagés pour cet objet l'eussent été en pure perte, et que l'augmentation des produits n'eût pas compensé l'intérêt de la somme dépensée : des faits nombreux prouvent au contraire que, comme les propriétés rurales, les forêts produisent en raison des soins dont elles sont l'objet. Des expériences concluantes à cet égard ont été faites par M. E. Chevandier, directeur de la manufacture de glaces de Cirey, qui ne se contente pas d'être un des plus grands industriels de France, mais qui est encore un chimiste de premier ordre.

M. Chevandier a commencé par déterminer la composition élémentaire des tissus ligneux et la proportion dans laquelle ces divers élémens entrent dans un hectare de forêt, suivant l'âge et les essences. Il a reconnu ainsi qu'un hectare de taillis de chênes et de hêtres, âgé de vingt ans, situé dans des conditions normales, représente 39,080 kilogrammes de carbone, 30,820 kilogrammes d'oxygène, 4,380 kilogrammes d'hydrogène, 680 kilogrammes d'azote et 1,000 kilogrammes de matières minérales, qui constituent les cendres. Puisque telles sont les substances dont le bois se compose, il est naturel de penser que toute cause qui en augmentera la quantité disponible devra être favorable à la végétation, et contribuera à hâter la croissance des arbres ; il ne reste donc qu'à se demander comment cette quantité peut être artificiellement augmentée. C'était là le sujet d'une nouvelle série d'expériences que M. Chevandier exécuta avec le même bonheur que les premières, en s'appuyant sur les données de la physiologie végétale.

Le carbone est puisé dans l'atmosphère par les feuilles, qui, après avoir décomposé l'acide carbonique qu'elle renferme, rejettent l'oxygène et s'assimilent le carbone sous l'influence de la lumière. Cet élément se trouve répandu dans l'air en assez grande abondance pour satisfaire aux exigences de la végétation la plus active. Il suffit que, par un traitement rationnel, les arbres soient mis à même de pouvoir en absorber la plus grande quantité possible. Il n'en est pas ainsi des autres principes constituans, sur la présence desquels la main de l'homme peut avoir une action plus directe. L'hydrogène et l'oxygène en effet proviennent de la décomposition de l'eau contenue dans le sol et absorbée par les racines ; cette eau charrie en outre, sous forme de sels solubles, l'azote et les substances minérales, qui entrent également dans la composition du bois. L'eau agit ainsi de deux manières : directement, en fournissant à l'arbre une partie des élémens mêmes qui le constituent ; indirectement, comme véhicule des matières solubles qui lui sont nécessaires. La privation d'eau a donc pour effet de rendre impossible une végéta-

tion que l'abondance du liquide peut au contraire activer singulièrement. En partant de ces données, M. Chevandier se demanda si les irrigations, dont on connaît la puissance en agriculture, ne pourraient pas être appliquées avec avantage à la culture des forêts. Les expériences qu'il entreprit, suivies avec le plus grand soin pendant plusieurs années, furent l'objet d'un mémoire adressé à l'Académie des Sciences en 1844. Il résulte des chiffres indiqués que des irrigations bien entendues, effectuées dans une forêt, pourraient en augmenter la production ligneuse dans le rapport de 1 à 7, et le revenu en argent dans le rapport de 1 à 12. Ces résultats sont si extraordinaires qu'on serait tenté de les croire erronés, s'il n'avait en quelque sorte été donné à tout le monde d'en vérifier l'exactitude. Un des faits qui ont le plus vivement frappé les hommes spéciaux à l'exposition universelle de 1855 fut le résultat obtenu par M. Chambrelent de Bordeaux. Il n'avait rien qui attirât les regards; c'étaient quelques pieds de chênes et de pins maritimes relégués dans un coin de l'annexe agricole : pauvre spectacle pour des yeux éblouis encore par les merveilles du palais principal et les splendeurs de la rotonde! Cependant ces arbres étaient un prodige de végétation, car ils n'avaient que quatre ans, et à leurs dimensions ils paraissaient en avoir quinze. Ils n'avaient pas moins de 5 à 6 mètres de haut et de 25 à 30 centimètres de tour. Ils provenaient de plantations effectuées dans les landes de Bordeaux, dans lesquelles des irrigations bien conduites avaient produit cette croissance extraordinaire. Le jury apprécia du reste comme elle le méritait cette heureuse tentative, et fit décorer l'exposant.

M. Chevandier ne s'arrêta pas en si beau chemin : il lui restait à vérifier l'influence des sels minéraux sur le développement des bois. Il étudia à cet effet, pour des essences diverses, l'action de vingt-deux substances différentes, destinées à agir les unes comme sources d'azote, les autres comme élémens minéraux, d'autres enfin comme agens spéciaux. Il constata ainsi que quelques-unes seulement peuvent être employées avec succès en sylviculture, notamment l'oxysulfure de calcium, le chlorhydrate d'ammoniaque et les cendres de bois; mais il pense que l'emploi de ces substances doit en général se restreindre aux jeunes bois, parce que la dose nécessaire pour des parties plus âgées cesserait de le rendre profitable. Dans certains cas cependant, ces amendemens pourraient être exécutés presque sans frais; ainsi les cendres résultant de la combustion des débris des exploitations forestières répandues sur le sol après la coupe augmenteraient la production ligneuse de 20 pour 100. On pourrait également, dans le voisinage des fabriques de soude, tirer un parti avantageux des résidus encombrans et insalubres de cette industrie.

Ces diverses expériences ont confirmé en outre un fait très précieux à noter : c'est que les substances minérales qui entrent dans la composition du bois ne s'y rencontrent pas d'une manière invariable, et dans les mêmes proportions, pour les mêmes essences, qu'elles se substituent fréquemment les unes aux autres, et que par suite la composition chimique du sol n'a pas pour la végétation forestière l'importance qu'on avait cru lui reconnaître d'abord. On a rencontré en effet des forêts dans les terrains les plus divers : le chêne se plaît dans les plaines argileuses du centre de la France, le pin maritime sur les rivages sablonneux de l'Océan, et le sapin sur les croupes granitiques des Vosges : cette heureuse diversité d'essences, dont chacune a des propriétés et des exigences spéciales, permet de tirer parti, pour la production ligneuse, des terres les plus rebelles à toute autre végétation. Il y a plus : une même essence peut prospérer sur des sols très différens, et il n'est pas rare de rencontrer le chêne dans les sables et le pin dans les terres fortes. Buffon a constaté par de curieuses expériences que les glands germaient dans tous les terrains, même dans les cailloux roulés, bien que les jeunes plants ne fussent point partout également vigoureux. Il résulte de là que le sol agit plutôt comme support et comme intermédiaire que comme agent direct de végétation, et que ses propriétés physiques, telles que son hygroscopicité et sa compacité, ont une plus grande influence que les propriétés chimiques des élémens dont il est formé. Le mode de traitement devient alors en sylviculture le point capital, car c'est de lui, beaucoup plus que de la nature du sol, que dépendent surtout la quotité et la qualité de la production ligneuse. Il est facile dès lors de se rendre compte de la supériorité de la futaie sur le taillis, et de comprendre pourquoi, dans un temps donné, elle fournit des produits plus considérables. Dans la futaie en effet, toutes les opérations concourent à favoriser l'accroissement des arbres : les éclaircies périodiques leur permettent de se développer en toute liberté et de puiser dans l'atmosphère tout le carbone dont ils ont besoin, eu égard à leurs dimensions; le sol, constamment couvert et protégé contre les influences atmosphériques par un dôme de verdure et par une couche épaisse de feuilles mortes que les pluies et les vents ne peuvent entraîner, conserve sa fraîcheur et son humidité, si nécessaires à la végétation. Mis à même de s'assimiler la plus grande quantité possible des substances élémentaires dont ils sont composés, les arbres acquièrent ainsi toutes les dimensions dont ils sont susceptibles. Dans les taillis au contraire, les rejets, crus en massif trop serré, s'entravent dans leur croissance en restreignant par leur nombre l'espace nécessaire à chacun d'eux; le sol, périodiquement découvert par les exploita-

tions, lavé par les pluies, brûlé par le soleil, perd son humidité et sa fertilité, et les arbres, privés en partie des élémens indispensables, n'ont le plus souvent qu'une végétation rachitique et languissante.

Les fâcheux effets de ce mode de traitement, moins sensibles dans les terrains argileux, naturellement humides, se font au contraire cruellement sentir dans les terrains secs, tels que ceux composés de calcaire ou de silice, dont le défaut d'hygroscopicité n'est pas combattu par un couvert constant et par la présence d'une certaine proportion d'humus. Dans des sols de cette nature, la futaie n'est pas seulement plus productive, elle est nécessaire, car le taillis ruinerait infailliblement la forêt. On peut se convaincre de ce fait dans la forêt de Fontainebleau, où, à côté des magnifiques futaies de la Tillaie et du Gros-Fouteau, dont nous avons parlé, et de celles bien connues des artistes, de Barbizon et des Ventes à la Reine, se trouvent de maigres taillis, dégénérant en clairières, dont les cépées éparses sont entremêlées de bouquets de pins, témoins irrécusables des vides toujours plus grands que chaque exploitation vient occasionner. Le sol cependant est le même de part et d'autre : il se compose d'environ 97 pour 100 de sable siliceux et de 3 pour 100 d'argile; mais, dans le premier cas, la futaie lui a conservé une fertilité que le traitement du taillis lui a enlevée dans le second. Ces faits viennent à l'appui d'une opinion admise par tous les forestiers d'outre-Rhin, c'est qu'un terrain imprudemment découvert ne reprend que fort difficilement ses qualités premières. Il faut, pour les lui rendre, soit avoir recours à des amendemens, soit le repeupler provisoirement avec une essence comme le pin, dont la constitution robuste s'accommode des terres les plus arides.

Cette nécessité de conserver constamment un couvert a conduit les Allemands à un système d'exploitation fort curieux, et dont nous n'avons en France rien qui approche : nous voulons parler des futaies à double étage qu'on rencontre dans le Spessart. Le chêne, qui est de beaucoup l'essence la plus précieuse, ne peut que difficilement être élevé à l'état pur, parce que son feuillage, peu épais et déchiqueté, est insuffisant pour protéger le sol contre l'irradiation solaire. Il importe donc de le mélanger avec une autre essence, comme le hêtre, qui puisse compléter le couvert; mais le chêne est une essence douée d'une rare longévité, qui n'acquiert toutes ses dimensions, et par conséquent toute sa valeur, qu'à un âge fort avancé, tandis que le hêtre veut être exploité beaucoup plus jeune. Pour concilier ces conditions contradictoires, on a imaginé de créer une double forêt, l'une de chêne pur, dont la révolution est fixée à deux cents ans, et l'autre de hêtre, qui, végétant sous celle-ci,

forme en quelque sorte un étage inférieur, et s'exploite deux fois pendant le même laps de temps. Quoique la principale fonction de celle-ci soit surtout de couvrir le terrain, elle donne néanmoins des produits fort considérables, qui augmentent sensiblement le revenu de la forêt. Ce système, d'une application fort simple, est donc un pas de plus dans la voie du progrès, un procédé de culture plus intensif et plus perfectionné, qui à ce titre devrait être plus répandu.

Ce point n'est pas le seul à l'égard duquel les Allemands nous sont supérieurs. Ils n'ont pas toujours, il est vrai, l'esprit très pratique; mais en ce qui concerne les forêts ils sont plus praticiens, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. L'exécution des repeuplemens artificiels notamment est arrivée chez eux à un très haut point de perfection, et l'ouvrage de M. Pfeil est là pour nous en convaincre. Son chapitre des semis et des plantations est certainement un des plus complets de son livre, et à coup sûr le plus intéressant pour un lecteur français. L'exposé et la discussion des différentes méthodes employées dénotent chez l'auteur un grand sens pratique, un jugement très sûr, et surtout une vive pénétration de l'importance de son sujet. Il n'en est pas en effet qui soit plus digne de l'attention du sylviculteur. Les repeuplemens artificiels sont indispensables à la conservation des taillis, qui, ne se reproduisant que par rejets, finiraient infailliblement par se détériorer, si des plantations nouvelles ne venaient de temps à autre remplacer les souches épuisées. D'un autre côté, quoique le traitement des futaies repose sur la régénération naturelle de ces massifs, il arrive souvent que le but n'est pas atteint d'une manière complète, et qu'il faut recourir à des moyens artificiels pour achever l'œuvre de la nature. Ce sont des clairières à repeupler, des vides à reboiser, des essences nouvelles à introduire, travaux difficiles et minutieux dans lesquels les Allemands, il faut le reconnaître, nous laissent bien loin derrière eux. Il en est de même des soins qu'ils donnent à leurs forêts pour remédier aux dommages causés par la gelée, le givre, les insectes, le gibier. Tandis qu'en France nous laissons en général agir la nature, que nous reculons devant une dépense souvent minime pour arrêter à ses débuts une invasion de chenilles, nous exposant ainsi à perdre l'accroissement de toute une année, les Allemands se montrent meilleurs calculateurs; ils cherchent d'abord à prévenir le mal, et s'ils n'y parviennent, ils l'attaquent directement, et ils s'en trouvent bien.

Il est encore d'autres améliorations dont on pourrait certainement tirer grand profit et qui constitueraient un progrès réel; de ce nombre seraient l'introduction et la culture, concurremment avec nos essences indigènes, de certaines essences exotiques. Nous n'avons guère en France que des bois communs, propres seulement au

chauffage et aux constructions; les bois d'ébénisterie nous font à peu près défaut, et les bois précieux nous manquent totalement. On se souvient des magnifiques échantillons qui ont été envoyés à l'exposition de 1855 par l'Australie, la Guyane, le Canada. Parmi ces nombreuses espèces, dont les unes peuvent acquérir un poli des plus brillans, dont les autres, à peu près incorruptibles, seraient fort précieuses pour les constructions navales, il en est beaucoup qui végètent dans des conditions de sol et de climat absolument semblables à celles qu'elles rencontreraient chez nous, et qui, selon toute probabilité, pourraient y prospérer. Pourquoi n'essaierait-on pas, par exemple, d'acclimater l'*eucalyptus* de la Nouvelle-Galles du Sud, dont la croissance est si rapide, et qui, à la dureté de son bois et à la beauté de ses nuances, joint une inaltérabilité presque absolue, ou le *Pinus Washingtonia*, ce colosse de la Californie, qui n'atteint pas moins de 100 mètres de long sur 10 mètres de tour? Un premier pas a déjà été fait, et il est encourageant; le cèdre, le pin weymouth, le vernis du Japon, le peuplier de Virginie, sont des essences devenues françaises, qui permettent de bien augurer de nouvelles tentatives. Ce serait à l'état de prendre l'initiative (1); possédant des forêts sur tous les points de la France, il serait plus à même que personne de faire des essais sur une assez grande échelle et de mettre ces essences exotiques dans les conditions qui se rapprochent le plus de celles où elles se trouvent dans leurs pays d'origine, et par conséquent les plus favorables à l'acclimatation.

Les divers travaux que nous venons d'énumérer ont pour effet d'augmenter la quantité ou d'améliorer la qualité de la production ligneuse. Ils sont, on a pu s'en convaincre, de tout point comparables aux procédés perfectionnés employés en agriculture, et l'application de ces principes aux forêts constitue une sylviculture que nous pouvons à bon droit qualifier d'intensive. Il y a entre la futaie et le taillis la même différence qu'entre le système des assolemens et celui des jachères; l'usage des irrigations, l'exécution de repeuplemens artificiels et l'introduction d'essences exotiques sont pour la sylviculture des progrès de même ordre que le drainage, l'emploi d'amendemens spéciaux ou une plus grande profondeur des

(1) Louis XVI, que ces questions préoccupaient beaucoup, avait envoyé Michaux en Amérique dans cette intention. Ce naturaliste s'est livré à une étude approfondie des diverses essences dont l'acclimatation lui paraissait possible : il avait particulièrement signalé le chêne rouge, le quercitron, le cyprès chauve, le pin de Riga, etc., comme pouvant s'accommoder du climat de la France, et il avait expédié des graines et des plantes qui ont servi à faire des essais à Rambouillet, au bois de Boulogne et au parc de Monceaux. La plupart de ces essais ont réussi, et il est à regretter qu'ils n'aient pas été suivis et exécutés avec plus de persévérance.

défonces pour l'agriculture. M. G. Roscher, dans un mémoire dont nous avons eu occasion de parler dans une précédente étude (1), prétend que, toutes choses égales d'ailleurs, dans un pays et à une époque déterminés, la culture forestière est toujours moins intensive que toute autre, parce qu'elle exige pour une contenance donnée moins de travail et moins de capital. Nous ne sommes point, quant à nous, très convaincu de la justesse de cette appréciation, car il nous semble que le plus ou moins d'intensité d'une culture doit se mesurer aux produits plus ou moins considérables qu'elle fournit et non à la quantité plus ou moins grande de travail et de capital qu'elle réclame; ce sont là des moyens dont l'emploi, ce nous semble, ne constitue un progrès que s'il est judicieux. D'ailleurs, si la culture forestière nécessite en général moins de main-d'œuvre qu'une culture agricole de même étendue, le capital qui lui est nécessaire est bien autrement considérable. Ce n'est pas, il est vrai, un capital de même nature que celui que représentent les bâtimens d'exploitation, les instrumens aratoires ou les bestiaux : c'est un capital immobilisé dans la superficie de la forêt, capital qui s'est formé lui-même par la seule puissance de la végétation et la non-réalisation de la production antérieure, mais dont il faut néanmoins tenir compte. Ce qui le prouve, c'est qu'il varie beaucoup, suivant le mode de traitement adopté. Une futaie aménagée à 150 ou 200 ans représente, par la valeur de la superficie, un capital engagé beaucoup plus considérable qu'un taillis aménagé à 20 ans, et constitue, comme nous l'avons vu, une culture plus perfectionnée.

Du reste, pas plus que pour les champs, un accroissement d'intensité dans la culture n'est toujours pour les forêts une opération avantageuse. C'est une erreur fort répandue que l'agriculture intensive est toujours préférable; mais c'est une erreur, et les gouvernemens n'ont pas peu contribué à la propager en encourageant partout et toujours l'emploi des procédés les plus parfaits, et par conséquent les plus dispendieux. La supériorité de tel ou tel système dépend, en effet, des circonstances économiques au milieu desquelles on se trouve, telles que la valeur des terres, le prix de la main-d'œuvre et l'abondance des capitaux. Ce que le cultivateur doit avoir en vue, c'est de tirer le meilleur parti possible des agens de production dont il dispose, et d'employer de préférence ceux qui sont au meilleur marché. En Amérique, où des terrains immenses sont presque sans valeur, mais où la main-d'œuvre est chère et le loyer des capitaux élevé, il y a bénéfice à cultiver de grandes

(1) *Ein nationalœkonomisches Hauptprincip der Forstwissenschaft*, von W. Roscher. — Voyez la *Revue* du 15 juin 1859, — *les Forêts et l'Agriculture*.

étendues avec le moins de sacrifices possibles; la culture extensive y est plus avantageuse. En Angleterre, en France, en Allemagne, où tout coin de terre est occupé, où la moindre parcelle se paie fort cher, mais où la main-d'œuvre et les capitaux sont relativement à bon marché, il y a profit à faire de la culture intensive. C'est en effet à force de travail et de capital, par des drainages bien entendus, des labours profonds, des fumures abondantes, un assolement régulier, qu'on parvient à porter le sol à son plus haut point de production, et ce serait une faute de calcul que d'y manquer. Il y a donc également perte pour la société, soit qu'on néglige l'application des procédés de culture perfectionnée là où ils sont utiles, soit qu'on les emploie là où rien ne les réclame.

A ce point de vue, la sylviculture doit obéir aux mêmes lois que l'agriculture, et, comme elle, se modifier suivant les conditions économiques des différens pays. Aux contrées pourvues de grandes forêts et médiocrement peuplées, les systèmes d'exploitation élémentaires et peu coûteux; aux contrées civilisées, où une population dense exige qu'on demande au sol tous les produits qu'il peut fournir, la futaie avec tous les procédés de culture que la science nous enseigne. Autant il serait ridicule d'appliquer aux forêts sans limites du Brésil et du Canada la méthode à double étage du Spessart, autant il est illogique, dans nos pays où chaque parcelle de terre a une valeur considérable, d'abandonner à la nature le soin de faire pousser les arbres et de borner sa sollicitude à couper, tous les vingt ou vingt-cinq ans, les maigres produits qu'il aura plu au hasard de laisser venir. Seulement la première condition d'une culture forestière bien entendue, c'est la diffusion des principes scientifiques dont nous venons d'esquisser les traits principaux. Il n'y a pas bien longtemps qu'on a compris tout le parti qu'on peut tirer de l'application de la science à l'agriculture, et de toutes parts déjà l'accroissement de la production agricole et l'augmentation du bien-être de la population rurale en attestent les heureux effets. Nous croyons que le tour de la sylviculture est arrivé, et qu'il est temps de faire pour elle ce qu'on a fait pour sa sœur aînée. On arriverait aisément à lui donner la place qu'elle mérite, si, comme on l'a fait depuis longtemps déjà en Allemagne, on comblait enfin chez nous une lacune regrettable dans l'enseignement supérieur.

J. Clavé.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1860.

Si nous étions vains (nous ne disons pas orgueilleux), nous nous applaudirions à cœur-joie de ce qui s'est passé depuis quinze jours. La politique des préliminaires de Villafranca, qui, dès le premier moment, nous avait paru d'une exécution impossible, est abandonnée. Nous avions été trouvés téméraires pour avoir osé en signaler les contradictions et les inconséquences dans le plus énergique manifeste de cette politique, — la note du *Moniteur* du 9 septembre. Nous attaquer au *Moniteur,* qui nous menaçait de ne plus faire la guerre pour une idée! Ne pas même se laisser convaincre par la lettre de l'empereur au roi de Sardaigne, cet effort héroïque et suprême où les arrangemens de Villafranca étaient si chaudement recommandés à l'Italie, et où on lisait ces mots : « Il était nécessaire de conclure un traité qui assurât autant que possible l'indépendance de l'Italie, et qui pût satisfaire le Piémont et les vœux des populations, sans pour cela blesser le sentiment catholique ou le droit des souverains auxquels s'intéressait l'Europe! » Ne pas se rendre à cette adjuration sévère contenue dans la même lettre : « Il est de l'intérêt de votre majesté et de la péninsule de me seconder dans le développement de ce plan, afin qu'il produise les meilleurs résultats possibles, car votre majesté ne saurait oublier que je suis lié par le traité, et je ne puis, dans le congrès qui est sur le point de s'ouvrir, me soustraire à mes engagemens. Le rôle de la France est tracé d'avance... » Oser douter que des intentions si sincères et des déclarations si nettes pussent empêcher les principes posés d'enfanter leurs conséquences naturelles, quelle audace! L'on voit maintenant que semblable audace ne porte pas toujours malheur. Il paraît que les vœux des populations italiennes ont pour le moment plus de chance d'être satisfaits que le sentiment catholique ou les droits des princes auxquels s'intéressait l'Europe. Nous ne savons s'il y aura un congrès; mais, s'il y en a un, comme nous ne pouvons nous

soustraire à nos engagemens, nous devons supposer que nous serons déliés par qui de droit des obligations du traité. Le dernier mot reste enfin à cette inexorable logique des faits, si opportunément invoquée par l'empereur dans sa récente lettre au saint-père; mais cette inexorable logique des faits est-elle près d'achever son œuvre? Nous ne le croyons point, et c'est une des raisons pour lesquelles nous ne sommes pas fiers de voir aujourd'hui le gouvernement incliner si ouvertement vers les opinions que nous soutenons depuis six mois.

Qu'un changement se soit opéré dans la politique du gouvernement sur les questions italiennes, on le pressentait depuis quelque temps, on le devinait, on en pouvait même jurer depuis la publication de la fameuse brochure; mais enfin la retraite de M. le comte Walewski et la publication de la lettre de l'empereur au saint-père nous l'ont officiellement appris. Malgré le principe constitutionnel en vigueur de l'irresponsabilité ministérielle, nos ministres des affaires étrangères ont conservé, il faut le dire à leur honneur, la tradition parlementaire, et se tiennent pour responsables envers l'opinion de leur consistance politique. MM. Drouyn de Lhuys et Walewski ont donné, sous ce rapport, des exemples dont il doit être tenu compte. Quoi qu'il en soit, nous avons à déterminer la portée des modifications survenues dans la politique du gouvernement, à étudier les questions délicates et graves que les actes récens ont fait naître, et à chercher les rapports qui existent entre la nouvelle politique et les dispositions présentes des populations italiennes.

A notre avis, le changement de la politique impériale est exprimé surtout dans le passage de la lettre au saint-père où l'empereur avoue son impuissance à arrêter dans les Romagnes « l'établissement du nouveau régime. » Il est permis sans doute d'étendre le bénéfice de cet aveu d'impuissance aux autres parties de l'Italie centrale, Parme, Modène et Toscane. Si l'empereur croit ne rien pouvoir pour la restauration du pape, qui a été neutre dans la dernière guerre, à plus forte raison doit-il penser ne rien pouvoir pour la restauration des archiducs, alliés avoués de l'empereur d'Autriche. Il y a donc eu deux périodes dans la politique française depuis Villafranca : l'une pendant laquelle le gouvernement impérial croit les restaurations possibles dans l'Italie centrale, l'autre où il les juge impossibles. La première de ces périodes, dont le caractère est surtout exprimé par l'article du *Moniteur* du 9 septembre et par la lettre au roi de Sardaigne, est décidément close. L'autre est celle où nous sommes entrés depuis peu : elle est inaugurée par ce fait important, que la politique impériale se reconnaît impuissante à arrêter l'établissement des nouveaux régimes, et en conséquence déclare franchement qu'elle renonce à restaurer les anciens. En arrêtant à cette limite la nouvelle politique impériale, nous n'avons rien à y redire au nom des opinions que nous avons soutenues dans la question italienne. Nous n'avons point appelé, nous aurions au contraire désiré pouvoir détourner la guerre d'Italie. Nous eussions voulu, en tout cas, que la France ne se fût engagée dans cette guerre qu'après de vastes et profondes discussions publiques où tous les intérêts du pays eussent pu se faire entendre, où toutes les difficultés politiques inhérentes à cette entreprise, et qui ont l'air aujourd'hui

de nous prendre à l'improviste, eussent été prévues, calculées, et par conséquent rapprochées des solutions légitimes et naturelles. La guerre a éclaté malgré nous. La guerre est un de ces terribles faits à l'empire desquels le patriotisme et la politique rationnelle ne se peuvent dérober. Le bon sens pratique ne consistait plus à gémir rétrospectivement sur les causes de la guerre ou à critiquer les volontés qui nous avaient entraînés dans la série de conséquences fatales qu'elle crée. Il n'est permis qu'aux gérontes de comédie de crier sans fin pour l'amusement du parterre : « Mais qu'allait-il faire dans cette galère? » Une fois dans la maudite galère, il n'est question que d'arriver au port. La guerre commencée, l'enjeu risqué, il fallait gagner la partie, c'est-à-dire atteindre l'objet de la guerre, fonder l'indépendance de l'Italie. Cette indépendance se pouvait-elle assurer par des combinaisons artificielles et chimériques, conçues *à priori* et imposées par une politique étrangère aux répugnances des populations italiennes? Nous ne le pensions point, et c'est pourquoi nous avons souhaité et prédit aux arrangemens de Villafranca le sort qu'ils éprouvent aujourd'hui. A notre avis, si l'Italie est capable d'être indépendante, les Italiens seuls sont capables de trouver la forme, le cadre, les défenses permanentes de son indépendance. Dans une telle œuvre, le succès ne dépend que des Italiens : à eux seuls il faut laisser le mérite de la réussite ou la peine de l'échec. Toute immixtion étrangère dans la nouvelle formation de l'Italie, outre qu'elle produirait d'inévitables avortemens, ferait retomber sur les souverains et les peuples qui l'auraient commise de longues et redoutables responsabilités, et perpétuerait ce foyer de troubles et de révolutions que la France a tenté d'éteindre au prix de si grands risques et de si grands sacrifices. Laissons les Italiens décider du sort de l'Italie, évitons les immixtions aussi bien que les interventions. Sur ce point, la nouvelle politique impériale nous donne raison en partie, puisqu'après avoir écarté les moyens de coercition, elle renonce même aux moyens de persuasion pour rétablir les anciens régimes dans les provinces affranchies de l'Italie centrale.

Nous disons que cette nouvelle politique vient en partie sur notre terrain. En effet, si sur le fond des choses elle s'accorde avec ce que nous avons toujours demandé, nous avons le regret de dire que, par la forme sous laquelle elle nous a été révélée, elle soulève des questions nouvelles et très graves qui dépassent l'Italie, et que, par les moyens à l'aide desquels elle semble vouloir atteindre son but, elle n'affranchit pas suffisamment, selon nous, la France des compromissions auxquelles nous sommes exposés dans le maniement des affaires italiennes.

La forme sous laquelle le gouvernement a fait connaître ses vues sur la question romaine, une brochure et une lettre impériale, nous paraît dangereuse, et nous espérons qu'il nous sera permis de dire franchement pourquoi. Cette forme, à nos yeux, a eu l'inconvénient de substituer une question de principe à une question de fait. Le fait était déjà hérissé de bien des difficultés. Les Romagnes, après le départ des Autrichiens, qui les occupaient et les opprimaient depuis onze ans, se sont déclarées indépendantes, et ont usé de leur indépendance pour exprimer la volonté d'être unies au Piémont. Nous qui professons le principe général que les peuples

ont le droit de s'affranchir des mauvais gouvernemens et de se constituer librement sous le régime de leur choix, et qui dans la question particulière de l'Italie pensons qu'il faut laisser les Italiens s'organiser comme ils l'entendent, nous n'aurions rencontré dans la question des Romagnes que les difficultés inhérentes au fait lui-même. Sans doute ce fait excite et doit entretenir chez les catholiques dans le monde entier une vive émotion et un grand mécontentement. Toutefois les catholiques appartenant aux nations dont la constitution est fondée sur la revendication du droit populaire, les catholiques de France et d'Angleterre, n'auraient eu aucune plainte légitime à adresser à leurs gouvernemens, lorsque ces gouvernemens auraient pu leur dire : — Nous sommes tenus par notre constitution même de respecter le droit populaire partout où il s'exerce. Fidèles à ce principe, nous ne voulons pratiquer ni intervention ni ingérence en Italie; nous y laissons les gouvernemens et les peuples régler leurs différends comme ils voudront et comme ils pourront. — Ni les catholiques français ni les catholiques anglais n'auraient pu avec justice s'élever contre une pareille politique et afficher l'exigence que leurs gouvernemens démentissent leur origine et leur principe politique pour rétablir par la force l'autorité du saint-siége sur les Romagnes. Si le pape n'eût pu recouvrer ces provinces, il serait arrivé ce que l'on a vu bien des fois dans l'histoire moderne. Le souverain dépossédé eût protesté contre le fait accompli : quelques puissances attachées à la légitimité auraient refusé de le reconnaître; on eût laissé le temps accumuler ce nombre variable d'années qui est nécessaire pour donner à un fait la décente parure de la légitimité. Il n'eût même pas été défendu d'espérer qu'un jour un pape pieux, tout en retenant pour l'honneur du principe le titre nominal de sa souveraineté évanouie, jugerait utile d'entrer en relations avec les populations détachées du domaine pontifical et de reconnaître leur nouveau régime. Parcourez la liste des souverains de l'Europe : il en est plusieurs qui portent les titres de souverainetés qui ne leur appartiennent pas, et qui n'en vivent pas moins en bonne amitié avec les possesseurs réels. Le roi de Sardaigne lui-même par exemple n'est-il pas roi de Chypre et de Jérusalem, et songe-t-il à disputer ces fantastiques royaumes au Grand-Turc?

Ainsi les principes du droit populaire que la France s'est appropriés en 1789 et l'aveu d'une politique de non-intervention en Italie nous suffisaient pour laisser s'accomplir le fait de la séparation des Romagnes, sans que nous eussions à nous exposer aux récriminations légitimes des catholiques français qui croient le temporel nécessaire à l'indépendance du spirituel, sans que nous eussions à courir le danger gratuit d'attrister le cœur du saint-père ou de blesser en lui le souverain. La publication d'une brochure où l'anonymie transparente a laissé voir l'initiative gouvernementale et la publicité donnée à une lettre impériale nous ont enlevé ce bénéfice de la neutralité officielle. En dépit de quelques contradictions, la brochure a mis gratuitement en question le principe du pouvoir temporel du pape, et a fourni un prétexte à l'allocution pontificale du 1er janvier. Quant à la publication de la lettre de l'empereur, il nous est impossible, malgré la meilleure volonté, de croire qu'elle puisse réparer le mal. Pourquoi du moins la lettre

n'a-t-elle pas devancé la brochure? Le pape n'eût point sans doute prononcé le discours du 1er janvier, la lettre n'aurait pas été publiée, et un regrettable éclat eût été prévenu. Nous ne comprenons pas au surplus l'intérêt que peut avoir un gouvernement à entamer une controverse sur le principe d'une souveraineté étrangère et sur la mesure de son domaine. La question purement italienne, la question de fait de la séparation des Romagnes, disparaît ici sous des intérêts et des droits bien plus vastes. On veut sans doute adresser au pape de bons conseils; mais la publicité donnée à de tels conseils agit infailliblement contre les intentions apparentes qui les ont dictés. Toutes les souverainetés, quels que soient le régime politique qu'elles représentent et l'étendue de leur puissance, sont égales devant le droit public. Cette convention d'égalité est leur mutuelle garantie. C'est pour éviter le péril qu'il y aurait à engager dans des relations directes la dignité des souverains, déjà protégée par le secret des rapports diplomatiques, qu'une longue tradition européenne veut que les souverains traitent entre eux par des ministres. Ces intermédiaires sont faits exprès pour prévenir ou amortir les chocs que pourrait amener le contact trop direct des souverains, pour empêcher les souverains de se commettre dans des conflits qui deviendraient irréconciliables une fois leur dignité engagée. Ce sont là des précautions, nous le répétons, qui protégent tous les gouvernemens, les républiques comme les monarchies, les souverainetés démocratiques comme celles du droit divin. Ces précautions sont écartées par la publicité donnée aux lettres impériales. Il y a là un danger général que la courtoisie de la forme ne suffit pas à conjurer. On nous accordera en outre qu'il est fort rare, si cela s'est jamais vu, qu'un souverain cède aux conseils qui lui sont publiquement adressés par un autre souverain. La publicité en effet imprime à ces conseils, malgré tous les adoucissemens du style, un caractère impératif, et elle enlève en tout cas à celui qui les reçoit le mérite de l'initiative, l'attitude et la bonne grâce de l'indépendance. Pourquoi d'ailleurs discuter avec le pape sur l'étendue de son domaine temporel? On sait bien que les papes prêtent serment à leur avénement de conserver intact le domaine de saint Pierre : ce serment, impuissant contre la force des faits, les oblige pourtant à la revendication permanente de ce qu'ils considèrent comme des droits, et l'on conviendra que, s'il est des princes pour lesquels un serment même politique doit être un lien sacré, ce sont les papes. Pourquoi s'engager dans une polémique qui met fatalement aux prises le droit légitimiste et le droit populaire, lutte sans issue entre gouvernemens, et qui n'a eu jusqu'à présent d'autre arbitre dans le monde que la force? Il suffisait d'ailleurs de prévenir le pape que la France ne pouvait permettre que la force fût employée pour rétablir son pouvoir dans les Romagnes. Le pape n'eût eu rien à dire à une politique justifiée par les principes constitutifs de la France moderne. Était-il nécessaire d'aller plus loin, et de lui demander l'abdication d'un droit dont le maintien lui est imposé comme un devoir par son serment? N'était-ce pas fournir prétexte à la méprise, affectée, nous le savons, de ceux qui à tort, nous le voulons bien, essaieraient de dire que, dans ce cas et en tenant compte de la différence des puissances, demander le sacrifice, c'est l'imposer? Une telle discussion n'était-elle pas de nature à

soulever des réclamations plausibles au sein du clergé et des catholiques français, qui ne peuvent oublier un acte récent et erroné, suivant nous, de la politique française, l'expédition de Rome de 1849, acte erroné, disons-nous, que nous expions tous en ce moment, mais qui avait eu le grand avantage légal, si nous pouvons ainsi dire, d'être décidé en pleine république, sous le couvert de ces institutions représentatives où toutes les grandes influences du pays pouvaient librement et en pleine lumière agir sur la direction de la politique générale? Enfin, au point de vue purement italien, ces conseils donnés de haut, si favorables qu'ils soient au fond à la cause de l'indépendance italienne, ne courent-ils point le danger, en se répétant, d'être représentés comme une immixtion étrangère? Le droit populaire ne perd-il pas quelque chose de son prestige à recevoir du dehors une protection si marquée? Ne devons-nous pas prendre garde, si nous voulons que quelque chose de vraiment indépendant et de durable se fonde en Italie, de laisser voir trop fortement l'empreinte française?

Tels sont les doutes sérieux et les scrupules dont nous ne pouvons nous défendre devant les difficultés d'une autre sorte que la politique du gouvernement a, en se modifiant, rencontrées ou soulevées dans la politique italienne. Les difficultés sont grandes, tout le monde le reconnaît : c'est même le seul point sur lequel le saint-père et l'empereur se soient rencontrés dans le discours et la lettre qui viennent de se croiser entre Paris et Rome. Le pape prie Dieu de faire descendre ses grâces et ses lumières sur l'empereur, « afin que, par le secours de ces lumières, il puisse marcher sûrement dans sa voie difficile, » et l'empereur espère que sa sainteté « comprendra la difficulté de sa situation. » Ces difficultés sont, il faut le reconnaître, atténuées par le concours moral que nous pouvons attendre de l'Angleterre. Malgré les bruits qui ont été récemment prodigués par une partie de la presse anglaise, nous croyons qu'il est sage de n'accueillir qu'avec réserve tout ce que l'on rapporte sur la nature et la portée de ce concours. Nous ne voulons pas savoir si le voyage de lord Cowley autour duquel ont roulé tant de rumeurs avait un objet politique précis. Nous ne pensons pas qu'en Angleterre au moins on ait jamais eu l'idée de cimenter par un traité avec la France et la Sardaigne une triple alliance dans le genre de cette quadruple alliance qui se forma en 1834 entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. On parle maintenant d'un traité de commerce qui se négocierait entre Paris et Londres. Nous avons peu de confiance en cette nouvelle. Nous applaudirions médiocrement à la conclusion d'un traité de commerce. Partisans de la liberté commerciale, nous sommes convaincus que c'est par des réformes de tarifs d'une application générale et non par des traités de commerce qu'elle doit se réaliser. Le point de départ de toute politique commerciale éclairée doit être celui-ci. Il faut qu'un pays soit amené à abaisser ses tarifs par la conviction que ses intérêts généraux le lui commandent; il faut qu'il soit pénétré de cette vérité de bon sens, qu'en payant les produits dont il a besoin à leurs prix naturels, il gagne en richesse une somme bien plus considérable encore que celle qu'il payait aux industries protégées sous forme de droits de douane; il faut qu'il comprenne, comme l'Angleterre, qu'en réduisant ses tarifs, il ferait une excellente affaire, lors même

qu'aucun pays étranger ne le paierait de réciprocité. Une réforme des tarifs serait une œuvre de raison, d'équité et d'égalité, dans laquelle on ménagerait des compensations naturelles aux industries dont on réduirait la protection; l'équité et l'égalité sont bien plus difficiles à obtenir dans les dispositions restreintes d'un traité de commerce. Une réforme des tarifs serait une mesure d'intérêt public dont tous les motifs seraient exclusivement puisés dans les intérêts généraux de la nation; un traité de commerce aurait pour le moins l'air de favoriser certains intérêts aux dépens d'un grand nombre d'autres, et ceux qui se croiraient lésés ne manqueraient pas d'y dénoncer une concession commerciale faite à l'Angleterre en vue d'un intérêt politique. Il est donc sage, croyons-nous, de rayer un traité de commerce de la liste des amorces qui doivent nous rapprocher de l'Angleterre. Encore quelques jours de patience, et nous apprendrons du parlement anglais lui-même la vérité sur la situation de l'Europe et les bases positives, s'il en existe, de la nouvelle alliance occidentale. Contentons-nous, en attendant, des évidentes raisons morales qui doivent nous assurer le concours de l'Angleterre dans le règlement des affaires italiennes. Les Anglais seraient d'humeur difficile, s'ils ne faisaient volontiers avec nous la nouvelle campagne d'Italie. Ce que nous semblons vouloir aujourd'hui et ce que nous nous apprêtons à faire est justement ce qu'ils n'ont cessé de demander depuis la paix de Villafranca. Notre excellente presse officieuse s'est assez longtemps escrimée contre leur insupportable outrecuidance; elle leur a reproché assez violemment de vouloir confisquer les profits d'une guerre où ils n'avaient risqué ni un homme ni un shilling; elle a assez raillé leur décadence; elle les a assez menacés de les exclure du concert européen et des affaires du continent! Convertie aujourd'hui par six mois de discussion et toujours satisfaite et fière, elle enregistre avec une imperturbable complaisance les bonnes nouvelles que certains journaux de Londres veulent bien lui expédier sur les progrès de l'entente cordiale et sur les projets concertés entre la France et l'Angleterre pour l'organisation de l'Italie. Si hautains que soient les Anglais, comment n'assisteraient-ils pas à un tel spectacle le rire aux lèvres et en battant des mains?

Si dans la diplomatie française quelqu'un est à la hauteur des difficultés que l'alliance anglaise ne suffit point à extirper de la situation, c'est notre nouveau ministre des affaires étrangères. Personne ne contestera que M. Thouvenel ne doive son élévation à son seul mérite. Cette fois c'est bien le soldat qui est arrivé jeune encore, grade par grade, et par d'évidens services, au premier poste de sa carrière. Nous attendons de M. Thouvenel des vues élevées et une conduite ferme et résolue. Puisqu'on n'a point encore absolument cessé de parler de congrès, nous serions bien aises, pour l'amour de l'art, de le voir réussir dans ce tour de force, et puisque l'on parle plus que jamais d'un projet de royaume de l'Italie centrale, nous faisons des vœux pour qu'il ne soit point obligé d'user ses éminentes facultés à couvrir d'une apparence de vie des combinaisons repoussées par la nature des choses et par les esprits les plus sains et les plus vigoureux de l'Italie.

Notre crainte en effet, et nous revenons ainsi aux difficultés pratiques des questions italiennes, est que l'on n'y aggrave ces difficultés en s'efforçant

d'établir des organisations arbitraires et sans racines dans les choses ni dans les hommes. La première difficulté de la situation actuelle de l'Italie, c'est que la guerre entreprise l'année dernière a été interrompue, mais non achevée, par la paix de Villafranca. La guerre n'a pas été finie, puisque l'Autriche est restée maîtresse de la Vénétie avec la formidable position militaire du quadrilatère et l'accès de la rive droite du Pô. De cette guerre et de cette paix brusquées sont nées les deux difficultés de la situation présente, la difficulté romaine et l'annexion. Si le programme de la guerre eût été rempli, et si l'Italie avait été rendue libre jusqu'à l'Adriatique, trois choses nous paraissent démontrées : c'est que premièrement un congrès n'eût point été nécessaire, secondement que toutes les provinces de l'Italie centrale n'eussent pas demandé, du moins avec la ténacité qu'elles ont montrée depuis six mois, à être unies au Piémont, troisièmement que le divorce entre le saint-père et ses sujets ne se fût pas accompli, et qu'entre les Italiens affranchis de la crainte de l'étranger, cherchant leur constitution définitive, et le pape délivré de l'odieuse protection autrichienne, une entente eût pu s'établir. L'on a jugé un congrès nécessaire pour appuyer d'une sanction européenne un état de choses factice, et qui n'avait point de chance d'exister par la propre force des intérêts et des idées en Italie. Les Italiens, de leur côté, ont jugé l'annexion nécessaire pour constituer une force militaire nationale qui pût achever l'affranchissement de l'Italie et défendre son indépendance. Dans ce mouvement, le pape demeurait condamné, comme souverain temporel, à ces indécisions qui l'ont brouillé depuis 1848 avec le parti militant de l'indépendance, et les chefs de ce parti ont sacrifié à la cause de l'affranchissement, pour laquelle il fallait se préparer à combattre encore, l'intérêt de la papauté, qui est pourtant un intérêt si essentiellement italien, et auquel aucun homme d'état véritable de la péninsule ne saurait refuser une grande et haute place dans la réorganisation définitive de l'Italie rendue à elle-même. Le meilleur parti à tirer encore de cette confusion pour une puissance comme la France, qui n'a pas voulu achever la guerre qu'elle avait commencée, et qui s'est créé une triste nécessité d'intervention et d'immixtion perpétuelles tant que l'Italie ne serait pas assez forte pour pouvoir défendre seule son indépendance, c'était de laisser faire les Italiens et de ne pas s'opposer à l'annexion. Il ne paraît pas que nous soyons arrivés encore à cette conclusion pratique, puisqu'on parle toujours de la création éventuelle d'un royaume de l'Italie centrale; mais pour créer un royaume de l'Italie centrale, dont aucun homme sérieux ne veut en Italie, il faut lui chercher des étais en Europe, il faut poursuivre l'expédient d'un congrès, il faut demander au pape et aux archiducs des renonciations qui permettent au congrès de disposer des Romagnes, de la Toscane, de Modène, de Parme : sans renonciations semblables, comment le droit légitimiste et le droit populaire pourraient-ils s'affronter l'un l'autre devant une assemblée de représentans de souverains? Congrès et renonciations fuient donc de compagnie devant la main qui les cherche et croit pouvoir les saisir. En attendant, en Italie, les faits qui tendent naturellement à s'accomplir sont entravés, suspendus. Rien ne s'achève, ne se prépare, ne prend cette force naturelle dont nous devrions hâter au contraire la forma-

tion, afin de nous dégager au plus vite des responsabilités et des nécessités de l'intervention. Nous laissons les choses en péril en poursuivant les fantômes.

Ceci n'est point une simple spéculation fondée sur des conjectures. L'état même de l'Italie nous prouve les dangers du provisoire, et il n'y a pas dans la lettre de l'empereur de mot plus vrai que celui-ci : « Enfin cette incertitude ne peut pas durer toujours. » Jetons un rapide coup d'œil sur les points les plus importans de la péninsule. Commençons par le Piémont. Le Piémont se constitue-t-il? Montre-t-il dans sa nouvelle fortune cette sûreté et cette vigueur d'allures qui le distinguaient sous la conduite de M. de Cavour? Assurément non. Il a à sa tête un ministère qui se considérait comme transitoire, qui dure au-delà de ses prévisions et de sa volonté, qui est depuis trois semaines à l'état de crise chronique. Des intrigues, de petites manœuvres, des mouvemens inexplicables, et qui annoncent une étrange confusion d'hommes et d'idées, les rapprochemens de M. Ratazzi et de M. Brofferio, les fausses démarches de Garibaldi, les démissions offertes par MM. de Lamarmora, Dabormida, Oytana, et reprises sur les instances du roi, les froissemens ressentis par les Lombards, toutes ces circonstances auxquelles nous ne voudrions pas nous arrêter, mais qu'il faut signaler pourtant, car il y aurait péril à les laisser se répéter, démontrent que le ministère piémontais est insuffisant, et qu'il serait grand temps que M. de Cavour reprît le pouvoir. Malheureusement un obstacle empêche, paraît-il, M. de Cavour de rentrer aux affaires : il repousse, dit-on, de toutes ses forces la création d'un royaume de l'Italie centrale. Comment voit-on au sein même de l'Italie centrale ce projet de royaume? Il n'y a pas à parler de Parme et de Modène, dont les tendances à l'annexion au Piémont sont connues depuis longtemps; Parme du reste a été promise à la Sardaigne dans la lettre de l'empereur du 20 octobre. Les Romagnes et la Toscane, qui formeraient le royaume projeté, sont plus novices dans le mouvement annexioniste. M. Ricasoli pensait à l'union avec le Piémont dès 1848; mais la masse paisible de la population toscane n'est pas arrivée par élan et par enthousiasme à l'annexion : elle ne demandait que l'indépendance vis-à-vis de l'étranger et l'ordre intérieur, et c'est pour s'assurer cette double garantie d'ordre et d'indépendance qu'elle a compris depuis Villafranca qu'il fallait appuyer la Toscane au royaume militaire de la Haute-Italie. M. Ricasoli s'est fait l'énergique représentant de cette conviction raisonnée, et, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, c'est pour ne point entrer dans le cadre tout fait d'un royaume de l'Italie centrale qu'il a voulu amoindrir la régence de M. Boncompagni, poussant peut-être la jalousie jusqu'au point de ne pas profiter des avantages que cette régence offrait à une meilleure organisation des ressources militaires de la Toscane. Quant aux Romagnes, on sait qu'avant 1848 elles aspiraient à s'unir à la Toscane. On sait aussi que, depuis cette époque, les mazziniens, c'est-à-dire les républicains unitaires, avaient pris la direction des libéraux, très nombreux et très énergiques, de ces provinces. Ce que l'on connaît moins en France, c'est comment les républicains romagnols ont été convertis à l'annexion piémontaise par cette association nationale qui couvrait l'Italie avant la guerre, et qui était dirigée par MM. La-

farina et Garibaldi. Les Romagnols au fond sont demeurés républicains; en acceptant le roi Victor-Emmanuel, ils ne se sont pas rendus à la foi monarchique; ils ne contractent en quelque sorte qu'un lien exceptionnel et personnel au roi vaillant. Ils redeviendraient infailliblement républicains, si on leur offrait un autre prince dans la combinaison d'un royaume central. De bons observateurs regardent comme probable que cette solution serait repoussée même par les armes dans les Romagnes, et ne serait tolérée qu'avec une morne résignation par les Toscans. Mais qu'arriverait-il une fois ce royaume formé? On aurait établi un gouvernement sans racines dans le pays, ne pouvant compter sur le concours d'aucun homme considérable, constamment miné par le parti habile et vigoureux qui aurait à sa tête le baron Ricasoli, et qui au-delà des Apennins s'appuierait sur l'énergie romagnole. Florence, la paisible Florence, deviendrait un foyer de luttes ardentes, de mazzinisme, d'anarchie. L'on n'aurait fondé que le désordre. Est-il sage, est-il prudent, nous le demandons, de subordonner à un expédient aussi problématique qu'un royaume de l'Italie centrale, qui coûte d'ailleurs d'aussi graves infractions que l'annexion au droit légitimiste, qui soulève par conséquent les mêmes difficultés européennes, l'intérêt si urgent de l'organisation sérieuse des forces et des ressources de l'Italie sous la direction du Piémont et l'intérêt qui appelle à la tête du Piémont lui-même l'homme le plus capable de le conduire dans cette crise?

L'incertitude des questions étrangères et la perplexité absorbante qu'elle excite chez les esprits réfléchis sont regrettables à plusieurs points de vue. Les dangers extérieurs détournent l'attention des questions intérieures. Parmi ces questions, il en est pourtant auxquelles nous voudrions pouvoir nous arrêter à loisir, car elles intéressent le mouvement et les manifestations de la vie publique. Mentionnons ces conflits municipaux qui ont récemment frappé l'attention publique. Après les manifestations qui ont été faites à plusieurs reprises par des personnages importans du régime actuel en faveur de la décentralisation, nous ne nous serions pas attendus, par exemple, à voir l'ancienne municipalité marseillaise succomber dans sa lutte avec le préfet des Bouches-du-Rhône. Nous devons surtout signaler, parmi les faits intérieurs qui se sont produits récemment, une consultation délibérée et rédigée, sur la demande de M. d'Haussonville, par le bâtonnier et les anciens bâtonniers de l'ordre des avocats, et revêtue des adhésions de l'élite du barreau de Paris. La question spéciale qui a motivé cet acte est intéressante sans doute, puisqu'il s'agit de savoir si un imprimeur peut refuser d'imprimer un écrit sous prétexte que cet écrit aurait été dans un journal l'objet d'un avertissement. Cependant la question générale traitée dans la consultation des bâtonniers est bien plus importante. Il s'agit d'établir le terrain légal sur lequel les citoyens peuvent poursuivre la réforme de la législation de la presse. Nous avons trouvé dans la consultation des bâtonniers la confirmation de deux opinions que nous avions précédemment développées ici sur le même sujet, à savoir que la critique d'une législation existante est toujours permise, et ne saurait être assimilée à une attaque contre les lois, et que le moyen constitutionnel d'obtenir la réforme de la législation de la presse est de s'adresser au sénat par voie de pétition. L'autorité des

jurisconsultes les plus éminens est sur ce point un précieux appui pour la cause libérale. Il dépend maintenant des hommes modérés et résolus qui croient qu'un élargissement des libertés de la presse est réclamé par l'intérêt public de mettre à profit ce puissant appui.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

DE QUELQUES ÉCRITS SUR LA PAPAUTÉ.

I. *Pie IX et la France en 1849 et en 1859*, par M. le comte de Montalembert. — II. *La France, l'Empire et la Papauté*, question de droit public, par M. Villemain. — III. *La Politique et le Droit chrétien au point de vue de la question italienne*, par M. Massimo d'Azeglio. — IV. *Du Domaine temporel des Papes*, par M. G. B. Giorgini.

Au milieu des agitations du temps où nous vivons, les événemens infligent parfois des anxiétés cruelles à tous les esprits sincères qui veulent garder leur fidélité à des intérêts également puissans, et qui ont la prétention de ne point subir l'inexorable fatalité de ces duels à outrance entre tous les droits, entre toutes les forces du monde moral et politique. Une question est née il y a un an, ou plutôt elle n'est pas née il y a un an, elle n'a fait que se réveiller avec une intensité nouvelle et ardente. Elle avait à peine éclaté, que tout se précipitait vers la guerre avec un irrésistible emportement de logique, et la guerre en Italie, on le sentait bien, c'était le champ ouvert à tous les problèmes accumulés au sein de la péninsule, à tous les sentimens comprimés de nationalité, à tous les désirs de réforme intérieure, à toutes les luttes de principes et d'intérêts. La paix est venue à son tour, une paix aussi imprévue que la guerre elle-même; mais si on peut toujours, au premier commandement, arrêter des armées disciplinées sur le champ de bataille qu'elles viennent de se disputer, et qui est encore teint de leur sang, on n'arrête pas aussi subitement un peuple dans son élan vers tout ce qu'il recherche et tout ce qu'il désire. On avait fait la paix entre la France et l'Autriche, on n'avait pas résolu le problème de la situation nouvelle de l'Italie, qui restait à demi armée, poursuivant en quelque sorte la guerre dans la paix, se prononçant pour des combinaisons nationales, se donnant des gouvernemens, et arrivant enfin à soulever la plus grave, la plus délicate des questions, celle de l'existence temporelle du saint-siége, par la séparation de la Romagne. C'est le spectacle que nous avons eu sous les yeux depuis six mois, et qui nous conduit aujourd'hui à une crise où sont engagés à la fois tous les intérêts catholiques et libéraux.

Un phénomène curieux dans cette série d'événemens, c'est le rôle actif et prépondérant de l'opinion, de cette opinion qu'on appelait un jour la reine du monde, et qui l'est réellement plus qu'on ne croit. Tandis que la diplomatie s'évertue à découvrir des combinaisons qui fuient toujours et à préparer un congrès dont on ne peut définir les prérogatives réelles ni la sphère d'action, dont la réunion même est peut-être désormais un problème, l'opinion exerce un visible empire. N'a-t-elle point .été, nouveauté singulière, quelque peu chargée d'interpréter et de limiter les engagemens diplomatiques qui ont marqué la fin de la dernière guerre? Ce que nous voulons dire, c'est que si l'opinion n'a pas toujours dicté tout ce qui s'est fait depuis six mois au-delà des Alpes, elle n'a point été sans influence sur l'attitude des gouvernemens et sur cette direction des politiques qui a permis à l'Italie centrale de s'organiser, de prendre position et d'attendre, si bien que la péninsule arrive au congrès, si congrès il y a, avec une situation qui peut se placer sous la sauvegarde d'un droit de souveraineté nationale et de six mois d'un ordre régulier.

A vrai dire, le point grave aujourd'hui n'est pas de savoir ce qui arrivera du duché de Modène et du grand-duché de Toscane; la question supérieure et décisive, on le sent à l'émotion croissante qu'elle suscite, cette question est à Bologne : elle est dans ce qu'on fera d'une des plus belles provinces des états de l'église et de l'existence temporelle elle-même du saint-siége. Et ici encore, à travers les restrictions et les difficultés qu'il lui faut vaincre, l'opinion n'a-t-elle point à quelque degré sa part d'influence et d'action? C'est l'opinion du clergé ou du moins d'une partie du clergé qui se fait jour dans les mandemens de l'épiscopat français, surtout dans les dernières lettres de M. l'évêque d'Orléans et de M. l'évêque d'Arras. M. Villemain intervient à son tour pour défendre l'intégrité des droits territoriaux du saint-siége. M. de Montalembert n'avait point attendu ce moment pour prêter au souverain pontife l'appui de sa véhémente parole. D'autres, venant d'un pôle opposé, ne cachent point l'espérance de voir le pontificat temporel disparaître dans cette crise, et dans ce combat d'opinion enfin l'Italie apparaît représentée par M. Giorgini, l'auteur d'une brochure sur *le Pouvoir temporel des Papes,* par M. Massimo d'Azeglio, l'auteur du livre récent de *la Politique et le Droit chrétien au point de vue de la question italienne.* A la veille d'un congrès possible, devant l'opinion confusément agitée, la papauté temporelle se trouve ainsi placée entre ceux qui lui veulent tout ravir, ceux qui voudraient la restaurer dans l'intégralité de ses droits politiques, et ceux qui, comme l'auteur de la brochure sur *le Pape et le Congrès,* proposent de lui créer une situation intermédiaire, exceptionnelle, la situation d'un pouvoir affranchi de soins temporels au milieu d'une population adonnée à la contemplation et aux arts!

Assurément on ne peut être surpris qu'un tel débat, qui touche aux plus intimes croyances, fasse vibrer les passions les plus ardentes et excite partout une sorte d'attente inquiète. Au fond cependant, quelle est la réalité des choses? La papauté temporelle souffre évidemment aujourd'hui de bien des fautes politiques commises en son nom depuis longtemps, et le moment est sans doute venu pour elle de chercher de nouveaux gages de puissance

et de durée, de se raffermir dans des conditions nouvelles, fût-ce au prix de l'abandon d'une province qu'on ne pourrait désormais lui rendre que par la force. C'est là le fait assez grave pour devenir un des plus épineux problèmes de la politique, et qui dans sa gravité même toutefois ne saurait certainement être élevée jusqu'à la hauteur d'une atteinte portée à la puissance spirituelle du souverain pontife. S'il est encore des théoriciens absolus, et il y en a, nous le savons trop, en France aussi bien qu'à Rome, qui s'efforcent d'étendre au pouvoir temporel le caractère indiscutable du pouvoir religieux, ils trouvent peu d'écho. Cela est si vrai que M. l'évêque d'Arras lui-même n'hésite nullement à admettre qu'on puisse, comme catholique, se complaire dans ce qu'il appelle cette hypothèse mystique du père commun des fidèles n'ayant plus à s'occuper de son temporel et pouvant donner exclusivement tous ses soins au salut et à la perfection des âmes. Il en résulte que la souveraineté temporelle du saint-siége est un fait essentiellement politique; elle s'est formée, comme toutes les souverainetés, par des cessions, par des donations, par des traités, quelquefois même par la conquête, et elle reste soumise aux mêmes vicissitudes. Sans doute, à un certain point de vue, il y a un caractère exceptionnel dans cette souveraineté. L'existence temporelle du pape est la garantie de son indépendance comme pontife. Les raisons sur lesquelles se fonde cette alliance des deux pouvoirs dans une même main, tout le monde les connaît. Pour la dignité de sa puissance, pour la liberté de son action, le souverain pontife ne peut être ni Français, ni Autrichien, ni Espagnol; mais cette existence temporelle indépendante n'est point par elle-même en dehors des lois et des conditions ordinaires de la politique. En un mot, les droits souverains du pape dans ses rapports avec ces états sont, comme tous les droits de ce monde, limités par d'autres droits, notamment par ceux des populations, qui peuvent aspirer légitimement à être gouvernées dans un esprit de nationalité et suivant des principes conformes à la civilisation de leur temps.

Il y dans la dernière lettre de M. l'évêque d'Orléans un passage remarquable où l'éminent prélat ouvre un dialogue singulier avec l'auteur de la brochure sur *le Pape et le Congrès*. « Le pape doit vivre sans armée, dit l'auteur de la brochure. — Et pourquoi cela? répond M. l'abbé Dupanloup; qu'est-ce qui l'empêche d'avoir une armée, non pour attaquer, mais pour se défendre et protéger l'ordre public? — Le pouvoir pontifical, poursuit l'auteur du *Pape*, est incompatible avec un état de quelque étendue. Il n'est possible que s'il est exempt de toutes les conditions ordinaires du pouvoir, c'est-à-dire de tout ce qui constitue son activité, ses développemens, ses progrès. Il doit vivre sans représentation législative, sans code et sans justice. Ses lois seront enchaînées aux dogmes, son activité sera paralysée par la tradition, son patriotisme sera condamné par sa foi... — Et par quelle raison tout cela? reprend M. l'évêque d'Orléans; est-ce que les dogmes catholiques dispensent une nation d'avoir des lois, un code, une justice? Est-ce que par hasard les bonnes lois et la bonne justice sont incompatibles avec les dogmes catholiques? Depuis quand la foi condamne-t-elle le patriotisme? » Oui, en effet, pourrait-on dire avec M. l'évêque d'Orléans, pourquoi tout cela? Il n'y a rien assurément d'incompatible entre le catholicisme

et tout ce qui constitue un bon gouvernement. Rien n'empêche que le gouvernement pontifical ait l'esprit patriotique, de bonnes lois, une armée, des finances régulières, une justice environnée de garanties. Et cependant tout ce que M. l'évêque d'Orléans déclare si parfaitement conciliable avec l'inviolabilité du dogme catholique existe-t-il à Rome? Et s'il n'en est pas ainsi, pourquoi cela? Parce que depuis longtemps la papauté est malheureusement entraînée et compromise dans son existence temporelle par les conseillers qui s'efforcent de la faire autrichienne, et qui résument sa politique dans ce mot : pas de concessions!

Le malheur de la papauté contemporaine, c'est justement de ne s'être point toujours inspirée de ces pontifes patriotes dont M. Dupanloup cite l'exemple; c'est au contraire de s'être insensiblement laissé entraîner vers l'Autriche au point de s'absorber en elle, de vivre de son secours et d'accepter politiquement une connivence ou une solidarité de principe et de domination dont le cabinet de Vienne était trop intéressé à se servir pour ne point la rechercher et l'imposer. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu parfois des velléités d'indépendance et de nationalité. Il fut un temps où le cardinal Consàlvi surveillait avec défiance les envahissemens croissans de l'Autriche, et le pape actuel, Pie IX, on s'en souvient, écrivait un jour à l'empereur de renoncer à « une domination qui ne serait ni noble ni heureuse, puisqu'elle ne reposerait que sur le fer,... de ne pas mettre son honneur dans des tentatives sanglantes contre la nation italienne. » Mais ce n'est là qu'une lueur faible et intermittente. La vraie et fatale tradition de la cour romaine depuis 1815 est dans l'alliance avec l'Autriche, dans une sorte d'identification d'intérêts, au point que depuis quarante-cinq ans l'empereur a été à coup sûr beaucoup plus que le pape le maître de Bologne. Ni l'Autriche ni les autorités pontificales ne s'en cachaient guère au reste. « Après nous être entendu avec le gouvernement militaire autrichien, » disaient les édits des délégats apostoliques, tandis que les chefs autrichiens inscrivaient de leur côté en tête de leurs arrêtés : « l'impérial et royal gouvernement *civil* et militaire résidant à Bologne ordonne... » Nous ne citerons qu'un fait récemment dévoilé. Un jour le commissaire pontifical proposait de ramasser tous les suspects à Bologne et de les envoyer comme recrues au maréchal Radetzky, lequel les refusait, et le légat écrivait au cardinal Antonelli : « C'en est fait de l'espérance placée dans la déclaration du ministère autrichien relativement au projet d'incorporer dans les régimens impériaux la tourbe de nos vagabonds... » Que voulez-vous dire aux Romagnols s'ils finissent par se lasser de ce régime et par confondre dans leur ressentiment l'Autriche et l'autorité pontificale elle-même, dépopularisée par dix ans d'occupation étrangère? Faudra-t-il, comme on le fait, accuser leur ingratitude?

Les conseillers de la papauté n'ont pas été plus heureux, et ne l'ont pas moins compromise par le système politique qu'ils lui ont imposé dans le gouvernement des États-Romains. Point de concessions! tel est le dernier mot de cette politique, plus forte que toutes les volontés des pontifes eux-mêmes. « L'immobilité n'est point une conséquence du dogme catholique, » dit justement M. Dupanloup. Non, mais elle peut être un fait de gouvernement, et elle est le dogme de la cour romaine, si bien que les réformes elles-

mêmes sont impuissantes. Les édits rendus par Pie IX depuis la restauration de 1849 n'ont-ils pas été une lettre morte? Les institutions les plus modestes sont-elles réellement autre chose qu'un nom? On l'a vu récemment encore: il y a à Rome une consulte des finances qui s'est réunie. Le jour de la réunion de la consulte, le président, le cardinal Savelli, adressait un discours au pape, et il se permettait d'exprimer quelques conseils bien timides au sujet des dépenses croissantes et de l'exagération des crédits additionnels. Le lendemain, le cardinal Savelli était remplacé, et autorisé à prendre un repos devenu nécessaire à sa santé. La crainte de tout mouvement, un certain effroi de l'esprit moderne, voilà le mal éternel... Et cependant il y a longtemps déjà que les puissances européennes ont cherché à éclairer le saint-siége. Dans la politique contemporaine, il y a, si l'on me passe le terme, toute une tradition de conseils dont les premiers remontent au mémorandum de 1831. Il y a quatre ans encore, la situation alarmante des états de l'église était constatée au congrès de Paris, et les conseillers de la cour de Rome auraient pu, ce semble, voir la lumière jaillir de ces débats diplomatiques; ils auraient pu comprendre que le moment était venu, et que la plus dangereuse des politiques était de laisser s'accumuler les griefs, de se laisser devancer par la désaffection des populations. On n'en a rien fait; on a préféré rester dans l'immobilité, louvoyer sans cesse et se réfugier dans une faiblesse invulnérable sans doute contre les violences despotiques, mais qui n'est point à l'abri de la force des choses, de la loi souveraine qui règle la marche des sociétés humaines.

Qu'en est-il résulté? On l'a vu suffisamment: cette politique a conduit tout droit à une situation telle que le jour où les Autrichiens quittaient Bologne, au mois de juin 1859, l'autorité pontificale cessait d'exister, et que, le jour où l'armée française quitterait Rome, la puissance temporelle du saint-siége serait vraisemblablement fort en péril au centre même de la catholicité. Faut-il donc, comme M. l'évêque d'Orléans et M. de Montalembert, en accuser uniquement les révolutionnaires, une tourbe de démagogues? Non; si l'on veut être vrai, il faut en accuser deux choses qui ont droit au respect de tous les hommes sérieux, qui sont honorées dans tous les pays et que nosu ne devons pas traiter légèrement, parce qu'elles se retrouvent dans les États-Romains : l'esprit de nationalité, qui est en souffrance depuis si longtemps à Bologne, et un besoin de réformes civiles qu'on n'a pas su satisfaire. Qu'on nous permette de croire que tout l'épiscopat ne pense pas absolument comme M. l'abbé Dupanloup. M. d'Azeglio cite dans sa brochure une lettre d'un évêque français qui allait vraiment fort loin, et qui écrivait il y a peu de temps : « Si le saint-siége vient à être privé de son temporel, il pourra bien en faire son *meâ culpâ*. Cette soustraction d'autorité temporelle aura lieu cependant si le pape ne donne pas à ses états une constitution sur une large échelle. L'absolutisme n'est plus de mise en Europe; c'est pour cela que l'Autriche a été chassée d'Italie. » — « Que prétendons-nous de plus? » ajoute fort justement M. d'Azeglio. Et qu'on observe ici un fait singulier; qu'on remarque comment les politiques inertes ou peu prévoyantes compromettent souvent les causes qu'elles prétendent sauver, comment elles finissent par rendre possible ce qui ressemblait à une utopie. Il y a trente ans, Rossi,

qui était alors à Genève, proposait de constituer la Romagne en une sorte de principauté indépendante sous la suzeraineté du saint-père; mais lui-même il considérait son idée presque comme un rêve, bien qu'il s'appuyât sur les plus fortes raisons. Il y a quatre ans, M. de Cavour reprenait cette idée dans le congrès de Paris, et on reléguait encore cette combinaison dans le domaine des chimères. Quatre ans se sont écoulés, et la séparation de la Romagne est un fait accompli, sur lequel on peut argumenter sans pouvoir le méconnaître. Voilà comment marchent les choses quand les hommes ne savent pas les conduire ou les prévenir.

La séparation de la Romagne est un fait accompli, un de ces faits avec lesquels la chaleureuse éloquence de M. l'évêque d'Orléans ne veut point compter, mais avec lesquels la politique est bien obligée de compter. La décision même d'un congrès n'y peut rien changer, si elle est dépourvue d'une sanction matérielle. En un mot, il faut la force contre ce fait. Emploiera-t-on la force pour ramener la Romagne sous le sceptre du souverain pontife? On a déclaré en toute occasion qu'il n'en serait rien; mais en outre nous avouons pour notre part que nous ne le désirons ni dans l'intérêt libéral, ni dans l'intérêt catholique, car enfin de quoi s'agit-il? Voici une population séparée par l'Apennin du reste des états pontificaux, accoutumée à subir l'occupation étrangère, et qui un jour d'un mouvement spontané dispose d'elle-même sans qu'il y ait une résistance. Ses vœux sont-ils une atteinte à l'ordre social? Cette population porte-t-elle en son sein quelque foyer incendiaire? Elle est restée jusqu'ici dans l'ordre le plus complet, elle veut s'unir au Piémont pour avoir le droit d'être italienne et pour être libéralement gouvernée. Qu'irions-nous faire dès lors à Bologne? Irions-nous imposer aux Romagnols et aux autres Italiens du centre des gouvernemens qu'ils repoussent? Ce serait le plus solennel démenti de tous les principes libéraux, sans que la sécurité des gouvernemens restaurés fût mieux assise. Rien n'est mieux assurément que de signaler les contradictions, les inconséquences de toutes les politiques, qui sont responsables de ce qu'elles font; mais ce serait, il nous semble, une inconséquence d'un autre genre de la part des libéraux français de vouloir être libres à Paris et de disputer aux Italiens le droit de l'être à Florence et à Bologne. Et le catholicisme, que pourrait-il gagner au rétablissement par les armes de l'autorité pontificale dans la Romagne? Il y a longtemps qu'on connaît les désastreuses conséquences morales de ces occupations, de ces interventions, de cet emploi permanent de la force. La religion perd ce que la politique ne gagne même pas. Le prince temporel a des sujets domptés, contenus par la force étrangère et ulcérés jusqu'à l'athéisme, qui finissent par confondre le pouvoir religieux et le pouvoir politique. Les protestans ont espéré quelquefois profiter de cet état violent, et les défenseurs du saint-siége l'ont craint au point de donner le signal d'alarme. C'était une erreur des uns et des autres, ainsi que le remarque M. d'Azeglio. Les Italiens ne peuvent être protestans; ils sont catholiques par tradition, par essence, par nature. Que le pape soit restauré à Bologne pour y vivre dans les mêmes conditions, cette plaie ne fera que s'aggraver. Le catholicisme et le libéralisme ont ici le même intérêt.

Et puis, nous en France, que pouvons-nous répondre aux Italiens, qui nous tiennent à peu près ce langage par l'organe de M. le professeur Giorgini de Florence? « La France, dit-on, est un pays catholique. Si grand que soit l'intérêt que lui inspire la cause de l'indépendance italienne, elle ne peut souffrir que les droits du saint-siége soient méconnus... Si la France est catholique, si tout ce qui afflige le saint-père l'afflige, qu'elle nous donne donc l'exemple de cette déférence, de cette soumission filiale qu'elle exige de nous!... La France a des lois organiques qui sont contre le droit canonique, qui lèsent la liberté de l'église. Napoléon les fit approuver par son corps législatif; malgré toutes les protestations de Rome, elles subsistent encore : abolissez les lois organiques. — La France possède Avignon. Le pape avait à la possession d'Avignon des titres non moins clairs, non moins valides que ceux qu'il revendique sur les légations; le cardinal Consalvi protesta au congrès de Vienne contre l'annexion de cette ville à la France : restituez Avignon... Quand ces actes seront accomplis, venez alors nous parler de nos devoirs; mais tant qu'il y aura une doctrine des droits du pape faite exprès pour l'Italie, ne vous étonnez pas si l'Italie écoute peu vos conseils, ou, pour mieux dire, si elle cherche ailleurs que dans *l'Univers* l'expression de la pensée et de la volonté de la France... » Et réellement, quand on se place au point de vue du droit traditionnel, du principe absolu de la légitimité, ainsi que le fait M. Villemain dans sa brochure, il n'y a rien à répondre à l'étrange revendication de la ville d'Avignon que nous adresse M. Giorgini au nom du pape. Le droit est, ou il n'est pas. L'assemblée constituante n'avait pas plus la légitimité pour elle en annexant le pays venaissin à la France que les légations en se proclamant indépendantes. Et ici, on peut le remarquer, M. de Montalembert se montre plus libéral que M. Villemain, car il fait une plus grande part au principe de la souveraineté nationale; seulement M. de Montalembert veut que la souveraineté nationale ait raison dans ces hautes et exceptionnelles manifestations par lesquelles elle s'atteste. Nous n'en disconvenons pas; mais il reste à savoir si les Romagnols, qui ont vécu pendant plus de vingt-cinq ans depuis 1815 sous le joug de l'Autriche, ont tort de vouloir être Italiens, et si ce sont des démagogues parce qu'ils portent une force de plus dans une monarchie qui, dans la pensée de tous, est destinée à défendre l'indépendance commune.

Il faut revenir à la réalité. Une chose est certaine : à côté du droit traditionnel du saint-siége, qui a pour lui le prestige de l'ancienneté, mais qui, au point de vue diplomatique, n'a d'autre consécration que les traités de 1815, il s'est élevé un autre droit, celui de la souveraineté nationale, qui s'appuie aujourd'hui sur le fait accompli de la séparation de la Romagne. Dès que la pensée d'une intervention par la force est écartée, et elle doit l'être, à notre sens, dans l'intérêt du catholicisme autant que dans l'intérêt libéral, que reste-t-il à faire pour l'Europe, si ce n'est à travailler à la coordination la plus favorable de toutes ces situations irrégulières qui se sont produites en Italie sous l'impulsion du sentiment national bien plus que d'une idée de révolution? « L'Europe, dit M. Villemain, a depuis trois quarts de siècle épuisé bien des combinaisons de la force et du hasard;... mais elle n'est pas arrivée à une conclusion qui doive se résumer ainsi : là où une

partie des sujets dépendant d'une souveraineté reconnue se sera, n'importe à quelle occasion, séparée de cette souveraineté, et aura, sous une forme générale quelconque, manifesté son vœu, il y aura lieu pour l'Europe de vérifier *en congrès* le fait accompli, et d'enregistrer la création d'une souveraineté nouvelle... » Mais au contraire l'exemple d'une situation exactement analogue est là, ce nous semble, à nos portes : c'est la Belgique, qui s'est détachée des Pays-Bas, qui a manifesté son vœu, et dont l'Europe a enregistré la naissance en vérifiant le fait accompli, et alors même le catholicisme s'est réjoui autant que le libéralisme. Il n'y a donc ici rien d'absolument nouveau, et lorsque M. Villemain, en rappelant les titres de grandeur, le passé de la papauté, ajoute : « Tout cela est-il vain souvenir, curiosité d'histoire et de littérature? A la bonne heure; mais que toutes les souverainetés d'Europe, que toutes les maisons régnantes se tiennent bien averties alors qu'il n'y a pas de droit réel résultant de la durée, de la tradition continue!... » Lorsque M. Villemain parle ainsi, on ne peut s'empêcher de se souvenir qu'il y a eu un jour en France une souveraineté qui avait aussi pour elle la durée, l'éclat des souvenirs, et qui ne fut pas moins emportée pour être remplacée par un gouvernement dont l'éminent académicien ne conteste pas sans doute la légitimité. Le monde est plein de ces événemens. C'est qu'en effet la vie des peuples n'est qu'une série de transactions entre l'ordre ancien et l'ordre nouveau, entre des droits traditionnels et les droits que le mouvement des choses fait surgir. Quand la transaction ne se réalise pas naturellement, pacifiquement, la lutte éclate. Ce qui se passe aujourd'hui en Italie n'est qu'un épisode de ce drame permanent et quelquefois douloureux.

D'ailleurs, lorsqu'on parle de la souveraineté politique du saint-siége, en revendiquant pour elle l'intégrité de son existence territoriale, il ne faut pas s'y méprendre : cette souveraineté est réelle, elle est utile au monde, elle représente en certains momens la seule force morale capable de lutter avec certains despotismes outrés; elle repose sur des titres que nul ne peut contester. On ne peut cependant méconnaître aussi ce qu'il y a depuis longtemps d'anormal dans la situation des états de l'église au point de vue de cette souveraineté même, qui ne se soutient qu'à l'aide des secours étrangers. La séparation de la Romagne, dites-vous, est moins grave par l'étendue de territoire qu'elle retire au saint-siége que par l'atteinte qu'elle porte à la dignité du principat temporel de la papauté! Nous ne méconnaissons pas ce qu'il y a de sérieux dans la fatalité de ces événemens; mais lorsque l'autorité de l'Autriche se substituait partout à l'autorité pontificale, à Bologne, dans le gouvernement civil comme dans le gouvernement militaire, lorsque les jugemens prononcés contre des sujets romains étaient visés à Mantoue et à Vérone, l'indépendance politique du saint-siége était-elle bien entière? Ce n'est donc point d'aujourd'hui que la souveraineté temporelle du pape souffre d'atteintes de plus d'une sorte. Et quand on ramènerait maintenant l'autorité du souverain pontife à Bologne, à quoi arriverait-on? Il faudrait l'y soutenir, la faire vivre, la défendre, toujours en garde en face de populations dont la persistance de sentiment est attestée, depuis dix ans surtout, par l'invariabilité de la répression. Sans doute de cette lutte de tous les

droits, de tous les principes, de toutes les forces, de grandes, d'immenses difficultés naissent pour la politique contemporaine, et parmi toutes les combinaisons, tous les expédiens qu'on propose, il n'y en a point où il n'y ait infiniment à redire, à commencer par le projet de transformer les Romains en un peuple de camaldules lettrés, efféminés et contemplatifs.

L'embarras est partout, car si les Romagnols ont aujourd'hui le droit de se soustraire à la domination pontificale, pourquoi les autres parties des États-Romains n'auraient-elles pas le même droit? Et si l'Europe s'offre aujourd'hui à garantir au pape le reste de ses possessions à la condition de l'abandon de la Romagne, pourquoi ne pourrait-elle pas garantir dès ce moment l'intégrité de ses droits souverains? Mais que prouve cela? C'est qu'au-dessus de tout et en dehors de toutes les combinaisons de la diplomatie, qu'il doive cesser d'étendre son sceptre sur la Romagne, ou qu'on découvre quelque moyen extrême de conciliation, le souverain pontife est peut-être le seul qui puisse trouver dans sa conscience, dans le sentiment de la situation du monde, le secret d'une solution qui rassure à la fois tous les intérêts, qui promette même à la papauté des destinées nouvelles en Italie. Il le peut toujours par quelque noble et généreuse initiative. La papauté est aujourd'hui entourée de conseillers de plus d'une sorte. Il en est, et de fort éloquens, qui lui disent : Persistez, souffrez, ayez cette grande force de l'église, la patience; dans vos droits anciens, défendez le droit public. M. Villemain même prononce les noms de Louis XVI et de Charles Ier, en disant que la papauté n'aura point de ces illustres victimes, et que d'ailleurs la papauté ne meurt pas. Pour nous, nous croyons l'âme de Pie IX à la hauteur de tous les sacrifices; mais il y a heureusement des luttes qui ne sont plus de ce temps. La grande affaire aujourd'hui, il nous semble, c'est moins de se résigner que d'agir, et pour notre part, d'une voix si humble qu'elle soit, nous demanderions plutôt à Pie IX de marcher, de chercher son appui et sa force dans l'Italie réconciliée, dans la liberté vraie et juste, — et la liberté elle-même, plus qu'on ne le pense, viendra en aide au catholicisme.

CH. DE MAZADE.

ÉTUDES AGRICOLES SUR LA DOMBES,

par M. Dubost, ingénieur-draineur.

Si courte qu'ait été la durée de l'Institut national agronomique de Versailles, fondé par une loi en 1848 et supprimé par un décret en 1852, cet établissement a eu le temps de former quelques élèves qui lui font honneur aujourd'hui. Même sans parler de ceux qui dirigent de grandes exploitations rurales, soit en France, soit à l'étranger, il en est qui commencent à se distinguer dans diverses carrières. L'un d'eux, M. Lejourdan, a été mis par ses compatriotes à la tête des cultures du beau jardin zoologique de Marseille; un autre, M. Lesage, vient de publier une nouvelle traduction du célèbre *Voyage en France* d'Arthur Young en 1787, 1788 et 1789; un troisième, M. Dubost, s'est fait ingénieur-draineur dans le département de l'Ain, maintenant un des

premiers de France pour l'étendue des terrains drainés. De plus, dans l'intervalle que lui laissent ses travaux, M. Dubost vient de publier une excellente étude sur cette partie du département de l'Ain qu'on appelait autrefois la principauté de Dombes, et qui forme aujourd'hui l'arrondissement de Trévoux.

La Dombes est un vaste plateau de près de 100,000 hectares, borné à l'ouest par la Saône, à l'est par l'Ain, au midi par le Rhône. Quand on sort des rians paysages de la Bresse pour mettre le pied sur ce plateau, les prairies verdoyantes disparaissent, et à leur place s'étendent d'immenses flaques d'eau où de chétifs animaux cherchent dans la vase une chétive nourriture. Les cultures riches et variées font place à de maigres récoltes, à des champs nus ou couverts de fougères, et parsemés de loin en loin de quelques bouleaux. L'homme lui-même a pris le cachet du pays; la fièvre l'a rabougri, et, si loin que le regard puisse s'égarer, on aura bien vite compté les rares demeures des habitans. D'où vient cet aspect désolé? Quelle cause a semé sur cette vaste surface la fièvre et la pauvreté?

Le plateau de la Dombes n'est pas précisément plat; le point le plus élevé est à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer et à 130 mètres environ au-dessus de la Saône. Tous les cours d'eau y ont une pente suffisante pour un rapide écoulement. Le sol n'y est pas monotone et dépourvu d'accidens, chaque vallée principale se subdivise en vallées secondaires, qui, en se ramifiant elles-mêmes, forment une succession d'ondulations aussi agréables à l'œil que favorables à la culture; mais ces avantages sont fort atténués par la nature géologique. M. Dubost entre à ce sujet dans les détails les plus précis, d'après les travaux de MM. Élie de Beaumont, Émile Benoît et Pouriau. La première couche, formant le sol arable, est un composé de silice et d'argile; la seconde couche, ou *sous-sol,* une argile ferrugineuse d'une profondeur moyenne de 9 à 10 mètres; la troisième, un gravier perméable et calcaire d'une grande épaisseur, et qui n'affleure à la surface que dans la coupure des vallées principales. Cette constitution a l'inconvénient naturel de retenir les eaux à la superficie jusqu'à ce que l'évaporation les fasse disparaître.

Un grand écart des températures moyennes, des chaleurs intenses en été, des froids rigoureux en hiver, une énorme quantité d'eau pluviale, la persistance des vents du nord et la fréquence des orages, tels sont les caractères généraux du climat dans cette région de la France. La quantité d'eau pluviale que reçoit la Dombes est presque double de celle qui tombe annuellement sous le climat de Paris, et cependant le nombre des jours pluvieux y est inférieur; il n'y a en moyenne que 115 jours de pluie par an. Ce qui manque le plus à la Dombes, ce sont des abris; de mémoire d'homme, on n'a cessé d'y défricher les bois et de détruire les rideaux d'arbres. La partie centrale, la plus élevée et par conséquent la plus accessible au vent, est aussi la plus déboisée. Les cours d'eau, par le défaut de curage et d'entretien, ont été encombrés et rétrécis, et ne présentent plus qu'un débouché insuffisant. Les pluies torrentielles n'étant pas rares, il en résulte des débordemens périodiques. Les eaux pluviales sont très chargées d'ammoniaque, et par conséquent très fertilisantes; mais on a négligé jusqu'ici de les utiliser pour la culture. On a remarqué que les momens de l'année où les fièvres sé-

vissent avec le plus d'intensité, c'est-à-dire les mois d'août et de septembre, coïncident avec l'époque où l'évaporation est la plus forte et où l'atmosphère est par conséquent plus chargée d'ammoniaque.

Ces faits expliquent l'insalubrité de la Dombes, cause première du défaut de culture et de population; mais M. Dubost fait remarquer que les vices du sol et du climat sont loin d'être invincibles. Depuis quelques années, un service spécial d'ingénieurs a été organisé aux frais de l'état pour le curage et l'élargissement des rivières; quelques années encore, et le plus grand danger des pluies excessives sera conjuré. En même temps, d'heureuses expériences ont démontré que, sur beaucoup de points, le drainage tubulaire réussit parfaitement; sur d'autres, des défoncemens et des labours profonds ont amené une amélioration sensible. Le sol arable contient une dose de calcaire très faible et insuffisante pour entretenir une forte végétation; mais la couche de gravier calcaire qui soutient le sous-sol peut être utilisée pour des marnages dans le voisinage des points d'affleurement. La Dombes est d'ailleurs entourée de pays calcaires, où la chaux se fabrique pour l'exportation. On peut s'y procurer aujourd'hui la chaux à raison de 1 fr. 25 c. l'hectolitre.

Malheureusement l'insalubrité naturelle de la Dombes a été fort accrue par une cause artificielle qui se retrouve dans d'autres parties de la France, mais qui n'a pris nulle part un aussi grand développement: c'est l'établissement de nombreux étangs. Ainsi que tous les hommes fortement convaincus, M. Dubost exagère l'influence des étangs en les présentant comme la cause *unique* de l'insalubrité: à coup sûr, il ne se trompe pas en leur attribuant une action pernicieuse sur la santé et la force des habitans. Si ce n'est pas la seule cause du mal, c'est une des plus puissantes.

La population de l'arrondissement de Trévoux est, d'après le recensement de 1856, de 90,000 habitans, ou 61 en moyenne par 100 hectares; mais la répartition de cette population est très inégale: extrêmement dense sur les bords de la Saône, du Rhône et de l'Ain, elle va en se raréfiant à mesure qu'on se rapproche du centre. La population de la Dombes d'étangs proprement dite est de 25,000 habitans sur une surface de 76,000 hectares, ou de 33 en moyenne par 100 hectares. Considérée en elle-même, cette population dépasse celle des grandes Landes, de la Sologne, de la Brenne, des cantons montagneux de la Lozère et des Alpes; mais M. Dubost fait remarquer qu'elle ne s'accroît pas naturellement par l'excès des naissances sur les décès, et qu'elle ne s'entretient que par une immigration constante des pays voisins. Attirés par l'appât de salaires élevés, les travailleurs des environs viennent volontiers s'y établir, bien qu'ils paient tous un large tribut à ce climat inhospitalier. D'après d'autres renseignemens, il y aurait en Dombes un excédant régulier de naissances sur les décès, mais si faible qu'il ne contrarie pas l'assertion de M. Dubost. La durée moyenne de la vie est de vingt-huit ans, c'est-à-dire équivalente à la moyenne nationale avant 1789 et inférieure à peu près d'un tiers à notre moyenne actuelle; dans quelques communes, elle n'est que de dix-huit à vingt ans.

Pendant qu'un bon valet de ferme se contente d'un gage de 200 fr. dans les pays environnans, il n'exigera pas moins de 300 à 350 fr. en Dombes, et

cette élévation des salaires s'aggrave encore des interruptions de travail que rend fréquentes l'invasion des fièvres. Par suite de ces interruptions, le salaire moyen doit être au moins de 2 fr. 50 c. par journée de travail effectif. De plus, lorsque vient l'époque de la moisson et du battage, la Dombes n'a plus assez de bras par elle-même. Alors des pays voisins vient s'abattre une véritable armée de travailleurs temporaires; leur salaire, qui leur est payé en nature, consiste dans le *cinquième* environ du produit de la récolte; c'est ce qu'on nomme les *affanures*. En sus de cette proportion déjà énorme, ces ouvriers sont nourris.

La Dombes était autrefois composée de grandes terres appartenant aux principales familles de France, au clergé, à la magistrature de Lyon. Quelques-unes de ces terres sont restées aux héritiers naturels de leurs anciens possesseurs; la plupart ont été aliénées ou partagées. On y trouve quelques propriétés au-dessus de 1,000 hectares, celles de 200 à 500 sont fort nombreuses, celles au-dessous de 100 hectares fort rares; on peut fixer à 200 hectares l'étendue moyenne. C'est, comme on voit, un pays de grande propriété. La rente nominale du sol peut être évaluée à 24 ou 25 fr. par hectare, mais l'impôt et les mécomptes de tout genre la réduisent à 18 ou 20 fr. La plupart des propriétaires ne résident pas, l'insalubrité les éloigne; ils habitent Lyon ou les bords de la Saône, et ne viennent que de loin en loin faire quelques parties de chasse ou chercher leurs revenus. Il y a vingt ans environ, vers 1840, la Dombes a paru un moment se régénérer : un grand nombre de capitalistes lyonnais y ont fait des acquisitions et ont entrepris des améliorations agricoles; ce mouvement, mal dirigé, a dissipé inutilement beaucoup de capitaux. A la suite de la révolution de février, de nombreuses catastrophes ont éclaté, qui ont rejeté le pays dans l'abandon.

M. Dubost explique fort bien les causes de ces déplorables échecs; ce sont les mêmes qui se retrouvent partout, et qui ont donné une si mauvaise réputation aux entreprises agricoles en général. Ces cultivateurs inexpérimentés ont voulu tout faire à la fois : ils ont commencé par immobiliser une grande partie de leurs capitaux dans des constructions dispendieuses, des châteaux, des fermes immenses; ils ont étendu leurs terres arables bien audelà de ce que permettaient leurs ressources en engrais, employé inconsidérément la chaux, qui est à la fois le plus utile et le plus dangereux des stimulans; ils ont desséché et défriché à tort et à travers, élevé à l'excès la demande de travail, par conséquent le taux des salaires et le prix des matériaux. Cette règle n'a pas d'ailleurs été sans exception; M. Dubost annonce que, dans une seconde partie de son travail, qui doit paraître plus tard, il racontera en détail des succès agricoles aussi éclatans que les revers, et qui prouveront qu'en aucun pays le sage emploi des capitaux n'est appelé à jouer un rôle plus fécond.

Dans l'état actuel, les propriétaires, ne résidant pas, sont forcés de confier à d'autres l'exploitation du sol. La culture est plus divisée que la propriété, sans l'être beaucoup; l'étendue du plus grand nombre des domaines est comprise entre 40 et 60 hectares; on peut fixer à ce dernier chiffre la contenance moyenne. Le capital d'exploitation est évalué à 110 francs par hectare de la superficie totale et à 150 francs par hectare en culture. Comme dans toute la

moitié méridionale de la France, ce capital n'appartient pas à la culture, mais à la propriété. Le mode d'exploitation est tantôt le fermage, tantôt le métayage : on peut dire assez exactement que la moitié des exploitations est soumise au premier de ces régimes, et l'autre moitié au second. Sous ce rapport, la Dombes paraît encore supérieure à la moyenne de la France méridionale, où la proportion des métayers aux fermiers est beaucoup plus grande; mais il y a fermiers et fermiers, et ceux de la Dombes ne paraissent pas appartenir à la meilleure espèce. N'ayant que de petits profits, ils ne s'en servent que pour vivre plus commodément, et ne songent à l'avenir ni pour eux ni pour le sol. L'institution déplorable des fermiers généraux, qui se maintient dans d'autres parties du centre, et qui existait autrefois dans toute la Dombes, n'y a plus qu'un très petit nombre de représentans.

La surface des quarante-deux communes qui forment plus spécialement la Dombes d'étangs peut se décomposer ainsi :

Étangs	14,000	hectares.
Bois	12,000	—
Terres arables	34,000	—
Prés	8,000	—
Pâturages	4,000	—
Bâtimens, chemins, cours, etc	4,000	—
Total	76,000	hectares.

Les étangs couvrent donc le cinquième environ de la surface totale. Ils sont établis dans le creux des vallées secondaires ou dans les plis de terrain qui viennent y aboutir; les eaux y sont retenues par des chaussées transversales à la pente du sol. On les trouve fréquemment disposés *en chapelet*, c'est-à-dire à la suite l'un de l'autre, et séparés par une seule chaussée. Ces étangs sont alternativement couverts d'eau et cultivés en céréales; la période en eau porte le nom d'*évolage* et dure généralement deux ans. La période de culture porte le nom d'*assec* et ne dure qu'une année. Rien de plus compliqué que la propriété : non-seulement l'évolage et l'assec appartiennent le plus souvent à des propriétaires différens, mais encore il se rencontre quelquefois que l'évolage d'un même étang a plusieurs propriétaires, et plus fréquemment l'assec en a un nombre considérable. Les propriétaires de *pies* ou parcelles d'assec ont sur l'évolage des droits d'*abreuvage* et de *pâturage*, à moins qu'ils ne les aient aliénés. Enfin les étangs sont soumis à des servitudes les uns à l'égard des autres par leur position réciproque.

Ces étangs n'existaient pas au XIIIe siècle : les redevances féodales exigées des vassaux par les seigneurs jusqu'à cette époque ne font pas mention du produit des étangs; celles dont on a retrouvé les titres portent sur le blé, le seigle, l'avoine, le foin, le vin, le miel; aucune n'est stipulée en poisson. Les documens du temps attestent d'ailleurs que le pays était autrefois couvert de villages et de *mas* nombreux dont on ne retrouve aujourd'hui les traces qu'en fouillant le sol, *et notamment celui des étangs*. Des paroisses ont entièrement disparu, et les églises des paroisses actuelles sont toutes trop grandes pour la population. M. Dubost fait à ce sujet une observation

ingénieuse qui mérite d'être vraie : le morcellement actuel de l'assec serait, suivant lui, le reste d'un ancien morcellement du sol qui aurait survécu à l'établissement des étangs, et qui attesterait dans une certaine mesure l'ancienne densité de la population. On attribue aux guerres féodales des XIVe et XVe siècles la dépopulation du pays. Ces causes, quelles qu'elles soient, n'ont pas été particulières à la Dombes, elles ont agi sur la France entière, car la population nationale avait diminué partout, après la guerre de cent ans contre les Anglais, dans une effrayante proportion. Ce qui est particulier à la Dombes, à la Brenne, à la Sologne, c'est la création des étangs à la suite de la dépopulation. L'ancien système de culture n'étant plus possible faute de bras, on imagina, partout où la nature du sol et l'abondance des eaux s'y prêtaient, ce nouveau mode d'exploitation. Le plus grand nombre des étangs de la Dombes datent des XVe et XVIe siècles ; on a sur leur origine des documens certains.

On trouve encore dans la coutume locale des marques évidentes de la faveur autrefois accordée aux étangs par la législation. Quiconque possédait un emplacement convenable pour une chaussée avait le droit d'en élever une et d'inonder les terrains supérieurs, à la charge de laisser aux possesseurs de ces fonds la jouissance de l'assec et les droits de pâture pendant la culture en eau, et de leur payer une indemnité réglée par arbitres et s'élevant en moyenne à la moitié de la valeur des fonds inondés. Ce privilége avait été poussé si loin qu'on avait dépouillé les fonds supérieurs de la faculté d'utiliser les eaux pluviales. Le possesseur de l'évolage avait la propriété absolue de ces eaux dans tout le bassin hydrographique qui alimentait l'étang. Pour que l'évolagiste eût intérêt à payer la moitié de la valeur des fonds inondés et à faire les frais de la construction d'une chaussée, il fallait que la valeur de l'évolage, aujourd'hui à peine égale à la valeur de l'assec, fût bien supérieure. Ce qui explique la vogue des étangs au moment où ils ont été créés, c'est le bénéfice exceptionnel qu'on retirait de la vente du poisson. Par sa position entre trois grands cours d'eau, la Dombes exportait son poisson non-seulement à Lyon, mais jusqu'en Savoie, en Dauphiné et en Provence. Le blé au contraire ne pouvait s'exporter que dans un rayon très restreint, le mauvais état des routes et les entraves de la législation y mettaient un obstacle infranchissable ; il était d'ailleurs obtenu trop chèrement et en trop petite quantité pour pouvoir donner lieu à un commerce quelconque, tandis que le poisson n'exigeait presque pas de main-d'œuvre, une fois la chaussée construite. Les mœurs religieuses avaient puissamment contribué à étendre ce débouché par la multiplicité des couvens et la fréquence des jours maigres ; bon nombre de congrégations étaient propriétaires en Dombes et y produisaient leur approvisionnement.

Un auteur local, nommé Collet, qui écrivait à la fin du XVIIe siècle, en 1695, s'est fait l'interprète de cette vogue. « Ces eaux, dit-il, rendent le fonds où elles ont croupi gras et fertile, sans autre fumier et amendement ; on y met du poisson qui croît, se nourrit, s'augmente et s'engraisse en peu de temps, et s'y multiplie à l'infini. La quantité de poissons qu'on a achetée cinquante ou soixante sols pour empoissonner un étang se vend après un an et demi ou deux ans *deux cents francs au moins*, car le prix le plus com-

mun du millier d'empoissonnage est de trois livres, et le moindre prix des poissons de deux ans est de vingt livres le cent. *Il n'y a donc aucune espèce de biens et de revenus plus considérables que ceux des étangs;* il n'y en a point de plus sûrs, parce que tout ce qui gâte les vignes et les blés ne fait aucun mal aux étangs. Nous ne devons pas porter envie aux autres provinces qui cueillent les vins les plus précieux, et qui ne passent pas un jour sans crainte et sans péril; leurs revenus sont plus délicieux et plus recherchés, *les nôtres sont plus sûrs.* »

Un autre document du même temps et même un peu plus ancien, puisqu'il date de 1683, nous révèle cependant qu'une opposition aux étangs avait dès lors commencé à se produire; c'était devenu une question de caste. Un édit bursal ayant mis un impôt de trois livres sur chaque cent de poissons qui sortirait de la province, le premier syndic du tiers-état prit la défense de cet impôt dans un mémoire dont voici un passage : « Ceux qui ont intérêt à empêcher l'effet de cet édit sont messieurs de l'église et de la noblesse qui possèdent presque tous les étangs, *le tiers-état n'en possédant pas la centième partie.* Il serait avantageux au tiers-état que l'imposition fût si grande sur le poisson, que la noblesse et l'église fussent contraints de tenir toujours à sec leurs étangs, tant parce que *l'air serait meilleur au pays,* et l'on ne serait pas si sujet aux maladies, que parce qu'il abonderait en foins, dont ils sont en disette, les meilleurs fonds étant occupés par les eaux, et la province s'en peuplerait davantage. »

Malgré cette protestation, qui jette un jour curieux sur l'histoire du pays, messieurs de l'église et de la noblesse l'emportèrent, et pendant tout le cours du XVIIIe siècle on continua à bâtir de nouvelles chaussées et à créer de nouveaux étangs. La Dombes formait encore à cette époque une principauté particulière; il y a un siècle à peine qu'elle a été définitivement réunie à la couronne, en 1762. Parmi les possessions de la fameuse *Mademoiselle,* la principauté de Dombes était considérée comme une des plus riches, et quand elle voulut faire reconnaître par Louis XIV son mariage avec Lauzun, ce fut cette principauté que le roi lui demanda en échange pour le duc du Maine. Jusqu'à la veille de 1789, le prince souverain de Dombes a eu son hôtel des monnaies, ses tribunaux, ses lois, sa chancellerie, ses états particuliers; ses revenus étaient évalués à plus de 300,000 livres. Nul doute que le produit des étangs ne fût pour beaucoup dans cette richesse féodale. Une terre en Dombes a été longtemps, à cause de ce produit, très recherchée. Il paraît même que vers les premières années du siècle dernier les seigneurs déportèrent sur les bords de la Saône et du Rhône une partie de la population de l'intérieur pour être moins gênés dans l'exercice de cette industrie, et en vérité, le système des étangs une fois admis, c'était ce qu'il y avait de mieux à faire.

Le dictionnaire d'Expilly, publié en 1764, vante la douceur du climat de la Dombes, la fertilité du sol, la *sagesse de son gouvernement,* et termine ainsi cette description flatteuse : « En un mot, la Dombes est un des meilleurs et des plus beaux pays du royaume. »

Encore aujourd'hui, après une baisse sensible dans le prix du poisson, on retire en moyenne tous les deux ans, par hectare d'étangs, 165 kilogrammes

de poisson, qui, à 60 francs les 100 kilos pris sur la chaussée, forment une valeur de 100 francs environ. L'empoissonnement a coûté 15 francs, les frais de pêche sont de 10 francs; restent 75 francs pour la rente du sol, l'impôt et le profit de l'exploitant pendant deux ans, soit à peu près 30 fr. par an pour le propriétaire. Le revenu de l'année d'assec paraît un peu plus élevé. Durant l'évolage, le sol s'est enrichi de détritus animaux et végétaux qui lui tiennent lieu d'une bonne fumure. Le quart de la surface annuellement en assec est habituellement cultivé en blé; les trois autres quarts portent de l'avoine. Grâce à ce mode ingénieux d'exploitation, qui a été souvent décrit et vanté par les auteurs, le revenu du sol inondé dépasse beaucoup, soit comme produit brut, soit comme produit net, celui des terres arables environnantes. La culture en eau, considérée isolément, a donc encore des avantages apparens; mais M. Dubost pense, comme le syndic du tiers-état de 1683, que ces avantages sont plus que compensés par l'insalubrité. Il fait d'ailleurs remarquer, avec le même syndic, qu'étant placés dans le fond des vallées, les étangs occupent les parties les plus naturellement fertiles, et qui donneraient dans tous les cas le plus de produits.

Le bétail ne souffre pas moins que les hommes de cette situation générale. L'espèce chevaline en Dombes a un passé brillant. L'histoire a conservé le souvenir de quelques chevaux dombistes montés par des rois de France et par des princes de la maison de Savoie dans des expéditions militaires. La création des étangs, en donnant aux chevaux un régime aqueux et de mauvaises conditions hygiéniques, a fait dégénérer la race. Le bétail à cornes est plus chétif encore; il vit exclusivement dans de mauvais pâturages pendant huit mois de l'année, et ne reçoit d'alimens en hiver qu'avec une extrême parcimonie. Tout le foin récolté servant à nourrir les chevaux et les bœufs de travail, il ne reste pour les vaches et les élèves que de la paille. Il y aurait profit à réduire de moitié le nombre de ces animaux, pour les mieux nourrir, car ce n'est pas la quantité de bétail qui importe, c'est la quantité de fourrage à consommer. La Dombes n'a que peu de moutons, et beaucoup d'entre eux meurent de la cachexie.

M. Dubost estime que les 34,000 hectares de terres arables, déduction faite des étangs, des prairies et des bois, se divisent à peu près ainsi : une moitié en céréales d'hiver, un tiers en jachères, un sixième en cultures de printemps et d'été. Cette distribution, qui se retrouve dans toute la moitié méridionale de la France, est des plus vicieuses. C'est l'ancien assolement biennal, un peu amélioré, mais n'ayant pas encore perdu ses principaux défauts, l'étendue beaucoup trop grande consacrée aux céréales, et l'étendue non moins excessive des jachères. L'engrais manquant par suite de cette mauvaise distribution, on n'obtient en grains qu'une faible récolte : on évalue en moyenne le produit en froment, semence déduite, à 10 hectolitres par hectare, et le produit en seigle à 9. Voilà de bien pauvres rendemens, comparés avec ceux qu'on obtient dans les pays bien cultivés; il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'ils soient exceptionnels : ils égalent la moyenne attribuée à la France entière par les statistiques, et bien certainement ils dépassent la moyenne obtenue dans le centre et dans le midi. M. Dubost se laisse quelquefois entraîner par une ardeur bien naturelle; en voyant le triste état de

la Dombes, il force un peu les couleurs. Cette exagération n'était pas nécessaire. Qu'on puisse ou non en dire autant de bien d'autres pays, l'état de la Dombes n'en est pas moins regrettable en soi. La Bresse est un peu plus éloignée du débouché commun, elle n'a pas un sol beaucoup meilleur; elle a été aussi couverte d'étangs, et elle est aujourd'hui deux fois plus riche.

D'après ce qui précède, on doit facilement deviner que M. Dubost conclut à la nécessité de dessécher les étangs. Ces étangs produisant aujourd'hui de l'engrais au lieu d'en consommer, le desséchement serait fatal, s'ils étaient transformés en terres arables. Aussi n'est-ce pas des terres, mais des prairies, qu'il voudrait mettre à la place. Ces prairies arrosées augmenteraient dans une forte proportion la quantité des fourrages, et par conséquent des engrais. Il évalue à la moitié de la surface actuelle des étangs, soit 7,000 hectares, ceux qui pourraient être avantageusement convertis en prairies; les 7,000 hectares restans devraient se changer en pâturages. En même temps, l'étendue des prairies artificielles et des racines devrait s'accroître, de manière à couvrir la presque totalité des jachères, et les 76,000 hectares de la Dombes d'étangs arriveraient à la répartition suivante :

Prairies naturelles	15,000	hectares.
Pâturages	11,000	—
Bois	12,000	—
Céréales d'hiver	17,000	—
Prairies artificielles, racines, etc	17,000	—
Cours, chemins, etc	4,000	—
Total	76,000	hectares.

Il ne saurait être douteux que cette répartition, qui consacrerait à la production des engrais les trois quarts du sol en culture, ne fût infiniment supérieure à l'ancienne. La suppression des étangs ferait disparaître la principale cause de l'insalubrité, et la Dombes deviendrait ce qu'elle doit être par son extrême proximité d'un débouché comme Lyon, un des plus riches pays de culture de France.

L'unique question est dans la transition. M. Dubost évalue à 725 fr. par hectare les frais de transformation des étangs en prairies. Les élémens nous manquent pour discuter ce chiffre, nous ne pouvons que l'accepter. La conversion d'un étang de 10 hectares coûtera donc 7,250 fr. L'augmentation de valeur et de produit doit-elle être partout suffisante pour rémunérer une pareille dépense? Même en supposant que la rémunération soit assurée, où trouvera-t-on les capitaux nécessaires pour cette entreprise? Dans l'état actuel de la propriété en Dombes, et avec la direction si malheureusement imprimée aux capitaux depuis quelques années, il est peu probable qu'on arrive de longtemps à réunir les 5 ou 6 millions qu'exigera le desséchement des étangs et la somme bien autrement considérable que demandera l'amélioration générale du sol. L'opération ne peut donc se faire que lentement, au fur et à mesure des ressources. Suivant l'habitude universelle en France, on n'a pas manqué d'invoquer en Dombes l'intervention de l'état pour venir en aide à la transformation désirée. Dans une certaine mesure, cette inter-

vention est justifiée par la situation exceptionnelle du pays; mais, si puissant que soit l'état, il ne peut pas tout. Outre qu'on ne saurait sans injustice imposer au reste de la France de trop grands sacrifices en faveur d'une localité quelconque, si intéressante qu'elle soit, quand tant d'autres auraient besoin de secours, il est difficile d'employer utilement sur un point donné au-delà d'une somme déterminée; tout excès de crédit conduit au gaspillage. D'un autre côté, l'état ne peut pas procéder par voie de coercition pure et simple, et sans y joindre des secours en argent, à moins de violer le droit de propriété et de faire en définitive plus de mal que de bien. Son action légitime et efficace se trouve contenue dans d'assez étroites limites.

A une époque où l'on ne doutait de rien, en 1790, quelques communes de la Dombes demandèrent à l'assemblée nationale d'ordonner la suppression immédiate des étangs. Un propriétaire du pays, parfaitement compétent, Varenne de Fenille, écrivit sur ce sujet un très bon mémoire, publié dans le recueil de la *Société royale d'Agriculture de Paris*. Varenne de Fenille ne peut être considéré comme un partisan des étangs; il avait été au contraire fortement attaqué comme un novateur dangereux pour en avoir dit ce qu'en dit aujourd'hui M. Dubost. La première partie de son mémoire est consacrée à démontrer de nouveau contre ces attaques l'utilité du dessèchement; mais dans la seconde il combat avec non moins de force ceux qui demandaient un desséchement général et subit. « Cette proposition, dit-il, mettrait à la place d'un mal très grand un mal plus grand encore, en ce qu'elle aurait pour effet de *métamorphoser les étangs en marais;* on dirait un homme qui, atteint d'une maladie grave et sachant qu'il doit prendre successivement plusieurs remèdes, proposerait à son médecin de les lui administrer tous le même jour. » C'est la même idée qui a été résumée plus tard dans ce distique latin :

Incidit in Scyllam curans vitare Charybdim,
Et stagnum fugiens incidit in paludem.

Varenne de Fenille s'élève formellement contre toute idée d'employer la contrainte pour forcer les propriétaires à détruire leurs étangs; le moyen qu'il propose consiste à imposer un peu plus les étangs en eau et un peu moins les étangs desséchés, afin d'amener les propriétaires à les dessécher progressivement, volontairement, sans commotion et sans violence.

Malgré ces sages observations, l'assemblée nationale rendit le 11 septembre 1792 un décret ainsi conçu : « Lorsque des étangs, d'après les avis et procès-verbaux des gens de l'art, pourront occasionner, par la stagnation de leurs eaux, des maladies épidémiques ou épizootiques, ou que, par leur position, ils seront sujets à des inondations qui envahissent et ravagent les propriétés inférieures, les conseils-généraux des départemens seront autorisés à *en ordonner la destruction*, sur la demande formelle des conseils-généraux des communes et d'après avis des administrateurs du district. » Ce décret ouvrait, comme on voit, une assez large porte à l'arbitraire, puisqu'il autorisait la destruction des étangs *sans indemnité;* mais, comme il admettait encore quelques formalités pour constater l'insalubrité, la mesure

parut insuffisante aux gens pressés, et le 14 frimaire an II (4 septembre 1793), la convention rendit le décret suivant, un des monumens les plus curieux de l'ignorance et de la violence révolutionnaires :

« Art. 1er. Tous les étangs et lacs de la république qu'on est dans l'usage de mettre à sec pour les pêches, ceux dont les eaux sont rassemblées par des digues et des chaussées, tous ceux enfin dont la pente du terrain permet le desséchement, *seront mis à sec* avant le 15 pluviôse prochain (en deux mois), *par l'enlèvement des bondes et coupure des chaussées*, et ne pourront plus être remis en étangs, le tout sous peine de confiscation *au profit des citoyens non propriétaires.*

« Art. 2. Le sol des étangs desséchés *sera ensemencé en graines de maïs*, ou planté en légumes propres à la subsistance de l'homme, par les propriétaires, fermiers ou métayers, et si les empêchemens ou délais proviennent du défaut d'arrangement entre les propriétaires, fermiers ou métayers à cause des conditions des fermes, *les propriétaires seuls en seront responsables*, sous les peines portées par l'article 1er. »

Cette odieuse et ridicule loi ne fut pas exécutée et ne pouvait pas l'être. Non-seulement tous les propriétaires d'étangs auraient été ruinés du coup, ce qui importait fort peu à la convention, mais la coupure des chaussées, sans les travaux complémentaires qu'exige l'aménagement des eaux, aurait doublé l'insalubrité, inondé les fonds inférieurs, tari la source principale d'engrais, et rendu le pays tout entier inhabitable et incultivable, malgré la clause monumentale qui ordonnait de semer immédiatement les étangs en graines de maïs et en légumes propres à la nourriture de l'homme. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'administration publique, qui régissait alors les biens de l'église et des émigrés placés sous le séquestre, c'est-à-dire une grande partie des étangs, n'exécuta pas elle-même ces prescriptions. Dès l'année suivante, il fallut révoquer la loi, et en vendant les biens confisqués, la nation vendit les évolages comme le reste, en garantissant aux acquéreurs la pleine propriété. La loi de 1792 elle-même, quoique non abrogée, est restée une lettre morte pendant plus d'un demi-siècle, parce qu'elle présentait en petit les mêmes dangers que celle de 1793 en grand.

En 1856, une loi nouvelle a été rendue, mais celle-ci ne mérite que des éloges; l'extrême complication des droits sur les étangs mettait un obstacle très grave au desséchement en rendant les licitations à peu près impossibles, alors qu'on avait affaire à vingt ou trente intéressés pour des surfaces de 12 ou 15 hectares ; la loi nouvelle a déclaré rachetables les servitudes de toute nature et simplifié beaucoup la procédure à suivre. En même temps, le gouvernement a institué un service spécial d'ingénieurs pour le curage des rivières, et fait commencer l'exécution d'un réseau de chemins qui doit diviser le pays comme un damier. De plus, la Dombes se trouve placée depuis quelques années au milieu d'un triangle de chemins de fer, et on y a établi à la Saulsaie une école régionale d'agriculture, entretenue par l'état. Ces conditions nouvelles suffiraient pour amener avec le temps la révolution agricole.

On ne s'en est pourtant pas contenté, et sous l'impulsion de cet esprit d'impatience qui a déjà plusieurs fois porté malheur à la Dombes, un autre

projet de loi a été présenté au corps législatif dans sa dernière session. Ce projet n'est pas encore converti en loi; il reste par conséquent soumis à la discussion. Le corps législatif a heureusement sursis au vote en demandant un plus ample informé. Comme la loi de la convention, ce projet enveloppe dans une suspicion commune tous les étangs de la Dombes, et permet d'en ordonner la suppression, sans autre formalité qu'un décret rendu dans la forme des règlemens d'administration publique. Seulement, comme les idées économiques ont fait quelques progrès depuis 1793, au lieu d'exiger la destruction des étangs en *deux mois*, le projet accorde un délai de *quinze ans*, et il ne parle pas des ensemencemens en graine de maïs. De plus, il consacre une somme de 2,500,000 fr., prise sur le budget de l'état, pour être distibuée en prime aux propriétaires qui dessécheraient volontairement, et une autre somme de 2 millions pour leur être prêtée à 3 pour 100. Les intérêts menacés se sont défendus (1), et tout permet d'espérer aujourd'hui que la partie coercitive du projet sera abandonnée; si l'on veut absolument de la coercition, la loi de 1792 est plus que suffisante. Quant à l'autre partie, l'affectation des 4 millions et demi en primes et prêts, elle a naturellement plus de succès auprès des propriétaires dombistes, mais on peut douter qu'elle en ait autant auprès de la généralité des contribuables. Cette somme, ajoutée à que ce que l'état dépense déjà en Dombes, dépasse ce qu'il est raisonnable de consacrer à cette destination. Il ne s'agit après tout que de 14,000 hectares; la subvention serait donc de 320 fr. par hectare, dont plus de moitié en pur don, et sans compter les travaux extraordinaires. C'est trop. Rien n'est plus fécond en abus de toute sorte, plus contraire à une bonne direction du travail, plus nuisible au véritable esprit d'entreprise, que ce système arbitraire de primes distribuées Dieu sait comment.

Il faut rendre cette justice à M. Dubost qu'il n'a rien demandé de pareil. Quel que soit son désir de voir disparaître les étangs, il respecte trop le droit de propriété pour avoir recours à la contrainte, au moins sous une forme générale, et il a un sentiment trop éclairé de la justice distributive pour attendre des contribuables des sacrifices excessifs. La loi de 1792, combinée avec celle de 1856, lui suffit. « Cette loi, dit-il en propres termes, peut désormais poursuivre pacifiquement son œuvre et rendre peu à peu à ce pays la salubrité; le desséchement des étangs aura lieu, sans secousse trop brusque, *tout le monde le désire*, mais inévitablement. » Nous irions même un peu plus loin que lui. Il manque quelque chose à la loi de 1792 pour la rendre applicable: c'est la juste et préalable indemnité due aux propriétaires d'étangs reconnus insalubres dans les formes voulues par cette loi, et dont la destruction serait ordonnée. Un crédit annuel de 50,000 francs pendant dix ans suffirait probablement pour ces indemnités; à raison de 250 fr. par hectare, il permettrait de dessécher 200 hectares d'étangs insalubres par an, ou 2,000 hectares en tout (2); le reste viendra de soi.

(1) Conseil-général de l'Ain, session de 1859; rapport fait au nom d'une commission chargée de donner son avis sur le projet de loi relatif à la suppression des étangs.

(2) Le conseil-général de l'Ain porte à 385 fr. la valeur moyenne des *évolages*, mais cette évaluation paraît exagérée, en ce sens que la valeur de l'*assec*, qui ne représente aujourd'hui qu'une année sur trois, et qui y ajouterait désormais les deux autres, devrait

Avant tout, ici comme ailleurs, l'action des intérêts privés. Cette action n'a pas été inerte, même avant la loi de 1856 et en l'absence de tout encouragement exceptionnel. On estimait à 20,000 hectares, en 1790, l'étendue des étangs, qui n'est plus aujourd'hui que de 14,000 ; ils ont reculé de plus d'un quart, et ce premier progrès n'est pas dû aux lois révolutionnaires, il s'est accompli tout entier depuis 1815. En même temps, la durée moyenne de la vie a monté de 20 ans à 28, la population a passé de 18,000 âmes à 25,000, le froment a gagné du terrain sur le seigle, les prairies artificielles ont pris naissance, les fermiers-généraux ont disparu, tout a marché. En admettant que les nouvelles mesures accélèrent le mouvement, on peut espérer que, d'ici à la fin du siècle, la Dombes sera délivrée de ses étangs; c'est tout ce qui est possible. On ne peut essayer d'aller plus vite sans tout bouleverser.

On sait ce qui est arrivé pour le drainage depuis le fameux prêt des 100 millions. Chacun a espéré drainer son bien aux frais de l'état, et les travaux particuliers ont cessé presque partout; puis, on s'est aperçu qu'il fallait remplir une foule de formalités pour obtenir l'argent de l'état, et on y a renoncé. Ce qui devait, disait-on, exciter les travaux du drainage n'a servi qu'à les ralentir. Qu'on prenne garde d'en faire autant pour la Dombes. Tout ce qui se fait artificiellement se fait mal. Le principe de l'indemnité, si juste qu'il soit, a lui-même des inconvéniens, s'il n'est pas appliqué avec une grande réserve, car il faut éviter que les propriétaires d'étangs aient intérêt à ne pas dessécher eux-mêmes et à attendre de se faire exproprier. Il n'y a que des considérations d'extrême urgence qui puissent justifier l'application de la loi de 1792, et par suite l'indemnité qui en est la conséquence forcée. Pour être vraiment utile, cette indemnité doit être réduite au strict nécessaire et seulement pour les étangs les plus manifestement dangereux. Rien ne prouve que la Dombes ait intérêt à dessécher tous ses étangs sans exception; il est au contraire très-probable qu'on aura avantage à en conserver une partie, soit pour relever les eaux dans un intérêt d'irrigation, soit pour alimenter des usines, soit pour tout autre motif, quand la question de salubrité ne sera plus en jeu.

En attendant, une conclusion manque au travail d'ailleurs si remarquable de M. Dubost; il la réserve sans doute pour la seconde partie. C'est l'indication détaillée de la meilleure marche à suivre par les intérêts privés pour l'amélioration agricole et sociale de la Dombes, en sus du desséchement des étangs. Il a bien indiqué en termes généraux les principaux vices à corriger dans l'organisation actuelle : les remèdes, selon toute apparence, consistent dans l'adoption d'un système plus pastoral, dans l'achat d'engrais et d'amendemens, dans l'emploi des machines; mais ce sujet vaut la peine d'être traité à fond. Tant que les terres arables ne rapporteront que 15 ou 16 francs par hectare, tandis que les étangs rapportent le double, la cause première des étangs

s'accroître et faire en partie compensation; c'est une question de licitation entre les intéressés. Nul ne peut prétendre à fixer d'avance l'indemnité due aux propriétaires des évolages supprimés; cette indemnité devra varier suivant les cas, et ne pourra être justement appréciée pour chaque étang qu'après un débat contradictoire; il ne s'agit ici que d'une évaluation générale et approximative.

persistera. M. Dubost combat avec raison l'idée qui a été mise en avant de créer un plus grand nombre de fermes; on n'a déjà dépensé que trop d'argent dans des constructions improductives, et le nombre des hommes n'est déjà que trop grand pour le produit brut et pour la salubrité. Mieux vaudrait moins d'hommes et plus d'animaux, ou au moins des animaux mieux nourris. La population humaine viendra plus tard, elle doit suivre l'assainissement et non le précéder. Il doit être possible de démontrer, preuves en main, comment une étendue de cent hectares par exemple, qui occupe trois familles de cultivateurs, avec un supplément extraordinaire de bras en été, pourrait n'en occuper que deux sans supplément, et donner à la fois, sans une trop forte émission de capital, une rente plus élevée et un plus grand profit. M. Dubost nous doit cette démonstration, accompagnée d'exemples positifs. Il aura beaucoup fait alors pour la Dombes. Les propriétaires seront encouragés par la perspective de nouveaux bénéfices à dessécher eux-mêmes, et les cultivateurs moins nombreux deviendront moins sensibles aux effets du climat par suite d'un meilleur régime.

Un dernier point mérite enfin d'être éclairci. M. Dubost affirme qu'en Dombes l'hectare de bois rapporte 30 francs de revenu net; les bouleaux surtout viendraient admirablement et donneraient un bon produit. S'il en est ainsi, les propriétaires auraient un véritable intérêt à planter et à semer des bois; ce serait fort heureux, car les arbres sont par tout pays un des plus sûrs moyens de combattre l'insalubrité. Varenne de Fenille recommandait déjà très vivement les plantations en 1790.

Rien n'est plus chimérique que la prétention de passer sans transition d'un état misérable à une condition brillante. On ne défait pas en un jour l'œuvre de trois siècles. La Dombes paraît propre à rivaliser dans un temps donné avec ce que nous avons de mieux, mais elle a beaucoup de chemin à faire pour en arriver là; ce chemin ne peut se faire que pas à pas. Nos plus riches provinces n'étaient pas, il y a cent ans, dans une condition meilleure : elles ont marché progressivement; que la Dombes fasse de même. Sans doute il faut moins de temps aujourd'hui pour les progrès agricoles, mais il en faudra toujours, quoi qu'on fasse. Le quart environ du territoire national n'est ni beaucoup plus florissant ni beaucoup plus peuplé, et la plupart de ces contrées en souffrance n'ont ni les trois rivières de la Dombes, ni ses chemins de fer, ni le voisinage de Lyon, ni les secours de l'état pour les travaux publics, ni l'école régionale. Si l'état a d'autres secours à donner, qu'il songe à les répartir suivant les besoins. Il est de mode aujourd'hui de chercher partout des capitaux pour l'agriculture; ces capitaux n'ont qu'un défaut, ils n'existent pas. C'est à l'agriculture elle-même de les former, comme elle a déjà formé ceux dont elle dispose. La Dombes ne peut pas être affranchie de cette loi commune.

LÉONCE DE LAVERGNE.

V. DE MARS.

nt de
d'ar-
n'est
drait
rris.
nent
nain,
s fa-
été,
sans
rand
ples
s so-
eux-
ibles

u'en
eaux
il en
emer
n des
man-

d'un
uvre
onné
faire
ches
elles
nte il
fau-
n'est
e ces
che-
tra-
qu'il
cher-
n dé-
mme
fran-